


# «LES MYSTÈRES DE L'EST»

## BULLETIN UFOLOGIQUE DU CNEGU

ANNÉE 1996
N° 2
(ISSN EN COURS)

# EDITORIAL

Et voici le numéro 2 des « Mystères de l'Est ».

Lorsqu'en 1995 les membres du Cnegu décident de la création de cette revue, ils sont conscients de la difficulté de cette entreprise.

Bien loin est le temps où chaque groupe rédigeait sa revue !. D'ailleurs, il subsiste peu de groupes, donc peu de revues.

L'ufologie est comme une peau de chagrin, les cas deviennent rares, les ufologues (les vrais) eux aussi.

Le Cnegu a relevé le défi. Il persiste et signe. Le second numéro en est le témoin. Déjà le troisième numéro se profile. Avis aux amateurs de vérité, même si elle est parfois blessante.

Le Cnegu dérange, certes, mais il existe et travaille !.

# LES MYSTERES DE L'EST

0 001

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CNEGU

SECRÉTARIAT : JOËLLE GERBY, 9, RUE DES TEMPLIERS - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

***

## LES RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

***

- LES TRAVAUX DU CNEGU
- LES OVNI DANS LA PRESSE
- LA TRIBUNE DE L'EXTÉRIEUR
- LE COURRIER DES LECTEURS

---

AVERTISSEMENT

TOUTE PUBLICATION DOIT AVOIR REÇU L'ACCORD DE 3 LECTEURS, MEMBRES DU CNEGU AVANT PARUTION. NÉANMOINS, LES ARTICLES PUBLIÉS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

TOUTE REPRODUCTION DOIT FAIRE L'OBJET DE L'ACCORD DE L'AUTEUR.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE PROTOCOLE DU CNEGU EN VOUS ADRESSANT AU SECRÉTARIAT. MERCI DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE.

UN ÉCHANGE PRESSE EST POSSIBLE. POUR CELA, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

***

# SOMMAIRE DU N° 2

***

♦ **Les travaux du CNEGU**

| | |
|---|---|
| **Complément au catalogue NE des observations d'humanoïdes** | **5** |
| **Andelot** | **10** |
| **Observations ardennaises** | **18** |
| **Et maintenant que vont-ils faire ?** | **24** |
| **Les ufologues et Cussac** | **84** |
| **Activites** | **112** |

♦ **Les Ovni dans la presse** **113**

♦ **La tribune de l'extérieur** **116**

♦ **Le courrier des lecteurs** **149**






# PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Depuis plus de trente ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI *(ou phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales).*

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques *(statistiques, sociologiques, historiques ou autres),* Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation *(concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine)* a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics *(ou officiels).*

Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexpliqué que sont les OVNI.

Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU édite « ***Les Mystères de l'Est*** ».

A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Joëlle Gerby, Francine Juncosa, Christine Zwygart, Yves Chosson, Patrick Fournel, Eric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé, Patrice Vachon.

septembre 1996

# LES TRAVAUX DU CNEGU

# COMPLÉMENT A LA 3ÈME ÉDITION DU CATALOGUE NORD-EST DES OBSERVATIONS D'HUMANOIDES

********************************

Grâce à la pertinence de nos lecteurs et à la découverte de nouvelles entrées, nous vous proposons ce complément au catalogue paru dans le n°1 de " *Les Mystère de l'Est*".

## I/ Nouvelles références et informations sur les cas:

Le **cas n°3:** Renève avril 1945, réf. LDLN 264 juin 1986 pages 5 et 6. Une photo du singe mascotte existerait prouvant la **méprise** possible, des recherches sont en cours.

Le **cas n°4**: Vaulx-en-Dieulet mai 1950; réf. voir aussi l'article d'E.Maillot *"une RR3 à Vaulx-en-Dieulet, mai 1950"* dans *"Les Mystères de l'Est n°1"*page 58.

Le **cas n°5:** Dugny-sur-Meuse automne 1951, réf. Alonso, Bollet, Bobrinski *"Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise"* édition Lethielleux 1976; LDLN n°244 octobre 1984 pages 38-39; LDLN n°248 janvier 1985 page 45 qui date le cas du 17/08/51, et dit que cela a duré 3 jours de suite les 17, 18 et 19/08/51.

Le **cas n°7:** Omont le 17 septembre 1954, réf. le livre de Peter Kolosimo cité par Bartel et Brucker est *"Des ombres sur les étoiles"* 1970 page 352. R.Fouéré ne cite pas le cas mais publie une critique du paragraphe de ce livre *"archéologie spatiale"* page 118 dans *"Phénomènes Spatiaux"* n°28 juin 1971 pages 2 et 3.
**Explication:** Le témoin renie le caractère fantastique (S.V.) de son observation mais dit: *"A ce sujet je dis non, mais j'ai vu... Quoi? je n'en sais rien. Là-bas à l'orée du bois, des campeurs sans doute qui s'amusaient peut-être avec un ballon..."* Serions-nous non pas face à un canular mais encore à un cas de **méprise?** (voir cas suivant); réf. L'Ardennais du 23/09/1954 page 2.

**Le cas n°8:** Villers le Tilleul (08) le 4 octobre 1954, J.M.Ligeron parle d'une forme de"tente"(trés différente de celle d'un oeuf et incohérente avec les dimensions: 4,5 m de haut, 1,50 m de large!); il n'est pas question d'objet volant pour E.Berteaux (le témoin): il est au sol!; l'observation se fait au coucher du soleil et la couleur incite à parler d'un reflet solaire. Témoin allant vers le sud-est puis revenant vers nord-ouest, l'ovni serait à Ouest/sud-ouest (serait-ce un soleil couchant?); Méprise complexe? (E.Maillot).
coïncidence: Omont (cas du 17 septembre) est le village le plus proche, s'agit-il du même objet source de la **méprise?**

Le **cas n°9:** Voillecomte le 6 octobre 1954, réf. Figuet-Garreau donnent la date du 5 octobre. Le Bien Public du 8 octobre parle lui du 7. LDLN n°272 février 1987 page 11; J.Vallée dans FSR vol. 10 N°3 mai-juin 1964 page 22; Catalogue Ted Philipps du CUFOS 1975; Figuet *"Le 1er dossier complet des rencontres rapprochées en France"* 1979 page 665; A.Gamard dans Bulletin du GESAG n°71 mars 1983 pages 12 à 18; Annuaire du CIGU n°4 1988 page 376; Le Bien Public des 8 et 19 octobre 1954; LDLN n°299 sept/oct.1989 page 32.
**Explication:** le journal Républicain Lorrain du 19/10/1954 nous précise que: *"interrogé à nouveau par la gendarmerie, M.Narcy vient d'avouer qu'il **avait monté cette histoire de toutes pièces** pour excuser son arrivée tardive au travail."*

Le **cas n°10** : Pournoy-la-Chètive le 8 octobre 1954, réf." *OVNI: un dossier brûlant"* édition Atlas 1984 pages 96 et 98;
**L'explication** donnée par Barthel et Brucker page 78 est que les enfants ont vu une grosse étoile filante et que la rumeur a fait le reste, cela confirmé par l'un des témoins.

D'après LDLN n°299 sept/octob.1989 page 32: J.Sider aurait retrouvé les témoins en avril 1989 qui confirment leur observation mais l'un nie la présence de l'humanoïde. Tous ces revirements ne confirment vraiment pas la véracité du cas. Pourtant le journal Le Républicain Lorrain du 15/10/1954 (page 5) paraissait clair à l'époque: *"une enquête discrète ayant été effectuée a permis d'identifier le soi-disant "Martien" qui n'est autre qu'un habitant de la localité. En effet, ce dernier revenait de couper de l'herbe pour les lapins à la nuit tombante, près du cimetière et utilisa à plusieurs reprises sa lampe. Des enfants jouant à proximité prirent peur et s'enfuirent tout tremblants malgré les vaines paroles du "Martien" qui tentait de se faire connaitre..."*. L'explication que nous garderons au final est la **méprise avec un être humain** et plus le canular.

Le **cas n°13:** Montlandon le 24 octobre 1954, il y a erreur de date: il s'agit du 19 octobre.

Le **cas n°14:** Saint-Rémy le 20 octobre 1954 ,autres réf.Républicain Lorrain du 23/10/1954 page 6; LDLN n°201 janvier 1981 page 35; LDLN n°264 juin 1986 pages 42 et 43.
**L'explication:** Le CVLDLN a vainement essayé de contacter le témoin qui ne désire plus en parler. D'après Barthel et Brucker, des collègues de travail lui aurait monté un **canular avec une voiture** et un gyrophare (cf. le Republicain Lorrain: "*...un engin qu'il avait pris pour une auto...il en émergeait un périscope...bruit de machine à coudre...*"). L'hypothèse de la méprise avec un hélicoptère est, elle, avancée par M.Carrouges page 101.

Le **cas n°16:** Walscheid en octobre 1954, réf. France Soir du 20/10/54, LDLN n°250 avril 1985 pages 22 et 23 qui date le cas du 18/10/54.
**L'explication:** T.Rocher nous signale : *"le cas est considéré comme canular journalistique, j'y vois plutôt un beau cas de méprise.."*En effet, le résumé tiré du journal local peut faire penser à une énorme méprise, mais un peu trop énorme si on lit la *"description héroï-comique des femmes du pays allant se réfugier à l'église, des hommes s'armant de fusils de chasse..."* (comme le décrit si bien M.Carrouges page 163 dans *Les Apparitions de Martiens)* pour être vrai. Parions qu'il s'agit d'un **canular de journaliste** comme pour le cas de Dolcourt du 1er juillet 1977 (cas n°37). Nous le classerons donc canular journalistique ?

Le **cas n°21:** Saint-Max été 1963 ou 65, réf. LDLN n°195 mai 1980 pages 26 et 27.

Le **cas n°22:** Nancy le 15 novembre 1969, réf. LDLN n°195 mai 1980 page 27.

**les cas n°25 et 25':** Lac du Der 2 et 3 février 1975. E.Maillot précise qu'une photo paru dans la presse régionale (*L'Union* de 1976 voir la page 7 de l'article ANDELOT dans ce numéro) concernant ce cas montrait ...la LUNE. Interrogé récemment (29/05/96) M.Monnerie se souvient de cette série d'observations qu'on lui avait soumises pour analyse. Il pense à un cumul de méprises astronomiques.

Le **cas n°26**: Dugny-sur-Meuse juin 1975; réf. LDLN n°244 octobre 1984 pages 38 et 39, Lucien Blaise dans LDLN n°248 janvier 1985 page 45 donne comme source: livre du père Robert Ernst, *"Laxihon der Marienerscheinunger"*, page 126 ; et Pierre Chamski dans son mémoire de maîtrise: *"Introduction à l'étude des apparitions et des prophéties de l'époque contemporaine"* (Université Paul Valéry Montpellier III, Arts et Lettres langues et Sciences Humaines). Il indique ce cas page 123, avec une fille de 11 ans (paru en 1980).

Le **cas n°36:** Hestroff le 24 octobre 1976; réf. *"Les Extraterrestres"* n°13 janvier 1980 pages 8 et 9 revue du GEOS.
**Explication:** P.Fournel nous précise qu'il doute de l'explication **"méprise avec un tracteur"**, car le témoin aurait vu une lumière dans le ciel, et deux humanoïdes dans la barre centrale de l'objet en forme d'haltères.

Or: _ J'ai retrouvé les lieux et je maintiens qu'une méprise de ce type est fortement probable, car:
_ le dénivelé du terrain peut faire croire à une lumière dans le ciel par moment,

_ les deux silhouettes sont au bon endroit (au centre de l'engin = l'habitacle du tracteur éclairé, les deux boules peuvent être les deux phares, les deux roues); de plus, dans l'enquête de M.Turco (CFRU) la petite fille *"affirma que ce "Monsieur" tenait une sorte de bâton avec au bout une boule bleue,* (le levier de vitesses ou même le volant vu de loin) *...ce Monsieur avait une longue barbe de la même couleur que les cheveux de son père"(*que voila des extraterrestres bien humains)

_ les gendarmes concluent que les traces pourraient provenir d'un tracteur ,

_ et la lueur dans le ciel en fin d'observation peut être une confusion avec un astre ou un aéronef (le cumul de méprises diverses n'est pas rare).

Le **cas n°37**: Dolcourt le 1er juillet 1977; réf. News of the Wold (Londres) 25 septembre 1977 cité dans *"L'Annuaire du CIGU"* n°3 1986 page 183.

Le **cas n°38:** Mertzen le 2 octobre 1977; réf. LDLN n°195 mai 1980 page 28 qui signale qu'une enquête de Patrice Seray était en cours. Nous aimerions beaucoup connaître les résultats de celle-ci.

**Les cas n°39, 39',39":** Bouxières-aux-Dames (54) les 12,15 et 17 octobre 1978. E.Maillot suggère une explication: méprise avec des des faisceaux de phares dans une allée d'arbres (voir cas n°44). Il faut signaler que la Pelouse est située au sommet d'une colline peu accessible aux véhicules,et les arbres sont espacés. il faudrait imaginer plus tôt une réflexion de phares sur le tronc de gros arbres?

Le **cas n°48:** Forêt de Haye le 25 mai 1992;
**Explication:** T.Rocher nous écrit *"il est considéré comme douteux... rattaché comme canular... n'est-on pas ici plutôt face à des faits invérifiables, plutôt à mettre en parallèle avec le phénomène des rumeurs? Témoins inconnus, injoignables, enquête (rapport) invérifiable..."* Ces "informations" (?) provenant d'une source unique non crédible, nous soupçonnions un canular. Soit monté dans le but de se moquer du rapporteur de l'information, soit imaginé par ce même rapporteur pour se valoriser. En définitive, nous retiendrons l'avis de T.Rocher en retenant l'explication **RUMEUR.**

Le **cas n°50:** Tronville-en-Barrois le 3 janvier 1994; réf. Le Nouveau Détective n°591 du 13/01/1994.

## II/ Remarques:

_Nous n'avons pas retenu la référence LDLN n°268 et n°269 qui a paru la première édition de ce catalogue CNEGU en 1986.
_La mesure temporelle notée **hl** correspond à l'heure légale.
_Certains cas (hors classement) des éditions précédentes ont été supprimés car ils ne concernaient pas des observations d'humanoïdes après vérifications dans les archives:

Le cas du **19 septembre 1954 à Oberdorf-Tromborn** (57) relaté par J.Vallée cas 149 de Visa pour Magonia page 242 repris par d'autres sans vérification. Il s'agit d'une déformation de l'information paru dans les journaux régionaux L'Est Républicain et Le Républicain Lorrain du 23/09/1954 et L'Alsace du 24/09/1954.

Le cas du **19 septembre 1954 à Ottonville** (57) relève d'une erreur. Cette localité n'existe pas en Moselle, il y a confusion avec le cas d'Omont (08) cas n°7 de la 3éme édition du catalogue CNEGU.

## III/ Les nouveaux cas:

Michel Figuet et P.Fournel ont retrouvé dans leurs archives quelques nouvelles entrées:

**Cas F/00/08/54 10 13 (01) Vrigne-aux-Bois** (08): Le 13 octobre 1954, vers 20 hl 00, Mr Sadi Lévy, représentant de machines agricoles, domicilié Place de la Halle à Sedan, revenait de Vrigne-aux-Bois au volant de sa traction, lorsqu'à proximité de la briqueterie de Montimont, la voiture s'arrêta soudain. Horrifié le témoin aperçoit alors dans les phares deux formes étranges et terrifiantes: deux petits êtres d'un vert phosphorescent, avec de gros yeux et une queue. Soudain l'extraordinaire vision disparue et la voiture se remit en marche. Une chose est certaine: son affolement constaté peu de temps après par plusieurs personnes (patrons et serveuses du café Croix de Malte à Sedan). La gendarmerie eut vent de l'affaire et ouvrit une enquête.
**Remarque:** le scénario de ce cas et la description des humanoïdes sont à rapprocher de ceux du cas n°33 Le Bannel (08) page 12. On pense à la même explication: **méprise** avec des...**vaches**?

**Sources:** journal *"L'Ardennais"* du 15/10/54 page 4, et des 16 et 17/10/54 page 4; M.Ligeron *"Ovni en Ardennes"* page 139; LDLN n°319 août 1993 page 18.

**Cas F/00/55/54 10 23 (01) forêt de Trondes (55):**
Le 23 octobre 1954 (date incertaine), M.Lelu, coquetier à Troussey (55), venait de Lay St Rémy, et rentrait chez lui en voiture par la RD 101 de Trondes. Arrivé à un virage, il aperçut deux points phosphorescents près du bois. Il a relentit, pensant à des phares d'automobile, et s'approcha. Il remarqua de dos **un "Vénusien" blond,** immobile. Se croyant en présence d'un Ouranien, il partit vers la gare de Pagny sur Meuse et appela les gendarmes de Void. Ceux ci se rendirent sur les lieux et virent l'être près d'un feu, et non d'une soucoupe. Il s'amusait à y jeter du sel, pour faire des étincelles. Les gendarmes s'emparèrent de l'être. Il s'agissait d'un ouvrier agricole polonais, un dénommé Romejko, 48 ans, employé chez Pierron, à la ferme de la Palamex, près de Troyon. IL explica aux gendarmes qu'ayant quitté son employeur, il n'avait plus d'argent pour se vêtir et se faire couper les cheveux; il était , on le vérifia, un peu déséquilibré. Il était parti depuis trois jours, et avait parcouru près de 60 km à travers champs et bois. Il a été remis en liberté, mais avec un PV pour non présentation de pièces d'identité, et un autre pour avoir allumé un feu en bordure du bois.
**Explication: méprise** avec **un homme** autour d'un feu magnifié par la presse.

**Source:** *Républicain Lorrain du 23/10/1954, communication d'A.Chevrier à M.Figuet en 1986 (référence non retrouvée à la bibliothèque de Nancy en 1996 par R.Robé: la date serait-elle erronée?).*

**Cas F/00/57/54 10 23 (02), près de Boulay (57):**
Le 23 octobre 1954 (date incertaine), près de Boulay (57), un soir plusieurs personnes ont aperçu des lueurs étranges, dont certaines semblaient bouger. Un curieux s'approcha, à 100m du lieu d'atterrissage pour s'apercevoir que **la S.V. et les ombres** n'étaient qu'une équipe de monteurs électriciens qui à la lueur des lampes, procédaient à une réparation du réseau.
**Explication**: voici une **méprise avec des tenues professionnelles** (voir fiches méprises CNEGU).

**Source:** *Républicain Lorrain du 24/10/1954, communication d'A.Chevrier à M.Figuet.*

**Cas F/00/57/54 10 00 (01) Hettange-Grande (57):**
Date du cas inconnue, aprés le 15 octobre 1954, Hettange-Grande (57) près de Thionville: une soucoupe volante est signalée, ainsi qu'**un martien** rôdant. L'être a été capturé et interrogé par les gendarmes, pendant 2 heures, il parlait une langue inconnue, avait une barbe hirsute, et était de petite taille. Enfin, un "traducteur" proposa ses services, et il s'avéra que l'homme était un luxembourgeois parlant patois.
**Explication**: histoire un peu grosse pour une méprise, cela ressemble plus tôt à un **canular journalistique**.

**Source**: *Républicain Lorrain du 15/10/1954, archives M.Figuet.*

**Cas F/00/08/70 11 00 (01) entre Charleville et la vallée de la Meuse** (08) en novembre au début des années 1970: aprés une joyeuse soirée bien arrosée à l'auberge "à la Grande Forêt", le propriétaire et son ami ferment les volets bien aprés minuit. Alors que la neige tombe à gros flocons,

une lueur aveugle les deux témoins. Ils aperçoivent une masse immobile dans un pré à environ 100 m. Ils décident de sortir et s'approchent. Ils voient un engin circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre avec une coupole supérieure qui s'allume à leur arrivée. Deux hommes de taille moyenne en survêtements gris métallisés apparaissent à travers la coupole. Ils font des gestes leur délivrent un message de fin du monde et font décoller leur appareil sans bruit en laissant derrière lui une trainée lumineuse. Le lendemain, ils constatent la disparition d'un des locataires de l'auberge qui ressemblait trait pour trait aux deux humanoïdes vus la veille.
**Remarques**: vu la faiblesse des informations, nous rattacherons ce cas dans les phénomènes de **rumeur.**

**Sources:** texte d'André Charpentier de Laudremont dans *"Nostra"* en 1973 repris par JM.Ligeron dans *"Ovni en Ardennes"* 1981 pages 34 et 35.

**Cas F/00/08/76 11 08 (01) région de Givet** (08) le 8 novembre 1976: Quatre personnes (anonymes) observent un disque bombé par le dessus, presque plat par le dessous, et surmonté d'une coupole arrondie, transparente comme du verre, ou du Plexiglas au travers de laquelle on voyait deux bustes surmontés de grosses têtes. Comme c'était en plein jour (à 15 hl), ils ont remarqué nettement l'aspect métallique, style aluminium, galvanisé du corps de l'engin, d'environ 5 mètres de diamètre, ainsi que de ses supports au nombre de 3 munis de sorte de semelles rectangulaires. Les témoins ont ressenti une vague de chaleur à l'arrivée et au départ silencieux de l'objet. Leurs yeux ont larmoyé durant plusieurs jours. L'observation a duré 5 minutes. L'herbe a été tassée ou écrasée et semble avoir subi un mouvement de torsion et cela sur un diamètre de quelques 8 m.
**Remarques:** E.Maillot pense situer le lieu d'observation non loin d'un aérodrome. Il propose une **méprise avec un hélicoptère**. La description, la taille, les traces font effectivement penser à une telle explication. L'absence de bruit peut s'expliquer par le fait que les témoins n'auraient pas quitté leur véhicule?

**Source:** Lettre anonyme paru dans LDLN n°176 juillet 1978 pages 25, 32 et 33.

**Cas F/95/21/81 07 31 (01) région de Montbard** (21): Le 31 juillet 1981, une famille de 5 personnes rentre chez elle entre 22 hl 30 et 23 hl. Les témoins observent un objet en forme d'oeuf de couleur vert-jaune-orange gros comme deux voitures. La mère demande de ne surtout pas s'arrêter. L'objet semble être à 20 mètres du véhicule. Le père a vu dans son rétroviseur des faisceaux de lumière jaune, verte et orange qui tombaient sur la route. Les témoins ont eu peur et leur fille aînée (8 ans) a fait une crise de nerfs.
Lors d'une contre-enquête en janvier 1983, la fille Angélique (8 ans) déclare qu'elle a observé la Soucoupe Volante au sol avec devant un petit homme vert qui en fait était tout noir. La description et le dessin refaits deux fois diffèrent à chaque fois. La S.V. a changé de forme, de couleur (dessus gris) possède 5 hublots. L'objet décolle d'un champ en laissant des traces, l'E.T. aussi d'ailleurs. La S.V. traverse la route avant de s'éloigner.
**Explication:** d'aprés P.Fournel: **affabulation** de la gamine concernant l'humanoïde, le père n'a pas été interrogé.

**Sources:** journal *"Les Dépêches"* du 01/03/1982; enquête de P.Coucheney; contre-enquête de l'ADRUP en janvier 1983.

***********

**Le catalogue comprend désormais <u>57 cas</u> sur le Nord-Est, dont 39 cas sont probablement identifiés.**

Je tiens à remerçier pour leur collaboration P.Fournel, T.Rocher, E.Maillot, A.Gamard, M.Figuet et G.Munsch pour leurs remarques, informations et critiques. Merci de me transmettre toutes nouvelles données sur ce sujet dans l'avenir pour la quatrième édition de ce catalogue spécifique.

Raoul Robé, août 1996.

**ANDELOT (Haute-Marne) 15 août 1975**



En prélude à l'étude qui suit, voici le rappel résumé de l'observation principale qui eut lieu à **ANDELOT** (HAUTE-MARNE) le 15 AOUT 1975, qui fit grand bruit à l'époque, et qui est devenu un "classique" de l'ufologie française.

Le 15 Août 1975, vers 23H30, Dominique SAMIE et Patrick PINGUAT quittent ANDELOT par la D44, à bord d'une FORD TAUNUS GKL appartenant au père de D.S., pour se rendre à un bal à BOLOGNE.

Peu après la sortie du village, ils voient, sur leur gauche, une lueur de faible intensité (blanche pour D.S. rougeâtre pour P.P.) qui s'élève. D.S. ralentit et il observe tout d'abord un objet dont le dessus a la forme d'un accent circonflexe. L'objet semble les précéder vers BLANCHEVILLE, et ils distinguent alors une demi-sphére de couleur orange, côté bombé vers le bas (P.P. voyant aussi une forme noirâtre). Cet objet se met à diminuer de volume et d'intensité pour devenir un point lumineux puis disparaître.

D.S. arrête la voiture dans un virage et coupe le moteur. L'objet réapparaît, assez haut, immobile, au-dessus de la route. P.P. prend alors une photo au flash, avec un petit appareil qu'il a en sa possession. Aussitôt, l'objet se rapproche de la voiture. Prenant peur, D.S. redémarre et, sans prendre le temps de faire demi-tour, repart vers ANDELOT en marche arrière, aussi vite que possible, sur environ 500 mètres. A 100 mètres du village, l'objet se stabilise et D.S. s'engage sur un petit chemin à droite. IL arrête la voiture et éteint les lumières. P.P. descend du véhicule, se dirige vers l'objet, et prend une seconde photo, toujours avec le flash. L'objet se met alors à avancer vers P.P. qui prend peur et rentre dans la voiture. Pénétrant dans le village, ils voient encore l'objet sur la droite, assez éloigné, au-dessus du viaduc d'ANDELOT.

D.S. décide d'aller réveiller son père, et ils retournent sur les lieux avec lui, mais en empruntant la N65 qui va vers CHAUMONT. Ils n'observent rien jusqu'au carrefour avec la D137. Là ils voient soudain une lueur orange qui s'intensifie, puis ils distinguent une demi-sphère orange, retournée, qui se tient assez bas à l'horizon, au-dessus d'un petit bois, et oscille légèrement. M.S. qui conduit la voiture, s'engage sur la D137 puis s'arrête. L'objet semble alors se rapprocher d'eux (Mr S. parle de deux objets ou du même objet qui se serait déplacé très vite). Mr S. démarre en direction de CHANTRAINES. Quand le véhicule pénètre dans CHANTRAINES, l'objet semble s'arrêter, comme s'il ne voulait pas lui-même y pénétrer.

Alors que la voiture se dirige vers BLANCHEVILLE, l'objet réapparaît dans l'axe de la route, très haut, semblant toujours les suivre. A l'entrée de BLANCHEVILLE, il semble s'être immobilisé et ne pas vouloir survoler le village. Les témoins vont se garer près de l'église, puis ils descendent du véhicule et se dirigent à pied vers l'objet, à l'entrée du pays. A ce moment, il disparaît. Après un moment, ils reprennent la route. Revenus à ANDELOT; ils s'engagent à nouveau sur la N65, jusqu'au carrefour avec la D137 où Mr S. fait demi-tour pour revenir à ANDELOT par cette même N65. Alors qu'il effectue la manoeuvre, la lueur orange apparaît brièvement, et pour la dernière fois, au même endroit. Ils ne verront ensuite plus rien.

Les photos ne donneront aucun résultat au niveau du phénomène observé.

Christine Zwygart.

## ANDELOT (Haute-Marne) 15 août 1975

Lors de la rédaction du document "*Les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie*" de la S.E.R.P.A.N. (1993), Eric Maillot , Gilles Munsch et Raoul Robé listent de nombreux cas pouvant être expliqués par des " méprises lunaires". Ce cas est évoqué, mais faute de données n'est pas retenu dans le catalogue des 200 méprises lunaires certaines ou probables *(extrait de la base de données "Phoënix"*)* édité dans ce recueil.
Or, cette année, j' ai réussi à réunir une bonne partie des références sur ce cas qui m'avait fortement impressionné à l'époque en suivant son déroulement à la télévision régionale.

Analysons donc les éléments qui pourraient étayer cette hypothèse: **la méprise avec la lune.**

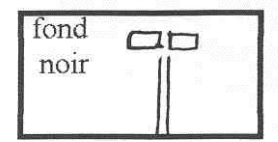
A) Aspects et évolutions du "phénomène":
Relevons quelques expressions des témoins décrivant le phénomène:
_*"...un objet lumineux d'assez grande taille...sa partie inférieure est lumineuse mais non éblouissante,de couleur rouge-orange...il parait s'éteindre sur place,en s'aplatissant jusqu'à devenir une ligne, par contraction..s'est réduite progressivement à un point...plusieurs larges faisceaux blancs, semblables à des faisceaux de projecteurs..."(Phénomènes Spatiaux n°45)*
_*"...un objet dont le dessus présentait la forme d'un accent circonflexe...une demi-sphère de couleur orange très intense...cet objet s'est mis à diminuer de volume et d'intensité lumineuse, puis, il est devenu un point lumineux...une lueur orange est apparue...la lueur orange a de nouveau apparu très rapidement, au même endroit...cet objet avait l'air de s'aplatir, la lueur rougeâtre n'a plus fait qu'un trait et ensuite un point...une demi-sphère retournée couleur rouge-orange...oscillait légèrement" (PV d'audition de gendarmerie, page 176-177, dans JC.Bourret, "Le nouveau défi des OVNI").*
Tous ces "*effets spéciaux*" peuvent s'expliquer, en effet, par des passages nuageux devant l'astre, le déformant, le réduisant ou reflétant ses rayons en les amplifiant.
***(Remarque**: les cas de Laville-aux-Bois, Art-sur-Meurthe, Tomblaine, Réméréville ,Padoux, en 1976 ,développés dans le document du CNEGU "OPERATION SAROS (1976-1994) des ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée" répondent à ces descriptions alors qu'ils sont des méprises lunaires avérées!).*

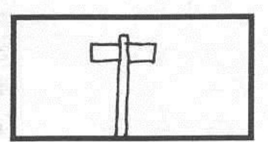



**Les deux dessins** (*page 31 de "Phénomènes Spatiaux")* sont également caractéristiques de la méprise lune; de plus, le fait que le phénomène lumineux disparaisse comme par hasard quand le véhicule traverse les villages et réapparaisse en suivant les témoins est le symptôme typique du "*syndrome de la boule suiveuse"* cher aux méprises astronomiques classiques.

B) Les photos = les preuves:
L'enquêteur du GEPA nous dit qu'il a découvert l'origine de l'objet apparaissant sur le tirage *(page 32)*, il s'agit d'une pancarte peinte en blanc au premier plan. Il n'est pas loin de la solution, quand il précise au début du paragraphe: *"il est difficile de dire si la faible luminosité de l'objet est une explication suffisante."*
Evidemment, avec "*un appareil photo rudimentaire équipé d'un flash"* on ne peut photographier..la lune!
Là aussi, c'est typique de la méprise astronomique: pour le cas de Tomblaine en 1976, l'un des témoins utilise un instamatic pour "immortaliser" le phénomène observé. Au développement, rien! les témoins sont très déçus ( *cas développé dans le document "OPERATION SAROS").*

Notons aussi que le rédacteur d'OURANOS n°15 (page 19) surenchérit après la parution du rapport en précisant:
*"nous savons que les témoins prirent deux photographies de l'objet, mais ces dernières, auraient disparu, aux dires de ceux-ci, sans autres explications. La visite de deux "spécialistes", deux jours après l'événement, n'y serait pas pour rien, d'après ce qu'a pu recueillir notre enquêteur auprès des témoins qui conserve l'impression que ces derniers n'ont pas dit tout ce qui s'était passé, durant cette nuit du 15 au 16 août dernier ".*
Les deux "spécialistes" seraient tout simplement les autres ufologues (GEPA, LDLN). Dépités par les résultats de leurs photos, nos jeunes témoins auraient-ils donc été si honteux de leur "preuve" au point d'inventer cette mystérieuse disparition ?
**Interprétation de la photo:**



pancarte éclairée par le flash

C) Directions d'observation:
Si nous reprenons les directions des divers points d'observation des témoins d'après l'enquête du GEPA et des dépositions auprès de la gendarmerie (P.V. paru dans JC.Bourret, *"Le nouveau défi des OVNI"*), nous garderons 4 sites principaux d'observation *(lieux où les témoins ont stationné leur véhicule):*

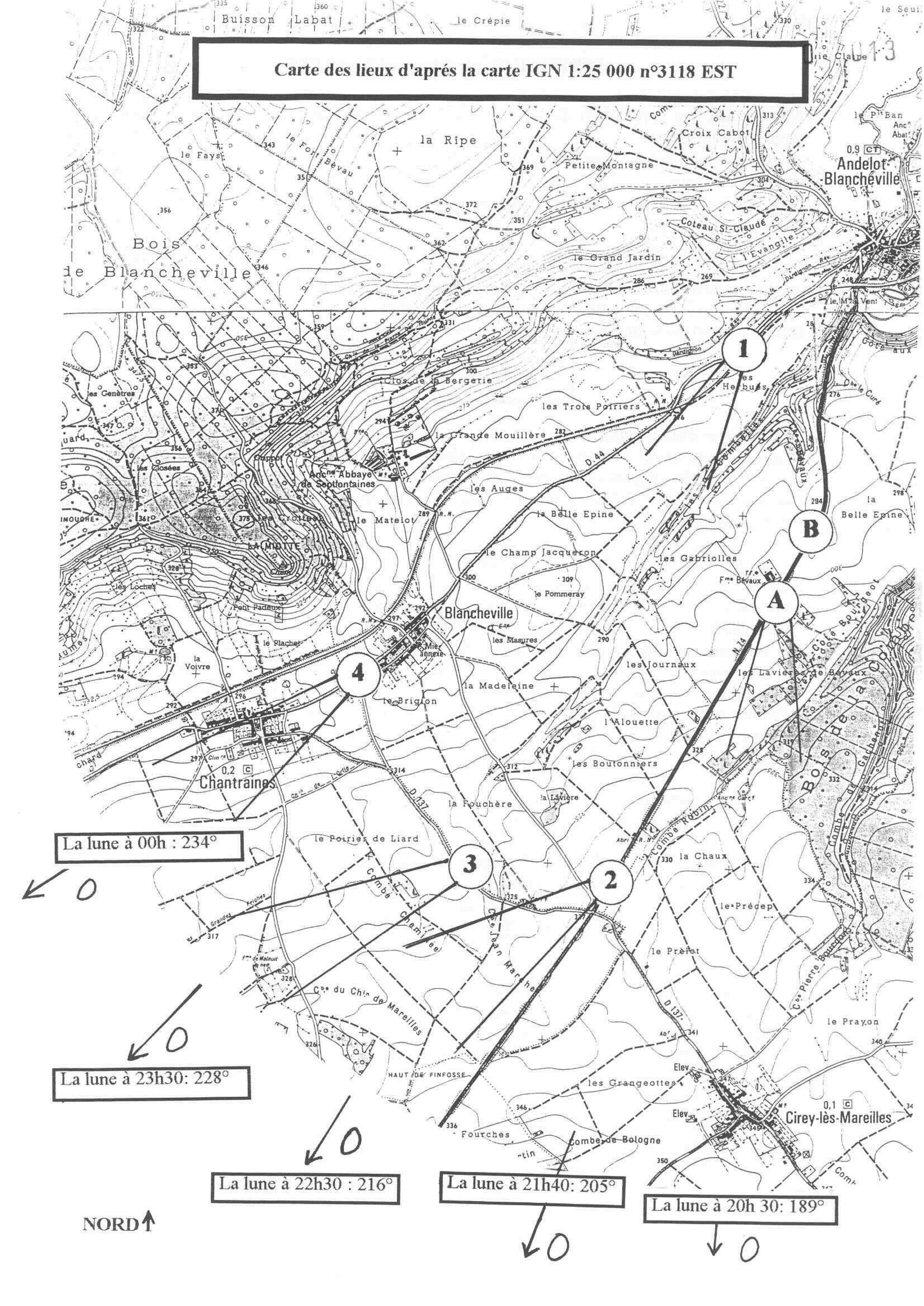
**1er site:** vers 23h 30 (légales), à la sortie d'Andelot: direction d'observation :d'après les témoins: "*...vers l'avant et sur la gauche...*"; *"en empruntant la D44...à environ 500m de la sortie de la localité d'Andelot-Blancheville... à notre gauche sur un talus...*" (P.V., page 174) = sur carte IGN la direction correspond à une fourchette entre **190° et 220°**(S-SO);
Les 1ers témoins dans le véhicule aperçoivent "*un 2ème objet semblable au 1er,... se trouve plus au-dessus d'un bosquet isolé en plein champ...aussitôt comme attiré par les éclairs du flash, l'objet principal se rapproche de la voiture, suivant une trajectoire rectiligne...*" ("Phénomènes Spatiaux", page 30). Une voiture remontant de Blancheville sur la D44 (orientée NE-SO) pourrait expliquer ce deuxième ovni mobile réagissant au flash de l'appareil photo.

**2ème site:** Plus tard; carrefour de la N65 (devenue depuis N74) et la D137: direction d'observation: "*...à droite (de la nationale),* " = sur carte cela donne entre **220° et 230°**(SO);

**3ème site:** le long de la D137, d'après le plan de l'enquêteur du GEPA: à gauche de la route ;"*...300 ou 400m après le carrefour......à 800m du carrefour...sur notre gauche dans les champs à 1km environ....au carrefour de Cirey, j'ai vu en face de moi une demi-sphère au-dessus du petit bois...*" ( P.V., pages 176-178-179)= direction sur carte entre **220° et 240°**(SO);

**4ème** et dernier site: à l'entrée de Blancheville "*..entre Chantraines et Blancheville...l'objet est réapparu derrière notre véhicule...dans l'axe de la route (orientée* **NE/SO**) *l'objet était toujours dans le ciel entre les deux localités...*" (P.V., page 176 et 180): direction entre **230° et 240°**.

La carte suivante indique les 4 points clés d'observation (où les témoins ont eu le temps de bien observer puisqu'ils ont arrêté le véhicule) ainsi que les directions de la lune à l'heure des faits.
Figure également la position des autres témoins (notée A et B) dont les témoignages sont développés plus loin.



Carte des lieux d'aprés la carte IGN 1:25 000 n°3118 EST
La lune à 00h : 234°
La lune à 23h30: 228°
La lune à 22h30 : 216°
La lune à 21h40: 205°
La lune à 20h 30: 189°
NORD
1
2
3
4
A
B
Andelot-Blancheville
Blancheville
Chantraines
Cirey-lès-Mareilles
Bois de Blancheville

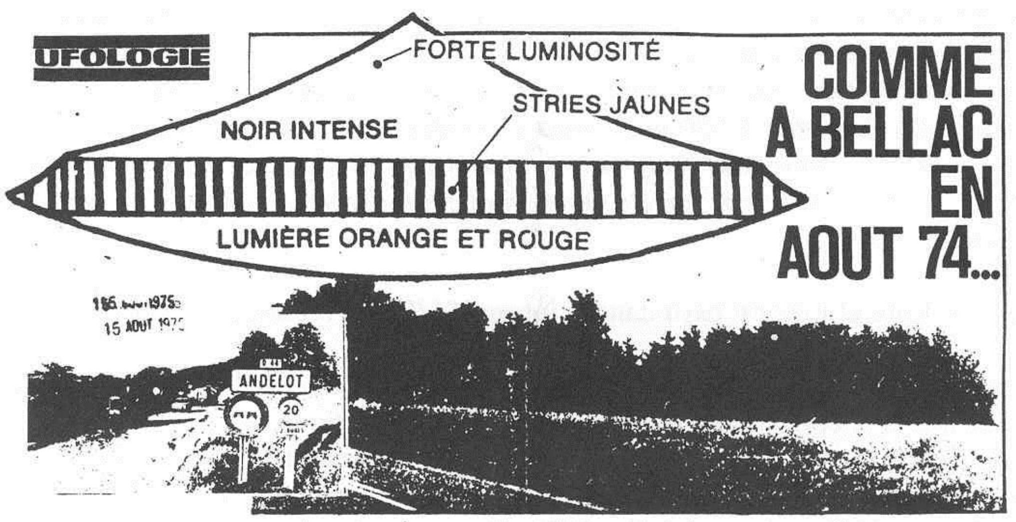
D) Position de la lune:
D'après les éphémérides, la lune à la date de l'observation est bien visible. Elle est au sud-ouest (SO), très basse sur l'horizon : elle se couche, voir carte page précédente.

La lune est donc bien présente au **SO** dans la **même direction que l'ovni depuis les** 4 points d'observation (de 180° à 240°). Comme elle se couche, elle présente une **couleur rouge-orangée** parfaitement conforme aussi à la description du phénomène observé par les témoins.
Temporellement aussi, nous avons bien un "objet" qui suit parfaitement le coucher de la lune, c'est manifestement la LUNE.

E) Les autres témoins:
Les autres témoignages relevés par le P.V. de gendarmerie (paru dans "*Le nouveau défi des o.v.n.i*" de JC.Bourret pages 172,173) sont en accord avec cette série d'observation.

_Mme P... est la première (chronologiquement) a observer "*une lueur anormale*" vers 20h 30 alors qu'elle circule sur la N65 (N74) (orientée NE/SO). Le témoin situe le phénomène en direction de Cirey-les-Mareilles (S/SO). En arrivant au carrefour (N74-D137) "*j'ai constaté qu'il ne s'agissait pas d'un incendie mais d'une lueur très intense, comme un coucher de soleil*".(PV, page 181): **la LUNE, elle, se trouve au 189° à cette heure** (voir carte avec position du témoin notée A).
Sa déposition a été succitée par la venue des journalistes (page 181).
_ Mme L... aussi circule cette nuit là vers 21h 40 sur La N65 en direction de chaumont (SO) et dans la région de Cirey-les-Mareilles (Sud), elle aperçoit "dans les champs plusieurs rayons lumineux rouges". La direction correspond là-encore à celle de la lune au coucher (205°).
_ Une autre dame, vers 22h, observe une lueur de forme sphérique de couleur blanche virant sur le jaune se trouvant trés haut dans le ciel (malheureusement, ni les lieux, ni les directions ne sont rapportées). D'autres témoignages ont été relevés par la gendarmerie, mais pas assez précisément pour confirmer ou infirmer notre hypothèse.

F) Le pompon d'or sera décerné à la revue Nostra en 1975: *(réduction d'un extrait de l'article)*




**...L' O.V.N.I. d'Andelot n'a pas cherché à fuir**

G)Vérifications d'époque:

On pourra là encore s'étonner que l'hypothèse méprise astronomique n'ait pas été vérifiée à l'époque par les enquêteurs.
Mais, le contexte ne s'y prêtait pas, la vague d'observations de 1974 était encore toute proche dans les esprits.
De plus, on peut lire dans **"Le nouveau défi des ovni"** de JC.Bourret page 170, tiré du P.V. de gendarmerie :

*"Au cours de la nuit du 16 août 1975, les conditions météorologiques étaient les suivantes : nuit claire sans lune avec de légers passages de nuages, ciel étoilé, température agréable avec léger vent d'ouest."*

Et voila, l'autorité avait déclaré "sans lune", et on l'a crue sans vérifier!
C'est un comble, la gendarmerie a fait disparaitre "l'objet du crime!"
Pourtant, un autre élément: la durée de l'observation (1 heure!) aurait dû aussi éveiller les soupçons des enquêteurs concernant la méprise astronomique.

H) Autre lumière dans la même nuit:

J'ai retrouvé un autre cas s'étant déroulé la même nuit dans le livre de Robert Roussel *"OVNI la fin du secret"* (Belfond 1978) (et dans "*le mystère des ovni*" de P.Mauclair p.27-28). Il s'agit là aussi d'une poursuite OVNI/autos, mais laissons parler l'un des témoins (pages 53-54):

*_" Dans la nuit du 15 au 16 août 1975, entre minuit et une heure du matin, nous revenions du King Club à Saint-Prest où nous avions conduit nos amis. Nous n'y avions pas séjourné. Je conduisais ma voiture et j'étais accompagné de Bruno D. demeurant rue de Rechêvre. Dans une deuxième voiture conduite par Philippe V. se trouvait D.Michel demeurant à Chartres. Je précédais la voiture de V. Alors que nous circulions sur le CD 6 de St Prest en direction de Lèves et que nous approchions du hameau Le Corget, j'ai eu mon attention attirée vers l'ouest sur ma droite par une lumière que j'ai d'abord prise pour la lune. J'ai ralenti, mais je ne me suis pas arrêté. J'ai observé et j'ai pensé que cela pouvait être un OVNI, en ayant précédemment entendu parler sur les ondes de la radio et de la télévision. Tout en roulant, j'ai continué à observer cette forme qui me semblait être un OVNI. Il s'agissait d'une masse lumineuse orange qui se détachait sur un fond obscur noir, qui semblait être de la grosseur d'une maison de quatre étages. le noyau central apparaissait plus lumineux et orange incandescent. Celui-ci occupait la moitié du diamètre environ de la surface éclairée. Cette masse lumineuse m'a paru immobile tout le long de notre trajet. Les glaces de la voiture étaient fermées. Je n'entendais aucun bruit venant de sa direction. Cette masse était à mon avis à 500 m de nous et au-dessus de la lisière du bois. Je tiens à préciser que cette masse présentait trois barres transversales dans sa partie inférieure à partir du centre. Je ne me suis pas arrêté pour communiquer mes remarques aux occupants de la deuxième voiture...".*

Ce cas en Eure et Loir est paru dans le journal "*L'Echo Républicain*" du 19/08/1975.

Après consultation de la base de données PHOENIX* d'E.Maillot, il s'avère que nous sommes en présence là encore (!) d'une **méprise Lune** caractéristique.
Signalons que de telles convergences de dates d'observations ont été relevées là encore dans le dossier OPERATION SAROS (nuit du 14 avril 1976: Laville-aux-Bois (52), Nogent (52), et La Robertsau (67); nuit du 3 juillet 1976: Cousances-les-Forges (55), Art-sur-Meurthe (54) et Eurville (52)). Pour une fois, la comparaison des cas entre eux s'avère payante.

Décidément, durant cette nuit du 15 au 16 août 1975, "Sélène" voulait vraiment effrayer les couche-tard.

I) Deux cas de moins pour la corrélation Failles/ovnis:
Dans une série d'articles consacrés au phénomène OVNI, le journal régional L'UNION de 1976 interrogeait la section "Lumières Dans La Nuit" locale. Deux cas de Haute-Marne venaient d'après les journalistes (D.Largeron et S.Icart) confirmer la corrélation Failles/ovnis sur le département. Le premier cas cité était celui de **"Curel"** où deux gendarmes avaient poursuivis et tenté vainement de photographier (voir chapitre B : les photos) trois petits croissants jaune-rouge vif pendant 45 minutes.

Hélas, ce cas est aussi une méprise lune relevée par Eric Maillot en 1991 (voir fiche méprise CNEGU *"méprise avec la lumière cendrée"*- EMT- 20/09/1991).

Plus loin, on peut lire:

*"Les soucoupes attirées par les failles: Dernière en date, la course poursuite soucoupe automobile d'**Andelot** est encore suffisamment fraîche dans les mémoires pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rappeler à nouveau les faits. Mais il est un élément qui est jusqu'ici resté dans l'ombre. Lequel pourrait constituer une première réponse au phénomène O.V.N.I. Le lieu d'apparition de l'objet vu par M.Samie et son fils est situé à proximité d'une faille géologique..."*

De nouveau, on peut constater que les ufologues proposent des hypothèses compliquées voire ésotériques avant de contrôler d'abord les explications naturelles.

En conclusion, je citerai le commentaire de J.C.Bourret (pages 184-185," *Le nouveau défi des OVNI"* ) qui nous éclaire sur la difficulté de comprendre parfois la réalité:
*"...il est difficile d'admettre que des témoins indépendants les uns des autres ont été victimes de la même hallucination, au même moment, au même endroit.* ***Il est non moins difficile d'admettre que ces témoignages sont une mauvaise interprétation d'un phénomène naturel*** *ou artificiel classique. Il suffit de relire le récit des principaux témoins pour constater leur haut indice d'étrangeté."*

Raoul Robé (1996).

*la base de données "Phoénix" regroupe un fichier des OVI, et un fichier des cas OVI et OVNI avec effets physiques allégués.

***

Références:

*Les journaux du 16 au 19 août 1975:*

La Haute Marne Libérée, L'Union, La Liberté de l'Est, L'Est Républicain, Le Dauphiné Libéré, Nice matin.

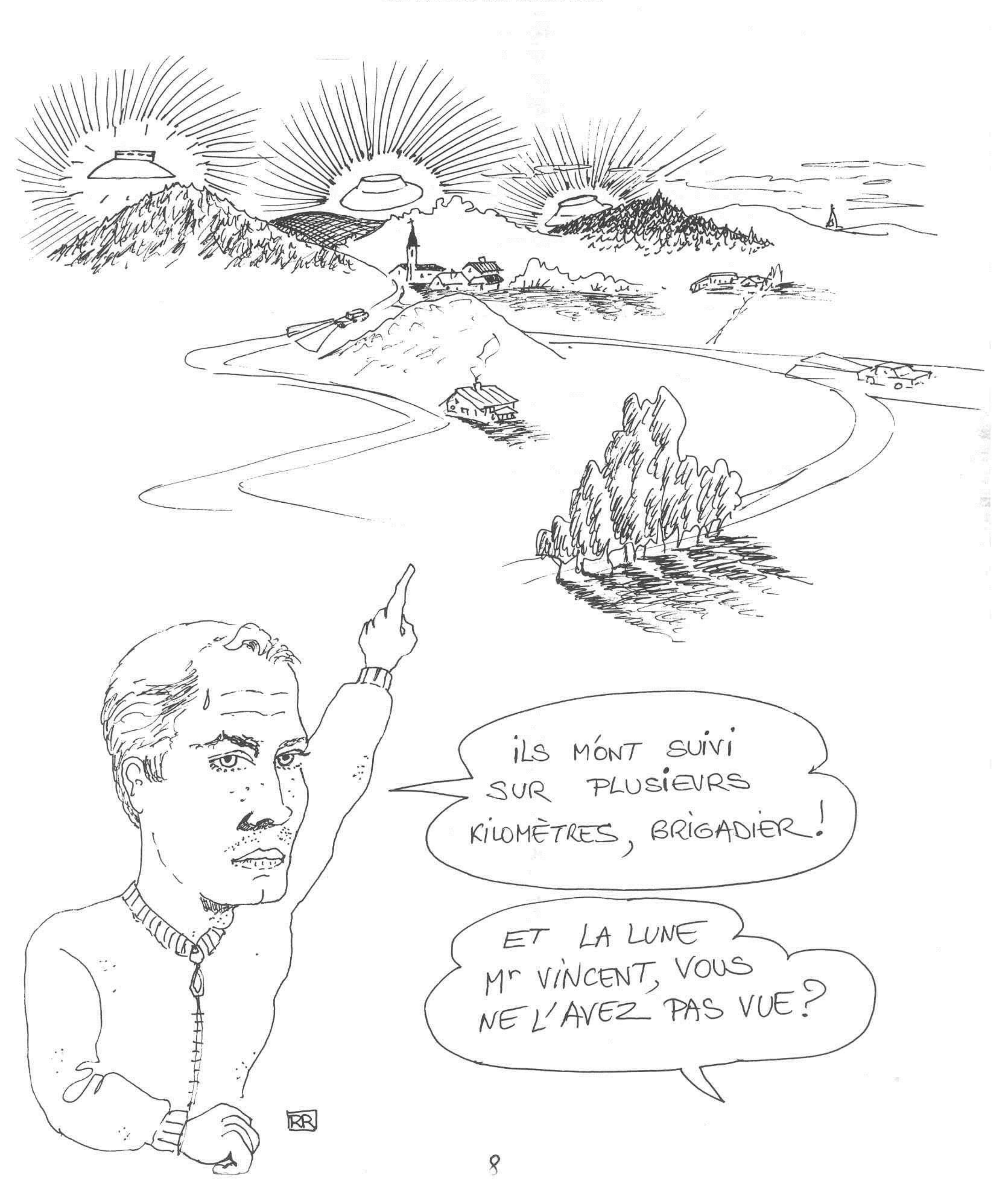
*Les livres:*

_C.Garreau et Lavier: "Face aux Extraterrestres"-1975- Mame -page 225 à 227 ;
_J.C.Bourret: "Le nouveau défi des OVNI" -1976- France Empire - page 169 (citant le P.V. de gendarmerie d'Andelot-Blancheville du 16/08/1975);
_M.Figuet: "OVNI: le 1er dossier complet des rencontres rapprochées en France" -1979 -A.Lefeuvre- page 566;
_ P.Delval: "Le Grand livre des OVNI", 1976, pages 91 à 93.

*Les revues ufologiques:*

_"UFO Informations" de l'AAMT (revue ufologique du groupe Drôme Ardèche) n°9 page 9,
_"OURANOS" n°15 pages18&19- enquête de E.Meylan, 4é trimestre 1975,
_"Phénomènes Spatiaux" (revue du GEPA) n°45, septembre 1975:enquête de Joel Mesnard.

**EN 1969, LA TÉLÉVISION DIFFUSE
LA SÉRIE "*LES ENVAHISSEURS*"
DEPUIS, LE SYNDROME " *DAVID VINCENT*"
ENVAHIT LA FRANCE**



# ET MAINTENANT QUE VONT-ILS FAIRE ?
# (ou la Lune s'affirme à St-FIRMIN !)

par

**Eric Maillot et Gilles Munsch**

**PREAMBULE :**

C'est par cette question que se termine l'article de Jean Pierre Calmel dans le bulletin "Trait d'Union" N°12-13 de l'association Magonia. Nous le citons :
" ET MAINTENANT QUE VONT-ILS FAIRE ?
**Juste une invitation et un conseil à l'adresse des détracteurs taxinomes et des débunker atrabilaires : Si vous voulez SERIEUSEMENT DEMONTRER ou mieux encore PROUVER, que la "lune" de St Firmin est bien l'astre familier que nous connaissons, arrêtez la rengaine des AFFIRMATIONS GRATUITES. Il serait plus rentable et positif de présenter, une fois au moins, un argumentaire digne de ce nom, c'est-à-dire cohérent, logique et vérifiable.**
**Encore que cela implique qu'il faille avoir le COURAGE d'être HONNETES avec les FAITS, même s'ils dérangent !** On peut toujours rêver ... J.P.C. "

Cette invitation étant lancée à notre adresse *(comme tout ce dossier vous le montrera)*, il eut été très désobligeant de notre part de ne pas satisfaire le rêve de monsieur Calmel, d'autant que le ton qu'il se permet mérite bien qu'on le prenne au mot, une fois de plus.
Nous allons donc tenter d'être honnêtes avec les faits *(nous pensions pourtant l'être !)* pour démontrer avec courage à notre détracteur, QUI de lui ou de nous a recours a des affirmations gratuites et qui manque le plus de cohérence et de logique. Et tout cela par des arguments vérifiables par qui s'en donnera la peine !

Répondre à des insultes par des insultes ne ferait rien gagner au débat et nous nous en garderons donc. Cela dit, le lecteur sera seul juge pour apprécier combien les propos acerbes de cette personne se retournent à son encontre, le couvrant de ridicule tant il est vrai qu'il nous offre le "bâton" pour le battre.
Qu'on veuille donc bien nous pardonner quelques élans d'ironie qui n'ont d'autre but que de faire sourire celui qui avoue ne jamais manquer une occasion de le faire !

**RESUMONS-NOUS :**

Le lecteur n'ayant pas forcément suivi les diverses étapes de cette "saga ufologique", nous allons rassembler pour lui toutes les pièces de ce dossier, actuellement en notre possession. Ces documents, livrés intégralement en annexe témoignerons de nos efforts pour ne pas falsifier les faits ou les propos. Ils seront commentés tout au long de cet article pour élaborer pas à pas ce qui, en substance, constituera notre réponse.
Les voeux de M. Calmel *(noté par la suite JPCL)* seront donc exaucés mais il se pourrait bien que le rêve prenne pour lui des allures de cauchemar.
Nous ne souhaitons pas, à cette occasion, entretenir une querelle aussi stérile que puérile mais tenter une nouvelle fois de "réveiller" notre interlocuteur à qui la hantise du "Debunking" à fait perdre toute lucidité et toute objectivité. Contrairement à l'intelligence dont il semblait faire preuve à l'occasion du "projet Licorne", ce n'est pas son attitude actuelle qui favorisera l'aboutissement d'un tel projet !

**SOURCES DOCUMENTAIRES FOURNIES EN ANNEXE - 1 -** 

*(classées par ordre chronologique)*

**01 - Courriers de :** (*) Non inclus en annexe (se rapportent au projet Licorne et au cas de Savasse)

- Magonia à EMT du 30.05.1991.(*)
- EMT à Magonia du 23.10.1991.(*)
- Magonia à EMT du 25.11.1991.
- Magonia à GMH du 12.02.1992.
- EMT à Magonia du 27.02.1992.
- GMH à Magonia du 03.04.1992.
- EMT à Magonia du 26.03.1993.
- GMH à D. Alarcon du 19.03.1995.
- D. Alarcon à GMH du 31.03.1995.
- GMH à D. Alarcon du 18.04.1995.
- D. Alarcon à GMH du 08.07.1995.

**02 - Bulletin "Trait d'Union" N° 7** par Magonia. *(Oct-Nov-Déc 1991)*
- "Heure TU : A la bonne heure ..." page 6.
- "Enquête à St-Firmin *(05)* Les évolutions d'un ovni filmées en vidéo durant trois minu tes..." - pages 13 à 25.
- Humour - page 31.

**03 - Bulletin LDLN N° 312** *(date théorique Nov-Déc 91)* - Date réelle fin sept 1992.
- Observations récentes : Enquête à St-Firmin *(Association magonia)* - pages 23 à 27.
- "Si ce n'est pas la lune, c'est quand même bien imité !" par LDLN - pages 28 à 30.

**04 - Bulletin "Trait d'Union" N° 8** Magonia. Courant 92. *(date théor. Oct-Nov-Déc. 91 )*
- "le 4 juin 1992 à St-Firmin *(05)* Phénomène étrange dans la nuit." - page 31.
- Une page d'humour. - pages 10 et 11.

**05 - Bulletin LDLN N° 313** *(date théorique Janv-Fevr. 92)* - Date réelle Novembre1992.
- Rubrique "les nouvelles" - dernière page - "Saint-Firmin".

**06 - Bulletin "Trait d'Union" N° 9** par Magonia. *(1993)*
- St-Firmin : "Complément d'enquête" - Page 19 à 22.
- "La page humoristique" - Pages 11 à 13.
- *(pour info : voir aussi la page 9 avec article de J.L. Lavallard sur ... l'honnêteté intellectuelle !)*

**07 - Bulletin LDLN N° 316** - Avril 1993.
- "La bataille de ST-Firmin : Magonia contre-attaque ..." - Pages 18 à 22.

**08 - Bulletin LDLN N° 317** - Juin1993.
- "St-Firmin : Acte III - Scène 1." Joël Mesnard / *(Pierre Guérin).*

**09 - Bulletin "Trait d'Union" N° 10** par Magonia. env. Juin 1993.
- "Observation en Ardèche : toujours le 31 Mars ..." G. Garreau & JP Calmel. - p. 10 à 12.
- "Humour à froid" - Page 24.

**10 - Bulletin "Trait d'Union" N° 11** par Magonia. env. Sept 1993.
- "St-Firmin : Acte IV - Scène 1. D. Alarcon & JP Calmel - page 9 à 11.
- "Contre-enquête sur une RR2 entre Arles et St-Martin-de-Crau, le 06.03 sur la RN 113" par Magonia 25 à 28. *(Non mis en annexe mais un cas dont il faudra reparler ...)*

**11 - Numéro Spécial "SERPAN"**
"Les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie" - Octobre 1993.
- "St-Firmin ! Errare humanum est ... Perseverare tantum diabolicum !" GMH & EMT.

**12 - Bulletin "Trait d'Union" N° 12-13** par Magonia. env. Sept 1994.
- "St-Firmin *(05)* le 16 Août 1991 : La lune innocentée" par JP Calmel - Pages 29 à 40.

**13 - Copie de la bande vidéo** *(normale (3 min) + grossissement 2x – ralenti).*

**14 - retranscription de la bande son de cette vidéo** - GMH - Août 95.

Ces pièces à conviction étant réunies, entrons dans le vif du sujet.
Le document de la SERPAN *(Société d'Enquête et de Recherche sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-Identifiés) (Source 11)*, issu du Numéro spécialement consacré à la lune, permettra à chacun de découvrir ou de se remémorer les premiers épisodes de "l'affaire de St-Firmin".
Les documents issus de Magonia vous permettront quant à eux de puiser à la source même des informations et de l'enquête proprement dite. Ceux venant de LDLN vous donneront les premiers éléments d'une contestation *(un peu trop conciliante à l'occasion !).*
Parallèlement, vous pourrez mesurer, au fil des pages, l'agressivité croissante de JPCL.

**Nous vous laissons à ce stade découvrir les documents présentés en annexe 1**
**... / ...**



... L'histoire de St Firmin et des controverses s'y rapportant n'a donc plus de secret pour vous et comme vous avez du terminer cette fastidieuse lecture par le N°12-13 de "Trait d'Union" *(Source 12)*, peut-être pensez-vous que les "carottes sont cuites" et que l'hypothèse "lune" fait partie du passé.

Peut-être, au contraire, y avez-vous remarqué un certains nombre d'erreurs qui sont autant de grains de sable dans la belle "machine à convaincre" de JPCL. Si tel est le cas, nous vous invitons à confronter vos découvertes avec les nôtres ... pour éviter d'en oublier !

Si vous êtes de celles ou de ceux à qui ces erreurs auraient pu échapper, vous êtes conviés à une relecture commentée du dossier qui devrait vous surprendre à plus d'un titre. Mais attention, ce ne sera pas de tout repos car JPCL a pas fait de son mieux pour compliquer *(un tantinet)* une simple histoire de "coucher de lune".

Nos remarques évoquées *(Source 11)* restant totalement d'actualité, il n'y a rien à y retrancher mais bien au contraire à y ajouter ce que nous inspire comme nouvelles remarques les documents qui n'étaient pas en notre possession lors de la rédaction de notre précédent article, à savoir les sources : **2, 4, 6, 9, 10, 12, 13.**
Ces documents *(sauf 13)* ne nous ayant pas été communiqués spontanément, il nous a fallu nous les procurer par d'autres intermédiaires que nous remercions au passage.

Avant toute chose, précisons que si JPCL récidive dans le N°12-13 *(Source 12)* en redoublant de colère et d'impolitesse, à l'inverse M. Denis Alarcon se montre autrement plus raisonnable et ouvert en acceptant de nous transmettre une copie de la bande vidéo, somme toute la pièce essentielle de ce dossier.
Est-ce le fruit de nos discussions à l'occasion de l'enquête menée parallèlement sur le cas de Tronville-en-Barrois *(1994)* ou peut-être une réponse favorable à notre défi *(Source 11)* d'oser confier la cassette "au diable" ? Toujours est-il que son attitude est autrement plus cohérente que celle de son confrère et nous l'en remercions.

Venons-en donc aux arguments avancés avec force par JPCL pour innocenter la lune une fois pour toute

*(du moins le croit-il !)* et ainsi "clouer le bec" à ces affreux "S.D.F" pour reprendre son expression *(pour le moins grotesque).*

Que la lune soit innocente dans cette affaire, nous le croyons sans difficulté aucune, dans la mesure où elle n'a pas a supporter la responsabilité de ce qui ressemble bien à un acharnement ufomaniaque, une maladie pour le moins contagieuse. Par contre, qu'elle demeure bien involontairement la source de toute cette agitation, nous le pensons toujours et plus encore aujourd'hui qu'hier!
L'examen de la bande vidéo et les nouveaux arguments de JPCL nous renforcent dans cette idée ... contrairement à ce qu'il était sensé advenir.

"Debunking" forcené nous dira-t-on bientôt ! Certes, mais c'est une fois encore au lecteur de juger et à chacun de se forger une opinion sur la base des propos qui vont suivre et qui reprennent un à un les "arguments" avancés par JPCL.

**RAPPEL IMPORTANT :**

Avant d'aborder les cinq points de l'argumentation de JPCL, il nous faut revenir sur un élément majeur, tant au niveau de ses conséquences sur la réalité des faits que sur l'attitude de JPCL.

**La lune était-elle ou non couchée au moment de l'observation ?**

- Dans le premier article *(Source 2)*, le calcul astro était réalisé pour 20h 24 TU *(sensé correspondre à 22h HL !)* ce qui plaçait la lune à 8,77° de hauteur.

- Dans le complément d'enquête *(Source 6)*, les calculs s'échelonnaient de 20h 20 TU à 20h 49 TU. *(avec la même erreur de correspondance dans la conversion HTL-HTU).*

Dans ces deux cas le calcul était effectué en fin et après l'observation puisque les témoins la situent entre 22h au plus tôt et 22h 25 au plus tard, avec une durée de dix minutes environ.

En dehors du fait que cela donne à la lune une grosse probabilité d'être présente sur la seule base de l'estimation horaire des témoins, cela montrait que JPCL se fourvoyait complètement dans la transposition de l'heure légale *(HL)* en heure universelle *(TU)*.

Nous lui avions signalé *(voir source 11)* cette erreur en lui rappelant qu'il l'avait déjà commise à l'occasion du cas de Savasse *(1990)* et que nous lui avions fourni, à l'époque, toutes les explications nécessaires. Visiblement JPCL n'avait pas tout compris, se bornant à changer de logiciel sans réellement s'approprier la notion en question *(comme quoi rien ne remplace l'intelligence !)*.

Le document paru sous sa plume *(Source 07)*, juste avant le premier article sur St-Firmin et portant un titre pour le moins cocasse "Heure TU : à la bonne heure ...", fait figure de démonstration parfaite de son incompétence à ce niveau. Quand on pense que ce "papier" figure derrière un éditorial de Denis Alarcon fustigeant J. Heydmann et Evry Chatzman *(trop rationalistes)* et un article de JPCL lui-même dans lequel il se moque, entre autres, des "Pierrots aux clairs de lune systématisés" *(autrement dit : nous!)*, cela laisse présager des faibles chances que les scientifiques s'intéressent aux "élucubrations" des ufologues *(surtout de cette trempe)*.
D'ailleurs M Pierre Guérin réagit lui-aussi à cette "hérésie scientifique" *(Source 08)*, mettant de plus en

cause les calculs de hauteur angulaire de la ligne de crête.
JPCL lui répond *(Source 10)* mais sans évoquer son erreur grossière, se contentant de la masquer derrière une erreur d'information et non de compréhension, qu'il attribue à ... M. Guérin !
Par la suite, il se gardera bien de revenir sur ce point, se bornant à parler d'heure TU sans autre précision et tentant maladroitement de la rendre compatible avec la tranche horaire donnée par les témoins *(Source 12)*.

Perseverare tantum diabolicum, écrivions-nous *(Source 11)* ! Que dire de plus cette fois si ce n'est que l'entêtement devient chronique !
Quand JPCL évoque les "rudiments d'astronomie" *(SIC)* et met en cause nos qualités "d'astronomes amateurs" *(nous préférons "amateurs d'astronomie" !)*, il ferait bien de relire les ouvrages de Camille Flammarion et, comme dirait ma grand-mère, de "tourner sept fois sa langue ..."

La lune se couchait donc à l'heure précise de l'observation et se situait à 20h00 TU *(22h 00 HL)* dans l'azimut 222,4°/N et à une hauteur angulaire de 10° 48'. Elle devait donc être visible pour les témoins qui ne l'ont pas vu alors que la visibilité était parfaite *(Cf données météo in Source 2)*.
Ca commençait donc mal pour l'ovni, mais nous le savions déjà ! Seul JPCL refusait de le reconnaître et le refuse toujours, sur la base de calculs aussi fumeux qu'erronés. Mais nous allons le suivre dans la suite de ses oeuvres !

### ARGUMENT N° 1 DE JPCL : "LE BOUGE"

JPCL admet, bon prince, qu'il puisse y avoir de légers bougés dus au cameraman. Il nous rassure un peu dans la mesure où la prise de vues étant réalisée sans avoir recours à un trépied, il eut été difficile qu'il en soit autrement.
Malheureusement il nous reproche d'affirmer "gratuitement" que ce bougé peut expliquer les évolutions de l'ovni ... en affirmant tout aussi gratuitement que la cible *(ovni)* était mobile. Or il n'a pour preuve que le discours des témoins et nous savons combien cela reste fragile.
Bien sûr les techniciens d'Acropolis semblent abonder dans ce sens également mais le problème reste qu'ils n'ont rien vu, ni du phénomène ni des conditions de prise de vues.
Pour notre part, nous pensons que, sans trépied, le bougé doit être permanent et qu'à l'inverse, seul le hasard peut conduire à quelques courts instants de quasi immobilité. Dans ces seuls instants, la vitesse transversale de l'objectif tend vers zéro de la même façon qu'elle diminue ou tend vers zéro lors des changements de direction du tremblement *(exposition plus grande en cas de photo de l'écran)*.
Si l'on fait le rapprochement entre le camescope et un pendule, essayez donc de tenir un pendule immobile ! Chacun sait que cela est impossible et pourtant il s'y prête mieux qu'un camescope.
Le tremblement de la main ou de l'épaule, est amplifié par la taille du camescope et bien sûr par l'utilisation du zoom. Celui-ci n'aurait pas été utilisé, mais nous aurions aimé disposer des caractéristiques de l'objectif afin de nous en assurer. Les enquêteurs l'ont-ils vérifié ? N'oublions pas que, sans le zoom, la lune paraît minuscule dans le viseur. Le témoin ne se souvient pas l'avoir utilisé ! Certes, mais ce détail a pu lui échapper. De même, le camescope pouvait fort bien se trouver en position de zoom avant le début de la séquence !!
L'image doit donc bouger en permanence et de façon erratique, avec de temps à autres soit des pseudostabilités soit à l'inverse, de brusques déplacements. Si l'on regarde bien la vidéo c'est exactement ce qui se passe durant trois minutes.
N'oublions pas non plus ce que nous dit Magonia, à savoir que le camescope était utilisé pour la première fois *(peut-être même une première expérience pour l'opérateur)* et que de plus la position de prise de vues était très inconfortable *(à cause du mur - Source 10 - page 10)* donc très fatigante *(cf bande son*

- *source 14)*. Or quel est le principal défaut d'un cinéaste débutant ? L'instabilité de l'image !! D'ailleurs pourquoi équipe-t-on les nouveaux camescopes d'un dispositif anti-bougé ? Il y a sûrement une raison valable et l'appareil utilisé *(en 1991)* n'en possédait sûrement pas !

Ajoutons, pour enfoncer le clou, que filmer de nuit ne fait qu'accroître la difficulté du fait de l'absence de repère observable dans le viseur du camescope. Ce viseur, en général noir & blanc, présente l'inconvénient majeur d'éblouir l'oeil dont la pupille dilatée reçoit brutalement la lumière du viseur et bien-sûr celle, plus forte encore, du phénomène en l'occurrence très lumineux *(en saturation totale)*.
Pratiquant régulièrement la vidéo depuis six ans, nous avons pu vivre maintes fois ce genre de situation.

Pour ce qui est de l'argument qui considère qu'il est impossible à notre bras de trembler en changeant cinq fois de direction en moins d'une seconde, il relève d'une méconnaissance de la physiologie humaine. Pour vous en assurer, il suffit de filmer *(avec un trépied cette fois)* votre main supportant un crayon posé en équilibre sur l'index et le majeur. Vous serez édifié, notamment si vous êtes un fumeur grand consommateur de café ! Imaginez alors un témoin excité par une observation insolite et ... collective.

Le fait que les angles soient "fermés" sur la photo 1 *(Source 12) (en fait : 2 angles obtus, 2 angles droits et un angle aigu)* n'a rien d'étonnant puisque le tremblement est une oscillation aléatoire mais centrée sur une position moyenne d'équilibre constamment recherchée par notre cerveau.
Une machine asservie en position *(qui retrouve automatiquement une position de consigne)* réagirait exactement de la même manière !

Nous pensons réaliser des essais qui seront réunis sur cassette vidéo et qui permettront aux plus sceptiques de s'en convaincre. Pour cela il nous faudra attendre le mois d'août pour nous rapprocher au mieux des conditions initiales. Mais rien ne remplace l'expérimentation personnelle, alors à vos camescopes !

N.B. : JPCL nous renvoie à la vidéo pour affirmer que le phénomène s'est brutalement élevé dans le ciel. Vérifiez vous-même *(Source 14)* mais rien de tel n'est dit durant la prise de vue et hormis les tremblements, le seul mouvement perceptible est la lente descente de "l'ovni-lune" derrière la montagne !!

**Exit donc de l'argument N° 1.**

## ARGUMENT N° 2 DE JPCL : "LE HALO"

Relisons le bulletin météorologique d'Embrun *(05200)*, comme nous y invite JPCL *(Source 2)*.
Il y est bien mentionné l'absence de précipitation et de tendance orageuse ainsi qu'une bonne visibilité. Ceci dit, rien n'est précisé quant à l'humidité maxi ou mini et en déduire comme le fait JPCL que le temps était sec relève déjà de l'approximation, voire de l'extrapolation !
Il peut très bien y avoir une humidité faible mais non négligeable et suffisante pour jouer un petit rôle.

**Constat :**

- Les témoins n'ont jamais évoqué avoir observé ce halo de leurs propres yeux.
- Ce halo est difficilement visible *(donc faible)* à la vidéo, comme le dit lui-même JPCL.

**Commentaires :**

**a** - La photo 1 *(Source 12)* présentant les évolutions du phénomène est peut-être surexposée comme le suggère J. Mesnard mais de plus, elle bénéficie de la rémanence *(voire du réglage de luminosité)* du téléviseur. D'autres essais seraient bien utiles pour réfuter réellement la thèse du "simple bougé".

**b** - L'argument concernant le "drain de surcharge" est intéressant mais présuppose qu'un dispositif de compensation *(fut-il électronique)* joue son rôle à 100%. En fait ne rêvons pas, il y a une marge entre compenser efficacement *(en conditions normales)* et annuler l'effet. Croire le contraire serait se faire des illusions sur la technologie, fut-elle "Hight-Tech.".

**N.B. :** Nous avons parlé des dispositifs anti-bougé qui équipent désormais certains camescopes, il va de soi que ceux-ci n'autorisent pas n'importe quoi ce qui prouve bien leurs limites.
Il existe, dans d'autres domaines technologiques, de tels dispositifs de compensation qui eux non plus ne sont pas parfaits : **Photos :** anti-yeux rouges, anti-flou, autofocus ... **automobile :** anti-blocage des roues, anti-parasites ...

De plus, si ce drain de surcharge était si efficace, comment expliquer que l'on ne puisse distinguer les contrastes du sol lunaire *(montagnes, mers, cratères ...)* ?
Parce qu'il ne s'agit pas de la lune !! Nous sera-t'il bien-sûr répondu ...
Mais voilà, pour avoir tenté de filmer des "éclipses de lune" à l'aide d'un camescope, nous savons qu'il faut zoomer fortement pour voir apparaître ces détails qui en vue "plein champ" sont invisibles pour cause de saturation ! *(Le zoom fait baisser la densité de lumière par unité de surface).*
Il y a bien un seuil maxi à ne pas dépasser, même avec un drain de surcharge ! Filmer directement vers le soleil est proscrit, ce seuil maxi étant alors pulvérisé !
De la même façon il existe un seuil minimum *(de quelques lux en général)* en-dessous duquel le capteur CCD ne perçoit rien. C'est ce qui explique qu'il n'y a aucun contraste entre le ciel et la montagne, malgré le rétro-éclairage de celle-ci par la lune *(couchée ou non)*. Très probablement les témoins devaient-ils, pour leur part, distinguer la ligne de crête comme le laisse supposer la bande son de la vidéo. *(Attention : ne pas se baser sur le cameramen qui lui ne voit pas la montagne dans son viseur ... et pour cause !)*

**c** - L'atmosphère est pour l'essentiel au-delà de la montagne mais de l'appartement à la montagne *(soit près de 9 km)* y aurait-il le vide ?

**d** - L'optique du camescope est constituée de plusieurs lentilles en verre ! Serait-il idiot d'imaginer la possibilité d'une fine couche de buée :
- sur la surface externe par exemple, si l'appartement était plus frais que l'extérieur *(ce qui est fréquent en août)* et que le camescope fut sorti brutalement *(ce qui fut sûrement le cas)*.
- sur une surface interne, si le camescope a été rangé dans un endroit plus humide *(rien n'a été vérifié à ce niveau semble-t-il !)*

Là encore les essais seront les bienvenus !

e - Deux facteurs sont encore susceptibles de générer des phénomènes de "halo". Sans affirmer aucunement qu'ils aient joué un rôle dans notre affaire, il eut été normal de trouver dans l'enquête une investigation à ce niveau et des essais de contrôle, le cas échéant.
- Une mauvaise "mise au point" génère un flou donc adoucit les contours et diffuse l'image. Il n'est pas dit si le camescope est en mise au point manuelle ou automatique. La plupart du temps il est mis en position automatique ce qui, de nuit, est source de déconvenues.
- Une forte lumière sur un fond sombre *(comme la lune de nuit par exemple)* peut générer des reflets *(dus aux divers dioptres mais aussi aux pièces mécaniques)*. Or tous ces phénomènes de reflets sont difficiles à maîtriser car difficilement prévisibles tant les conditions de lumière sont variables. De tels reflets sont visibles également de jour mais d'intensité plus faible, ils se confondent plus facilement dans l'image.

**Photo 2bis** *(source 12)* : OK pour le montage mais nous serions convaincu si JPCL était capable de nous montrer l'équivalent à partir d'une image vidéo réelle de la lune montrant une ligne de crête aussi nette *(Cf blooming)*.

**Exit donc de l'argument N° 2.**

*Tant que les enquêteurs n'auront pas refait un minimum d'expérimentation ...*
*... in situ et avec le camescope des Gonéra !*

## ARGUMENT N° 3 DE JPCL : "LE CRENEAU"

La discussion sur l'erreur d'estimation potentielle de 33° en azimut quant à la position du phénomène qui le ferait coïncider avec la lune n'a pas grand intérêt à nos yeux.
Tout d'abord ce n'est pas de 33° mais plutôt de 38° puisque 20h TU ne correspondent pas à 22h 24 HL!
D'autre part, la démonstration n'est plus à faire depuis longtemps *(sauf pour les naïfs)* de savoir si de telles erreurs sont possibles. Non seulement elles le sont mais, qui plus est, elles sont fréquentes.
*(Lire pour s'en persuader le document "Opération saros" du CNEGU ou plus récemment encore l'excellente critique de M. Robert Alessandri (CERPA) quant à la "vague" du 05.11.90 et le livre de F. Marie qui s'y rapporte)*

La belle certitude de JPCL s'appuie sur 4 remarques que nous commentons :

- Les témoins sont unanimes !
  La belle affaire ! La plupart des témoins du 05.11.90 étaient aussi unanimes pour décrire un phénomène à "très basse altitude". On sait pourtant quoi en penser !!
  De plus ici, et sans faire de socio-psycho à outrance *(ménageons certains nerfs !)*, les témoins ne sont pas indépendants, bien au contraire. De plus ils sont conditionnés par les observations de la veille.

- problème du relèvement à la boussole :
  Il n'y a rien de "burlesque" *(SIC)* à dire que les repères directionnels *(mais aussi les autres)* doivent être pris durant l'observation *(même sans boussole)*.
  Ce qui est réellement burlesque c'est de croire la mémoire humaine infaillible et l'influence mutuelle des témoins inexistente, comme voudrait nous en convaincre JPCL.
  Certes, tous ces relevés d'azimuts et de hauteur sont fréquemment effectués a posteriori mais ce n'est qu'un pis aller *(toujours mieux que rien et souvent bien utile)* et il faut relativiser les données ainsi recueillies.
  Notre postulat n'est pas de dire que les témoins se trompent systématiquement mais de garder présent à l'esprit qu'ils ont pu se tromper pour rechercher par ailleurs s'il est possible de confirmer ou d'infirmer cette erreur potentielle.
  Le postulat de JPCL est, pour sa part, que si les témoins le disent c'est que cela est vrai *(puisque c'est eux qui ont vu !)*.
  Cela revient par analogie à postuler que si l'enquêteur JPCL affirme que ce n'est pas la lune cela est forcément vrai, puisque c'est lui qui a enquêté !.
  Ce dossier devrait établir sans ambiguïté que ces deux derniers postulats sont erronés.

- Le fait que l'enquête ait eu lieu après seulement une semaine et non davantage :
  Cela est une excellente chose mais bien insuffisante pour éliminer la potentialité d'une erreur tant au niveau des témoins qu'à celui des enquêteurs.
  Demandez donc à l'un de vos proches de vous indiquer l'emplacement exact où il a vu se coucher le soleil la veille au soir *(sans qu'il ait consciemment pris des repères, bien-sûr !)*. Vous serez vite édifié, a fortiori si le soleil s'est couché sur la mer, où les repères sont rares !

Enfin, JPCL nous demande ce qui nous autorise à mettre en cause les capacités mémorielles des observateurs et pourquoi ? Mais le simple bon sens doublé d'une longue expérience des enquêtes *(eh oui !)*, tout simplement !
Nous pouvons d'ailleurs lui retourner la question : Qu'est-ce qui l'autorise à croire les témoins sur parole ? Et pourquoi ?

- "Personne n'est plus qualifié que les témoins eux-mêmes pour indiquer la direction de leur observation ..." Certes, mais INDIQUER n'est pas synonyme de RETROUVER !
Par analogie toujours, si le malade indique à son médecin les symptômes apparents de son mal, c'est généralement le praticien qui retrouve les vrais symptômes et en découvre la cause exacte. Le bon médecin doit savoir "décoder" les indications du patient. Le bon enquêteur ...

Et maintenant rions un peu !
JPCL nous reproche de ne pas croire aux estimations des témoins et pourtant dans le N° 10 de trait d'Union *(Source 09)*, il nous "démontre" que les témoins se sont trompés en estimant la hauteur angulaire de la montagne *(là où apparaît l'ovni)* à 30°- 40° alors qu'elle n'est *(selon lui)* que de 14°.
Soit du simple au double ou au triple !
Nous ne vous comprenons plus Monsieur Calmel ! Ces témoins n'étaient-ils pas : nombreux, unanimes, crédibles *(puisque pompiers!)*, mieux placés que quiconque pour estimer cette hauteur ... ?
De plus vous avez effectué vous-même l'enquête en procédant à des relèvements peu de temps après les faits !
Qu'est ce qui vous permet dans ce cas là de mettre en doute la parole des témoins ? Quelle est la différence avec St-Firmin ? La hauteur angulaire serait-elle, plus que l'azimut, sujette à mauvaise estimation ? Ne serait-ce pas plutôt votre raisonnement qui s'octroie une "géometrie variable" plus à même de se conformer à des convictions qui, elles, s'avèrent plutôt invariables ?
Avouez qu'il y a de quoi s'interroger sur vos méthodes !!

Venons en quand même à ce fameux "créneau" :

**a** - Comme nous l'indique JPCL lui-même, ce "créneau" apparaît de façon très fugitive sur la vidéo, moins de 1/25 ème de seconde !
Cela nous semble bien trop faible pour pouvoir considérer cette image comme représentative d'une forme objectivement attribuable au phénomène.
L'examen de la vidéo montre de nombreuses déformations de l'image *(quasiment en permanence)*, doublées de parasitages *(des vrais ceux-là !)* nombreux, surtout en début de séquence.

Le fait que JPCL ait focalisé l'attention des lecteurs sur ce "créneau" *(Source N° 2)* en insistant sur la forme évolutive du phénomène a sûrement conduit à influencer la réflexion de certains de ses lecteurs, dont J. Mesnard qui, par ironie du sort, découvrait une échancrure bien insolite dans la ligne de crête.

Pour notre part, nous préférons retenir d'autres éléments, autrement plus probants, pour justifier d'un réel "coucher de lune". Cependant, avant d'entrevoir ces éléments, attardons nous quelques instants encore sur ce fameux "créneau" qui nous en dit long sur les modes de raisonnement de JPCL.

**b** - La hauteur angulaire de la montagne semble varier *(dans un premier temps)* entre 8° et 12° *(Source 06)* et dans ces conditions, l'azimut à considérer pour la lune doit tenir compte de cet angle.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Or nous savons que pour la lune : | à 20h 00 TU | h = 10° 48' | Az = 219°/NG |
| | à 20h 15 TU | h = 9° | Az = 225°/NG |

Elle se trouvait donc , entre 20h 00 TU et 20h 15 TU, au niveau de la ligne de crête et dans un azimut compris entre 219° et 225°. Nous sommes déjà loin des 227° *(coucher à l'horizon théorique)* évoqués au début des polémiques et nous nous rapprochons du "créneau" de J. Mesnard.

Cette hauteur de montagne fut contestée par M. Pierre Guérin dans "LDLN" *(Source 08)*.
JPCL lui répond *(et lui montre son erreur !)* dans" Trait d'Union" *(Source 10)*.
Après cette "mise à plat" *(SIC)*, nous arrivons à un nouveau tableau dans lequel cette fois la hauteur de la montagne évolue entre 8.96° et 10,28°, soit une "perte" de 2° pour le maxi ce qui joue ...en faveur de la visibilité de la lune *(merci M. Guérin)* !

Notons donc que vers 20h 15 TU la lune disparaît peu à peu derrière la montagne ce qui :
- Pour nous correspond à la fin de l'observation !
- pour JPCL correspond au début possible pour l'observation *(puisque les témoins n'ont pas vu la lune et qu'ils ne peuvent certes pas déplacer la montagne et encore moins la lune)*.

Quand on sait que les témoins situent l'observation entre 20h 00 TU et 20h 20 TU *(Source 02) (même si JPCL se trompe de 24 minutes)*, il ne reste plus que 5 min à JPCL pour placer une observation qui selon les témoins dure 10 min dont les 3 dernières sont filmées !
Alors lui aussi refuserait-il de croire les témoins ? *(Match nul mais avec un carton jaune pour JPCL)*

Souhaitons cependant que cette vérification au "coupe-fil d'imprimeur"*(SIC)* nous ait rapproché de la vérité, pour ce qui est de la hauteur angulaire tout au moins ! Espérons aussi qu'elle ne vous aura pas fait perdre le fil de notre "expédition lunaire".

En tout cas, le "créneau" de la montagne demeure bien proche, dans l'espace comme dans le temps, de "l'ovni-créneau". D'autant que beaucoup d'incertitudes subsistent encore notamment sur :
- L'heure précise de l'observation.
- L'azimut exact du "créneau" de la montagne *(et de la ligne de crête en général)*
  219°/N selon Trait d'Union N° 9 page 21 *(Source 6)*
  220°/N selon Trait d'Union N°12-13 page 32. *(Source 12)* ....... soit déjà 1° !

  Le relevé a eu lieu à l'aide d'une boussole mais sans que l'on ait connaissance de :
  - La méthode d'utilisation de cet instrument *(oui, c'est important !)*
  - Le type d'instrument *(sa précision, sa justesse ...)*
  - Le fait que la valeur obtenue soit ou non corrigée de la "déclinaison magnétique" du lieu.
  - L'environnement magnétique du point de mesure. *(Béton armé, volets métalliques, balustrade, poste de TV ...)*

  Il eut été intéressant et utile de rechercher cet azimut par une autre méthode et de comparer les valeurs obtenues *(ex : Carte IGN 1 25000 ou mieux par calcul informatisé à partir du coucher de plusieurs étoiles derrière cette montagne (attention à la réfraction atmosphérique !))*
- La hauteur angulaire de la montagne *(si l'on doute encore du travail de JPCL)*.
- La position exacte de la lune car pour cet astre les logiciels sont encore parfois imprécis, du fait de son mouvement complexe. *Ex : Le logiciel utilisé tient-il compte de la réfraction, de la parallaxe horizontale, de l'altitude de l'observateur ... ?*

**c** - En page 32 *(Source 12)*, JPCL tente de repositionner "l'ovni-créneau" sur le profil de la montagne pour montrer l'incohérence de la thèse de J. Mesnard.

Rions à nouveau en observant que la taille apparente qu'il attribue à cet "ovni-créneau", par comparaison à la montagne *(Source 12 - photo 4 page 31)* et à l'échelle graduée en azimut qui s'y rapporte, avoisine les 2° d'arc.
Comme la démonstration *(fumeuse)* de la page 36 conclut que cet "ovni-lune" est d'une taille égale à la moitié de la lune, cela nous amène à 4° d'arc pour la lune !! JPCL attribue donc, sans sourciller mais non sans vociférer, une taille à la lune huit fois supérieure à la réalité !

Alors qu'il s'insurge dès que l'on ose prétendre que des témoins peuvent se tromper, notamment en surestimant la taille de la lune, lui-même nous fait la démonstration qu'un ufologue *(un vrai !)* peut se tromper de 800% *(chiffre présenté à la "mode" F. Marie, car davantage impressionnant).*

JPCL évoque la confiance envers le témoin, l'enquêteur ... *(§ 4 p 31 source 12).*

Pour ce qui de l'enquêteur, l'affaire est *(ici)* réglée !! *(mais ce n'est malheureusement pas fini).*

**Exit donc de l'argument N° 3.**

**d** - Oublions donc un peu ce "créneau" peu révélateur en gardant cependant à l'esprit l'incertitude sur les azimuts. Attachons nous plutôt à bien observer ce que nous présente la vidéo. Qu'y voit-on ?
Eh bien, nous observons, sur fond "d'ovni-lune", se profiler à la base de celui-ci ce qui semble bien correspondre au profil de la montagne, profil qui dérive lentement de droite à gauche de l'écran !

A défaut de se découper sur le ciel par manque de contraste *(voir plus haut)*, la ligne de crêtes se détache sur la luminosité importante de "l'ovni-lune" *(excès de contraste cette fois comme nous l'avons également vu).*

N'allez surtout pas imaginer qu'un tremblement de terre ou un glissement de terrain modifie "en direct" le massif alpin. Non, car nous l'aurions su !
Il s'agit tout simplement d'un ovni ayant bien compris que, pour imiter la lune au coucher, il lui fallait dériver lentement en azimut, dans le sens positif *(de gauche à droite)* tout en descendant imperceptiblement derrière la montagne qui rassurez-vous ... reste fixe !

Même si la foi déplace les montagnes, et JPCL n'en manque certes pas, il ne s'agit ici que d'une illusion d'optique dans un mouvement relatif, due au fait que tous les autres repères ont disparu de l'image vidéo.
La reconstitution de ce profil n'est guère aisée à réaliser sur un écran de TV pour diverses raisons que nous ne perdrons pas de temps à détailler. Nous sommes parvenu très sommairement au résultat donné sur la figure -1- , qui se borne à une allure générale, toute précision étant ici illusoire.

C'est un profil descendant *(dans l'hypothèse où le camescope est bien tenu dans son plan vertical, ce qu'aucun repère ne permet de garantir si ce n'est le terminateur lunaire ... s'il s'agit bien de la lune)* avec une aspérité bien nette vers le milieu de la séquence.

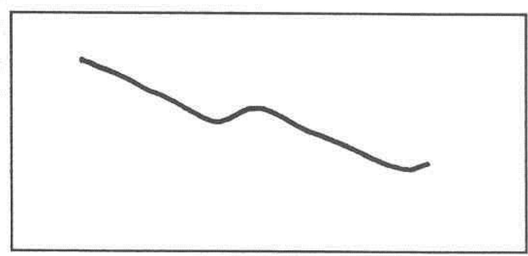


**Figure - 1 -**





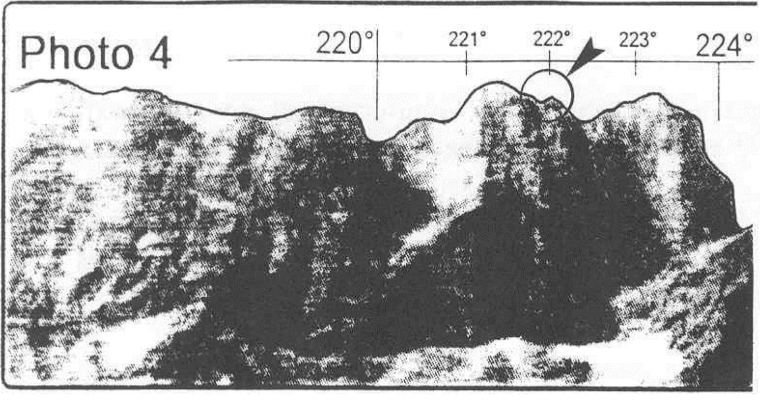



Figure - 2 -

L'examen des photos 4 page 31, A et B page 32 *(Source 12)* fournit quelques solutions potentielles dont la suivante *(entourée sur la reproduction en figure -2-)*
Cette zone se situe *(si l'on en croit la graduation de JPCL)* dans l'azimut 221,5° / 222,5°/N.
Si cela s'avérait correct, la cohérence avec la position de la lune serait pour le moins contrariante pour l'enquêteur en chef !

**e** - Tant que nous en sommes à observer les évolutions de "l'ovni-lune" sur la vidéo, il nous faut remarquer que la durée de la séquence est de 2 min 55 sec *(disons 3 minutes)*.
Cette durée semble choquer JPCL *(page 36 Source 12)* mais nous allons voir qu'elle étaye avec plus de force encore notre hypothèse d'un coucher de lune.

Sans nous aventurer à définir la forme exacte *(mais nous y reviendrons bientôt)* de "l'ovni-lune", il nous semble clair qu'au vu de la vidéo cette forme évoque bigrement la lune proche de son premier quartier, visible pour une part seulement au dessus de la crête *(la partie supérieure du quartier, ce qui est logique!)*.

Partant de là et en nous basant sur la photo N° 2 page 14 *(Source 02)*, nous parvenons au dessin de la figure - 3 - ci-dessous. Nous y découvrons :

- Un "ovni-lune" plutôt bien proportionné en regard d'un demi quartier de lune.
- Un profil inférieur incliné *(en bas sur la droite)* compatible avec la montagne, si le caméscope est dans le plan vertical.
- Un profil gauche qui présente une inclinaison bien compatible avec celle du terminateur de la lune *(proche de 15°)*, ce qui tendrait à montrer, s'il s'agit bien de la lune, que le camescope est correctement tenu.
- Le calcul présenté en fin de document *(Annexe 2)* montre que la durée de disparition de cet "ovni" correspond plutôt bien avec la portion équivalente d'un quartier de lune.

Une fois encore JPCL s'est laissé abusé par ses a priori !

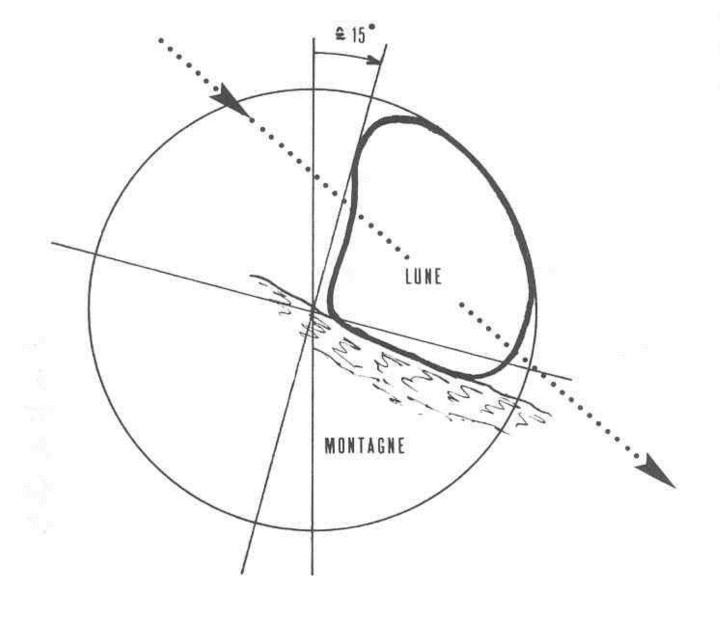



Figure - 3 -

## Argument N° 4 de JPCL : "FORME de la LUMINOSITE"

Voilà sûrement le point le plus délicat à discuter et JPCL n'y consacre d'ailleurs que huit lignes, se contentant d'évoquer les changements de forme quasi permanents de son "ovni" qu'il juge inexplicables. Plutôt que de chercher à les expliquer, il préfère les retenir à l'appui de sa thèse et comme preuve de la présence d'un "engin hors normes". Il laisse donc le travail aux autres !

Ne disposant pas du matériel sophistiqué des professionnels d'Acropolis, nous resteront plus modestement au niveau de constatations très prosaïques, sachant qu'il sera toujours temps d'employer les "grands moyens" dans le cas où notre démonstration serait mise en défaut sur les autres points. *(Aux lecteurs de nous le dire !)*

**a** - l'image présente un "bougé" permanent et irrégulier, caractéristique d'une prise de vues :
- sans utilisation d'un trépied.
- par un utilisateur inexpérimenté. *(première utilisation).*
- " " " " " " " " " " " qui fatigue vite *(Cf bande audio - Source 14).*
- " " " " " " " " " " " distrait *(Cf bande audio - Source 14).*
- sans aucun repère visible dans le viseur *(autre que le sujet filmé).*

De plus, nous avons déjà dit que filmer de nuit avec un camescope à viseur noir & blanc, conduit à une fatigue oculaire très rapide. Cette fatigue *(doublée de celle due à la position inconfortable)* peut conduire à des mouvements intempestifs et incontrôlés, voire même à retirer épisodiquement l'oeil du viseur pour le reposer.
Autre incitation à retirer l'oeil du viseur : l'agitation qui règne autour de l'opérateur. *(Cf bande son)*

**b** - Il nous est dit que le cameraman n'a pas utilisé le zoom. Nous sommes disposés à le croire mais une fois de plus cela ne repose que sur le témoignage humain alors que ce fait est techniquement vérifiable, si l'on connaît les caractéristiques du camescope. Il est encore plus simple de filmer la lune avec et sans le zoom à l'aide du caméscope en question ... et de comparer. JPCL ne semble pas vouloir s'y risquer !

**c** - Il nous semble que le capteur CCD a tendance à arrondir les angles vifs d'une source violente. *(Il paraît difficile d'imputer cela à l'optique, malgré le doute sur le mode de mise au point).*
Peut-être s'agit-il d'une conséquence liée au phénomène de saturation du capteur.
Bien-sûr les professionnels d'Acropolis semblent affirmer qu'il ne peut y avoir d'effet de "blooming" ou autre "queue de comète" *(Qu'est-ce ?).*

Nous sommes tout disposés à nous fier à leur compétence professionnelle mais quelques interrogations subsistent qui n'ont pas reçu de réponse dans les documents analysés :

- le temps de saisie des informations *(balayage ?)* du capteur CCD n'étant pas nul, il doit se produire un effet de "bougé" *(comme en photographie)* si la cible se déplace rapidement *(ou si c'est le camescope qui se déplace ou qui pivote)* durant cette saisie.
  Or justement, les images les plus déformées montrent une "ovalisation-allongement" de "l'ovni-lune" qui ne dépasse pas 3 à 4 fois sa dimension moyenne et qui se produit toujours simultanément aux déplacements transversaux de la cible et qui plus est dans la direction de ces déplacements. *(Un "ovni" doit il s'allonger pour accélérer ?)*

  **NB :** rappelons que les photos du style de la photo N° 1 page 29 *(Source 12)* correspondent à des photographies d'un écran TV dont on ignore les réglages et non à des images vidéo.

- Nous rappelons le fait que le dispositif "anti-blooming" n'est qu'un dispositif de compensation et qui, à notre avis, est très imparfait dans des conditions extrêmes de prise de vues. Nous rappelons que les "mers" lunaires n'apparaissent pas alors que leur luminosité le permet, comme le prouve un zoom important. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un problème de "pouvoir séparateur" car une "mer" *(ou un gros cratère)* a une taille suffisante en regard de la définition de l'image.

- Un autre détail est visible sur toute la bande vidéo *(sur notre copie du moins !)*. A droite de "l'ovni-lune" et dans une moindre mesure à sa gauche, apparaît une "traînée sombre" se détachant sur le "bruit de fond" du reste de l'image.
  JPCL n'en parle pas ! L'a-t'il seulement remarqué ? Serait-ce cela le phénomène de "Queue de comète"? Ira-t'on jusqu'à nous expliquer que cela correspond à un autre ovni *(ou à une autre partie du premier)* ayant la particularité d'être "plus noir que le noir de la nuit" ?
  De toute évidence, il s'agit d'un phénomène vidéo qui montre bien qu'il y a des imperfections d'autant plus visibles que la source filmée est de luminosité intense.

- Le capteur CCD a ses propres limites mais n'oublions pas que si devant lui il y a l'optique, derrière lui il y a toute une chaîne électronique, une chaîne mécanique et bien-sûr la bande magnétique. Ces chaînes sont elles-mêmes relayées par le magnétoscope et le téléviseur qui nous en permettent la visualisation.
  Les "spécialistes" vidéo sont-ils réellement au fait de tous les effets secondaires que nous réservent sûrement cette longue chaîne de technologies sophistiquées ?
  Difficile de répondre à cette question mais par les temps qui courent, ne voit-on pas des "spécialistes des rentrées atmosphériques" en difficulté pour interpréter des faits de cette nature, des "spécialistes en photographie" séchant sur de vulgaires petites taches vertes affectant quelques diapos, des "spécialistes en cytologie végétale" ne parvenant pas à convaincre face à un "phénomène de grande ampleur" ... ?

  Certes, mieux vaut-il être "spécialiste" que simple "amateur" ou avoir recours au premier plutôt qu'au second mais n'oublions pas que tout spécialiste ignore plus de choses qu'il n'en connaît et a fortiori qu'il n'en maîtrise. Restons donc prudents avant de considérer leurs propos comme "parole d'évangile".

- Un dessin vaut souvent mieux qu'un long baratin, dit-on ! Dans le même ordre d'idée, une petite expérimentation prévaut bien souvent à de longs discours théoriques.
  En attendant que nos spécialistes nous éclairent sur les points restés en suspens, profitons de ce délai *(qui risque d'être long)* pour tenter de vérifier si oui ou non la lune, filmée à l'aide d'un caméscope, peut rendre compte des effets observés. A défaut de tout comprendre, peut-être obtiendrons nous ce qui nous intéresse vraiment; s'agit-il de la lune ou d'un ovni "parasitant" la lune ?
  Précautions expérimentales à observer :
  - Lune au premier quartier.
  - Camescope CCD comparable *(sans pied, puis avec)*
  - Pas d'utilisation du zoom *(puis utilisation)*.
  - Mise au point automatique *(puis manuelle)*.

**<u>Exit donc de l'argument N° 4.</u>**

*dans l'attente d'obtenir plus d'informations*

### ARGUMENT N° 5 DE JPCL : "LA RECONSTITUTION" :

Un morceau d'anthologie ufologique en l'occurrence !

JPCL s'appuie sur la photo N° 3 *(Source 12 page 32)* qu'il suppose être "l'élément fondamental de la tentative d'explication par la lune" *(SIC)*, pour se lancer à corps perdu *(et crédibilité aussi !)* dans une "reconstitution" visant à comparer l'ovni présumé avec le croissant lunaire si cher au debunker !

Et c'est parti pour quatre pages *(33 à 36)* d'une démonstration visant à "mettre en exergue l'absurdité" *(SIC)* de "l'explication astronomico-lunaire du debunking" *(SIC)* !
Excusez du peu !

Examinons donc cette démonstration de plus près. Il est étonnant que Joël Mesnard *(ou d'autres destinataires de cette prose)* n'ait pas réagi à ce texte *(laxisme, manque de temps ou ... acceptation ?)*.

**a** - La partie hachurée *(présumée occultée par la montagne)* sur la figure 6 page 36 *(Source 12)* se limite au petit cercle *("l'ovni")* comme si celui-ci était circulaire. Nous croyions pourtant, à lire JPCL, que sa forme changeait sans cesse !
Si ce cercle correspond à la lune, avouez que la démonstration est concluante *(en faveur de la lune !)*.
D'ailleurs la photo N° 2 page 14 *(Source 02)* qui nous a déjà servi s'adapte bien au croissant lunaire !

Mais ne rêvons pas, dans l'esprit de JPCL c'est bien le gros cercle qui correspondrait à la lune et il s'en inspire pour nous dire que ça ne colle pas *(but de sa démonstration)*.
Bien "maître" mais, dans ce cas, pourquoi la ligne de crête s'arrêterait-elle sur le bord de l'ovni et non sur celui de la lune ? Pourquoi ne continuerait-elle pas vers la droite ? Et pourquoi ne remonterait-elle pas du fait de la présence d'un pic de montagne situé plus à droite ?
Si l'on se base, comme JPCL, sur cette seule image, rien n'interdit d'imaginer une ligne de crête similaire à celle de la figure ci-dessous, ce qui limiterait sensiblement le "défaut" de coïncidence évoqué par JPCL. *(qui n'en est d'ailleurs pas un, comme nous allons le voir !)*.

Une nouvelle fois cette "omission" de JPCL joue en faveur de la lune même si nous savons *(par examen de la bande)* que le profil de la ligne de crêtes n'est pas celui-là.

Alors comment interpréter cette façon "très spéciale" de JPCL d'examiner le rôle joué par la ligne de crête?

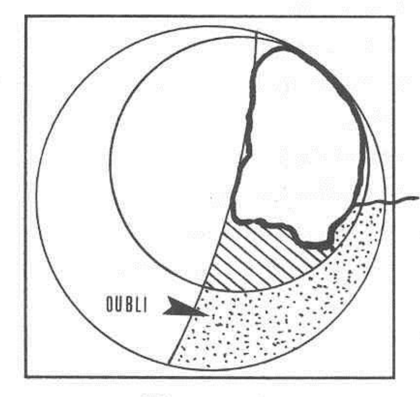



**Figure - 4 -**

Image digitalisée : Si l'on ne connaît pas les déformations potentielles dues : - à l'objectif ; - au capteur CCD ; - à la bande vidéo
Que savons nous : - du digitaliseur
- du logiciel de numérisation
- de l'écran de l'ordinateur *(ou de l'imprimante)* ?

Autant de maillons *(dans une chaîne bien obscure)* qui ne peuvent qu'introduire des imprécisions *(voire des erreurs)*. En fait rien ne nous dit que le contour digitalisé n'a pas subi de déformation entre l'opération de digitalisation et celle d'impression. En fait les deux points qui suivent laissent à passer plutôt le contraire, à savoir :
- si à l'aide de papier calque, vous cherchez à faire coïncider les contours de la photo 3 *(page 33)* et la figure 5 *(page 35)*, vous serez surpris du résultat. Et pourtant tous deux sont sensés être reproduits à l'échelle 1:1 !!
- La même opération de digitalisation réalisée par nos soin sur un matériel comparable *(scanner A4)*, suivie de l'importation du fichier image dans un autre logiciel *(ex: PageMaker V5)* montre une déformation très sensible des proportions de cette image. Ceci explique peut-être cela !

Il eut été intéressant d'avoir plus de précision sur le logiciel utilisé et sur la méthode de travail utilisant la fonction d'homothétie parce que si l'on accepte de laisser passer des déformations tout devient possible comme le montre la page suivante ...
Deux cercles différents étant homothétiques mais n'ayant pas la même courbure *(donc difficulté de faire coïncider leurs contours)*, il eut été plus logique non de présenter un "ovni" plus petit que la lune reconstituée mais à l'inverse de présenter un "ovni" de même diamètre que la lune qui présenterait donc une zône éclairée supérieure à 50 % alors que la lune, ce jour là, n'en était qu'à 46,5 % !

Inutile d'ailleurs d'utiliser un scanner et son arsenal technologique puisqu'il suffit de regarder la photo N° 3 pour le constater ... au premier coup d'oeil !
Mais, au fait, pourquoi cette "photo" N° 3 et pas une autre ? La N° 2 par exemple s'accorderait bien avec la lune, elle ! Que valent les dimensions de ces "photos" qui ne sont, rappelons-le, que des reproductions d'images video fournies par un camescope non fixé et en saturation forte ?

Après tout cela, l'on comprend peut-être pourquoi JPCL, dans son constat page 36 *(Source 12)*, ne parvient pas à trouver un rapport de 1 : 1 entre deux cercles qui ne peuvent sûrement pas être comparés!

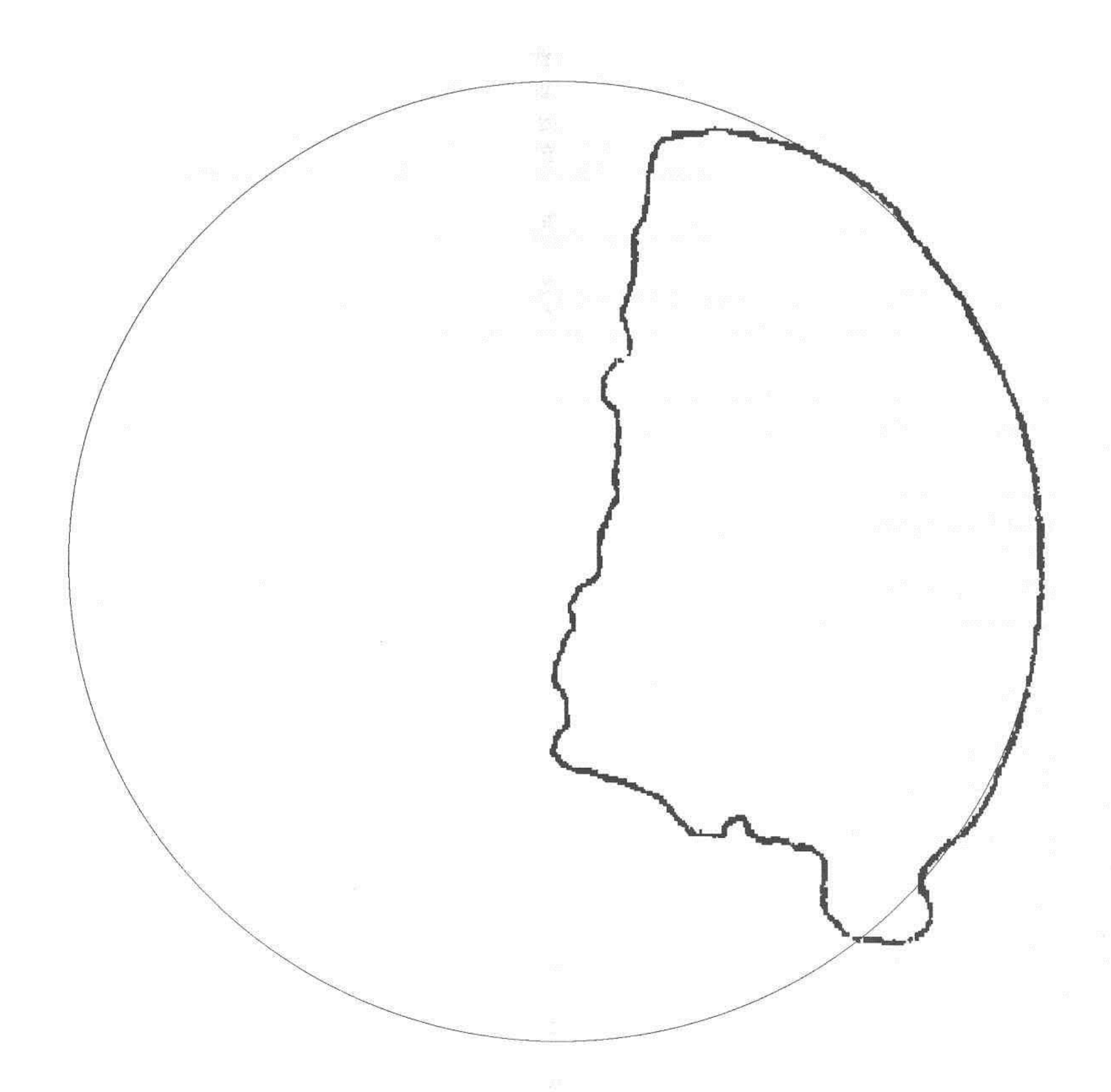
**b** - La superposition de l'image digitalisée sur le "pseudo" quartier de lune reconstitué est déjà fort compromise à ce stade mais ajoutons encore ceci :
JPCL nous entretient de considérations diverses sur la présentation des calculs *(nous l'avons déjà vu à l'oeuvre au § 3 "le créneau")*, semblant hésiter entre des résultats raisonnablement arrondis et à l'inverse des affichages à 15 ou 16 décimales.
Précisons qu'un ordinateur calcule toujours avec toutes les décimales *(en simple ou double précision)* et qu'il suffit d'effectuer les calculs "en chaîne", sans faire de saisies arrondies intermédiaires.
Il en va de même sur une calculatrice de poche.
Les chiffres donnés avec 15 décimales impressionnent le lecteur mais ne sont d'aucune utilité réelle.
Ceci dit, çela ne nous gêne aucunement !
Par contre JPCL commet un certain nombre d'erreurs ou de maladresses autrement plus graves !

**c** - Il ne corrige pas les erreurs concernant la détermination de l'heure d'observation *(confusion entre heure TU et heure solaire moyenne vraie)*. Il conserve donc des données encore et toujours FAUSSES!

**d** - Les paramètres fournis par son programme astro sont corrects, à savoir :
$\Theta = 286,5°$ et $k = 0,465$ *(Source 12)*
*A titre comparatif :* $\Theta = 286,3°$ et $k = 0,463$ *(Source : Ephémérides 1995 du B.D.L. - Masson)*
Là où les choses se gâtent, c'est lorsque JPCL, qui veut redessiner le croissant lunaire, veut nous faire assimiler le "terminateur" à un arc de cercle !
Il s'agit d'un 1/2 cercle *(en négligeant l'ombre des montagnes)* vu en perspective, donc en l'occurrence une 1/2 ellipse !
Assimiler l'un à l'autre eut été acceptable *(la différence est ici minime)* a priori, à condition toutefois de le préciser *(donc à condition d'en être conscient, ce qui n'est pas garanti pour JPCL!)*.
Si encore cette approximation avait été synonyme de simplification, nous lui en eussions été reconnaissants.

Mais voilà : son calcul prend en gros : 2 pages + 1 page pour un dessin bien complexe + un programme informatique *(non fourni bien-sûr !)*.
Résultat : **flèche HP = 0,5929** ... *(16 décimales !)*

# Comparaison Image "ovni" / Lune



Les contours de la **photo 3** sont reproduits sur calque puis digitalisés à l'aide d'un scanner *(A4)* "SICOS" et du logiciel "I-Photo Plus".
L'image obtenue est importée sous le logiciel de PAO "PageMaker V5" et **adaptée en dimensions** pour la superposer à un cercle de 72 mm de rayon. *(30 secondes suffisent !)*

**N.B :** lors de l'opération d'importation du fichier image, les proportions de celle-ci ne sont pas conservées avec exactitude, même en redonnant les bonnes dimensions au "carré enveloppe" de l'image *(pour nous 80/80 mm)*.
Par contre les **déformations imposées** à l'image *(par déplacement des points d'ancrages)* permettent de la rapprocher sans difficulté du cercle de rayon 72 mm et d'aboutir à un dessin qui évoque très bien le quartier de lune recherché. Même l'orientation du terminateur apparait correcte alors qu'aucune rotation de l'image n'a été faite ...

Il eut été pourtant plus simple de dire que :
$k = [\Pi r^2 - (\Pi r^2/2 + \Pi ab/2)] / \Pi r^2$ % d'éclairement = [surf. disque - (1/2 surf.disque + 1/2 surf ellipse)] / surf. disque

$k = r^2 - ab / 2r^2$ soit en simplifiant, notamment par $\Pi$ - Avec k = % d'éclairement du disque et r = rayon du disque, a et b respectivement 1/2 grand axe et 1/2 petit axe de l'ellipse

$2k = 1 - ab/r^2 = 1 - b/r$ si a = r (1/2 grand axe de l'ellipse = rayon du disque)
$b = (1 - 2k) r$ soit pour r = 7,20 cm et k= 0,465 **b = HP = 0,504 cm**

En 4 lignes *(en détaillant le calcul)* le problème est résolu, correctement cette fois !

erreur de JPCL : 0,593 - 0,504 / 0,504 = 0,1765 .......... soit plus de **17 %**
*(Heureusement qu'il ne nous en a pas mis 10 pages !)*

**e** - Le terminateur n'est donc pas correctement défini mais il n'en va pas mieux pour ce qui est de son orientation ! Ce qui en fait correspond à l'orientation du croissant lunaire dans le ciel.

L'un des arguments de ces "horribles debunker" était de dire que le bord gauche de "l'ovni-lune" semblait bien incliné par rapport à la verticale comme devait l'être le terminateur de la lune ce même jour. JPCL met donc en place le croissant de lune "reconstitué", "à partir de bases mathématiques simples *(SIC)*". Il utilise donc , pour orienter ce croissant, l'angle de "Position" fourni par son logiciel astro, à savoir Θ = 286,55° arrondi à Θ = 286°.

Ce qu'il ne sait visiblement pas *(mais il est vrai que ce n'est plus tout à fait une "notion élémentaire d'astronomie")* c'est que cet angle Θ positionne le milieu du bord lunaire éclairé par le soleil par rapport à la direction du pôle nord céleste et non pas, comme il le suppose, par rapport à la direction zénithale. Tout est donc FAUX une nouvelle fois !

En fait il lui aurait fallu calculer "l'angle à l'astre" de la lune *(fonction de la distance zénithale et de l'angle horaire de la lune, mais aussi de la latitude du lieu d'observation)*.
Ceci lui aurait donné l'angle formé entre le "méridien" passant par la lune et le plan vertical passant lui aussi par la lune.

Sa formule Θ - 270° = 286° - 270° = **16°**
devient **i** = S - Θ + 270° = 30,92° - 286,56° + 270° = **14,36°** *(à 20 h TU)*

Cela ne fait que **1,5°** d'erreur environ *(soit 11,5 %)* mais parce que JPCL a, sur ce coup là, beaucoup de chance !!
Par contre, quand il dit que l'angle de position est peu sensible à l'heure *(Source 12 page 33)*, cela est vrai pour Θ *(5° en un jour)* mais ne l'est plus pour **i** puisque de 20h à 20h 30 TU *(soit en une 1/2 heure)* **i** passe de 14,36° à 16,37° *(soit 4° par heure !)* ...

Amateur ! Qui parle d'amateur ?

**Exit donc de l'argument N° 5.**

**Résumons nous :**

- Un préambule plein d'agressivité et de mépris vis à vis de toute pensée contraire à la sienne.
- Des méthodes de travail curieuses et souvent passées sous silence.

- Cinq arguments qui s'écroulent l'un après l'autre puisque reposant sur :
  - Un calcul d'heure TU folklorique *(malgré des explications personnalisées !)*
  - Une notion très approximative des proportions le conduisant à surestimer la lune de 8 x.
  - La focalisation sur un "créneau" fugitif due au simple fait que celui-ci avait un "arrière-goût" de debunking.
  - Une reconstitution pour le moins "lunatique" du quartier sélénique.
  - Une utilisation peu convaincante de l'outil informatique.
  - Une confiance exagérée envers la technologie audio-visuelle et ses "spécialistes".
  - Une confiance aveugle *(quand ça l'arrange !)* dans le discours des témoins.
- Une lune qui se couche indubitablement au moment même de l'observation.
- Un "ovni-lune" qui, comme par hasard, se trouve au même moment : dans le même azimut, à la même hauteur, avec la même forme et la même orientation, se déplaçant dans la bonne direction et à la bonne vitesse ...
  On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi cet "ovni" ne portait pas des décalcomanies imitant les cratères et les mers lunaires et pourquoi il n'a pas commencé son numéro de cirque dès la veille!

**Et maintenant que va t'il faire ?**

Ce n'est ni une invitation, ni un conseil de la part des "debunker taxinomes" ou "atrabilaires" (SIC), mais seulement une interrogation.

Jusqu'où la phobie de debunking va-t'elle conduire JPCL *(et bien d'autres !)* ?

- Va-t'il tirer sur tout ce qui bougera et à qui il aura collé l'étiquette de "debunker" ou de "psycho-machin"?
- Va-t'il mettre fin à sa "carrière" ufologique ?
- Va-t'il "contre-attaquer" et s'enfoncer encore davantage ?
- Va-t'il comprendre que, comme tout le monde, il a encore beaucoup de choses à apprendre et à assimiler et que ce n'est pas en se montrant intolérant et présomptueux qu'il parviendra à progresser ?
- Va-t'il se rendre compte que son attitude, loin de servir l'ufologie qu'il prétend défendre, ne peut conduire qu'à faire fuir celles et ceux dont le concours nous serait si précieux ?

Il n'y a aucune honte à reconnaître ses erreurs et peut-être en avons-nous commis nous mêmes tout au long de cet article pour le moins fastidieux. *(Merci de nous les signaler)*.

Peut-être le "Debunking" existe-t'il mais pour l'heure nous ne l'avons point rencontré. Le cas échéant nous le combattrions de la même manière que celle qui nous conduit à nous élever contre ceux qui veulent voir de "l'ovni" *(et souvent de l'E.T)* partout.

Seule la réalité des faits nous importe et JPCL peut, sur ce point, dormir tranquille, ... même si, d'une manière ou d'une autre, ce ne sera sûrement pas la lecture de cette réponse qui lui apportera la quiétude de ses nuits !

Il nous avait "élégamment" invité à lui réponse ... Voilà qui est chose faite !
Ayant "le courage d'assumer publiquement ..." *(SIC source 12 page 29 - 1ère colonne - a)*, nous souhaitons que cet article soit publié in extenso dans la revue "Trait d'union".
Nous verrons, à cette occasion, si les responsables de Magonia ont, pour leur part, le même courage !

Les deux "érudits exhibitionnistes" dont les noms suivent :

Gilles MUNSCH et Eric MAILLOT



# MAGONIA

**UFOLOGIE & PHENOMENES CONNEXES**
Association Sans But Lucratif. Loi de Juillet 1901.

Monsieur Eric MAILLOT
20 rue Jean Moulin
08800 - MONTHERME

V/Ref.:

N/Ref: 34/91
Objet: Compléments d'informations
P.J: Cinq feuillets annexes.

Marseille le 25 Novembre 1991

Monsieur,

Nous accusons réception par la présente de votre courrier en date du 23 octobre dans lequel vous nous faites part de vos remarques et suggestions à propos du Projet " Licorne ".

Nous apprécions beaucoup la démarche et le dialogue constructif qui est en train de s'instaurer; c'est tres stimulant.

Soyez assures que votre contribution, par sa qualité et sa pertinence, sera prise en considération dans des aménagements qui devraient deboucher, courant Janvier 92, sur la publication d'une nouvelle version du RSI.

Le document résultant, qui vous sera communiqué, ainsi qu'à messieurs Breysse et Munsch, servira de base a une réflexion et une concertation que nous souhaitons encore plus large. Ce sera peut-être a l'occasion d'une rencontre dont le cadre et les modalités restent à étudier.

Trois objectifs peuvent être cependant déjà fixés :

a/ Prendre un maximum d'avis afin de stabiliser le document sur la forme et le fond.

b/ Elargir le cercle des collaborateurs potentiels ainsi que celui des enquêteurs susceptibles d'utiliser ce support.

c/ Affiner les modalites techniques de participation au projet.

A ce propos, vous nous interrogez sur les moyens d'obtention du RSI ; suit une question sur l'opportunité d'un codage de l'enquête que vous avez réalisé a BERTRE (81).

Sur le premier point : un préliminaire s'impose. En effet, il ne faut pas perdre de vue que le RSI, par sa modularité (concept qui ne sera pas remis en cause), reste un document à *"géométrie variable"* : on ne fait usage que de ce dont on a réellement besoin. Le document qui vous est envoyé est une matrice. Il vous appartient de reproduire par photocopie les feuillets dont vous avez besoin pour consigner les informations recueillies. Ces feuillets nous retournés dûment remplis. L'envoi initial concer-

sont à

.../...



sant la matrice sera entièrement gratuit. Il en ira de même pour toute nouvelle version du RSI qui annulera et remplacera donc la version précédente.

Notez cependant que la fourniture d'exemplaires supplémentaires reste possible. Elle est proposée au tarif unitaire et indicatif de 30 francs, port compris, pour un RSI complet.

A titre d'information les frais de port représentent à eux seuls 15 francs pour un envoi approchant les 500 grammes, ce qui correspond au poids de la version actuelle du RSI.

La modularité du document évoquée plus haut permet d'envisager des commandes " à la carte ", c'est-à-dire ne portant que sur les modules dont l'utilisation est rendue necessaire par le contexte de l'enquête à codifier. La tarification correspondante étant de l'ordre de 20 centimes la feuille.

Vous pourrez donc comparer ces propositions au coût de reproduction dont vous pourrez bénéficier localement, et opter alors pour la solution la plus avantageuse.

Sur le deuxième point : Concernant votre enquête à BERTRE, il apparait préférable d'attendre la sortie de la nouvelle version que vous pourrez ainsi soumettre à l'épreuve d'un cas concret. Vous êtes également invité à y joindre votre compte-rendu personnel.

Dans un précédent courrier, vous nous avez aimablement fourni tout un matériel relatif à la création d'un fichier de référence. La note technique positionne clairement votre travail et sa portée. Ce fichier, que vous co-gérez avec Messieurs Munsch et Figuet, est d'un intérêt évident pour tout chercheur qui, désireux de se concentrer sur l'analyse, fait l'économie de longues et fastidieuses recherches documentaires.

Nous sommes, pour notre part, tout à fait ouverts à une collaboration dans les deux sens en vous envoyant des fiches et des dossiers sur des enquêtes que nous avons menées, et en vous mettant à contribution en retour.

Par exemple, nous notons qu'à la date du 18 Juin 1991, vous disposiez d'un fichier (fiovi.dbf) de 957 enregistrements. Vous serait-il possible de nous fournir, en première analyse, un listing des références relatives aux dossiers les mieux documentés sur lesquels vous n'avez pas pu décider, pour l'instant, d'un identification possible ou certaine ?

A cet égard et c'est le seul commentaire que nous nous permettrons sur la conception des fiches signalétiques, il aurait peut-être été bon de considérer la teneur documentaire de la source (en quantitatif et qualitatif), pour établir, sur un cas, une espèce de classification (avec un effort d'objectivité) ; la gestion d'un indice, en regard de la partie consacrée aux différentes sources répertoriées, permettant à un chercheur de s'orienter rapidement sur la documentation la plus consistante.

Sur l'exploitation des fiches, la zone description n'est peut-être pas suffisamment exigüe, car on peut être tenté d'en mettre un peu trop (comme vous l'avez d'ailleurs fait au sujet de l'affaire de Savasse). Certains pourraient, dès lors, cultiver l'ambigüité et faire d'un zone purement indicative un espace de liberté où l'on va rapporter, en sus des grandes lignes, des détails qui ont particulièrement retenu l'attention...

Au sujet du cas de Savasse et de la fiche que vous lui avez consacrée, il parait assez hardi de considérer comme certain, dans la colonne "effets physiques", l'absence d'effet sur la structure minérale du sol. Aucune analyse sérieuse d'échantillons n'a été réalisée pour confirmer ou infirmer cette éventualité.

***Observation à Savasse (Drôme) le 11 Avril 1990 à 22h.45 (Heure Locale d'été).***
***Durée de l'obs. : 7 mns. Longitude 5 °02' : Latitude 45 °03'.***

Vos remarques pertinentes sur la présence éventuelle de la Lune dans le ciel lors de l'observation de Mr. Amaudry nous ont amené à considérer cet aspect de la question que nous avions, il est vrai, complètement négligé.

Partant du principe qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, voici donc quelques

**ANNEXE 1 - 01**

MAGONIA
UFOLOGIE & PHENOMENES CONNEXES
Association Sans But Lucratif. Loi de Juillet 1901.

Monsieur Gilles MUNSCH
318 Tour de Neuvillers
88200 - REMIREMONT

V/Ref.:
N/Ref: 64/92
Objet:
P.J: Trait d'Union n°6

Marseille le 12 Février 1992

Cher Monsieur MUNSCH,

Veuillez nous excuser du retard apporté dans notre réponse à vos courriers du 23.11.91 et du 22.12.91, mais les délais de livraison de notre nouvelle station informatique sans cesse repoussés nous ont paralysés complètement...

Nous sommes heureux de votre décision d'échanger nos bulletins respectifs, aussi, vous trouverez joint à cet envoi le dernier numéro paru de Trait d'Union.

Nous avons pris connaissance de vos remarques sur le cas de Savasse et, bien que nous ayons été surpris que Mr. Maillot ne nous les ait pas formulées lui-même pour défendre sa conclusion, c'est bien volontiers que nous allons y répondre, en vous faisant part, point par point, des réflexions qu'elles nous ont inspiré.

1 - SUR LES CALCULS ASTRONOMIQUES:

Les différences considérables relevées lors de la confrontation de nos calculs respectifs sur la position de la lune, nous ont amené à suspecter le logiciel que nous avions utilisé. Vérifications effectuées, il s'avère que celui-ci est entaché d'une dérive rédhibitoire dans la précision des opérations. Il est donc inutilisable et nous l'avons écarté définitivement. En conséquence, nous avons fait l'acquisition auprès de l'AFA (Association Française d'Astronomie), du logiciel "EPHEMERIDES" nous assurant un haut niveau de précision et de fiabilité. Précisons, à l'attention de Mr.Maillot, que ce logiciel prend en compte l'altitude du lieu de l'observation (pour Savasse altitude moyenne 150 mètres), bien qu'elle ne soit pas mentionnée sur l'édition imprimée. Vous trouverez celle-ci jointe à cet envoi.
Direction de l'observation plein SUD (au 180° - relèvement précis, à la boussole et à partir de la position du témoin). La Lune se trouvait dans l'azimut 128° soit à 51° environ sur la gauche du témoin.

2 - HEURE T.U

Votre remarque était exacte, l'erreur résidait bien au niveau du signe. Nous en avons pris bonne note et retenons donc 21h05 UT comme heure du début de l'observation.

3 - HEURE DE L'OBSERVATION

L'article du *Dauphiné Libéré* mentionne : *"...vers 22h45..."* pour ce qui est de l'observation et indique

Siège Social: ✉ Les Falenciers Bt. A1 - Traverse de la Dominique -13011 - MARSEILLE C.C.P 5036-12 U - Marseille
Tel: 91.87.45.11

compléments d'informations sur notre satellite et autres astres principaux presents à ce moment-là. Vous trouverez egalement quelques remarques sur les heures légales et T.U.

La Lune se trouvait effectivement au S-E à l'heure locale de l'observation (22H.45). Mais, à cette époque, l'heure d'ETE était en vigueur et il faut donc retrancher 2 heures à l'heure locale, ce qui donne 20h.45 TU.(fuseau horaire 0). Vous trouverez les éphémérides sur la Lune ainsi que sur Mars, Venus, Jupiter et Mercure (notamment l'azimut et l'altitude par rapport à l'horizon) sur les feuillets 1,2,3,4 ci-joints. Vous remarquerez que ces informations ont été obtenues en considérant l'heure TU calculée de la manière habituelle.

Sur la base de cette heure, et au début de l'observation, la Lune était à 0°77 **au-dessous** de l'horizon, par conséquent non visible. A 20h.52, heure de fin d'observation, elle était à 0°27 **au-dessus** de l'horizon, donc, seule une très petite partie devait être visible, à condition que des obstacles naturels ne la cachent point à la vue du témoin, ce qui était le cas. En effet, la présence d'une ligne d'arbres relève l'horizon visible d'environ 9°(calcul effectué à partir d'un document photographique figurant au dossier). Nous pourrions nous en tenir là, mais, pour écarter d'éventuelles objections, nous avons aussi envisagé un horizon débarrassé de tout obstacle naturel dans l'azimut considéré.

Le globe est partagé en 24 fuseaux de 1 heure de temps chacun. Numérotés de 0 à 23, ils valent chacun 15° de longitude. Si maintenant on calcule l'heure TU réelle, celle qui prend en compte la position précise en longitude de SAVASSE par rapport au méridien de Greenwich, le resultat diffère quelque peu. (voir feuillet 5).
En effet, pour Savasse, il convient de retrancher sa longitude, à savoir 5°02'Est pour se positionner avec exactitude sur le Méridien de Greenwich. Sachant qu'un degré de longitude represente 4 minutes (horaire), nous obtenons en Temps Universel 20h.25 mns.

Les éphémérides calculés à cet instant donnent une altitude négative pour la Lune en fin d'observation. L'astre lunaire se trouvait donc en dessous de l'horizon pendant toute la durée de l'observation et ne peut donc être assimilé en aucune façon au phénomène que le témoin a observé.

Voilà pour les quelques réactions que vous sollicitiez dans vos dernières correspondances.

Nous espérons que ce premier échange sera le point de départ d'une longue et fructueuse collaboration.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis ALARCON - J.Pierre CALMEL

simplement une heure approchée, mais suffisante dans le cadre d'un appel à témoin(s) : "*... le propriétaire de la 305 blanche qui est passée vers 23h mercredi 11 avril...*".

A 21.05 TU l'astre était à 7°84 (7°50') de hauteur. A 21h.12 TU il était à 8°75 (8°45'). Une différence minime de 0°91 (0°54') qui ne modifie en rien les données de l'observation.

4 - LE SCHEMA DES LIEUX

Ce croquis, fait à main levée, n'est pas à l'échelle et ne prétend à aucune précision topographique. Des calculs de ce type doivent être faits sur des cartes au 50 ou mieux au 25.000 millième (nous vous joignons, à titre privé, une photocopie de la carte au 25.000 millième de la zone concernée).

Ce dessin n'est là que pour fournir des points de repère au lecteur. Des calculs précis effectués à partir d'un tel croquis aboutirons inévitablement à des résultats faux.

5 - CROQUIS DE LA MANIFESTATION (Journal et Témoin)

Celui publié dans le journal concerne le premier aspect (très bref) du phénomène. Celui du rapport concerne l'aspect qui a suivi immédiatement. Nous vous faisons remarquer par ailleurs que l'apparence insolite de la manifestation se prête très difficilement à une représentation graphique. Le croquis publié dans le rapport a été dessiné par Mr. Alarcon, sous les directives personnelles du témoin qui l'a entériné. Nous avions précisé ces points dans la légende qui accompagnait le dessin (p.3).

6 - ELEVATION ANGULAIRE DE 9°

*a* - L'estimation, approximative bien entendu, a été faite d'après la photo et notre connaissance des lieux et des distances; à savoir, la haie d'arbres (se situant sur sa gauche, dans l'azimut de la lune) distante d'environ 30 mètres et une hauteur moyenne des arbres évaluée à 4,50 mètres.

*b* - En considérant les résultats obtenus avec le nouveau logiciel et l'approximation de notre évaluation, l'argument que nous avions avancé (la Lune cachée par les arbres), n'est plus recevable. D'autant plus que le témoin a bel et bien observé l'astre lunaire (cf. dernière ligne du rapport - page 2.).

- La photo du carrefour a été prise depuis la position occupée par le témoin.

7 - LA VOITURE (305)

Le ralentissement du véhicule à la hauteur du carrefour n'implique pas obligatoirement que le conducteur ait vu "quelque chose". Peut-être s'agit-il, comme vous le suggérez, du comportement normal d'un chauffeur prudent. Mais cet argument est caduc dans la mesure où il est impossible d'obtenir une certitude, le propriétaire de ce véhicule ne s'étant pas manifesté en dépit de l'appel à témoin.

Néanmoins, dans le contexte de l'observation, (une petite route à circulation quasiment inexistante à cette heure avancée), cette "prudence" s'avère pour le moins singulière. Elle postule un ralentissement, à la limite de l'arrêt, en plein milieu du carrefour, *(d'ordinaire c'est avant que l'on ralenti et non au milieu si l'on respecte les règles de prudence)*, et ce, précisément au moment où tout le côté de la voiture est "éclairé" par cette manifestation, à tel point que les témoins en distinguent la marque, le type et la couleur. Pour la couleur, nous émettons des réserves : la nature même de la lumière émise est inconnue et peut avoir induit une erreur de perception.

Malgré cette restriction, nous vous laissons juge de ce paradoxe et de cette "coïncidence"...

8 - LA LUMIERE ORANGE

A moins de mettre en doute la sincérité des déclarations du témoin et si l'on considère attentivement les diverses phases du comportement de cette "lumière", force est de constater qu'il faut beaucoup plus que de la bonne volonté pour l'assimiler à une "clarté" lunaire, fût-elle diffractée, réfractée, diffusée ou réfléchie par des nuages en mouvement ! Cette évidence saute aux yeux...

Sinon, il faudrait expliquer :

*a* - Comment ce phénomène lumineux a pu rester stationnaire pendant 7 minutes avec des nuages en progression continue.

*b* - Quel archétype de diffraction, réfraction ou autre peut rendre compte, *simultanément*, de la **production**, du **mouvement**, du **comportement**, de la **structure**, de la **forme** et des **couleurs** de cette lumière *(jaune-orangée pour les trajectoires spiraloïdes, orangée pour les particules mobiles sur les trajectoires spiraloïdes, rouge-orangée pour le reste de la manifestation)*, et ce, à partir d'une clarté lunaire blanche.

*c* - Les modalités de départ de la manifestation, plutôt incongrues pour un "clair de lune".

*d* - Sa rectitude et ses comportements lors de l'approche du témoin et du véhicule.

*e* - Son apparence décrite, pour le moins peu banale si la clarté lunaire est à l'origine de la manifestation.

NOTRE SENTIMENT

Nous nous interrogeons sur le "**raisonnement**" et la conclusion de Mr. Maillot qui est en flagrante contradiction avec les faits rapportés par le témoin. Elle ne peut prétendre, au mieux, qu'à exprimer son opinion personnelle.

Une telle "démarche" finira bien un jour par l'amener :

- Soit à invalider systématiquement toute observation où la lune sera présente,
- Soit à conclure à la méprise lunaire avant même que l'observation ait eu lieu...

Le piège à Condon... en quelque sorte !

- Le processus méthodologique, s'il existe, qui le conduit de l'hypothèse à la conclusion est suspect à plus d'un titre :

*a* - Il n'est, ni clairement explicité, ni sérieusement étayé.

*b* - Il utilise exclusivement des bribes d'informations sélectives. Curieusement, ces "morceaux choisis" abondent dans le sens de SA conclusion, le reste du rapport est ignoré ou passé sous silence.

*c* - Il manque de rigueur du fait de l'utilisation excessive d'extrapolations conditionnelles alors qu'il aurait du s'appuyer uniquement sur les données brutes disponibles dans le rapport et ce, sans interprétation personnelle.

*d* - Rien n'est démontré, expliqué ou prouvé mais uniquement suggéré, ce qui, pernicieusement, jette le discrédit sur le témoin et la défiance sur la sincérité de son récit.

- La finalité de ce processus est aussi équivoque que le processus lui-même. Tend-t-elle à faire admettre que le témoin a eu des hallucinations, des égarements psychiques, des aberrations cornéennes ? Ou bien qu'il a utilisé la méthode Coué avant de relater son observation ?

- La conclusion s'auto-discrédite par le fait qu'elle procède beaucoup trop ostensiblement d'un *"stimulus obsessionnel de nature lunaire"* et non d'une **analyse logique, cohérente et rigoureuse qui prendrait en compte l'intégralité des faits rapportés par le témoin.**

NOTRE CONCLUSION

Mr. Maillot, à travers son verdict catégorique, semble bien persuadé de l'infaillibilité de son jugement.

Dans la définition de l'OVNI que donnait J.A.HYNEK, il était spécifié que les identifications ne peuvent se faire qu'après qu'un **examen minutieux de toutes les preuves disponibles** et que celui-ci ait été effectué par des **personnes techniquement aptes à procéder à une identification** raisonnée, si celle-ci est possible.

A-t-il soumis aux fins de vérifications, sa conclusion à un professionnel de l'astronomie ?

S'il désire emporter l'adhésion, il va devoir avancer des arguments autrement plus solides pour étayer une déduction pour le moins bancale.

Pour cela, il n'a d'autre alternative que celle d'aller "sur le terrain" et d'effectuer, en bon ufologue, sa propre enquête (ou contre-enquête). Il pourra écouter les déclarations du témoin, de sa femme, de ses enfants et même celles du journaliste qui a recueilli et publié le récit de cette aventure.

Il pourra, éventuellement, se risquer à faire part à Mr.Amaudry de la conclusion à laquelle il est arrivé. Mais, de préférence avec des arguments en "béton", car le témoin est un homme instruit, intelligent et pragmatique. Pas du tout le genre de personne à prendre des vessies pour des lanternes...

Nous espérons vous avoir apporté les éclaircissements que vous désiriez et nous restons à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

En attendant le plaisir de vous lire, veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis ALARCON / J. Pierre CALMEL

*PS : Nous sommes désolés de ne pouvoir proposer à Mr. Maillot une reproduction de "notre" logiciel d'astronomie. Celui-ci est sous licence et de plus protégé contre les copies. Mais il peut toujours s'en rendre acquéreur auprès de l'AFA - voir l'adresse dans la revue "Ciel et Espace" - pour la modique somme de 500 francs...*

**ANNEXE 1 - 01**

Annexe 1-01-3/9

**ANNEXE 1 - 01**

Eric Maillot
20, rue Jean Moulin
08800 MONTHERME
Tel:24.53.08.06

le 27/02/1992,

Messieurs ALARCON et CALMEL,

Je viens de recevoir votre dernier courrier , via Gilles Munsch, concernant le cas de Savasse. Je ne tiens pas à entretenir des discussions polémiques du style de celles que vous instaurez, à mon grand regret. Il m'est toutefois difficile de ne pas vous fournir une reponse sur quelques points importants de vos propos.

-Votre "surprise" me surprend aussi. N'ai-je pas informé Mr Calmel au telephone de mon intention d'avoir l'avis de G.Munsch (plus compétent encore que moi en ce domaine) sur l'origine précise de l'erreur de calcul que vous commettiez? Si. Avez-vous à vous en plaindre? Non, puisque ma demarche vous évite desormais de vous fourvoyer à l'avenir. Visiblement, vous êtes loin de m'en être gré. Curieuse attitude...

-Vous etes aussi prié de noter que la lettre de Gilles Munsch reflète son avis (qui semble corroborer mes doutes) et qu'il assez grand pour ne pas avoir besoin de moi pour penser à sa place.
Quant à moi je n'ai rien à défendre(sic), uniquement des faits ou suggestions à vous soumettre. Libre à vous de prendre le risque de ne pas en tenir compte. Ce n'est pas ma B.D qui est en jeu.

-Je suis heureux de lire que la lune était visible (ce que j'avançais) alors que me souteniez le contraire (lune masquée par le relief pentu et boisé,calculs sur photos). Ce faisant c'est vous même qui fautiez vis à vis de votre déontologie qui voudrait que le témoin (qui cette fois aurait vu la lune) ait toujours raison et soit infaillible . Au vu de ceci, vos critiques féroces sur ma cohérence et méthodologie,et coetera me semble quelque peu deplacées. Donc à éviter.
Il n'est, de surcroît, nulle part explicitement précisé dans l'enquete que le témoin voit la lune <u>durant</u> l'observation, ni où, ni sous quel aspect. L'enigme reste entiere à ce sujet.

-Vos remarques sur la lumière orange en 8/ a.b.c.d.e montrent votre faible connaissance du ciel et des méprises (ce n'est pas un grief, chacun a ses forces et ses faiblesses!). Pour en avoir etudie presque plus d'une centaine au cas par cas, je vous serais gré de bien vouloir m'épargner le couplet de "l'avis d'un astronome professionnel".
Je vous suggere fortement de commander les numéros [redacted]24+Special CNEGU de la LIGNE BLEUE SURVOLEE? et de commander pour la modique somme de 15f l'etude statistique sur ce type de meprise à la SERPAN.
Vous y apprendrez, <u>entre autres choses</u>, que la lune à 9° de hauteur angulaire peut prendre des coloris allant du jaune au rouge et qu'elle y est rarement blanche...En faisant l'effort d'observer vous meme le coucher ou le lever de l'astre vous pourrez constater de visu qu'il n'est point question d'"Archetype" ici mais de physique! Cette "évidence vous sautera aux yeux" pour reprendre, à propos, votre expression.

NOTA:le CNEGU a édité deux notes techniques sur la lune et ses méprises. Remis gracieusement sur demande auprès de Gilles Munsch.

-S'il s'averait certain que le phenomene etait au 180°NM (correction géographique à faire...),la lune ne pourrait etre la source directe d'une éventuelle meprise. Celà n'exclurait pourtant pas la possibilité qu'elle joue un role important dans l'observation. Par exemple (hypothese) qu'elle ait pu faire, certains nuages aidant, des jeux d'eclairage sur un vehicule de forme adequate (arreté là pour voler du bois,reflexion sur catadioptres, reflets spirales sur parties arrondies des vitres et/ou de la carosserie). Les méprises complexes existent aussi; plus frequemmment que vous le croyez.
Mais, là encore, libre à VOUS de me prendre pour un "obsede lunaire" ou un debunker invétere et de ne pas chercher à verifier.

-Ne me pretez pas des pensees qui ne sont pas miennes: Je fais encore la différence entre une méprise (sincérite du temoin mais faillibilité de sa perception ou de son interprétation des faits) et un canular (mensonge du témoin dans un but précis). Merci, à l'avenir, de ne pas travestir ou détourner ainsi mes propos.

-Enfin, s'il y a une erreur à ne pas commettre c'est de confondre niveau d'intelligence ou de connaissance d'un temoin et probabilité que celui-ci soit victime d'une méprise. Il y a peu de chance qu'un paysan inculte confonde la lune avec un ovni et beaucoup plus qu'informaticien le fasse... A mediter sereinement.

Je pense que celà suffira à la remise à l'heure de nos pendules sur ce chapitre. A vous d'y réflechir et d'agir en consequence avec l'intelligence qu'il convient.

Vous trouverez ci-joint ,comme promis, le compte-rendu d'enquete à Bertre (Tarn). Je compte sur votre civilite et votre deontologie pour respecter à la lettre la <u>stricte confidentialité</u> de ce document SERPAN (mis en souscription <u>très restreinte au prix de 70f</u>) qui vous est offert en gage notre de bonne volonte et ouverture d'esprit.
Les reflexions qu'il vous inspire sont les bienvenues dès lors qu'elles ne sont pas guidées par des considérations polemiques ou ideologiques.

En esperant que votre sensibilité sur certains cas ne prendra pas le pas sur l'argumentation posee et la réflexion methodologique et structurelle concernant le RSI, la casuistique et nos projet de B.D,

recevez sans rancune aucune ,Messieurs Alarcon et Calmel, mes cordiales salutations.

Eric Maillot

**ANNEXE 1 - 01**

Monsieur Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32. (le soir)
Président du C.V.L.D.L.N.

Remiremont le 03 Avril 1992

Messieurs J-P CALMEL et D. ALARCON
Les Faienciers Bt A1 .
Traverse de la Dominique.
13011 MARSEILLE.

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de retard que je réponds à votre dernier courrier. Par manque de temps d'une part et parce que j'attendais la sortie du numéro 25 de notre bulletin d'autre part. (Bulletin ci-joint).

Merci pour votre envoi du Numéro 6 de "Trait d'Union". Je partage le point de vue exprimé par Mr Alarcon dans son éditorial.

Pour répondre à vos remarques sur le cas de Savasse, je commencerai par vous remercier pour les précisions que vous avez pris la peine de me fournir et qui éclairent davantage certains points. Cela dit, j'ai ressenti, non sans surprise, une certaine "hostilité" dans vos propos, à l'égard de Mr Maillot. Je sais depuis qu'il vous a répondu à ce sujet. J'aimerais, à mon tour, vous préciser quelques points, en me gardant bien d'alimenter une quelconque polémique, car voilà bien là le plus grand mal de l'Ufologie privée.

- Si nous échangeons, Mr Maillot et moi-meme, beaucoup d'idées et d'informations, nous gardons bien, comme il vous l'a précisé notre totale liberté d'opinion individuelle.

- Je ne pense pas le moins du monde que celui-ci ait dans l'idée d'affirmer que le cas de Savasse est explicable (et encore moins expliqué !) par une confusion avec la lune. Son premier commentaire à ce propos fut de me dire que le cas était intéressant et que votre travail méritait toute notre attention. Il me demandait donc mes réflexions à ce propos et je lui avouai partager son jugement.

- C'est cet intéret qui nous a poussés (lui d'abord!) à le relire avec attention. De là sont apparues diverses interrogations ayant motivé nos courriers respectifs. (De la meme façon, la lecture du dossier BERTRE a logiquement du vous laisser avec des points d'interrogation).

- Après vingt ans d'Astronomie d'amateur, quinze ans d'ufologie et une bonne centaine d'enquetes, ma toute RELATIVE "expérience" m'a confirmé que la BONNE FOI des témoins ne peut qu'exceptionnellement etre mise en cause (C'est moins vrai pour les ufologues !). Cependant, j'ai pu apprécier combien ces observateurs peuvent se tromper ... en toute bonne foi (et notamment avec la lune).

.../...

.../...

Mr Maillot a pu, de son coté et par une démarche differente, montrer combien la littérature ufologique fourmillait de tels cas, "avalisés" par les ufologues sur la base de cette simple "bonne foi".

Je connais des cas d'ufologues pour le moins sérieux et expérimentés s'étant laissés collectivement abusés (sans qu'ils en aient à rougir !) par l'astre des nuits. (heureusement leur bon sens l'a finalement emporté).

- Mr Maillot et moi-meme nous sommes simplement interrogés de savoir dans quelle mesure la lune aurait pu (ou non) jouer un role primordial ou secondaire dans le cas de Savasse. L'erreur constatée au niveau du calcul montrait bien que cette démarche n'est pas exempte de résultats positifs. Une telle démarche (qui semble souvent heurter les protagonistes) peut déboucher sur l'explication du cas (Ce n'est pas rare!) ou à l'inverse sur la certitude que la lune n'y est pour rien. Dans tous les cas il y a progrès dans la connaissance du cas. A l'expérience, il est fréquent de conclure que l'enquete ne permet pas de lever le doute (dans un sens comme dans l'autre!) par manque... d'informations, ce qui est instructif sur la méthodologie d'enquete. Précisons encore qu'il n'est pour l'heure question que de la lune alors que les sources de méprises sont infiniment plus nombreuses et souvent plus subtiles. Si certains y voient là une démarche REDUCTIONNISTE c'est signe qu'il y a du souci à se faire quant à leur impartialité.

- Je partage totalement votre remarque faisant référence à J. A. HYNEK, concernant les conditions necessaires pour conclure à l'identification. Je n'ai pas relevé dans l'analyse de Mr Maillot de propos proclamant une telle identification. Tout au plus suggère-t'il des scénari possibles, sur la base d'une telle hypothèse. C'est très différent et reconnaissez que dans un courrier privé il est possible de s'affranchir de certaines précautions de discours, une fois admis de part et d'autre que le but du jeu est de faire avancer les choses plutot que de savoir qui a tord ou raison. Par ailleurs, n'oublions pas que ce qui est à prouver, ce n'est pas l'ABSENCE d'OVNI (100% de mésintertrétations) mais plutot l'inverse à savoir qu'il existe un ou plusieurs cas résistant à toutes les analyses. Les "ufologues" ont trop tendance à inverser cette problématique et se laissent aller à fournir des cas suffisament sous-informés ... qui résistent ainsi à l'analyse. Pour qu'un cas soit BETON encore faut-il qu'il soit TRES RENSEIGNE et qu'il ait résisté à l'ANALYSE MAXIMALE. Cela figure également dans les propos du Dr Hynek puisque sa classification ne s'intéresse qu'aux cas ayant résisté à l'analyse. L'argument s'applique donc dans les deux sens.
En conséquence je ne comprends pas bien ce qui fait que, dans le milieu ufologique, ceux qui réclament toujours plus d'informations et "pinaillent" sur les détails soient si mal perçus. Est-ce la peur du travail d'approfondissement ou la hantise d'une déception potentielle ?

- Chacun agit comme il l'entend. Aussi le problème est-il celui du choix à faire entre retenir comme BON un cas explicable (faux OVNI) qui faussera la Base de Donnée ou rejeter comme DOUTEUX un cas réellement inexplicable (vrai OVNI) ce qui, de fait, appauvrira la B.D. (Problème classique en Controle statistique !).
Pour notre part, notre choix va plutot vers la seconde formule ce qui reste discutable donc ne justifie pas de se quereller mais plutot de bien préciser son hypothèse de travail.

.../...

**ANNEXE 1 - 01**

Eric Maillot
20,rue Jean Moulin
08800 MONTHERME

A MAGONIA

Le 26/03/1993,

Messieurs Alarcon et Calmel,

Je n'ai pas pu me priver d'un sourire amusé lorsque j'ai lu dans LDLN une autre de vos enquetes publiée sous le titre "Si ce n'est pas la lune, c'est quand même bien imite". Ceci pour deux raisons:
-La première étant de voir Joël Mesnard s'empresser de démonter cette méprise venue d'une AUTRE association alors qu'il ne démonte pas celles qu'il publie venant de SON association. Bien au contraire, il tente souvent, à tort tout comme vous, de les consolider dès qu'un intrus y touche (Exemples d'ovni-lune: Le Vigan-Blandas, Mansigné,...). Avouez que c'est amusant...

-La seconde est de voir à quel point vous n'avez pas compris ce que nous tentions de vous faire comprendre dans nos precedents courriers sur Savasse. Je me permets donc de vous préciser ceci, esperant que cette fois vous saurez lire et retenir ce que vous avez lu:

1.Un logiciel de calcul d'éphémérides qui nécessite l'entrée de la latitude et de la longitude effectue LUI-MEME les corrections horaires de longitude. Il est donc absurde d'efectuer cette correction DEUX fois comme vous le faites en page 19 de votre revue N°9 . C'est donc 20H00 TU et non 20H24 TU qu'il faut utiliser...
Le faisant on obtient alors une position de la lune a 10°52' de hauteur et 222° d'azimut. Ces valeurs rendent caduque votre démonstration d impossibilite de visibilite de l astre au vu la hauteur angulaire 10°12 (voire 11°5) de la montagne si l'on tient compte des diverses erreurs d'incertitude possibles tant au niveau du logiciel, que de l'horaire et de l'azimut estimé des témoins.

2. Le ridicule a défendre encore l'ovni devient total lorsque l on constate que sur la video l'angle que fait l'axe d'éclairement (reliant les 'cornes' de ce premier quartier ) par rapport a la verticale est exactement celui que fournit un logiciel dessinant l aspect de la lune à cette heure.

3. Le créneau "carré", que Joël Mesnard a si finement remarque, que vous situez à 219° Nord MAGNETIQUE se situe donc en réalite au 222°58, après correction en Nord GEOGRAPHIQUE de +3°58 environ (Ce que vous auriez pu voir en lisant la legende de votre carte au 1/25000). File dedans!

4. Que la lune soit vue s'élevant de manière rapide au lieu de se couchant paisiblement vous choque et c'est comprehensible. Je l'étais aussi un peu lors de mes premières découvertes sur les meprises avec la lune. Depuis j'ai decouvert tant d'exemples avec ce motif qu'il faut bien admettre que le temoignage humain n'est pas aussi fiable qu'on le souhaiterait. Une reconstruction a posteriori, à partir du visionnage de la vidéo par les témoins, me parait une bonne idée de J.Mesnard.

.../...

- Pour conclure, je pense que l'échange réciproque d'opinions (indépendamment de ces choix) ne peut qu'enrichir tout le monde si le but de chacun n'est pas d'avoir à tout prix raison. Cette démarche permet à chacun de se "libérer" un peu de ses préjugés et de ses modes de pensée, de profiter des idées et des compétences des autres. Cette ouverture d'esprit conduit à une démarche constructive, au-delà des convictions et des excès d'amour propre. N'était-ce pas le sens de votre éditorial ?

Je reste convaincu que nos échanges, amorcés dans cet état d'esprit, peuvent se poursuivre de façon fructueuse et dépassionnée. L'acceptation réciproque de nos divergences éventuelles (si elles sont réelles) suffira à assurer le succès de notre collaboration.

Bien cordialement.

# ANNEXE 1 - 01

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Latitude | : | 44° 47' 8" N | Date | : | 16/8/1991 |
| Longitude | : | 6° 2' 8" E | Heure | : | 20h 0m 0s |
| Jour Julien | : | 2448485.33 | Temps sidéral | : | 18h 2m 58s |

LUNE

| | | |
|---|---|---|
| scension Droite | : | 15h 1m 38s |
| éclinaison | : | -21° 49' |
| auteur | : | 18° 49' -> sans correction d'altitude. |
| zimut | : | 222.4 |
| assage Méridien | : | 16h 52.4m |
| ever | : | 12h 14m |
| oucher | : | 21h 25m |
| arallaxe | : | 55' 25" |

Z

Montagne de Féraud masquant partiellement la lune

16/8/1991 20h 0m UT
Lat.: 44 47' N
Long: 6 2' E

La Lune
Hauteur : 11
Azimut : 222

5. Pour les divers autres 'arguments' sur les analyses vidéo, vous en concluerez ce qui s'impose sur leur validité et leur sérieux.

Tout ceci confirme donc la méprise et les arguments (volontairement timorés, histoire de ne froisser ni son image ni son lectorat) de J.Mesnard.

Vos convictions intimes vous aveuglent et vous font prendre la lune pour des ovnis. Ne pas savoir reconnaître la lune, après tant de conseils, et se croire apte à savoir reconnaître un ovni est un exemple de fierté mal placée pour des ufologues.

J'ose encore espérer que vous saurez revenir à plus de modestie que dans vos précédents propos épistolaires et votre revue. Personnellement cela ne me dérange nullement de vous voir vous enfoncer dans l'obscurantisme et le cultisme soucoupique si tel est votre souhait. Je trouve simplement dommage que des personnes semblant avoir de si grands et passionnants projets informatiques n'aient pas quelques aspirations à se grandir eux-même en acceptant d'admettre HONNETEMENT leur erreur.

Celui que vous surnommez "Le bouffon lunaire, obsédé socio-psycho", vous transmets tout de même ses cordiales salutations.

Eric Maillot

PS: La montagne s'appelle DE FERAUD et non DU FARAUD sur les cartes Michelin. Est-ce une erreur de leur part? ou de l'IGN ? ou de la votre? ou de la mienne?

**Rectificatif envoyé le 30.03.93 par Eric Maillot.**

**Après achat d'une carte IGN 1/50000 de GAP, j'ai constaté que la correction du Nord Magnétique en Nord Géographique était de 1° 19' pour 1991 (soit environ 1°27' en 1990) et non pas de 3° 58', valeur valable en Ardennes pour 1979, comme je l'avais faussement écrit dans ce courrier. Sur cette carte, la montage est nommée DE FARAUT, donc il s'agit bien d'une erreur de la société MICHELIN.**

ANNEXE 1 - 01

Annexe 1-01-8/9

0 050


**Monsieur Gilles MUNSCH**
**318, Tour de Neuvillers**
**88200 REMIREMONT**
**Tél: 29.62.24.32.** *(répondeur)*
**Minitel : 36.12.**


Remiremont le 19 Mars 1995

**Mr Denis ALARCON**
**107, Place Métropole**
**73000 CHAMBERY**

Denis,

Je me permets te t'écrire pour t'avertir de la sortie du N° 30 de "La Ligne Bleue Survolée ?". Effectuant ce jour les envois en "échange de presse" j'ai renoncé, pour l'instant, à vous l'envoyer. La raison en est que je n'ai toujours pas reçu le Numéro double 12-13 de votre bulletin alors que nous avions convenu, lors de notre long entretien téléphonique, de procéder à nouveau à cet échange. Suite à celà, je t'avais transmis le N° 29 de notre bulletin.

Peut-être s'agit-il d'un oubli mais tu comprendras aisément que je puisse me poser la question, principalement au vu des positions défendues *(le mot est faible)* par ton principal collaborateur.
Je te repose donc la question de savoir si cet échange tient toujours ou s'il vaut mieux y renoncer. J'attends donc ton envoi du N°12-13 qui sera suivi en retour par notre propre envoi.

Cela dit, je n'ai pas eu besoin de recevoir votre bulletin pour en prendre connaissance, comme tu peux t'en douter. Je ne rentrerai certes pas dans le détail car ce serait trop long mais formulerai simplement deux remarques :

- Nous avons grandement apprécié, Christine et moi, ton article sur Tronville-en-Barrois qui reflète le cas de façon honnête et réaliste. Nous partageons ton point de vue et les informations complémentaires dont nous disposons depuis ne font que confirmer cette vision des choses.

- Jean-Pierre Calmel revient longuement sur le cas de St-Firmin ce qui n'est pas sans intérêt et ce qui bien-sûr a retenu toute notre attention. Une fois de plus Jean-Pierre se laisse aller à des débordements verbaux qui ne sont pas à son honneur. Ses certitudes le poussent à croire sa démonstration triviale et incontournable ce qui l'entraine à s'affranchir de précautions oratoires et à mépriser une fois de plus ceux qui ne partagent pas forcément son point de vue. Ce qui est excusable une fois *(car ce serait son caractère)* ne l'est plus lorsqu'il y a récidive multiple. Il oublie tout simplement qu'il s'est déjà trompé (calcul astro pour Savasse) et qu'il s'est peut-être encore fourvoyé sur de nombreux points. Il apprendra donc peut-être dans un avenir non encore défini ce qu'il peut en coûter à son orgueil à vouloir trop se croire infaillible. Souhaitons pour lui que la lune ne soit pour rien dans cette histoire s'il veut garder sa crédibilité dans le petit monde ufologique. Quand bien même serait-elle réellement innocentée, son comportement agressif laissera des traces et ne peut que desservir l'association Magonia. Dommage pour les autres! Attendons donc patiemment le prochain épisode ...

J'attends désormais ta réponse et peut-être ton envoi.

Bien cordialement
Gilles

[signature]

PS Pour le cas de St Firmin, je suis toujours intéressé par une copie du film vidéo (à moins qu'il n'y ait censure de l'information pour les [illegible])

---


Monsieur Denis ALARCON
107 place Métropole
73000 Chambéry
Tél.: 79-75-20-75


Chambéry, le 31 Mars 95

Monsieur Gilles MUNSCH
318, tour Neuvillers
88200 Remiremont

Gilles,

J'accuse réception ce jour de ton courrier daté du 19 Mars.
Tu fais bien de me rappeler notre accord de principe sur l'échange de nos bulletins respectifs. J'y suis toujours favorable; tu trouveras donc avec la présente un exemplaire de notre dernier numéro publié. Je te présente mes excuses pour cet oubli et l'ambiguïté qu'il a pu alimenter. Le temps me fait défaut et j'ai pris un énorme retard dans la gestion des correspondances inter-groupements, tâche qui m'incombe pour l'essentiel.

Je pense qu'il serait plus pratique que tu envoies ton exemplaire n°30 directement à mon domicile., car je n'ai que peu d'occasions de me rendre au siège de l'association en ce moment.

Concernant le cas de St Firmin, je devrais pouvoir m'arranger pour t'obtenir une duplication de la bande vidéo. Côté délai, je préfère ne pas trop m'avancer, étant tributaire moi-même de tiers pour la réalisation de cette opération.

Bien sincèrement

[signature]

ANNEXE 1 - 01

Annexe 1-01-9/9

0 051

Monsieur Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32. *(repondeur)*
Minitel : 36.12.

Remiremont le 18 Avril 1995

Mr Denis ALARCON
107, Place Métropole
73000 CHAMBERY

Denis,

J'ai bien reçu le Numéro double 12-13 de "Trait d'union" et je t'en remercie. Je comprends fort bien que tu puisses être débordé dans ton travail ufologique, l'étant moi-même assez souvent tant les activités sont nombreuses et consommatrices de temps et d'énergie.

Ta réponse me rassure quant aux possibilités de collaboration futures et comme convenu, tu trouveras ci-joint le N° 30 de "La Ligne Bleue Survolée ?". Comme tu le verras en le lisant, il se pourrait bien que cela soit le dernier N° *(mais je pense qu'il y aura tout de même un N°31)*. Si tel était le cas, je te recontacterai pour convenir d'une nouvelle forme d'échange ou d'abonnement à "Trait d'union".

Ta proposition concernant la cassette vidéo de St Firmin me convient *(tous frais à ma charge)* et le délai n'est pas un problème majeur. L'important n'est pas de se précipiter mais bien d'analyser en détail les informations disponibles pour en tirer un maximum de vérité. J'attendrai donc patiemment ce complément d'information.

Dans le même ordre d'idée, j'aimerais savoir quel est le logiciel de traitement d'image utilisé par J-P. Calmel pour "détourer" et "modifier par homothétie" l'image numérisée *(non précisé dans l'article)* voire, si possible, obtenir le fichier informatique de cette image *(s'il tient sur une disquette normale ou compressée)*

Un débat sérieux ne peut s'instaurer que si nous disposons l'un comme l'autre des mêmes informations. Pour le reste ce sera à la raison de triompher et d'établir si oui ou non la lune est impliquée dans cette affaire.

Je termine en te précisant que je joins à mon envoi deux exemplaires du "bon de commande" de notre dernière publication CNEGU : "Opération Saros", au cas où certains d'entre vous seraient intéressés par ce document original et fort instructif *(Il y a sûrement sujet à méditation, notamment en regard de St Firmin !) (Plus de 100 pages, dont 6 en couleurs)*. Inutile de préciser que la lune tient un rôle important dans cet ouvrage collectif mais que ceux qui ne partageraient pas notre point de vue peuvent venir vérifier sur place *(toutes les infos sont à leur disposition)* ou appliquer chez eux notre méthode de travail à ce sujet.

Au plaisir de te lire ou de te revoir.

Bien cordialement
Gilles

[signature]

---

M. Denis ALARCON
107 place Métropole
73000 CHAMBERY

Chambery, le 8 Juillet 95

M. Gilles MUNSCH
318 Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT

Gilles,

Comme convenu lors de nos précédents courriers, tu trouveras avec la présente une copie de la séquence vidéo réalisée par la famille GONTRAN en Août 91 depuis leur domicile, à St FIRMIN, département des Hautes Alpes.
La seconde et la troisième partie de la bande sont des reprises avec respectivement un agrandissement électronique x2 et un ralenti. Ces effets ont été effectués par nos soins à partir d'un repiquage de la bande originale. Le transcodage 8mm PAL en SECAM induit une légère perte par rapport au signal de départ mais sans grande conséquence sur la lisibilité du document. Les parasites du début de séquence figurent sur la bande d'origine.
Il va de soi que l'examen d'un tel document ne serait pas pertinent sans la prise en compte de tous les autres éléments du dossier (se rapporter aux différentes publications consacrées à ce cas dans "TRAIT D'UNION").

Bien cordialement
Denis.
[signature]

# HEURE T.U : A LA BONNE HEURE...

par Jean-Pierre CALMEL

Pour situer une observation dans le temps et l'espace, deux types d'informations sont indispensables : l'heure et les coordonnées géographiques du lieu.

Les coordonnées en longitude, ont pour origine le Méridien de Greenwich (0°), et sont universellement employées. Quinze degrés de longitude représentent la "largeur" d'un fuseau horaire. Ceux-ci sont au nombre de 24 et numérotés de 0 à 23 dans le sens de rotation de la Terre (Ouest -> Est).

Mais, l'apparente facilité d'obtention de l'heure (de l'observation), est à l'origine de bien des erreurs qui se répercutent sur la fiabilité et l'exactitude des rapports.

De plus, elles influent, à postériori, sur les recherches de corrélations, les calculs de trajectoires, la chronologie des observations, les éphémérides planétaires, en bref, toutes recherches où interviennent des vecteurs de temps.

La méthode couramment employée par les enquêteurs, lorsque l'information est disponible, consiste à calculer l'heure TU en retranchant 1 heure (d'hiver) ou 2 heures (d'été) de l'heure légale indiquée par le témoin. On obtient alors l'heure TU du Méridien de Greenwich (long.0°). Son inconvénient est de ne pas prendre en compte le décalage horaire dû à la position en longitude des lieux d'observations par rapport au Méridien origine.

Malgré une utilisation généralisée pour des raisons d'uniformisation (horaires de trains par ex.), cette heure est inexacte et nous la retrouvons dans les compte-rendu d'enquêtes...

Ces dérives, non négligeables, peuvent fausser de manière significative les données horaires.

Nous allons le démontrer en prenant l'exemple de deux villes françaises qui, **légalement**, sont à la même heure, mais dont **l'écart horaire réel** est conséquent (***Fig. 1***) :

- BREST - 4°29' de Longitude OUEST
- STRASBOURG - 7°45' de Longitude EST

Pour simplifier, nous ne tiendrons compte que des degrés entiers.

- BREST 4° et STRASBOURG 7°

Vitesse angulaire de rotation de la Terre :
360° en 24 h = 15° en 1h = **1° en 4 minutes.**

A 0h00 TU, au Méridien de G., les écarts horaires des villes par rapport à cette heure sont de:

- à **BREST** : 4' x (- 4°) = **- 16 minutes**
*(à retrancher de l'heure du Méridien de G.)*
Heure réelle à Brest : 0h00 - 0h16' = ***23h44'***

- à **STRASBOURG** : 4' x 7° = **28 minutes**
*(à rajouter à l'heure du Méridien de G.)*
Heure réelle à Strasbourg : 0h00 + 0h28' = ***0h28'***

L'écart horaire entre ces 2 villes sera donc de :
16' + 28' = **44 minutes.**

*Remarque : Dans l'exemple ci dessus, l'erreur affecte non seulement les heures, mais également le quantième ! En effet, si la date à Brest était le 17, à Strasbourg elle serait le 18... Elle pourrait même porter sur le mois (nuit du 31 au 1er) mais aussi, cas rarissime, sur l'année...*

Considérons maintenant deux observations effectuées, l'une à BREST à 20h. (h.légale) et l'autre à STRASBOURG à 20h.10 (h.légale). Nous supposerons déjà déduites les heures d'été ou d'hiver (**fig. 2**).

En apparence, ces deux observations sont très proches dans le temps puisque 10 minutes seulement les séparent. En réalité, il en va tout autrement :

*- Heures TU des observations calculées en fonction de la longitude des lieux :*

- **Brest** : 20h00 - 0h16 = **19h44'**
- **Strasbourg** : 20h10 + 0h28 = **20h38'**

**Ecart réel de temps entre les observations :**
**54 minutes !**

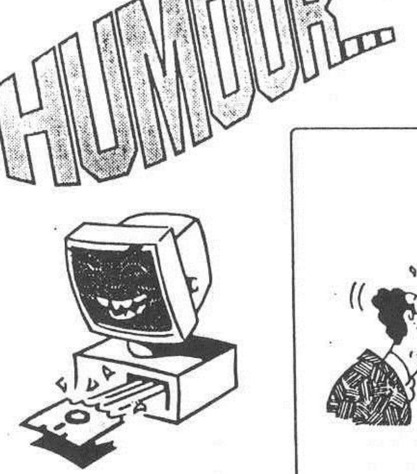
Nous sommes bien loin maintenant des 10 minutes d'écart apparent

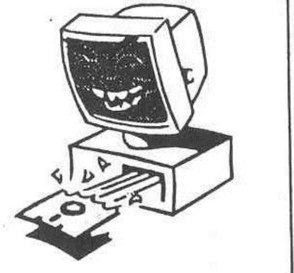
Comme on peut le constater, le calcul est simple. Il suffit de déterminer précisément la longitude du lieu pour l'effectuer.

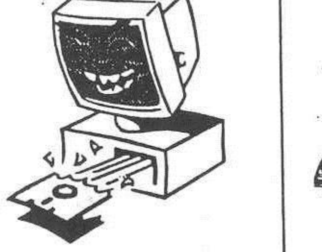
Pour ce faire, il est préférable et même recommandé de travailler sur des cartes détaillées au 25.000ème ou, au pire, au 50.000ème.



# HUMOUR...







- Quel genre d'hallucinations ?...

### MEDITATIONS...

- Les socio-psycho et les debunkers se creusent la cervelle pour trouver de nouveaux arguments.
Résultat navrant : ils creusent encore pour sortir du trou dans lequel ils sont tombés...

---

- Il en est des ufologues comme des chevaux.
Ceux qui piaffent le plus sont, en général, ceux qui avancent le moins.



# Enquête à St-FIRMIN (05)

## Les évolutions d'un O.V.N.I filmées en vidéo durant trois minutes...

L'enquête dont vous allez prendre connaissance a pour point de départ la coupure de presse extraite du quotidien "Le Dauphiné Libéré" datée du 18 Août 1991 et reproduite ci-dessous.

L'article fait état d'un phénomène étrange survenu deux soirs de suite dans les environs de St Firmin. Plusieurs personnes avaient été témoin, l'une d'elle ayant pu filmer les faits. Le journaliste mentionnant qu'une enquête de gendarmerie était en cours et au vu de ces premiers éléments, nous décidons de procéder, nous aussi, à une investigation.

**HAUTES-ALPES**

**Un couple de Saint-Firmin aurait observé un O.V.N.I. deux soirs de suite**

Dans le village de Saint-Firmin, Aliette et Michel Gonera et un de leurs amis, ont assisté durant deux soirs de suite à un phénomène étrange. Les 15 et 16 août, ils ont observé un disque jaune fluorescent, semblable à la lune, se déplaçant à une allure rapide, à faible altitude. Ce disque qui progressait en face d'une montagne est ensuite tombé derrière cette dernière. Quelques minutes après, la « lune » est réapparue sous la forme d'une boule de feu pour rejoindre très rapidement dans le ciel une lumière fixe qui semblait l'attendre. Ce phénomène s'est déroulé à peu près de la même manière et environ à la même heure durant les deux soirs.

Le plus étrange pour Aliette et Michel, c'est qu'après avoir observé ces phénomènes, la lune, la vraie, qui devrait entrer dans son premier quartier, n'a plus été visible. Ces événements ont été enregistrés sur caméscope. La gendarmerie a décidé de renforcer sa surveillance dans ce secteur afin d'observer le phénomène.

## L'ENQUETE

Des contacts sont immédiatement pris avec la gendarmerie. Nous obtenons du commandant de compagnie de Gap, dont dépend la brigade de St-Firmin, l'autorisation de nous entretenir avec les gendarmes qui, sur le terrain, sont chargés de l'enquête. Rendez-vous est pris pour le 25 Août 1991. Le long entretien que nous avons sur place avec les représentants de l'ordre ne permet pas d'arrêter une conclusion définitive sur cette affaire. Les faits n'ayant pas occasionné de trace physique dans les environs et aucune plainte pour préjudice n'ayant été déposée, le commandant de la brigade nous informe de sa décision de clore le dossier. Nous avons néanmoins la possibilité de visionner le film qui a été confié à la brigade avec le caméscope. Malheureusement, les conditions de cet examen ne sont guère aisées. Ne disposant pas d'un adaptateur adéquat, nous ne pouvons nous faire qu'une idée approximative en portant un oeil au viseur du caméscope qui a servi à tourner la scène, celui-ci étant en position lecture. Par acquit de conscience, nous choisissons de nous faire une idée plus précise en rencontrant les témoins.

## LES TEMOINS

Madame Aliette Gonéra et son mari Michel, respectivement âgés de 37 et 54 ans au moment des faits.

Leurs cinq enfants, Michel (15 ans), Leticia (13 ans), Benoît et Jean-Michel (10 ans), Aline (6ans).

Un ami de la famille, Didier Foriaux (27 ans).

Des voisins, les Chapus, ainsi que leurs parents.

D'autres personnes ont vraisemblablement observé le phénomène et il nous reste à les identifier avec précision. C'est ce que nous nous employons à faire en sollicitant le "Dauphiné Libéré" pour un appel à témoins.

## LES LIEUX

Saint-Firmin est un village situé dans la vallée du Valgaudemard, à l'entrée du Parc National des Ecrins, dans le département des Hautes-Alpes. Autant dire que la région est particulièrement montagneuse. En effet, le village qui se trouve à une altitude de 940 mètres, est cerné, au Nord par les rochers du Diable (2600 mts.), au Sud par la Montagne du Petit Chaillol (2700 mts.) et à l'Ouest par la montagne du Féraud (2500 mts.).

Une rivière, la Séveraisse, coule tout près (pour plus de détails se reporter à la carte au verso).

L'économie de cette région est essentiellement tournée vers le tourisme, avec, notamment, une station de ski au Super-Dévoluy et des sentiers de grande randonnée. Les seules installations industrielles d'envergure sont situées un peu plus à l'Ouest sur le lac du Sautet, avec le barrage du même nom exploité par E.D.F. Signalons également une usine électrique de moindre importance sur la commune de St. Firmin.

On ne peut passer sous silence l'existence, sur le plateau de Bure à 2560 mts d'altitude, 18 kilomètres au Sud-Sud Est de St. Firmin, des installations de l'I.R.A.M. (Institut de Radio-Astronomie Millimétrique). Il s'agit d'un consortium Franco-Germano-Espagnol qui met en oeuvre un interféromètre constitué d'un réseau de trois antennes de 15 mètres de diamètre chacune. En service depuis moins de deux ans, ces installations constitueront, avec le renfort d'une quatrième antenne en cours de construction, l'instrument le plus sensible mais aussi le plus perfectionné au monde dans son domaine.






## OBSERVATIONS DU 15 AOUT 91

- Il nous est rapporté une première observation à la verticale présumée du camping de La Pra, situé à une centaine de mètres du domicile de la famille Gonéra, un petit immeuble à l'écart du village de St. Firmin.

Didier Foriaux est l'un des témoins en compagnie de quelques campeurs. Le phénomène est décrit sous l'aspect d'un disque lumineux immobile, de teinte jaunâtre, se découpant dans le ciel. Il est environ 20h.15.

Selon le témoignage de Didier qui se trouvait à l'extérieur à ce moment, la lumière était visible dans l'azimut 110° (Nord au 0° - relèvement à la boussole par nos soins, d'après les indications du jeune homme). Il nous dit avoir mis fin à son observation au bout d'environ 5 minutes sans avoir constaté de changement dans l'aspect ou la position du phénomène. Sa dimension angulaire est estimée à environ 6°.

- Une deuxième observation est effectuée par Aliette Gonéra depuis le parking de son immeuble vers les 21 heures. Aliette sort jeter un sac poubelle. Arrivée à la hauteur du conteneur situé à l'entrée du parking, elle est surprise de se trouver dans une zone éclairée, l'endroit n'étant équipé d'aucun luminaire. Portant les yeux vers le ciel, elle découvre la présence d'un disque très lumineux et silencieux, à la verticale du cimetière situé à quelques mètres de là, de l'autre côté de la route. Du geste, elle nous indique une hauteur angulaire d'environ 60 à 70 degrés dans l'azimut 350°. La luminosité émise par le disque est forte mais non éblouissante. Son intensité est constante, sa couleur jaune dorée. Aliette insiste sur l'impression de proximité et nous rappelle avoir noté les ombres portées sur le sol. Elle est le seul témoin. Elle rebrousse chemin au bout de cinq minutes, n'ayant constaté aucune modification du phénomène.

- La troisième et dernière observation qui nous est relatée pour la soirée du 15, débute aux environs de 21h.30.

Après le repas, elle secoue à la fenêtre de la salle à manger une corbeille à pain à laquelle est resté accroché le napperon. Celui-ci tombe dans le pré, au pied de l'immeuble. A cet instant, elle découvre la présence du phénomène se découpant parfaitement sur les contreforts de la montagne (le Petit Chaillol), et alerte son mari et leur ami présents dans la pièce. Sortie récupérer le napperon, elle constate que les environs sont éclairés comme par un soir de pleine lune puisqu'elle n'éprouve aucune difficulté pour retrouver la pièce de tissus, pourtant de couleur sombre.

Quant à Michel Gonéra, il nous décrit une surface circulaire jaune clair, unie, immobile qu'il observe depuis la fenêtre. Au bout de quelques instants (une dizaine de minutes), le phénomène entame un mouvement ascendant en s'éloignant lentement vers le Sud. Il se découpe alors sur le fond du ciel

4

Photo 2 de couverture numérisée et convertie en fausses couleurs, ici des niveaux de gris-.

# ANNEXE 1 - 02

Emplacement du conteneur d'où Aliette Gonéra aperçu le disque lumineux le 15 Août vers 21 h.

puis émet soudain, vers le bas, un jet de lumière de couleur rouge (type étincelles). Cette émission est aussitôt suivie d'une brutale accélération et le disque lumineux disparaît rapidement dans le lointain. L'azimut estimé de cette dernière observation est au 190.

Les Gonéra nous signalent que les Chapus, leurs voisins du rez de chaussée, qui célébraient l'anniversaire de leur plus jeune enfant, ont également aperçu ce phénomène lumineux. Détail intéressant, le téléviseur d'une autre voisine, Maryse Armand, absente à ce moment-là de son domicile, s'est subitement mis à fonctionner avec un fort volume sonore. La propriétaire, alertée par le voisinage, constate à son retour qu'il lui est impossible d'arrêter le téléviseur par le bouton marche/arrêt, seul, le débranchement de la prise électrique le permettant. De plus, hormis la première chaîne, les autres canaux ne sont plus accessibles. Un dépanneur est venu sur place pour réparer le téléviseur. Aux dires de Mme Gonéra, les frais afférents à cette intervention s'élèveraient à plus de 1000 francs. Compte-tenu des circonstances nous nous employons à retrouver le dépanneur afin de connaître la nature des dommages constatés sur l'appareil.

## OBSERVATION DU 16 AOUT 91

Nous sommes dans la soirée, aux alentours de 22h/22h.15. Les Gonéra, très impressionnés par les événements de la soirée précédente, jetent de temps à autre un regard scrutateur par les fenêtres. Le téléviseur fonctionne, diffusant une émission sur la première chaîne. Michel Gonéra est le premier à apercevoir, cette fois pratiquement plein Ouest, un singulier spectacle. Presque dans l'alignement de l'immeuble, derrière la montagne du Ferand qui bouche l'horizon dans cette direction, une forte lumière jaune à jaune-orange, est en train d'apparaître.

Visible dans l'azimut 260, le phénomène est beaucoup plus lointain que la veille. En effet, on peut évaluer la distance à au moins 8 kms en se basant sur le repère constitué par la montagne. Son aspect, hormis la couleur, n'est plus tout à fait le même puisqu'il se montre sous la forme approximative d'un croissant. Cette grosse lumière gagne progressivement de la hauteur angulaire.

Les Gonéra, en proie à une vive émotion, cherchent à prévenir des voisins pour leur permettre, depuis leur fenêtre, d'observer le phénomène avec eux.

Didier Foriaux pense alors à utiliser le caméscope récemment acquit par Aliette. Il s'agit d'un appareil de marque Sony, autofocus (ref. CCD V7 AF), de focale 72 mm, ouverture 1/1.4, utilisant des cassettes vidéo 8 millimètres au standard P.A.L. Depuis une fenêtre de l'appartement, le jeune homme commence à filmer, Aliette et Michel continuant à observer de leur côté. Brutalement, le phénomène effectue des mouvements saccadés extrêmement rapides tout en devenant blanc. Le cameramen le perd dans son viseur mais recadre aussitôt tout en s'exclamant à la vue de cette manoeuvre inattendue. Après une apparente et relativement brève immobilité, le phénomène s'éloigne à une vitesse constante, restant sensiblement dans le même azimut (il reste cadré dans le centre du viseur) en rapetissant sur place du fait de la perspective. C'est du moins l'impression qu'il donne, la




-Aliette Gonéra nous indique, depuis la position qu'elle occupait, l'emplacement du disque.



VUES DE 2 FORMES DIFFERENTES DE L'OBJET

A - Photos non retouchées
B - Photos agrandies et traitées en fausses couleurs - ici, des niveaux de gris -
C - Agrandissements poussés des vues A

surface parfaitement perceptible au départ finissant par ne plus former qu'un point qui disparaît à son tour au coeur de la nuit.

L'observation est finie. Elle a duré, depuis l'apparition derrière la montagne jusqu'à son départ, environ une dizaine de minutes.

Pour les deux séries d'observations, pas de confusion possible avec la Lune qui était, dans les deux cas, sous l'horizon et dans des azimuts différents (cf. éphémérides joint en annexe).

## LE FILM

D'une durée de trois minutes, il est de bonne qualité et permet de se faire une idée assez précise du phénomène observé par les temoins.

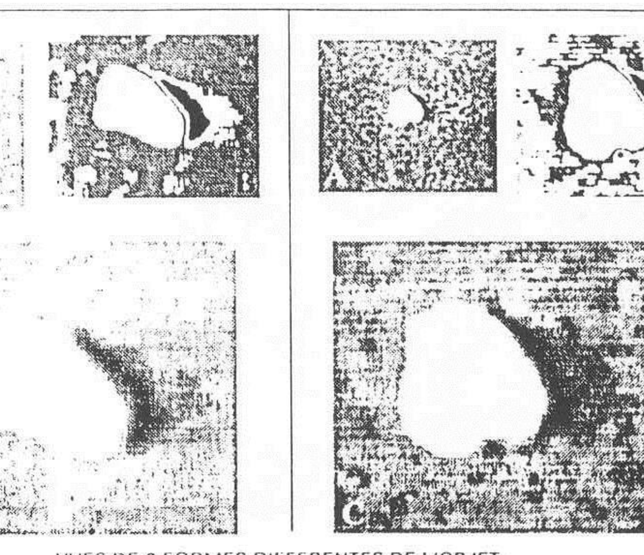
Précisons que ceux-ci n'ont posé, à aucun moment, ... balcon, ... moyen leur ... utiliser le type de cassettes utilisées sur ce caméscope. Précisons également qu'en raison de l'acquisition récente de ce matériel, le film engagé dans le chargeur se trouvait être le premier utilisé par les Gonéra. On ne peut, en la circonstance, que se féliciter de la présence d'esprit des temoins.

La famille Gonéra s'étant montrée particulièrement coopératrice, il nous a été possible de procéder, à partir du document original, à des duplications en V.H.S. SECAM, sans pour autant constater de pertes gênantes en qualité d'image.

Seul regret, la lumière se découpait déjà trop haut dans le ciel pour permettre à une partie des reliefs environnants de figurer sur l'enregistrement, nous privant ainsi de points de repères fiables.

Quant aux étoiles, de magnitude trop faible, elles n'ont pas été captées par le caméscope.

Le phénomène se présente sous la forme d'une toupie renversée sur le côté, son grand axe incliné d'environ 45° vers




Agrandissement poussé de la photo sur laquelle l'appendice lumineux est nettement visible

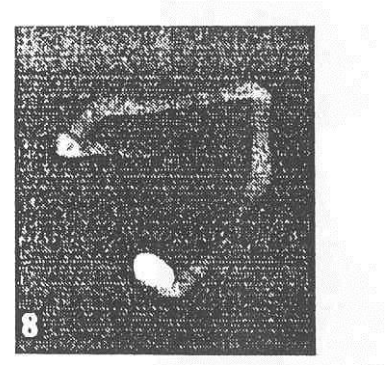


Photo 8 - Partie d'une trajectoire. A noter la luminosité plus marquée dans les angles qui pourrait dénoter une production d'énergie plus intense lors changements brutaux de direction.

la gauche. La partie effilée orientée de haut vers le bas (cf photos 4, [illegible] et 10).

Cet aspect présente de troublantes similitudes avec l'observation de Saint Omer en Septembre 90 (cf pages 10 et 11 du présent bulletin).

De plus, il est possible de discerner un halo parfaitement net autour de la forme centrale (photo 2 en couverture). A l'évidence, ce phénomène était d'une très grande intensité lumineuse, fait confirmé par les témoins.

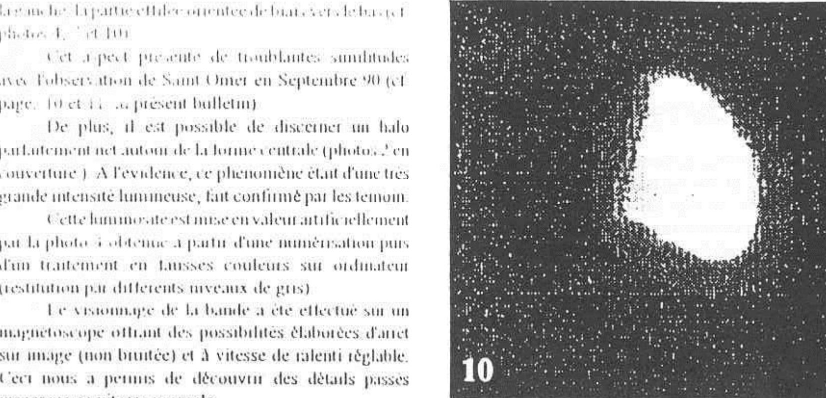
Cette luminosité est mise en valeur artificiellement par la photo 3 obtenue à partir d'une numérisation puis d'un traitement en fausses couleurs sur ordinateur (restitution par différents niveaux de gris).

Le visionnage de la bande a été effectué sur un magnétoscope offrant des possibilités élaborées d'arrêt sur image (non bruitée) et à vitesse de ralenti réglable. Ceci nous a permis de découvrir des détails passés inaperçus en vitesse normale.

On peut ainsi, en début de séquence, distinguer la présence d'un appendice lumineux qui ne réapparaît plus dans le reste de l'enregistrement (photo 7). En l'état actuel des choses, on ne peut se hasarder à d'autres commentaires sans verser dans les supputations gratuites.

En ralenti basse vitesse et en mettant à profit la rémanence de l'écran du téléviseur, il paraît possible de reconstituer certaines trajectoires, tout en essayant de faire la part entre les mouvements propres à la manifestation et ceux imprimés au camescope par l'opérateur (l'appareil étant tenu dans les mains, le zoom x6 peut amplifier des tremblements, déplacements ou bougés indésirables).

Photo 9 - Partie d'une autre trajectoire . Vue agrandie et convertie en fausses couleurs traduites par les différents niveaux de gris. Le sillage lumineux est ici particulièrement visible.





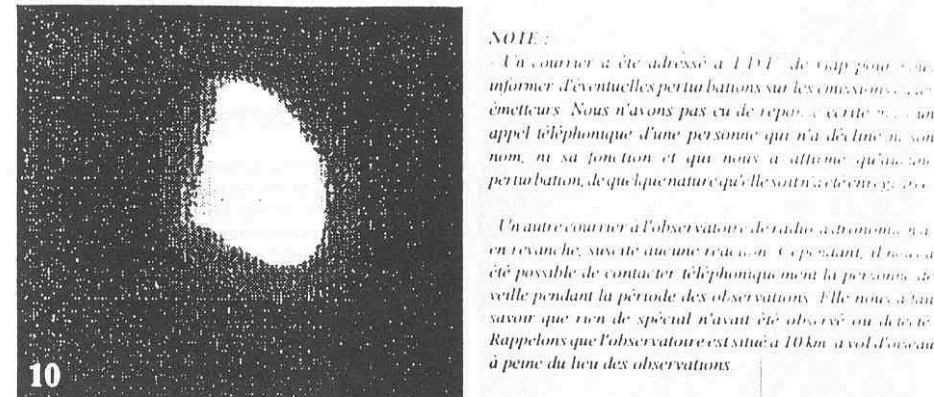


Photo 10-montrant une autre forme lumineuse de l'objet. A noter l'inclinaison de celui-ci sur son axe.

En effet, bien que mal restitués sur les documents reproduits ici, on peut avoir la sensation, hormis la séquence finale qui ne laisse place à aucun doute, que certains mouvements (éloignements ou rapprochements) s'effectuent dans le plan de la profondeur du fait de l'intensité variable de la trace lumineuse.

**Nous n'écartons pas la présence éventuelle de nébulosités ayant pu influer sur l'intensité lumineuse captée,** surtout à plusieurs kilomètres de distance. Mais, l'excellente visibilité de 30 kilomètres (cf. rapport météo en annexe) rend aléatoire sinon caduque cette possibilité.

Didier Foriaux nous a affirmé ne pas avoir utilisé le zoom durant la prise de vue.

D'autres mouvements, susceptibles d'être assimilés à ceux de la manifestation, très brutaux et rapides, présentent une série de configurations anguleuses et resserrées, incompatibles avec des saccades désordonnées appliquées au camescope.

Bien entendu, tout ceci n'est qu'indice et mériterait un examen poussé dans un laboratoire équipé d'appareils de mesures et d'analyses performants. Une opportunité semble se dessiner dans ce sens...

D'autres aspects de cette série d'observations n'ont pas été relatés dans cette première partie du compte-rendu. Ils concernent des compléments d'enquête, actuellement en cours, qui mettent en jeu, entre-autres, le témoignage des enfants.

Suite donc au prochain numéro...

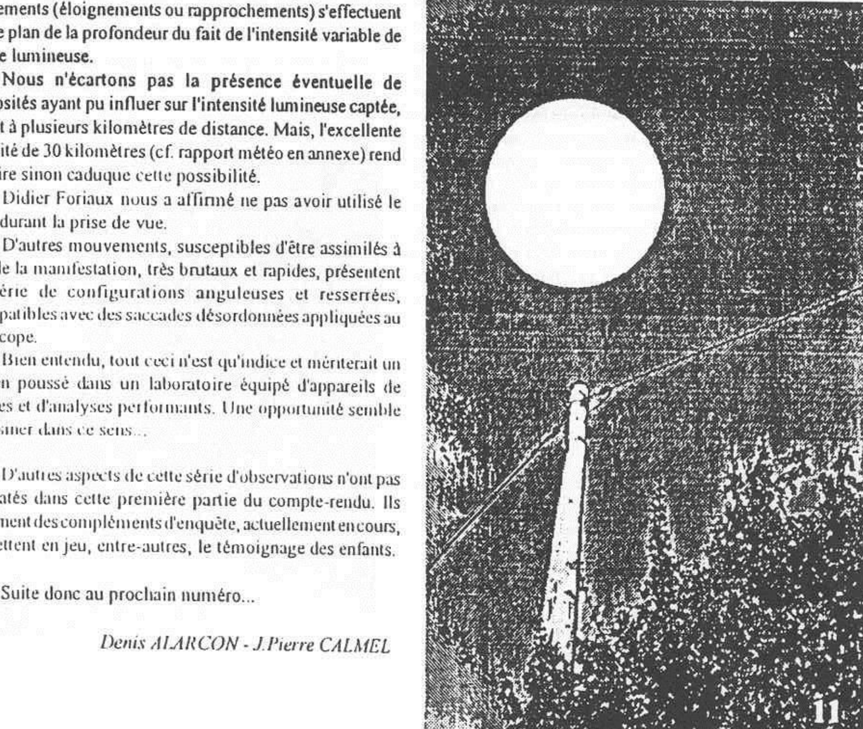
*Denis ALARCON - J.Pierre CALMEL*

*NOTE :*

*Un courrier a été adressé à TDF de Caen pour s'informer d'éventuelles perturbations sur les émissions des émetteurs. Nous n'avons pas eu de réponse écrite [illegible] un appel téléphonique d'une personne qui n'a décliné ni son nom, ni sa fonction et qui nous a affirmé qu'aucune perturbation, de quelque nature qu'elle soit n'a été enregistrée.*

*Un autre courrier à l'observatoire de radio astronomie n'a en revanche, suscité aucune réaction. Cependant, il nous a été possible de contacter téléphoniquement la personne de veille pendant la période des observations. Elle nous a fait savoir que rien de spécial n'avait été observé ou détecté. Rappelons que l'observatoire est situé à 10 km à vol d'oiseau à peine du lieu des observations.*

Ci-dessous, photo-montage indiquant la position du disque lumineux aperçu par Aliette Goréra le 15 Août vers 21 h. (voir également photo 5).



**ANNEXE 1 - 02**



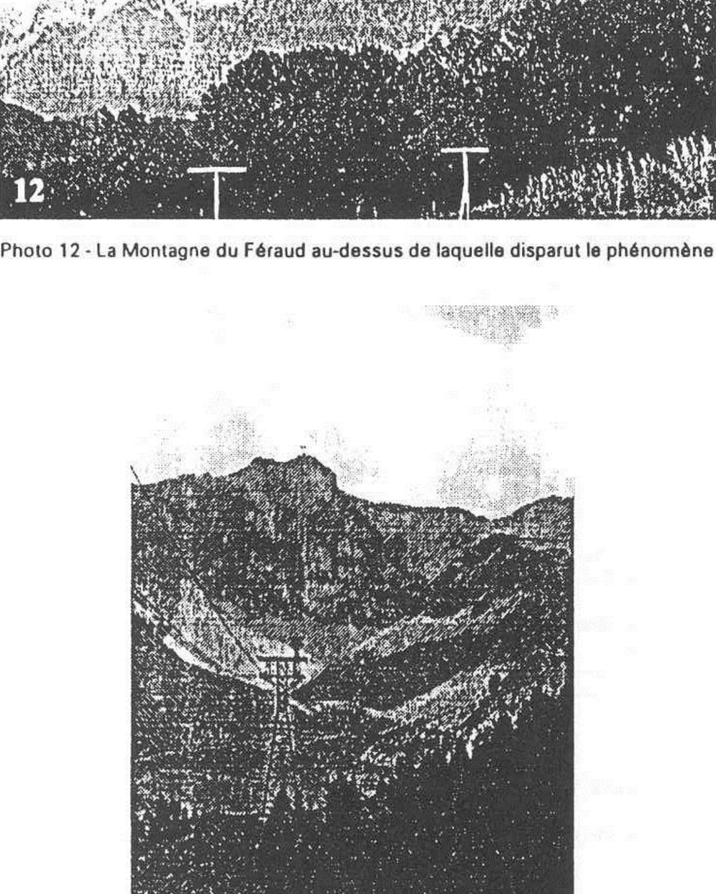


Photo 12 - La Montagne du Féraud au-dessus de laquelle disparut le phénomène

Photo 13 - Première partie du trajet du téléphérique (privé) du Pic de Bure menant à l'observatoire de radio-astronomie à 2564 mètres d'altitude. Il est situé à 1 km à vol d'oiseau après le pylone visible sur la crête.

# ANNEXES

- Ephémérides
- Rapport météorologique
- Correspondances E.D.F

Voir note complémentaire en page 18.

L'altitude indiquée est celle de la maison des témoins

| CONFIGURATION | |
|---|---|
| LONGITUDE | 6° 2'24" E |
| LATITUDE | 44°47'27" N |
| ALTITUDE | 940 Mètres |
| COORDONNEES | GEOCENTRIQUES |
| EQUINOXE | 2000.0 |
| TE - TU | 1.0 Minute |
| HEURE D' | ETE |

Lune

AOUT 1991 — Equinoxe 2000.0

| Jour | AD | Décl. | Mag. | D.App. | Elg. | Lever | Mérid | Coucher |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 0 20 31 | + 7 50 40 | -11.1 | 30'44" | 120°O | 21 10 | 3 26 | 10 17 |
| 2 | 1 08 58 | +13 00 13 | -10.8 | 31' 5" | 108°O | 21 37 | 4 12 | 11 27 |
| 3 | 2 00 31 | +17 40 39 | -10.5 | 31'28" | 96°O | 22 10 | 5 02 | 12 40 |
| 4 | 2 55 57 | +21 33 23 | -10.2 | 31'53" | 83°O | 22 52 | 5 56 | 13 53 |
| 5 | 3 55 29 | +24 17 31 | - 9.9 | 32'17" | 70°O | 23 46 | 6 55 | 15 05 |
| 6 | 4 58 28 | +25 32 38 | - 9.5 | 32'39" | 57°O | NEANT | 7 58 | 16 09 |
| 7 | 6 03 17 | +25 04 17 | - 9.2 | 32'57" | 43°O | 0 53 | 9 02 | 17 03 |
| 8 | 7 07 44 | +22 49 42 | - 8.8 | 33' 8" | 29°O | 2 09 | 10 04 | 17 46 |
| 9 | 8 09 56 | +19 00 00 | - 8.4 | 33'10" | 15°O | 3 31 | 11 03 | 18 21 |
| 10 | 9 08 50 | +13 57 09 | - 8.1 | 33' 3" | 3°O | 4 53 | 11 59 | 18 49 |
| 11 | 10 04 24 | + 8 08 12 | - 8.3 | 32'47" | 13°E | 6 12 | 12 51 | 19 15 |
| 12 | 10 57 13 | + 1 59 55 | - 8.7 | 32'24" | 26°E | 7 29 | 13 40 | 19 38 |
| 13 | 11 48 12 | - 4 04 19 | - 9.0 | 31'56" | 39°E | 8 44 | 14 28 | 20 01 |
| 14 | 12 38 17 | - 9 45 32 | - 9.3 | 31'26" | 52°E | 9 56 | 15 16 | 20 26 |
| 15 | 13 28 19 | -14 48 51 | - 9.6 | 30'57" | 64°E | 11 07 | 16 04 | 20 53 |
| 16 | 14 18 53 | -19 02 37 | - 9.9 | 30'31" | 76°E | 12 15 | 16 53 | 21 25 |
| 17 | 15 10 18 | -22 17 48 | -10.2 | 30' 8" | 88°E | 13 19 | 17 43 | 22 03 |
| 18 | 16 02 34 | -24 27 41 | -10.5 | 29'51" | 99°E | 14 18 | 18 33 | 22 47 |
| 19 | 16 55 17 | -25 28 05 | -10.7 | 29'38" | 110°E | 15 10 | 19 23 | 23 38 |
| 20 | 17 47 52 | -25 17 49 | -11.0 | 29'31" | 121°E | 15 55 | 20 13 | NEANT |
| 21 | 18 39 39 | -23 58 56 | -11.3 | 29'29" | 132°E | 16 32 | 21 01 | 0 35 |
| 22 | 19 30 05 | -21 36 25 | -11.6 | 29'32" | 142°E | 17 03 | 21 48 | 1 36 |
| 23 | 20 18 56 | -18 17 41 | -11.9 | 29'38" | 153°E | 17 29 | 22 33 | 2 40 |
| 24 | 21 06 15 | -14 11 47 | -12.2 | 29'47" | 164°E | 17 52 | 23 16 | 3 45 |
| 25 | 21 52 21 | - 9 28 51 | -12.5 | 29'59" | 175°E | 18 13 | NEANT | 4 50 |
| 26 | 22 37 48 | - 4 19 41 | -12.4 | 30'12" | 172°O | 18 34 | NEANT | 5 55 |
| 27 | 23 23 20 | + 1 04 12 | -12.2 | 30'27" | 161°O | 18 54 | 0 42 | 7 02 |
| 28 | 0 09 44 | + 6 30 19 | -11.9 | 30'43" | 149°O | 19 17 | 1 26 | 8 09 |
| 29 | 0 57 53 | +11 44 52 | -11.6 | 30'59" | 137°O | 19 42 | 2 11 | 9 19 |
| 30 | 1 48 39 | +16 32 17 | -11.3 | 31'16" | 125°O | 20 13 | 3 00 | 10 30 |
| 31 | 2 42 40 | +20 35 06 | -10.9 | 31'34" | 112°O | 20 51 | 3 52 | 11 42 |

| | |
|---|---|
| Date | 15/08/1991 |
| TU (ETE) | 20:25:00 |
| TSG Oh TU | 21:31:36 |
| TSL | 18:24:07 |
| JJ | 2448484.351 |
| Longitude | 6°02'24" E |
| Latitude | 44°47'27" N |

| | |
|---|---|
| D. Terre | 390782 km |
| Illumination | 36.7 %+ |
| Elongation | 74°24' E |
| Parallaxe | 56' 7" |
| Ý Apparent | 30'34" |
| Magnitude | -9.85 |

Lune

Longitude Géocentrique : 216.86320
Latitude Géocentrique : -4.94410

DQ: 03/08 11:25 NL: 10/08 02:28
PQ: 17/08 04:59 PL: 25/08 09:08

Age : 5.7 j Angle de Pos : 290.99°

VISIBILITE DE L'ASTRE

| Lever | Méridien | Coucher |
|---|---|---|
| 11:07 | 16:04:10 | 20:53 |

COORDONNEES EQUATORIALES MOYENNES

| | | |
|---|---|---|
| AD | 14 11 17 | (G) |
| D | -18 28 15 | (G) |

COORDONNEES EQUATORIALES 2000.0

| | | |
|---|---|---|
| AD | 14 11 44 | (G) |
| D | -18 30 36 | (G) |

COORDONNEES HORIZONTALES LOCALES

| | |
|---|---|
| Azimuth | 238.15 ° |
| Hauteur | 4.77 ° |

15/08/1991 20:24:00

| | AD | Décl. | Mag. | D.App. | Lever | Mérid | Coucher |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Soleil | 9 39 27 | +14 00 42 | -26.8 | 31'35" | 4 39 | 11 40 | 18 42 |
| Lune | 14 11 14 | -18 28 05 | - 9.8 | 30'34" | 11 07 | 16 04 | 20 53 |
| Mercure | 10 13 33 | + 5 53 55 | + 2.1 | 10.8" | 5 53 | 12 19 | 18 45 |
| Vénus | 10 10 26 | + 3 23 23 | - 3.9 | 56.6" | 6 02 | 12 17 | 18 33 |
| Mars | 11 22 50 | + 4 55 35 | + 2.0 | 3.8" | 7 01 | 13 25 | 19 48 |
| Jupiter | 9 46 31 | +14 13 16 | - 1.3 | 30.9" | 4 47 | 11 49 | 18 51 |
| Saturne | 20 17 48 | -20 11 22 | + 0.4 | 18.5" | 17 40 | 22 18 | 2 57 |
| Uranus | 18 44 59 | -23 25 18 | + 6.0 | 3.6" | 16 24 | 20 46 | 1 08 |
| Neptune | 19 02 16 | -21 51 53 | + 7.7 | 2.4" | 16 33 | 21 03 | 1 33 |
| Pluton | 15 17 07 | - 2 38 39 | +13.7 | 0.2" | 11 26 | 17 18 | 23 11 |

| | |
|---|---|
| Date | 16/08/1991 |
| TU (ETE) | 20:24:00 |
| TSG Oh TU | 21:35:33 |
| TSL | 18:27:04 |
| JJ | 2448485.350 |
| Longitude | 6°02'24" E |
| Latitude | 44°47'27" N |

| | |
|---|---|
| D. Terre | 395766 km |
| Illumination | 46.6 %+ |
| Elongation | 85°56' E |
| Parallaxe | 55'24" |
| Ý Apparent | 30'11" |
| Magnitude | -10.13 |

Lune

Longitude Géocentrique : 229.39232
Latitude Géocentrique : -4.47073

DQ: 03/08 11:25 NL: 10/08 02:28
PQ: 17/08 04:59 PL: 25/08 09:08

Age : 6.7 j Angle de Pos : 286.52°

VISIBILITE DE L'ASTRE

| Lever | Méridien | Coucher |
|---|---|---|
| 12:15 | 16:53:07 | 21:25 |

COORDONNEES EQUATORIALES MOYENNES

| | | |
|---|---|---|
| AD | 15 02 32 | (G) |
| D | -21 52 33 | (G) |

COORDONNEES EQUATORIALES 2000.0

| | | |
|---|---|---|
| AD | 15 03 01 | (G) |
| D | -21 54 31 | (G) |

COORDONNEES HORIZONTALES LOCALES

| | |
|---|---|
| Azimuth | 226.96 ° |
| Hauteur | 8.77 ° |

16/08/1991 20:24:00

| | AD | Décl. | Mag. | D.App. | Lever | Mérid | Coucher |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Soleil | 9 43 12 | +13 41 50 | -26.8 | 31'35" | 4 40 | 11 40 | 18 40 |
| Lune | 15 02 32 | -21 52 33 | -10.1 | 30'11" | 12 15 | 16 53 | 21 25 |
| Mercure | 10 10 52 | + 6 07 49 | + 2.3 | 10.8" | 5 45 | 12 12 | 18 39 |
| Vénus | 10 08 13 | + 3 25 50 | - 3.8 | 57.0" | 5 56 | 12 11 | 18 27 |
| Mars | 11 25 09 | + 4 40 12 | + 2.0 | 3.8" | 7 01 | 13 23 | 19 45 |
| Jupiter | 9 47 22 | +14 08 58 | - 1.3 | 30.9" | 4 44 | 11 46 | 18 47 |
| Saturne | 20 17 32 | -20 12 20 | + 0.4 | 18.5" | 17 36 | 22 14 | 2 52 |
| Uranus | 18 44 52 | -23 25 25 | + 6.0 | 3.6" | 16 20 | 20 42 | 1 04 |
| Neptune | 19 02 11 | -21 52 02 | + 7.7 | 2.4" | 16 29 | 20 59 | 1 29 |
| Pluton | 15 17 09 | - 2 39 21 | +13.7 | 0.2" | 11 22 | 17 15 | 23 07 |

**Page 25** : (non annexée)
Courrier réponse du 03.04.92
Agence EDF du Haut Drac
- Aucune anomalie -

**ANNEXE 1 - 02**

Annexe 1-02-7/7

0 058

EDF
Electricité de France

Centre Regional du Transport d'Énergie et des Télècommunications du Sud-Est

Sous-Groupe Alpes-Provence

D. 6040 AP/CG/SD - 201

GUSTAVE - 92.40.73.11.

PERTURBATIONS H.T.

Association MAGONIA
Les Faienciers - B' A1
Traverse de la Dominique
13011 MARSEILLE

22 Avril 1992,

Monsieur,

Comme suite à votre courrier du 19 mars 1992 et à notre conversation téléphonique du 20 mars 1992, nous vous confirmons qu'aucune anomalie 63 kV n'a perturbée nos ouvrages les 15 et 16 août 1991.

Nous vous signalons que notre domaine de responsabilité concerne les tensions 63 kV et 225 kV pour cette zone.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef du Sous Groupe,



## RENSEIGNEMENTS SOUHAITES

*Saint-Firmin (05) - 15 & 16 Août 1991*

| | | |
|---|---|---|
| Nébulosité | : | Bien ensoleillé et peu nuageux |
| Pression atmosphérique | : | 1015 HPA |
| Précipitations | : | NEANT sur les 2 journées |
| Visibilité horizontale | : | supérieur à 30 Km |
| Température sous abri | : | |
| Température du point de rosée | : | / |
| Température maxi du jour | : | respectivement les 15 et 16 : + 27.2 et +27.0 |
| Température mini du jour | : | // // : + 11.5 et +11.3 |
| Humidité | : | / |
| Humidité maxi du jour | : | / |
| Humidité mini du jour | : | / |
| Vitesse du vent à +/- 10m | : | / Secteur : |
| Vitesse instantanée maxi | : | / Secteur : |
| Durée totale d'insolation | : | / |
| Phénomène particulier | : | Aucun phénomène particulier n'est signalé pour ces deux journées par notre observateur. Les relevés sont ceux de St Firmin à 950m d'altitude. |
| Remarques éventuelles | : | Instabilité très faible pour ces deux journées mais sans tendance orageuse ou évolution orageuse à signaler. |

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'ESPACE
DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE
STATION MÉTÉOROLOGIQUE
Chemin des Croix
05200 EMBRUN
Tél. 92 43 10 16

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE
Le Chef de Centre
EMBRUN

Observations récentes

3ème volet

# Enquête à Saint-Firmin

association Magonia

L'enquête a pour point de départ la coupure de presse extraite du quotidien "Le Dauphiné Libéré" datée du 18 Août 1991 (voir LDLN 309, p. 24).

L'article fait état d'un phénomène étrange survenu deux soirs de suite dans les environs de St Firmin. Plusieurs personnes avaient été témoins, l'une d'elle ayant pu filmer les faits. Le journaliste mentionnant qu'une enquête de gendarmerie était en cours et au vu de ces premiers éléments, nous decidons de proceder, nous aussi, à une investigation.

L'enquête

Des contacts sont immédiatement pris avec la gendarmerie. Nous obtenons du commandant de compagnie de Gap, dont dépend la brigade de St-Firmin, l'autorisation de nous entretenir avec les gendarmes qui, sur le terrain, sont chargés de l'enquête. Rendez-vous est pris pour le 25 août 1991. Le long entretien que nous avons sur place avec les représentants de l'ordre ne permet pas d'arrêter une conclusion définitive sur cette affaire. Les faits n'ayant pas occasionne de trace physique dans les environs et aucune plainte pour préjudice n'ayant été déposée, le commandant de la brigade nous informe de sa décision de clore le dossier. Nous avons néanmoins la possibilité de visionner le film qui a été confié à la brigade avec le caméscope. Malheureusement, les conditions de cet examen ne sont guère aisées. Ne disposant pas d'un adaptateur adéquat, nous ne pouvons nous faire qu'une idée approximative en portant un oeil au viseur du caméscope qui a servi à tourner la scène, celui-ci étant en position lecture. Par acquit de conscience, nous choisissons de nous faire une idée plus précise en rencontrant les témoins.



## Les témoins

Madame Aliette Gonéra et son mari Michel, respectivement âgés de 37 et 54 ans au moment des faits.

Leurs cinq enfants, Michel (15 ans), Laeticia (13 ans), Benoît et Jean-Michel (10 ans), Aline (6 ans).

Un ami de la famille, Didier Foriaux (27 ans).

Des voisins, les Chapus, ainsi que leurs parents.

D'autres personnes ont vraisemblablement observé le phénomène et il nous reste à les identifier avec précision. C'est ce que nous nous employons à faire en sollicitant le "Dauphiné Libéré" pour un appel à témoins.

## Les lieux

Saint-Firmin est un village situé dans la vallée du Valgaudemard, à l'entrée du Parc National des Ecrins, dans le département des Hautes-Alpes. Autant dire que la région est particulièrement montagneuse. En effet, le village qui se trouve à une altitude de 940 mètres, est cerné, au Nord par les rochers du Diable (2600 m), au Sud par la Montagne du Petit Chaillol (2700 m) et à l'Ouest par la montagne du Féraud (2500 m).

Une rivière, la Sèveraisse, coule tout près.

L'économie de cette région est essentiellement tournée vers le tourisme, avec, notamment, une station de ski au Super-Dévoluy et des sentiers de grande randonnée. Les seules installations industrielles d'envergure sont situées un peu plus à l'Ouest sur le lac du Sautet, avec le barrage du même nom exploité par E.D.F. Signalons également une usine électrique de moindre importance sur la commune de St. Firmin.

On ne peut passer sous silence l'existence, sur le plateau de Bure à 2560 m d'altitude, 18 kilomètres au Sud-Sud.Est de St. Firmin, des installations de l'I.R.A.M. (Institut de Radio-Astronomie Millimétrique). Il s'agit d'un consortium Franco-Germano-Espagnol qui met en oeuvre un interféromètre constitué d'un réseau de trois antennes de 15 mètres de diamètre chacune. En service depuis moins de deux ans, ces installations constitueront, avec le renfort d'une quatrième antenne en cours de construction, l'instrument le plus sensible mais aussi le plus perfectionné au monde dans son domaine.

## Observations du 15 août 91

– Il nous est rapporté une première observation à la verticale présumée du camping de La Pra, situé à une centaine de mètres du domicile de la famille Gonéra, un petit immeuble à l'écart du village de St. Firmin.

Didier Foriaux est l'un des témoins en compagnie de quelques campeurs. Le phénomène est décrit sous l'aspect d'un disque lumineux immobile, de teinte jaunâtre, se découpant dans le ciel. Il est environ 20h.15.

Selon le témoignage de Didier qui se trouvait à l'extérieur à ce moment, la lumière était visible dans l'azimut 110° (Nord au 0° – relèvement à la boussole par nos soins, d'après les indications du jeune homme). Il nous dit avoir mis fin à son observation au bout d'environ 5 minutes sans avoir constaté de changement dans l'aspect ou la position du phénomène. Sa dimension angulaire est estimée à environ 6°.

– Une deuxième observation est effectuée par Aliette Gonéra depuis le parking de son immeuble vers les 21 heures. Aliette sort jeter un sac poubelle. Arrivée à la hauteur du conteneur situé à l'entrée du parking, elle est surprise de se trouver dans une zone éclairée, l'endroit n'étant équipé d'aucun luminaire. Portant les yeux vers le ciel, elle découvre la présence d'un disque très lumineux et silencieux, à la verticale du cimetière situé à quelques mètres de là, de l'autre côté de la route. D'un geste, elle nous indique une hauteur angulaire d'environ 60 à 70 degrés dans l'azimut 350°. La luminosité émise par le disque est forte mais non éblouissante. Son intensité est constante, sa couleur jaune dorée. Aliette insiste sur l'impression de proximité, et nous rappelle avoir noté les ombres portées sur le sol. Elle est le seul témoin. Elle rebrousse chemin au bout de cinq minutes, n'ayant constaté aucune modification du phénomène.

– La troisième et dernière observation qui nous est relatée pour la soirée du 15, débute aux environs de 21h.30. Après le repas, Aliette secoue à la fenêtre de la salle à manger une corbeille à pain à laquelle est resté accroché le napperon. Celui-ci tombe dans le pré, au pied de l'immeuble. A cet instant, elle découvre la présence du phénomène se découpant parfaitement sur les contreforts de la montagne (le Petit Chaillol), et alerte son mari et leur ami

présents dans la pièce. Sortie récupérer le napperon, elle constate que les environs sont éclairés comme par un soir de pleine lune puisqu'elle n'éprouve aucune difficulté pour retrouver la pièce de tissus, pourtant de couleur sombre.

Quant à Michel Gonéra, il nous décrit une surface circulaire jaune clair, unie, immobile, qu'il observe depuis la fenêtre. Au bout de quelques instants (une dizaine de minutes), le phénomène entame un mouvement ascendant en s'éloignant lentement vers le sud. Il se découpe alors sur le fond du ciel, puis émet soudain, vers le bas, un jet de lumière de couleur rouge (type étincelles). Cette émission est aussitôt suivie d'une brutale accélération, et le disque lumineux disparaît rapidement dans le lointain. L'azimut estimé de cette dernière observation est au 190.

Les Gonéra nous signalent que les Chapus, leurs voisins du rez de chaussée, qui célébraient l'anniversaire de leur plus jeune enfant, ont également aperçu ce phénomène lumineux [illegible] intéressant le téléviseur d'une autre voi[illegible] [illegible] Armand, absente à ce moment-là [illegible] s'est subitement mis à fonc[illegible] [illegible] fort volume sonore. La proprié[illegible] [illegible] par le voisinage constate à son [illegible] est impossible d'arrêter le télévi[illegible] [illegible] bouton marche-arrêt, seul le dé[illegible] de la prise électrique le permet[illegible] [illegible] hormis la première chaîne, les [illegible] ne sont plus accessibles. Un [illegible] est venu sur place pour réparer le [illegible]. Aux dires de Mme Gonéra, les frais [illegible] à cette intervention s'élèveraient à plus de 1000 francs. Compte-tenu des circonstances nous nous employons à retrouver le dépanneur afin de connaître la nature des dommages constatés sur l'appareil.

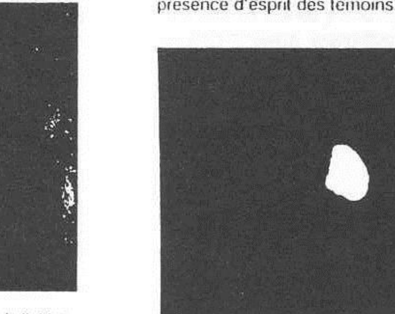
## Observation du 16 août 91

Nous sommes dans la soirée, aux alentours de 22h/22h15. Les Gonéra, très impressionnés par les événements de la soirée précédente, jettent de temps à autre un regard scrutateur par les fenêtres. Le téléviseur fonctionne, diffusant une émission sur la première chaîne. Michel Gonéra est le premier à apercevoir, cette fois pratiquement plein Ouest, un singulier spectacle. Presque dans l'alignement de l'immeuble, derrière la montagne du Féraud qui bouche l'horizon dans cette direction, une forte lumière jaune à jaune-orangé, est en train d'apparaître.

Visible dans l'azimut 260, le phénomène est beaucoup plus lointain que la veille. En effet, on peut évaluer la distance à au moins 8 km en se basant sur le repère constitué par la montagne. Son aspect, hormis la couleur, n'est plus tout à fait le même puisqu'il se montre sous la forme approximative d'un croissant. **Cette grosse lumière gagne progressivement de la hauteur angulaire.**

Les Gonéra, en proie à une vive émotion, cherchent à prévenir des voisins pour leur permettre, depuis leurs fenêtres, d'observer le phénomène avec eux.

Didier Foriaux pense alors à utiliser le caméscope récemment acquis par Aliette. Il s'agit d'un appareil de marque Sony, autofocus (réf : CCD V7 AFE), de focale 72 mm, ouverture 1/1.4, **utilisant des cassettes vidéo 8 millimètres au standard P.A.L. Depuis une fenêtre de l'appartement, le jeune homme commence à filmer**, Aliette et Michel continuant à observer de leur côté. Brutalement, le phénomène effectue des mouvements saccadés extrêmement rapides tout en devenant blanc. Le cameraman le perd dans son viseur, mais recadre aussitôt tout en s'exclamant à la vue de cette manoeuvre inattendue. Après une apparente et relativement brève immobilité, le phénomène s'éloigne à une vitesse constante, restant sensiblement dans le même azimut (il reste cadré dans le centre du viseur) en rapetissant sur place du fait de la perspective. C'est du moins l'impression qu'il donne, la surface parfaitement perceptible au départ finissant par ne plus former qu'un point qui disparaît à son tour au coeur de la nuit.



**Un aspect de l'objet, avec halo**

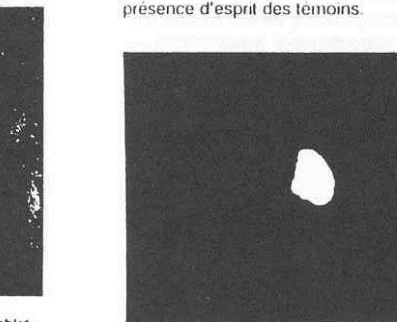
L'observation est finie. Elle a duré, depuis l'apparition derrière la montagne jusqu'à son départ, environ une dizaine de minutes.

Pour les deux séries d'observations, pas de confusion possible avec la Lune qui était, dans les deux cas, sous l'horizon et dans des azimuts différents (cf. éphémérides publiées dans *Trait d'Union* n° 7).

## Le film

D'une durée de trois minutes, il est de bonne qualité et permet de se faire une idée assez précise du phénomène observé par les témoins.

Précisons que ceux-ci n'ont disposé, à aucun moment, d'un quelconque moyen leur permettant de visionner le type de cassettes utilisées sur ce camescope. Précisons également **qu'en raison de l'acquisition récente de ce matériel, le film engagé dans le chargeur se trouvait être le premier utilisé par les Gonéra. On ne** peut, en la circonstance, que se féliciter de la présence d'esprit des témoins.



**Un autre aspect du phénomène**

La famille Gonéra s'étant montrée particulièrement coopérative, il nous a été possible de procéder, à partir du document original, à des duplications en V.H.S. SECAM, sans pour autant constater de pertes gênantes en qualité d'image.

Seul regret, la lumière se découpait déjà trop haut dans le ciel pour permettre à une partie des reliefs environnants de figurer sur l'enregistrement, nous privant ainsi de points de repères fiables.

Quant aux étoiles, de magnitude trop faible, elles n'ont pas été captées par le camescope.

Le phénomène se présente sous la forme d'une toupie renversée sur le côté, son grand axe incliné d'environ 45° vers la gauche, la partie effilée orientée de biais vers le bas.

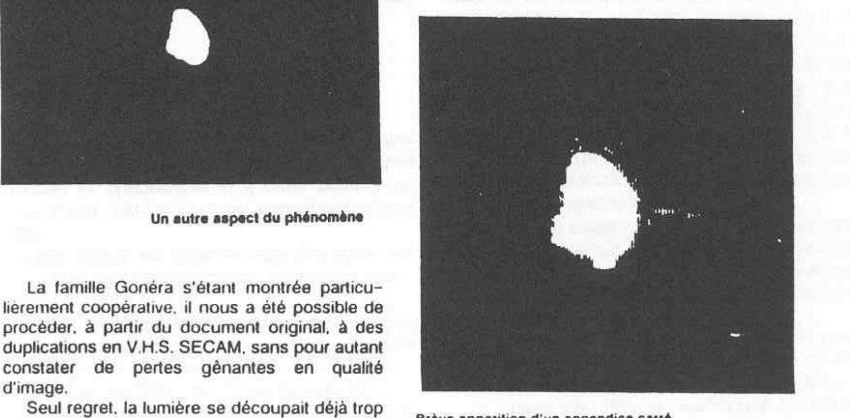
Cet aspect présente de troublantes similitudes avec l'observation de Saint Omer en Septembre 90 (cf. *Trait d'Union* n° 7 pages 10 et 11).

De plus, il est possible de discerner un halo parfaitement net autour de la forme centrale. A l'évidence, ce phénomène était d'une très grande intensité lumineuse, fait confirmé par les témoins.

Cette luminosité est mise en valeur artificiellement sur une photo obtenue à partir d'une numérisation puis d'un traitement en fausses couleurs sur ordinateur (restitution par différents niveaux de gris).

**Le visionnage de la bande a été effectué sur un magnétoscope offrant des possibilités élaborées d'arrêt sur image (non bruitée) et à vi**tesse de ralenti réglable. Ceci nous a permis de découvrir des détails passés inaperçus en vitesse normale.

On peut ainsi, en début de séquence, distinguer la présence d'un appendice lumineux qui ne réapparait plus dans le reste de l'enregistrement. En l'état actuel des choses, on



**Brève apparition d'un appendice carré sous le phénomène.**

**Les bandes visibles dans le ciel sont dues uniquement à l'écran vidéo.**

ne peut se hasarder à d'autres commentaires sans verser dans les supputations gratuites.

En ralenti basse vitesse et en mettant à profit la rémanence de l'écran du téléviseur, il paraît possible de reconstituer certaines trajectoires, tout en essayant de faire la part entre les mouvements propres à la manifestation et ceux imprimés au camescope par l'opérateur (l'appareil étant tenu dans les mains, le zoom x6 peut amplifier des tremblements, déplacements ou bougés indésirables).

En effet, bien que mal restitués sur les documents reproduits ici, on peut avoir la sensation, hormis la séquence finale qui ne laisse place à aucun doute, que certains mouvements (éloignements ou rapprochements) s'effectuent dans le plan de la profondeur du fait de l'intensité variable de la trace lumineuse.

Nous n'écartons pas la présence éventuelle de nébulosités ayant pu influer sur l'intensité lumineuse captée, surtout à plusieurs kilomètres de distance. Mais l'excellente visibilité de 30 kilomètres (voir rapport météo publié dans *Trait d'Union* n° 7) rend aléatoire sinon caduque cette possibilité.

Didier Foriaux nous a affirmé ne pas avoir utilisé le zoom durant la prise de vue.

D'autres mouvements, susceptibles d'être assimilés à ceux de la manifestation, très brutaux et rapides, présentent une série de configurations anguleuses et resserrées, incompatibles avec des saccades désordonnées appliquées au camescope.

Bien entendu, tout ceci n'est qu'indice et mériterait un examen poussé dans un laboratoire équipé d'appareils de mesures et d'analyses performants. Une opportunité semble se dessiner dans ce sens...

D'autres aspects de cette série d'observations n'ont pas été relatés dans cette première partie du compte-rendu. Ils concernent des compléments d'enquête, actuellement en cours, qui mettent en jeu, entre autres, le témoignage des enfants.

*NOTE :*

*- Un courrier a été adressé à T.D.F. de Gap pour nous informer d'éventuelles perturbations sur les émissions ou les émetteurs. Nous n'avons pas eu de réponse écrite mais un appel téléphonique d'une personne qui n'a décliné ni son nom, ni sa fonction et qui nous a affirmé qu'aucune perturbation, de quelque nature qu'elle soit n'a été enregistrée.*

*- Un autre courrier à l'observatoire de radio-astronomie n'a, en revanche, suscité aucune réaction. Cependant, il nous a été possible de contacter téléphoniquement la personne de veille pendant la période des observations. Elle nous a fait savoir que rien de spécial n'avait été observé ou détecté. Rappelons que l'observatoire est situé à 10 km à vol d'oiseau à peine du lieu des observations.*

*Denis ALARCON - J.Pierre CALMEL*

Mouvement de l'objet ou mouvement du caméscope ?



# Si ce n'est pas la Lune, c'est quand même bien imité !

par LDLN

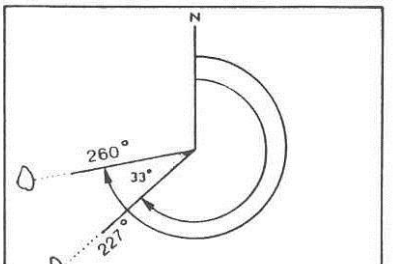
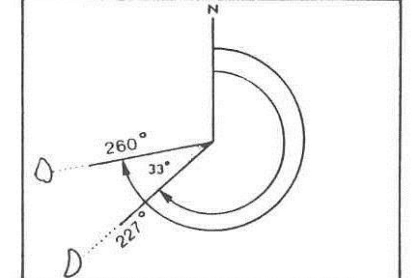
Dans les conditions actuelles, caractérisées par un debunking forcené et une inquiétante suite de manipulations de l'opinion, la pire erreur que nous puissions commettre consisterait à présenter comme d'authentiques observations d'ovnis des cas explicables par des causes naturelles.

C'est pourquoi nous avons tenu à vérifier que le 16 août 1991, la Lune disposait d'un alibi réellement inattaquable.

Précisons que dans le cas de la veille, il serait insensé d'entreprendre une vérification semblable : les azimuts, la phase de la Lune, tout cela suffit à établir l'innocence de notre satellite naturel.

Son rôle, nous allons le voir, est infiniment plus trouble le lendemain soir.

A première vue, de simples considérations d'azimuts suffisent à innocenter l'astre des nuits : il y a 33° d'écart entre la direction indiquée par les témoins (260°) et celle de la Lune à 20 h 24 TU (227°). 33°, c'est beaucoup et c'est peu. C'est beaucoup - c'est même trop - si un repérage précis a été fait *pendant l'observation*. Mais rien n'indique que ce soit le cas : le rapport, en tout cas, n'en fait pas mention.


Si aucun repérage en azimut n'a été fait *pendant l'observation*, une erreur d'estimation de 33° est-elle exclue, quelques mois après une observation nocturne ? Qu'il nous soit permis d'en douter un instant...

Examinons maintenant le problème dans le plan vertical.

La Lune, à 22 h 24 (20 h 24 TU) se trouvait à 8° au-dessus de l'horizon. Or, l'horizon ouest sud-ouest, à Saint-Firmin, est caché par une chaîne de montagnes : la montagne de Féraud, énorme, imposante, dont le sommet dépasse 2 500 m. On peut donc *supposer* que la Lune était cachée. Très bien, mais essayons de le *vérifier*.

Saint-Firmin, ne l'oublions pas, se trouve à 940 m d'altitude. Quelle est donc la hauteur de la ligne de crête, vers le sud-ouest et l'ouest sud-ouest ? Non loin de l'azimut 227°, nous trouvons un pic à 2 380 m. Il se trouve à 9 km de la ville. Au 260° on trouve deux autres pics (le Farot et le Pierroux), respectivement à 2 237 m et 2 377 m. Tous deux sont à 7 km de la ville.

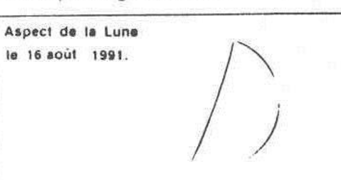
2200 m
2000 m
St F.
940 m
8°
niveau de la mer
7,5 km
9 km

Mais il s'agit de pics, et le reste de la chaîne se trouve nettement plus bas. Ainsi, le Grillon (moins de 2 km à l'ouest du Pierroux) n'atteint que 1 848 m.

A quelle hauteur sur l'horizon voit-on une montagne de 2 000 m distante de 7,5 km, quand on est soi-même à 940 m ? A 8° très

exactement. Donc, si la lune était cachée, elle l'était de très peu, et depuis peu de temps !

Les clichés extraits de la bande vidéo sont-ils compatibles avec l'aspect de la Lune ? Ce qu'on voit sur la photo de la p. 25 correspond très bien à la forme de la Lune (à peine à son premier quartier), si sa moitié inférieure était cachée par la ligne de crête.


Aspect de la Lune le 16 août 1991.

La présence du halo sur le second cliché de la p. 25 suffit-elle à exclure l'hypothèse de la Lune ? C'est un point qui reste à éclaircir. Notons que ce halo n'est que peu ou pas visible sur la bande vidéo. Une exposition trop prolongée, lors d'un arrêt sur image, pourrait-elle expliquer la présence de ce halo ? La question reste ouverte.

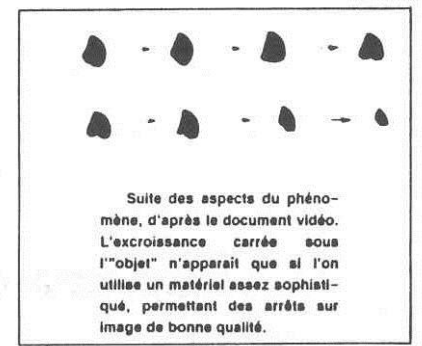
Reste le cliché montrant l'appendice de forme carrée sous "l'objet". Ce détail semble renforcer l'hypothèse ovni. A moins, bien sûr, que la ligne de crête ne présente un créneau expliquant cette protubérance carrée. Puisque nous avons l'esprit si mal tourné aujourd'hui, prenons notre meilleure loupe et scrutons les sommets sur le cliché pris par Magonia.

Horreur et consternation! Le créneau est là, bien visible, à 42 mm du bord gauche, sur le dessin ci-dessous. Le profil de la crête, à gauche de "l'appendice sous l'objet", correspond-il à ce qu'on voit sur la photo ? Une légère bosse, puis une autre. C'est bien ça.

Avons-nous prouvé que le film vidéo montre le coucher de la Lune derrière la montagne ? Non, pour au moins trois raisons.

D'abord, il faudrait aller sur place et voir si, oui ou non, le créneau dans la ligne de crête se trouve à l'azimut 227° (par rapport au nord géographique). Ni l'immeuble, ni la montagne n'ont dû beaucoup bouger en un an ; la vérification devrait donc être facile.

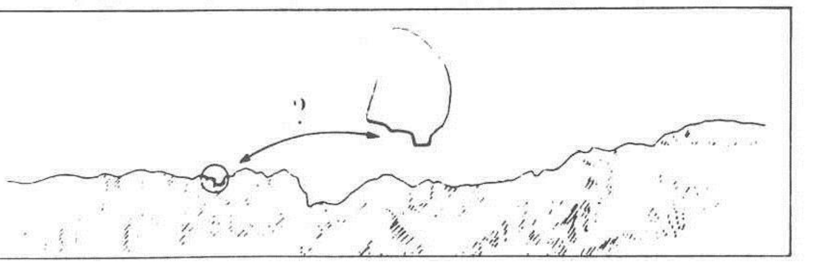
Ensuite, il ne suffit pas qu'un aspect du phénomène présente une ressemblance frappante avec le profil de la montagne. Il faudrait aussi que ce profil puisse expliquer la déformation continue de l'objet, jusqu'à sa disparition.


Suite des aspects du phénomène, d'après le document vidéo. L'excroissance carrée sous l'"objet" n'apparaît que si l'on utilise un matériel assez sophistiqué, permettant des arrêts sur image de bonne qualité.

Il faudrait enfin que cette excroissance carrée, curieusement impossible à observer à l'aide d'un magnétoscope ordinaire, n'apparaisse pas pendant un temps trop court.

Nos amis de Magonia disposent des moyens permettant d'effectuer toutes ces vérifications. Ils ont donc raison d'affirmer que l'enquête n'est pas terminée.





Trajectoire de la Lune dans le ciel, le 16 août 1991.

Il est vrai que certains éléments du témoignage s'opposent à une explication par le coucher de la Lune : l'azimut 260°, mais aussi la mention d'une hauteur angulaire croissante, ou celle de brusques et violentes évolutions. Mais résultent-elles de l'observation elle-même ? Ne peut-on pas supposer qu'il pourrait s'agir d'une "reconstruction" (comme diraient les socio-psycho) élaborée après coup, à partir du document vidéo ?

Si ces mouvements sont en fait dus, comme on peut au moins le craindre, à un déplacement du camescope, l'épaississement de la trajectoire dans les angles s'explique très simplement par un effet d'inertie, qui empêche le bras de l'opérateur de changer brusquement de direction sans ralentir.

Il n'est pas encore certain que l'explication par la Lune soit la bonne. Mais c'est une hypothèse qui mérite au moins d'être vérifiée, et qui semble effectivement vérifiable (ou "falsifiable", comme diraient les socio-psycho). Sans doute valait-il mieux ne pas leur laisser le soin de la formuler.

LDLN



*Fin de l'article*

# Le 4 juin 92 à SAINT-FIRMIN (05) : PHENOMENE ETRANGE DANS LA NUIT

En marge des ramifications d'une enquête qui reste ouverte, nous rendons compte ici d'un fait nouveau et postérieur aux évènements du 15 et 16 Août 1991.

Nous sommes en effet informés dans la matinée du 4 Juin 1992 par Mme Aliette Gonéra d'une étrange manifestation, dont un de ses enfants a été témoin. Les faits ne datent que de quelques heures, puisque l'observation du petit Benoit a eu lieu vers les 3 heures du matin. Comme l'on va pouvoir s'en rendre compte dans l'exposé qui suit, le témoignage recueilli ne permet pas de se prononcer avec certitude sur la nature exacte du phénomène en question même s'il subsiste malgré tout de fortes présomptions en faveur d'une explication conventionnelle.

Voici donc toute l'affaire telle qu'elle nous a été relatée au téléphone par le principal intéressé et ses parents.

Il est aux environs de 3 heures du matin en ce jeudi 4 Juin 1992.

La région de Saint-Firmin est prise dans un orage d'une rare violence, où pluie et grêle se mêlent indistinctement. Le vent souffle en rafales et pour compléter ce tableau digne de l'apocalypse, les éclairs n'arrêtent pas de zébrer le ciel. Benoit qui partage sa chambre avec son frère Jean-Michel a un sommeil agité et n'arrête pas de se retourner dans son lit. Il se réveille complètement lorsqu'il constate qu'une partie de la chambrée, qui donne directement sous la toiture, est toute illuminée. Il nous dira avoir cru le matin arrivé ! Par le velux tombe en effet dans la pièce une forte lumière jaunâtre. Une partie du mobilier et notamment le canapé au pied du velux sont parfaitement éclairés. Bizarrement, la pluie qui tambourinait avec force sur la toiture a brusquement cessé. Il règne un calme aussi inquiétant qu'inattendu. Benoit qui a compris son erreur (non ce n'est pas le jour qui s'est levé), est gagné par la peur. Il n'ose pas aller voir à la fenêtre ce qui peut être la source de cette puissante lumière. Elle remplit tout le cadre et ne varie pas d'intensité pendant un laps de temps que Benoit estime à 10 minutes. Jean-Michel, depuis l'étage inférieur du lit superposé, aperçoit également la lumière, mais, à la différence de son frère, il n'ose pas observer et préfère se cacher sous sa couette pour finalement se rendormir. A l'extérieur c'est toujours l'accalmie. Seules, quelques gouttes viennent claquer sur le carreau et la toiture en tôle.

Puis, tout doucement, une ombre passe devant le velux, plongeant progressivement la pièce dans l'obscurité tandis que la lumière résiduelle prend des teintes plus soutenues tirant notamment sur le rouge-orangé. Au bout d'environ cinq minutes, l'obscurité s'est de nouveau complètement installée. La pluie reprend alors aussi soudainement qu'elle avait cessé, avec ses sautes de vent. Benoit profite alors du rétablissement d'une situation plus conforme à la normale pour quitter son lit et risquer un oeil à la fenêtre. A l'extérieur, c'est le spectacle banal de l'orage. Rien d'anormal n'est visible dans le ciel, il est vrai encombré de gros nuages noirs et bas.

Benoit ne se confiera à sa maman qu'au lever, le matin venu. L'enfant est très marqué par cet évènement à tel point que sa mère préfèrera le dispenser d'école pour la journée. La peur éprouvée durant la nuit n'est pas feinte. Nous avons pu nous même nous en rendre compte au timbre de sa voix en discutant avec l'intéressé. Tenaillé par cette peur incontrôlée, le gamin n'a pas osé réveiller ses parents durant la nuit, et le matin ce n'est qu'avec réticence qu'il en parlera, craignant de se faire disputer, sa mine défaite n'ayant pas manqué d'éveiller le souci de sa mère.

Que dire sur les faits eux-mêmes ? Compte tenu du contexte météorologique particulier de cette nuit on peut bien sûr imaginer un phénomène de foudre en boule; la durée, si son appréciation est exacte, peut poser problème, les plasmas produits par la nature étant très instables. Le changement de teinte peut aussi s'accommoder de cette explication (variation de la température de surface avant disparition du phénomène). L'accalmie de l'orage est un fait intéressant que nous ne savons pas interpréter.

Mais, la cause de cette étrange lumière peut être tout autre et on pense alors irrésistiblement aux mystérieuses et spectaculaires observations filmées par les Gonéra l'année dernière.

Episode à suivre... ?

MAGONIA

---

A signaler:

Les Gonéra résident toujours à leur adresse habituelle et au même étage (3ème). Mais ils avaient peu après leurs dernières observations de Août 91 changé d'appartement et habitent actuellement le logement adjacent à leur ancienne habitation.

---

## REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DES Z'IBIS...

Les réactions à l'article paru dans ... n°7 et intitulé "La Saga des Zibis" ne se sont pas faites attendre.

L'association bien connue des chercheurs d'extrême pointe ..., la L.D.D.I.P.P. ..., nous a fait parvenir ce document saisissant d'horreur et qui, à l'évidence, prouve leur présence sur terre et confirme qu'elle a bien pour but le prélèvement d'échantillons d'organes humains...

## Pensées, Réflexions et Propos béta-physiques...

Depuis que les debunkers avaient appris que le cerveau perdait 10000 cellules par jour, ils s'inquiétaient de ne plus pouvoir continuer longtemps à ce rythme là... Maintenant ils angoissent !

HHH

70.000 morceaux de métal tournent autour de la Terre. La première chose que les extraterrestres demanderont lorsqu'ils débarqueront, ce sera le remboursement de leurs factures de carrossiers !
( Déclaration d'Hubert RIVET - Astro-Physicien )

HHH

Si un jour la socio-psychologie ufologique n'existait plus, il faudrait inventer une autre connerie... Oui, mais laquelle !

HHH

Ne rêvons pas !! Les debunkers ne lisaient pas les rapports d'observation quand il y avait Alain Decaux à la télé. Ce n'est pas parce qu'il n'est plus là qu'ils vont commencer...!

HHH

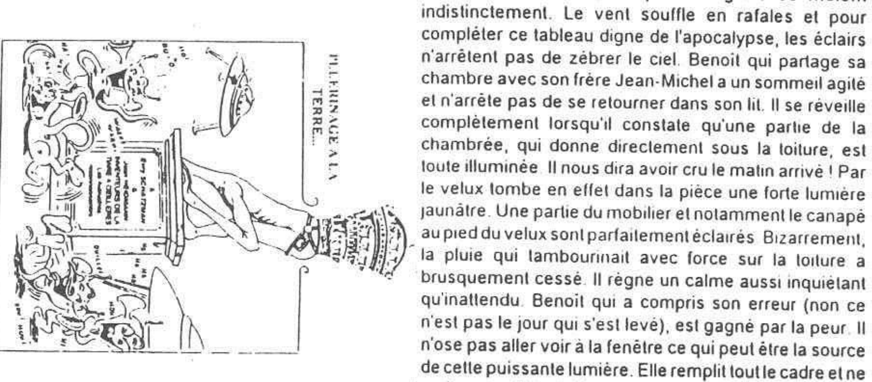
... Les scientifiques nous ont dit que le crétinisme tenait dans une petite partie de la cervelle... Ipso facto, les debunkers ont décidé de ne plus en manger !

HHH

En ufologie, les socio-psycho c'est comme les poux : quant tu te laves les cheveux ils en profitent pour laver les leurs aussi...

HHH

Les débunkeurs c'est comme les ânes : même avec un numéro, on n'en fera jamais des chevaux de course.....






## Nostra Culpa...

Une coquille s'est subrepticement glissée dans l'un des articles de notre dernier numéro.
Un lapsus calami nous a fait écrire:

"Le debunking n'est pas un métier. C'est un apostolat qui demande de l'abnégation".

Il fallait lire :

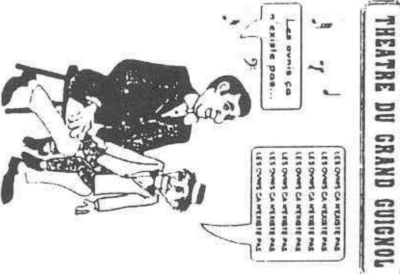
"Le debunking n'est pas un métier c'est un postulat qui demande de la négation !".

Errare humanum est
et posteriorum ...

J.P.C




THEATRE DU GRAND GUIGNOL



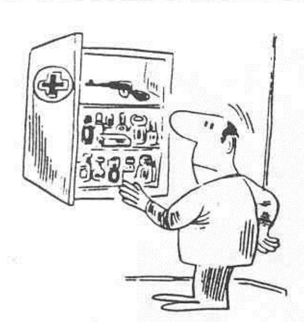

SPECTACLE : One man show au SEPRA

Une page humoristique

LE S.E.P.R.A a besoin de vos témoignages....
SI VOUS N'AVEZ RIEN VU, ALLEZ LES VOIR !
MAIS, DANS LE CAS CONTRAIRE

SEPRA
Mr PETASCO
Irresponsable Chef



Le médicament-recours du debunker contre les témoignages consistants...



Debunker inquiet consultant un schizo-psycho de sa secte...



- Hé bien, oui j'ai un amant ! Il est sur le rebord de la fenêtre ! Mais tu ferais mieux de prendre une pilule pour ton coeur avant de regarder !

Les "équipiers" de V.E.C.A. (Voyage d'Etude sur les Cercles Anglais), sont aller enquêter sur les "circles" en Angleterre et manifestement...



...Ils en sont revenus emballés !!

**Confidences d'un debunker**

"La psychanalyse c'est formidable ! Ainsi, moi, avant d'aller voir un psychanaliste, j'étais maladivement orgueilleux. Maintenant je suis l'homme le plus aimable, le plus modeste et le plus agréable à fréquenter..."

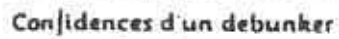


# ANNEXE 1 - 06

# ANNEXE 1 - 05

**SAINT-FIRMIN**

A propos de l'étrange affaire de Saint-Firmin (voir LDLN 312), Olivier Rieffel nous signale une réaction de techniciens de l'Institut National de l'Audiovisuel : l'effet d'éblouissement (Blooming) et l'effet de queue de comète qui affectaient les magnétoscopes à tube ne se produisent pas avec les magnétoscopes à C.C.D., tels que celui qui a été utilisé à Saint-Firmin. Les charges en excès sont absorbées par un drain de surcharge et ne vont pas vers les pixels voisins.



## LES BRÈVES...

* Un debunker s'est assis sur son revolver : si l'arme avait été chargée il se brûlait la cervelle !

* Etrange : Un socio-psycho est allé consulter un psychanaliste : il aime quelqu'un d'autre que lui !

* Si un jour un socio-psycho rencontrait Dieu, que lui dirait-il ?
"Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?"



- Je suis socio-psycho docteur, et je n'arrive pas à me détendre lorsqu'on me parle d'ovnis qui laissent des traces!

**Devinette:**

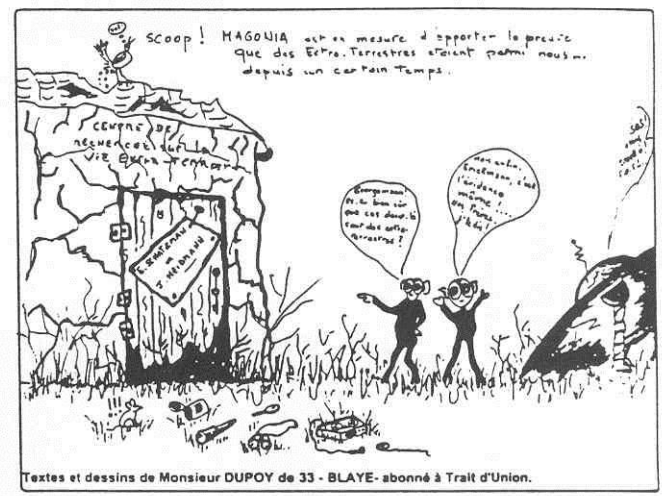
Un débunker a une fourmi rouge et une fourmi noire sur son dos. Quelle est celle qui va doubler l'autre ?

Reponse:

Aucune, car on ne double pas sur un dos d'âne.




Textes et dessins de Monsieur DUPOY de 33 - BLAYE abonné à Trait d'Union




Textes et dessins de Monsieur DUPOY de 33 - BLAYE- abonné à Trait d'Union.



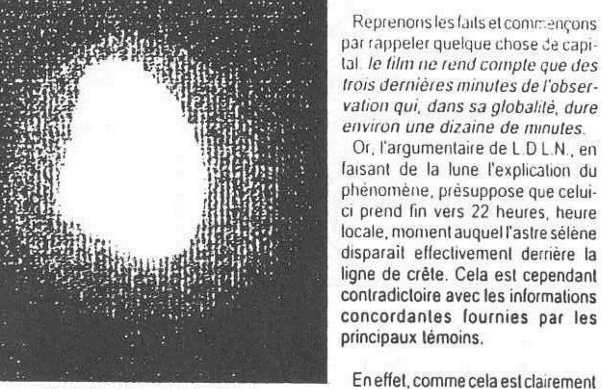
# Saint-Firmin (05) les 15 et 16 Août 91

## Complément d'Enquête. Association MAGONIA

Suite à la publication dans L.D.L.N numéro 312 du compte rendu sur le cas de Saint Firmin (Hautes-Alpes), nous tenons à réagir à certaines réserves et suggestions formulées par Joël Mesnard dans son article intitulé *"Et si ce n'est pas la Lune, c'est quand même bien imité"* (pages ... de ce même numéro).

... [illegible] ...

6 - Formulées sans préoccupation des incompatibilités ou impossibilités qu'elles impliquent, elles sont contradictoires avec la cohérence globale du rapport d'enquête.



- Objet filmé par les Gonéra -

Comme suggéré par Joël, et afin de dissiper toute ambiguïté, nous avons procédé à diverses vérifications et approfondissements.

### 1 - EPHEMERIDES ET CONSIDERATIONS TOPOGRAPHIQUES

*Dans l'exposé qui suit, les heures T.U calculées prennent en compte la longitude du lieu d'observation soit 6°02' arrondie à 6°.*

L.D.L.N s'appuie sur 22 h., heure locale, soit 20 h 24 mn, heures T.U., pour son calcul. Il en est déduit, en fonction de la hauteur de la crête dans l'azimut 229° (position relative de la lune selon les éphémérides à cette heure là) que si l'astre ... était cachée, c'était depuis très peu de temps. L.D.L.N ... alors des relevés topographiques qui, en confortant cette hypothèse, laissent planer un doute à la faveur des irrégularités de la ligne de crêtes (le fameux créneau notamment) pouvant rendre compte du phénomène filmé par les Gonéra : la lune se serait découpée en partie derrière une échancrure du relief qui, en "alterant" sa silhouette, serait la source de la confusion.

Reprenons les faits et commençons par rappeler quelque chose de capital : *le film ne rend compte que des trois dernières minutes de l'observation qui, dans sa globalité, dure environ une dizaine de minutes.*

Or, l'argumentaire de L.D.L.N., en faisant de la lune l'explication du phénomène, présuppose que celui-ci prend fin vers 22 heures, heure locale, moment auquel l'astre sélène disparait effectivement derrière la ligne de crête. **Cela est cependant contradictoire avec les informations concordantes fournies par les principaux témoins.**

En effet, comme cela est clairement mentionné dans le rapport d'enquête, c'est Michel Gonéra qui donne l'alerte dans la soirée du 16 août : il est alors entre 22 h. et 22 h.15... L'observation *commence* donc vers 22 h. / 22 h.15. C'est là, la première faiblesse du raisonnement de L.D.L.N.

Poursuivons...

Une durée d'observation de 10 minutes nous donne les fourchettes suivantes :

1 - Début de l'observation à 22 h. (20 h.24 mn T.U) et fin à 22 h.10 mn. (20 h. 34 mn. T.U.)

2 - Début de l'observation à 22 h. 15 mn. (20 h.39 mn T.U) et fin à 22 h 25 mn. (20 h. 49 mn. T.U.)

Que nous indiquent les éphémérides et les relevés topographiques (effectués sur une carte au 1/25.000 eme) ?

| Heures | | LUNE | | CRETE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Heure Locale | Heure TU | Azimut | Hauteur Angulaire | Distance crête-témoins | Altitude de Crête | Hauteur Angulaire |
| 22h | 20h24 | 227° | 8°46 | 8800 m | 2500 m | 10°12 |
| 22h10 | 20h34 | 228° | 7°30 | 8620 m | 2240 m | 8°40 |
| 22h15 | 20h39 | 229°5 | 6°51 | 8550 m | 2490 m | 11°50 |
| 22h25 | 20h49 | 231° | 5°31 | 8620 m | 2240 m | 8°40 |



Les calculs de hauteurs angulaires dans les quatre azimuts de référence prennent en compte l'altitude (940 mètres) et la localisation précise du point d'observation des témoins (immeuble des Gonéra à la sortie de Saint-Firmin, parfaitement localisable sur la carte car isolé du reste des autres habitations et à proximité immédiate du cimetière).

- Le Faraut photographié le Samedi 24/8/1991 depuis la fenêtre de la maison des Gonéra d'où fut filmé le phénomène -

Nous constatons deux choses :

1 - Les calculs de L.D.L.N. sont imprécis et donnent une hauteur de crête inférieure (8°), la faisant coïncider avec la hauteur de la lune à cet instant (8°46' à 22 heures locales)...

2 - Les résultats ci-dessus indiquent que la lune n'était déjà plus visible à 22 h., heure locale, depuis le point d'observation et qu'elle ne l'est pas pour toute la fourchette horaire indiquée par les témoins (20 h. 24 T.U. à 20 h. 49 T.U).

Avec un diamètre apparent de 30'11" environ pour la lune, même l'ambiguïté n'est plus permise, ce que corroborent les dires de Gonéra.

Tous ces éléments, tant astronomiques que topographiques, pris en considération, nous démontrent qu'au moment de l'observation la lune n'était plus visible... ***et qu'elle n'a donc pas pu être filmée !***

Et ce n'est pas fini...

### 2 - DES TEMOINS DEBOUSSOLES ?

L'azimut de l'observation a été relevé par nos soins, à la boussole, depuis la fenêtre de la salle à manger d'où fut filmé le phénomène lumineux. Ceci, sur les indications des témoins lors de la première enquête effectuée les *24 et 25 août 1991*. Ces renseignements ayant été recueillis 8 jours après l'observation et non pas plusieurs mois après comme mentionné dans le texte de L.D.L.N, l'erreur d'estimation invoquée devient, à notre sens, irrecevable.

### 3 - UN CRENEAU SUR LA MONTAGNE...

Concédons deux points, susceptibles d'avoir induit l'argumentation de L.D.L.N. en erreur.

1 - Lors de la rédaction du compte rendu, nous avons écrit que monsieur Gonéra aperçut le phénomène lumineux *« presque dans l'alignement de l'immeuble, derrière la montagne du Faraut »*. Nous aurions dû écrire *« derrière le Faraut »*.

En effet, la Montagne du Faraut est le nom propre de la chaîne de montagnes dont un pic, Le Faraut, est situé à son extrémité Nord, dans l'azimut 260° (par rapport à la maison des témoins).

2 - Sur la reproduction photographique de la montagne du Faraut (dessinée dans L.D.L.N. n° 312 en page 29 et référencée sous le n° 12 en page 19 de Trait d'Union n° 6 avec la légende : *photo 12 : La montagne du Faraut au-dessus de laquelle disparut le phénomène*), **nous n'avions pas précisé que sur cette photo le Faraut se trouve à l'extrémité droite du cliché et n'est que partiellement visible.**

- Le Faraut photographié le Dimanche 25/8/1991 depuis le village de Chauffayer

Dès lors, tenter d'établir des corrélations de formes entre la brèche dans la crête et celle de l'appendice observé sous la luminosité est aléatoire pour au moins trois raisons :

1 - Les contours des deux formes sont bien trop imprécis pour être certain qu'ils s'ajustent parfaitement.

2 - Il n'est pas possible de se faire une idée exacte du

... de la régie vidéo d'Acropolis dans laquelle fut examiné le film

... les ordres de grandeur de ces ...

... Ce postulat de L D L N s'appuie ... erreur d'estimation supposée de 33°, ...

... le créneau devient encore plus suspecte ... de l'unanimité des temoins lorsqu'ils nous ... direction d'observation. Cette information a été ... n'oublions pas, 8 jours seulement après les faits ... définitivement le cou à ce "canard boiteux", nous ... sommes de nouveau rendus sur les lieux pour situer le fameux créneau depuis l'appartement des Gonéra. Le verdict de la boussole est sans appel : le créneau est bien présent mais dans l'azimut 219° et non 227° comme mentionné par L. D.L.N.!

## 4 - UNE LUNE FACETIEUSE ?

Le Faraut se trouve à l'azimut 260°, à l'ouest de la position des temoins. La lune se couche ce soir-là au Sud-Ouest, dans l'azimut 227°.

Les témoins nous disent avoir aperçu cette grosse lumière derrière le Faraut (le pic, pas la montagne), et *qu'elle gagnait progressivement de la hauteur*.

Pour accepter le postulat de la lune filmée à son ... il faudrait d'abord expliquer :

1 - Comment peut-elle se lever à un endroit où elle ... (cf. éphémérides)

2 - ... la voit-on se lever à une heure où elle doit ... se coucher ? (cf. éphémérides)

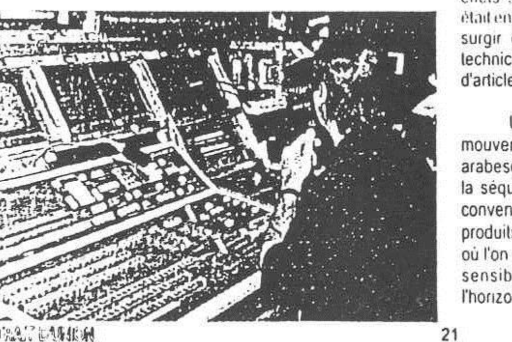
3 - Comment en 3 minutes, les témoins ont pu la filmer, faisant des ... dans le ciel puis disparaissant ensuite progressivement et en quelques secondes sur une trajectoire apparemment montante ?...

## 5 - LE FILM

Un examen attentif du film et des caractéristiques techniques du camescope utilisé apportent d'autres éléments de contradiction à l'argumentaire de L D L N.

Sur la position relative de lune, disons 1 à 2° sous la ligne de crête comme précédemment établi, il nous est apparu intéressant de vérifier si la chaîne montagneuse ne serait pas, même partiellement, visible sur le film.

Une lecture de la bande, sans toucher au moindre réglage, ne permettant pas de le déterminer, nous avons procédé à diverses variations de contraste. L'idée était d'essayer de faire "remonter" la ligne de crête, un peu à la manière des ombres chinoises, du fait du rétro-éclairage produit par l'astre lunaire. Cet examen, pratiqué dans une régie vidéo professionnelle (installations du centre ACROPOLIS à Nice), à partir de la bande originale, n'a rien fait apparaître. Il n'y a rien d'étonnant à cela, les témoins nous ayant, à de multiples reprises, décrit le phénomène comme se découpant en plein ciel au moment de la prise de vue. D'autres examens, rendus possibles par l'abondance et les performances des équipements disponibles dans la régie d'Acropolis (zooms électroniques, isolement d'une partie de l'image, fausses couleurs et autres effets spéciaux) permettent d'écarter définitivement (s'il en était encore besoin), l'hypothèse de la lune. Cependant, ils font surgir de nouvelles questions qui laissent perplexes les techniciens présents et consultés. Nous y reviendrons en fin d'article.



Un autre sujet de polémique concernant le film a trait aux mouvements apparents, telles les complexes et brutales arabesques décrites par le phénomène à certains moments de la séquence vidéo. Certaines, comme nous en avons déjà convenu, peuvent être imputables à des bougés parasites produits par le caméraman. Il en va autrement d'une séquence où l'on voit le phénomène, cadré plein écran, sous un aspect sensiblement lenticulaire, grand axe pratiquement à l'horizontale, se cabrer à la verticale pour "s'échapper" par le haut de l'écran à une allure fulgurante. La manoeuvre est si soudaine, si rapide, qu'elle surprend à l'évidence Didier Foriaux le cameraman.

Son exclamation de surprise, captée par le micro incorporé du camescope, est parfaitement audible. Il n'a pas le temps de recadrer la "cible" dans le viseur qu'elle réapparait aussitôt par le bas de l'écran, décrivant des courbes dans sa trajectoire montante...

Des arrêts sur image et des super-ralentis permettent de constater des changements d'aspect et de perspective du phénomène au cours de ces manoeuvres.

Dans ces conditions d'examen, des parties complètes des trajectoires sont visualisables. A priori, on peut penser à un phénomène de "trainage" ou de rémanence, argument invoqué par L D L N qui l'interprète comme un effet d'inertie lié au bras de l'opérateur lui empêchant tout changement brusque de direction sans ralentir (les pics d'intensité lumineuse étant surtout perceptibles dans les parties anguleuses des trajectoires...). Autrement dit, les capteurs CCD seraient les générateurs de ce phénomène...

Un démenti formel nous est apporté par les techniciens du centre Acropolis ainsi que par Mr. Olivier Rieffel, employé à l'Institut National de l'Audiovisuel, qui nous a spontanément joint au téléphone.

Une mise au point à cet effet a déjà été publiée dans L D L N n° 313 en dernière page. On y apprend que les effets d'éblouissement (blooming) et de queue de comète affectant les maquettes ... se produisent ... loscopes à capteurs ... utilisé à Saint Firmin ... lumineuses excéd... absorbées par un drain ... et ne se répartissent pas sur ... pixels voisins.

Plus surprenant ... concerne la ... à la base ... filmée par les Gonéra ... mentionné dans le rapport initial ... détail n'est pas perceptible à la lecture de la bande en vitesse normale. Seule ... minutieuse, image par image ... permis de ... Il semble qu'une seule image représente l'apparition ... De deux choses l'une ... d'un artefact quelconque produit au moment de l'enregistrement, soit il est bien imputable au phénomène observé, auquel cas son caractère extrêmement fugitif (inférieur à 1/25 ème de seconde) s'oppose à l'hypothèse de la lune se découpant derrière une échancrure du relief, le mouvement de l'astre étant beaucoup plus lent...

L'examen du film dans les installations d'ACROPOLIS, a mis en évidence une deuxième séquence où le phénomène, jusqu'alors parfaitement cadré plein champ, semble littéralement disparaître sur place, le temps de deux à trois images, avant de réapparaître exactement au même endroit. La scène est si rapide que le cameraman n'a pas eu matériellement le temps de bouger.

L'hypothèse d'un arrêt-redemarrage du camescope, un moment envisagé par les techniciens présents en régie, se heurte à un examen attentif de l'image. On ne perçoit à aucun moment les signes d'une telle manoeuvre (fonctionnement de l'iris, autolocus, variation d'intensité lumineuse...) L'image est parfaitement focalisée avant et après. Il n'a été décelé aucune trace de montage sur la bande originale. Nous rappelons à ce sujet que les Gonéra n'ont aucune compétence particulière en la matière et que le camescope utilisé était une acquisition très récente (moins de 3 mois). De plus, ne disposant d'aucun périphérique adéquat, ni des ressources nécessaires à la réalisation d'un trucage de cette nature, cette hypothèse (techniquement vérifiable), ne peut être soutenue.

Autant d'éléments qui renforcent la crédibilité du témoignage de la famille Gonéra.

*Après une enquête minutieuse, qui s'est étalée sur plus d'une année, force nous est d'établir un constat : les explications conventionnelles ne peuvent s'appliquer au phénomène observé et filmé par les Gonéra. Il conserve son caractère non identifié, n'en déplaise à certains réductionnistes et autres obsédés de la socio-psycho...*

**ANNEXE 1 - 07**

Les pages 19 à 22 ne sont que la reprise intégrale de l'article de Magonia, présenté en **Annexe 1 - 06**

## la bataille de Saint-Firmin:

# Magonia contre-attaque...

Nos amis de l'association Magonia (et quand je dis "nos amis", ne vous y trompez pas: ce sont *vraiment* nos amis) ont vu rouge à la lecture des pages 28 à 30 du numéro 312 de LDLN. Dans ces pages, j'avais relevé, à propos de l'enregistrement vidéo du 16 août 1991, quelques éléments établissant une certaine ressemblance entre l'ovni filmé à Saint-Firmin et... la lune se couchant derrière les montagnes.

J'avais pris la précaution de souligner que ces remarques ne suffisaient pas à prouver qu'il s'agissait de la lune, pour au moins trois raisons, dont une majeure: l'extrême brièveté de l'apparition de l'appendice carré sous la chose (Regardez bien p.29, à droite, c'est écrit en toutes lettres).

Denis Alarcon (croyant peut-être que j'avais été soudain frappé par le virus du debunking) a réagi en approfondissant l'enquête. Les quatre pages que voici sont extraites d'un numéro récent de *Trait d'Union*, le bulletin de l'association Magonia (Les Faïenciers A1, traverse des Faïenciers, 13011 Marseille).

De cet échange d'arguments et de contre-arguments, plusieurs évidences se dégagent:

1°) Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de conclure *à coup sûr* sur un tel cas. Le problème fondamental est en effet celui-ci: puisque les données vont dans des sens divergents, quelles sont celles qu'on peut considérer comme solides, et celles qui le sont moins?

2°) Si l'ovni du 16 août en est réellement un, les ressemblances avec la lune (même partielles, superficielles et saugrenues, comme cette apparition fugitive de l'"appendice carré") restent une réalité, sur laquelle on peut s'interroger. Denis parle de "lune facétieuse". Si facétie il y a, ce n'est certainement pas le fait de la lune. Et s'il y a réellement eu un ovni, alors, oui: on peut le soupçonner d'avoir eu un comportement facétieux. Y aurait-il des "parasitages de couchers de Lune", ou bien est-ce là un concept aberrant, né dans des cerveaux "fanatiques, crédules et bornés"? [1]

(Il faudrait poser la question aux "experts" bruxellois, dont on connait le discrenement exemplaire et la probité sans tache...).

3°) Toujours dans le cas où nous aurions ici affaire à un "authentique ovni", on remarquera la facilité avec laquelle on peut jeter la suspicion sur un témoignage. Cet aspect du problème n'est sans doute pas le plus anodin, puisqu'on compte par centaines les cas qui, au cours des années quatre-vingts, ont été présentés comme "élucidés", en vertu d'explications autrement plus inconsistantes que celles que nous avons proposées pour Saint-Firmin.

Disposons-nous enfin de tous les éléments nécessaires pour trancher? Denis en est convaincu. Voici ses arguments.

J.M.

1 voir LDLN 308 page 39

**ANNEXE 1 - 08**

# LES NOUVELLES

**SAINT-FIRMIN:**
**ACTE III, SCENE 1.**

Nous avons reçu d'assez nombreuses réactions à l'article "Magonia contre-attaque" publié dans le dernier numéro. Voici, hâtivement jetée sur le papier, celle de Pierre Guérin:

*"Les calculs de Magonia sont faux.*

*1°) Prenons d'abord les azimuts et les hauteurs de la Lune. L'heure locale n'a pas à intervenir. Les observateurs ont noté l'heure légale. L'heure dite T.U. n'est autre que l'heure GMT. Elle est la même pour toute la planète (C'est celle de Greenwich), et elle est à l'origine des heures légales dans chaque pays par addition ou soustraction d'un nombre entier d'heures. On n'obtient pas les azimuts et hauteurs de la lune à partir d'éphémérides donnant ces valeurs pour un lieu donné (Greenwich par exemple), en corrigeant les heures d'après les différences de longitude entre Greenwich et le lieu d'observation. Les latitudes interviennent aussi! (Plus on est situé au sud, plus la lune est haute...). Bref, tout est à reprendre. J'ai fait le programme 36 16 BDL (pour Bureau Des Longitudes), qui me donne les résultats exacts. La seule ambiguité est celle de la longitude et de la latitude du lieu d'observation. J'ai d'abord pris les valeurs (hâtivement déterminées, au téléphone, par LDLN), à savoir:*

*longitude = 6°E, latitude = 44,82°N,*

*ce qui m'a fourni les courbes en pointillé, puis j'ai regardé la Michelin: Saint-Firmin est situé plus au sud. M'aidant des indications de l'article, en particulier les distances du lieu d'observation aux sommets, je suis arrivé à la conclusion (provisoire) que ce lieu est à la sortie est de St Firmin, ce qui donne une latitude de 44,7° (ou 44°42'). Cela colle parfaitement avec les 6°2' indiqués dans l'article pour*



*...ongitude. Je pense qu'on peut se tenir à ces valeurs, qui ...ssent les résultats ci-dessous (courbes en traits ...s)*

| Heures T U | Azimuts ouest comptés à partir du sud | Hauteurs |
|---|---|---|
| 19 45 | 39°25' (39,42°) | +12°34' (12,57°) |
| 20 00 | 42°23' (42,38°) | +10°51' (10,85°) |
| 20 15 | 45°16' (45,27°) | +9°3' (9,05°) |
| 20 30 | 48°5' (48,08°) | +7°10' (7,17°) |
| 20 45 | 50°49' (50,81°) | +5°14' (5,23°) |

*2°) Pour les hauteurs des crêtes, ils se sont également trompés.*

| h | d | tgα | α |
|---|---|---|---|
| 2500-940=1560 m | 8800 m | 0,1773 | 10,05° |
| 2240-940=1300 m | 8620 m | 0,1508 | 8,58° |
| 2490-940=1550 m | 8550 m | 0,1813 | 10,27° |
| 2240-940=1300 m | 8620 m | 0,1508 | 8,58° |

Si nos amis de Magonia se sont trompés, c'est avant tout parce qu'ils ont fait l'enquête. S'ils étaient restés assis au coin du feu, ils n'auraient pas risqué de commettre la moindre erreur, c'est certain.

Cela dit, ce qu'il faudrait maintenant, c'est une photo du panorama vu du site exact de l'observation, avec un tracé de la ligne d'horizon graduée en azimuts (géographiques, pour éviter d'inutiles complications). Nous aurons alors l'heure précise de son coucher *pour les témoins eux-mêmes*, et nous verrons bien si la trajectoire passe, oui ou non, par ce créneau dans la ligne de crête. Et rappelons que si elle y passe, il restera à comprendre pourquoi l'"appendice carré" est visible pendant un temps aussi court. Magonia n'a donc pas encore perdu le match. Un peu de silence dans les tribunes, s'il vous plait...

J.M.

**ACTE III, SCENE 2**

Nous publions cette enquête, pour ainsi dire "en direct", au fur et à mesure qu'elle se déroule, hésitations et erreurs comprises. C'est rarement ainsi que les choses se déroulent puisqu'en général, on a plutôt tendance à publier une affaire une fois que l'enquête a abouti. Après tout, il n'existe pas de "règle du genre", de procédure à appliquer de façon rigide. Le déroulement sur le vif d'une enquête avec ses aspects nécessairement cahotiques et contradictoires, a au moins l'intérêt de montrer comment les choses se passent *réellement*.

**OVNI-CONTACT**

*"L'évènement le plus extraordinaire de ces derniers millénaires s'est produit le 5 novembre 1990"*. Voila ce qu'écrit Franck Marie, qui a rédigé un monumental dossier (512 pages) sur la question. Attention: *OVNI-CONTACT* ne se lit pas comme un roman: c'est plutôt une mine de données et pour tout dire un document de travail indispensable à qui voudra approfondir l'énigme du 5 novembre.

*OVNI-CONTACT*, realisé en auto-édition, doit voir le jour prochainement. Jusqu'au 31 mai Franck Marie le propose en souscription au prix de 140 F (port compris), à adresser à SRES Diffusion BP 10, 92323 Châtillon Cedex. Pour les abonnés à *OVNI-Magazine* (dont la parution a été suspendue) le prix en souscription est de 60 F. Passé le délai de la souscription l'ouvrage sera vendu 150 F port en sus.

0 069

**ANNEXE 1 - 09**

# Observation en Ardèche : toujours le 31 Mars...

Enquête de *Gilles Garreau* (L.D.L.N) & *Jean-Pierre CALMEL* (Magonia)

Cette nuit-là, depuis 21 heures environ, les pompiers des brigades d'Aubenas et de Privas s'activaient à éteindre un incendie qui s'était déclaré à quelques centaines de mètres du Ranc Chabrier. Vers 2 heures du matin, le feu était pratiquement maîtrisé et les hommes finissaient de noyer les dernières braises. C'est alors qu'un appel radio de l'équipe de Privas (qui avait attaqué le feu par l'autre versant), les alerta, ils purent alors observer un étrange phénomène.

Le lieutenant X (anonymat demandé), de la brigade de sapeurs-pompiers d'Aubenas, a bien voulu nous donner les précisions suivantes sur l'étrange phénomène observé ce 31 mars 1993 (cf. l'article du quotidien "Le Daphiné Libéré" du 1° Avril 93 et la coupure de presse du quotidien "Le Soir" en page17 de ce n°).

" Cette nuit, nous étions occupés à éteindre un incendie de forêt, au nord d'Aubenas, à savoir au nord-est d'Antraigues, au lieu-dit Ranc Chabrier. (voir carte 1/25000°).

Notre position se situait au sud-est du Ranc Chabrier, à une altitude de 836 mètres, en bout d'un chemin de feu.

Un autre groupe de pompiers de la brigade de Privas était sur l'autre versant. Ils étaient montés par la piste qui part du hameau Le Saint -Vincent (voir carte).

Certains de mes hommes étaient occupés à dérouler les tuyaux des lances à incendie lorsque soudain, vers 2h/2h30 du matin - je ne me souviens plus hélas de l'heure exacte - un appel radio de nos collègues sur l'autre versant nous alerta. Nous vîmes un "machin" lumineux qui sortait de derrière la montagne (le Ranc Chabrier - 927 mts - NDLR), côté N-NW.

J'ai distingué 2 ou 3 gros points lumineux suivis d'une grosse traînée, plusieurs raies multicolores, comme des "traits continus" ainsi que le montre le dessin.

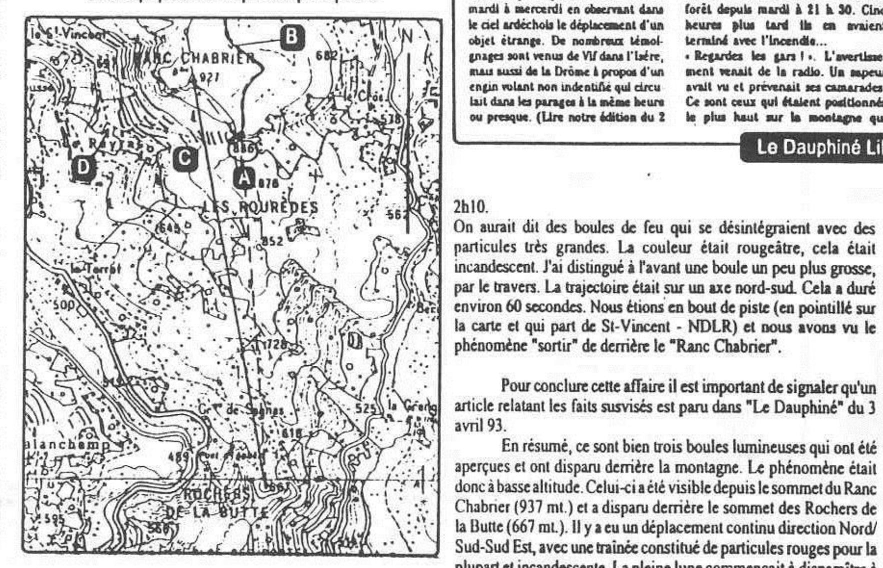
Les lumières observées étaient à peu près à 30/40° d'altitude. Il n'y avait pas de nuages, le ciel était clair.

Les traînées avaient au moins - selon moi - une longueur de 50 mètres, bien qu'il soit difficile en pleine nuit d'apprécier correctement les distances. Elles avaient une forme conique, la pointe côté lumière. Leur diamètre apparent était au moins du double de celle des lumières qui les précédaient. Cela a duré environ 50 secondes et évoluait sans bruit ni odeur. Leur vitesse était comparable à celle d'un avion qui se déplace normalement. J'ai eu l'impression que cela descendait légèrement bien que la trajectoire fut rectiligne. Le phénomène, caché au début par la montagne, ne semblait pas très éloigné et j'ai eu l'impression d'une "sortie de la montagne".

Un pompier de la brigade de Privas, joint au téléphone depuis le bureau du Lieutenant X, confirma cette description et nous précisa les faits suivants :

La hauteur exacte, vue du côté du hameau de St Vincent, était difficile à évaluer. Nous avons vu arriver 3 lumières assez grosses et fortes qui sont passées "par le travers" devant nous. Il était environ

Situation des lieux et emplacements des équipes de sapeurs-pompiers




A : Emplacement de l'équipe de pompiers d'Aubenas
B : Chemin d'accès au point 836 mt (équipe d'Aubenas)
C : Emplacement de l'équipe de pompiers de Privas
D : Chemin d'accès au versant (équipe de Privas)

NORD

Lumières jaune-blanc

Traits bleu-jaune-rouge

# L'OVNI était à Antraigues

Les extra-terrestres s'intéressent ils à la chanson française ? Ont ils voulu faire un pèlerinage dans le village d'Antraigues où demeure Jean Ferrat ?
Voilà des questions que certains auraient pu se poser dans la nuit de mardi à mercerdi en observant dans le ciel ardéchois le déplacement d'un objet étrange. De nombreux témoignages sont venus de Vif dans l'Isère, mais aussi de la Drôme à propos d'un engin volant non indentifié qui circulait dans les parages à la même heure ou presque. (Lire notre édition du 2 avril). Les observateurs ardéchois sont des sapeurs pompiers, des soldats du feu du groupe d'attaque d'Aubenas auxquels s'étaient adjoints des sapeurs des centres de secours environnants.
Ils étaient une cinquantaine à pied d'oeuvre luttant contre un feu de forêt depuis mardi à 21 h 30. Cinq heures plus tard ils en avaient terminé avec l'incendie...
« Regardes les gars ! ». L'avertissement venait de la radio. Un sapeur avait vu et prévenait ses camarades. Ce sont ceux qui étaient positionnés le plus haut sur la montagne qui étaient le mieux placés. Une vingtaine d'entre eux ont pendant près d'une minute observé un objet dans le ciel. « On l'a vu sortir de derrière la montagne »... « C'était comme des boules avec des traînées bleues, rouges et vertes »... « Ca n'était pas à une étoile filante ni un avion » confiaient plusieurs d'entre eux. « C'était grand, immense, et çà avançait à une vitesse régulière, sans bruit ».
Les pompiers albenassiens sont certains de ce qu'ils ont pu voir. Ils ont partagé les mêmes observations et elles semblent concorder avec celles de Vif.
Alors extra-terrestres ou pas « Peut être » dit l'un d'eux avec grand sourire amusé. Et pourquoi s'agirait il pas de collègues sape venus d'ailleurs ?
Plaisanterie mise à part, mardi s les pompiers d'Aubenas ont témoins d'un phénomène qui clame une explication. Ils ont trou « çà » bizarre. Place aux scie fiques.

*J-F LACOUR*

**Le Dauphiné Libéré du 3 Avril 93**

2h10.
On aurait dit des boules de feu qui se désintégraient avec des particules très grandes. La couleur était rougeâtre, cela était incandescent. J'ai distingué à l'avant une boule un peu plus grosse, par le travers. La trajectoire était sur un axe nord-sud. Cela a duré environ 60 secondes. Nous étions en bout de piste (en pointillé sur la carte et qui part de St-Vincent - NDLR) et nous avons vu le phénomène "sortir" de derrière le "Ranc Chabrier".

Pour conclure cette affaire il est important de signaler qu'un article relatant les faits susvisés est paru dans "Le Dauphiné" du 3 avril 93.

En résumé, ce sont bien trois boules lumineuses qui ont été aperçues et ont disparu derrière la montagne. Le phénomène était donc à basse altitude. Celui-ci a été visible depuis le sommet du Ranc Chabrier (937 mt.) et a disparu derrière le sommet des Rochers de la Butte (667 mt.). Il y a eu un déplacement continu direction Nord/ Sud-Sud Est, avec une traînée constitué de particules rouges pour la plupart et incandescente. La pleine lune commençait à disparaître à l'est (coucher 1h14 UT). Selon le pompier de Privas interrogé par téléphone, le phénomène s'est manifesté à 2h07 du matin. Vu "par le travers", il semblait descendre légèrement. Il n'y avait pas de "masse" distincte entre les trois boules de couleur jaune-blanc.

Nous avons interrogé ensuite les gendarmes de la brigade d'Aubenas ; ils n'avaient aucun rapport ni P.V. sur cette affaire mais ont spontanément évoqué "la fusée russe" et nous ont signalé que des gendarmes de la brigade d'Antraigues avaient vu le phénomène. Nous n'avons malheureusement pu interroger ceux-ci, faute de temps.

- Nord magnétique au 0°
- Azimut d'apparition : 320°
- Azimut de disparition : 175°
- Azimuts calculés sur la base de la position des pompiers d'Aubenas à 836 mètres d'altitude
- Carte au 1/25000° IGN Série Bleue n° 2937 Ouest - région de Vals-les-Bains.
- Déclinaison 1°59' - Année d'émission 1988
- La déclinaison diminue chaque année de 0°8'.

| | |
|---|---|
| Date | 31/03/1993 |
| TU (ETE) | 00:07:00 |
| TSG Oh TU | 12:33:30 |
| TSL | 12:57:57 |
| JJ | 2449077.505 |
| Longitude | 4°21'17" E |
| Latitude | 44°44'30" N |

| | |
|---|---|
| D. Terre | 380211 km |
| Illumination | 48.3 %+ |
| Elongation | 87°54' E |
| Parallaxe | 57'40" |
| ϕ Apparent | 31'25" |
| Magnitude | -10.24 |

Lune

Longitude Géocentrique : 98.20144
Latitude Géocentrique : -2.06032

| | | | |
|---|---|---|---|
| PQ: 01/03 | 15:49 | PL: 08/03 | 09:46 |
| DQ: 15/03 | 04:19 | NL: 23/03 | 07:15 |
| PQ: 31/03 | 04:12 | | |

Age : 7.7 j — Angle de Pos : 273.56°

VISIBILITE DE L'ASTRE

| Lever | Méridien | Coucher |
|---|---|---|
| 10:44 | 18:24:26 | 01:14 |

| COORDONNEES EQUATORIALES MOYENNES | |
|---|---|
| AD | 6 35 10 (G) |
| D | +21 07 48 (G) |

| COORDONNEES EQUATORIALES 2000.0 | |
|---|---|
| AD | 6 35 34 (G) |
| D | +21 07 27 (G) |

| COORDONNEES HORIZONTALES LOCALES | |
|---|---|
| Azimuth | 289.09 ° |
| Hauteur | 10.92 ° |

■ Le rapport dont vous venez de prendre connaissance est suffisamment précis et détaillé pour que nous puissions nous livrer à quelques commentaires et remarques, de menus calculs à l'appui.

*A - La trajectoire.*

Nous disposons en la circonstance de deux groupes d'observateurs séparés l'un de l'autre par une faible distance (voir croquis repérant les positions respectives A et C des deux détachements de sapeurs-pompiers).

Compte tenu de l'échelle de la carte au 1/25000ème (attention, pour une meilleure lisibilité, la représentation fournie dans les pages précédentes est grossie par rapport au pli correspondant), nous pouvons évaluer cette distance à environ 250 mètres, les deux équipes se faisant face, celle de Privas à l'ouest et légèrement en contrebas par rapport à son homologue d'Aubenas.

Les pompiers de Privas sont les premiers à apercevoir le phénomène venant du Nord. Vu de leur position, les boules coupent leur champ de vision, de la gauche vers la droite, alors que pour leurs collègues d'Aubenas, le mouvement est décrit de la droite vers la gauche. Première constatation, la trajectoire suivie par les boules passe entre les deux équipes et, selon toute vraisemblance, à une très faible hauteur, compte tenu de l'extrême proximité des deux groupes de pompiers. En effet, c'est le Ranc Chabrier, butte culminant à 927 mètres, qui a masqué jusqu'au dernier moment le phénomène à la vue de l'équipe d'Aubenas (*«... nous vîmes un "machin" lumineux qui sortait de derrière la montagne, ..., côté N-NW... »*). On peut en déduire que les boules passent très près de ce sommet, légèrement à l'ouest de celui-ci, et à une altitude à peu de chose près équivalente en fonction de la remarque précédente. Ceci reste conforme au fait que les gens de Privas, bénéficiant d'un relief plus dégagé dans le secteur nord-ouest, aient été les premiers à donner l'alerte. Plus haut, le phénomène aurait vraisemblablement été aperçu plus tôt et sa trajectoire décrite comme passant au zénith des deux équipes.

Partant de l'hypothèse d'une altitude de vol d'environ 927 mts en début de la phase d'observation conjointe par les deux équipes, on peut calculer que les pompiers d'Aubenas ont nettement surestimé la hauteur angulaire du phénomène au moment de son apparition. En effet, pour la commodité du calcul, on peut assimiler l'azimut d'apparition au sommet du Ranc Chabrier, et, sachant que la distance au sol par rapport à la position A est de 375 mètres dans cette direction pour un denivelé 91 mètres, on en conclu à une hauteur angulaire d'au plus 14° (quatorze degrés) contre les 30 à 40° évalués par les pompiers. Le phénomène disparaît à la vue des deux groupes en direction du sud/sud-est, derrière un relief nommé les Rochers de la Butte culminant à 667 mètres. La trajectoire est donc forcément descendante sinon le phénomène serait resté plus longuement visible, les reliefs étant tous plus faibles dans la moitié sud du secteur. D'ailleurs les pompiers eux-mêmes évoquent cette impression d'un mouvement légèrement dirigé vers le sol. La trajectoire étant décrite comme rectiligne et la durée de l'observation estimée à 50 secondes, il nous est donc possible d'évaluer la vitesse d'évolution du phénomène ainsi que son angle d'incidence et accessoirement la distance la plus faible à la position des témoins.

Sur la carte, les deux sommets sont distants de 1,5 km, pour un denivelé de 260 mètres. On en déduit un angle d'incidence d'à peu près 10° (dix degrés), et une vitesse de vol d'environ 115 km/h (cent quinze kilomètres heure) en tenant compte de cet angle.

Lorsqu'il arrive à la perpendiculaire des positions occupées par les deux équipes et compte tenu de notre hypothèse de départ, le phénomène a déjà parcouru environ 250 mètres. Il est donc descendu de 43 mètres, soit 48 mètres au-dessus de la côte occupée par les pompiers d'Aubenas (836 ms.), à 200 mètres de distance à l'horizontale, soit un angle légèrement inférieur à 14°. Leurs collègues de Privas sont effectivement plus proches (50 ms. à l'horizontale), quoique sur une côte plus faible (leur angle d'observation est donc plus ouvert, mais la description recueillie au telephone ne diffère pas).

Partant d'une hypothèse acceptable (compte tenu des relevés topographiques et des angles d'observation des deux équipes) et considérant la grande convergence des témoignages, il est patent que le phénomène, quoi qu'il puisse être, a été observé à très faible distance, c'est le premier point.

*B - Aspect du phénomène.*

La description faite par les témoins s'apparente à ce que l'on attendre d'une retombée atmosphérique (Cf. hypothèse officielle du CNES concernant la rentrée d'un troisième étage de fusée). En effet, on semble être en présence de masses indéfinies en combustion: aspect lumineux, incandescent, forte traînée de forme conique.

*C - Absence de bruit.*

La manifestation est décrite comme apparemment silencieuse. Ainsi que nous venons de le mettre en évidence, les boules lumineuses sont passées à proximité immédiate des témoins oculaires. On peut donc légitimement s'étonner de l'absence de bruit(s) particulier(s) comme, par exemple, celui produit par la combustion ou le frottement dans l'air, consécutif au passage d'un mobile. Il semble que les motopompes encore en action à ce moment-là aient pu masquer un bruit éventuel. On peut en conclure que, si bruit il y avait, il n'était pas bien fort...

*D - Absence d'odeur.*

Aucune odeur particulière n'a été remarquée, mais il ne faut pas oublier que l'observation s'étant déroulée à la verticale d'un secteur dévasté par un incendie, l'odeur de la fumée devait encore être très présente...

*E - Des questions en suspens.*

Il reste à savoir si les coordonnées de rentrée de la fusée russe sont compatibles avec les données observationnelles. En effet, les informations techniques relatives à cette rentrée atmosphérique n'ont pas été publiées à ce jour (un simple oubli, ou ne l'a-t-on pas cru utile dans les milieux experts ?). Une démarche est engagée auprès du SEPRA pour les obtenir puisqu'elles sont, a priori, du domaine public. Pour notre part, nous restons assez dubitatifs en regard de la très faible valeur de l'angle d'incidence, environ une dizaine de degrés, calculé à partir de points de repères fiables. Ceci laisse supposer la traversée d'une épaisseur atmosphérique considérable dans l'hypothèse d'un engin spatial en perdition.

Autre point posant problème, la trajectoire tendue en regard d'une très faible vitesse à si faible hauteur. Sans présumer de la masse réelle de ces "débris", on devrait plutôt s'attendre à une trajectoire incurvée du fait de l'action du champ de gravité (toujours dans l'hypothèse d'une trajectoire balistique ; on prend pour acquis que les "débris" ne sont pas autopropulsés).

Des témoignages complémentaires, un peu plus au sud de la position occupée par les pompiers, toujours dans le cadre de la thèse officielle, devraient en toute logique nous permettre de localiser un éventuel point de chute ou d'impact.

Comme on peut s'en rendre compte à l'éclairage de ces quelques considérations, cette affaire est loin d'être aussi claire qu'il n'y paraît au premier abord et mérite à l'évidence de substantiels compléments d'information.

C.J.P



# HUMOUR À FROID...




L'ambition inavouée des debunkers leur fait commettre les actes les plus méprisables : Dans le débunking, on grimpe dans la même posture que l'on rampe !

**ANNEXE 1 - 09**

Annexe 1-09-2/2

0 070

# Saint-Firmin : Acte IV - Scène 1

Association MAGONIA ■

*Dans la rubrique "Les rapports d'enquêtes seraient-ils lus en diagonale ? " voici une suite à nos publications concernant les observations effectuées les 15 et 16 Août 1991 à Saint-Firmin (05).*

Au nombre des réactions qu'elles ont pu susciter, citons notamment celle de l'astrophysicien Pierre Guérin qui met en cause nos calculs dans un article paru dans la revue L.D.L.N. n° 317.

La critique méritant vérification, nous avons procédé à une remise à plat de nos travaux.

Contre toute attente, et sans vouloir faire preuve de la moindre mesquinerie à l'égard de notre contradicteur, cette démarche a mis en évidence une erreur de sa part concernant les coordonnées géographiques du lieu de l'observation.

L'immeuble des Gonéra est situé à environ 600 mètres du village de Saint-Firmin. Pour en établir les coordonnées, nous avons utilisé deux cartes I.G.N. au 1/25000, (la 3337-OT, édition 1990, région de Dévoluy et la 3437-OT, édition 1989, région du Champsaur-Vieux Chaillol). Il en résulte les indications suivantes:

*Longitude : 6° 2' 24" Est. - Latitude : 44° 47' 27" Nord.*

Pierre Guérin lui assigne pour sa part une longitude identique sur une latitude de 44° 42' Nord. Nous avons reporté sur les cartes citées plus haut les coordonnées dont il fait état. Le point qu'elles déterminent est situé à environ *8 kilomètres* au *sud* de Saint-Firmin. Une vérification des coordonnées de Saint-Firmin sur l'Atlas Mondial Kummerly + Frey (édition 1987) confirme l'exactitude de nos calculs et stipule une longitude de 6° 2' Est pour une latitude de 44° 47' Nord (les coordonnées sont arrondies à la minute).

Nous avons donc recalculé les éphémérides pour les heures T.U. 19h45, 20h, 20h10, 20h15, 20h30, 20h45, à l'aide du logiciel EPHEMERIDES de l'Association Française d'Astronomie (A.F.A.). L'erreur avouée du logiciel sur la précision des calculs d'éphémérides lunaires est d'environ ± 3 à 4 secondes en A.D. et 30 secondes au maximum en déclinaison.

Ils ont été reportés sur la carte de référence 3337-OT de 1990 citée plus haut. Les hauteurs de crêtes mentionnées dans le tableau ci-dessous ont été relevées aux points d'intersections des lignes azimutales considérées.

Les courbes de niveau sont nombreuses et enchevêtrées sur cette partie de la carte. Aussi, pour obtenir une meilleure précision, les points d'intersections lignes d'azimut / ligne de crête ont été agrandis dans un rapport de 400% avec un photocopieur et, à l'aide d'un coupe-fil d'imprimeur (à fort taux de grossissement), nous avons effectué les relevés de hauteurs. Ainsi, il nous est possible d'assurer l'exactitude de ces valeurs à 10 mètres près. Les résultats obtenus sont mentionnés dans le tableau ci-dessous. Notons qu'à 20h15 T.U. la lune n'était plus visible.

Le cadre astronomique (position de la lune) et topographique (hauteurs de crêtes) étant ainsi reprécisés, gardons-nous de faire abstraction du témoignage humain et, avant d'examiner les éléments inconciliables avec l'hypothèse de la lune derrière le créneau, rappelons les points suivants:

A - Nos nombreux entretiens (environ une dizaine) avec les témoins, s'effectuèrent sans aucune réticence de leur part. Ils n'ont jamais varié sur la version des faits. Le ton, la spontanéité des réponses, leur teneur, l'excitation visiblement non feinte manifestée lors du récit de leur observation, nous ont amplement démontré que ces gens-là ne mentaient pas ; ils avaient réellement observé ces deux soirs consécutifs, quelque chose d'assez extraordinaire dans le ciel et l'avaient filmé le 16 août 1991.

Il sera facile d'objecter qu'une impression n'est pas un argument scientifique ou quantitatif probant. Certes... Mais quel est l'enquêteur qui se hasarderait à affirmer n'avoir jamais pris en compte ces paramètres -- à des degrés divers -- pour asseoir, même partiellement, son opinion sur la crédibilité des témoins ?

Nous tenons donc pour exactes et vraies leurs assertions : ceci est notre position. Elle ne changerait que si l'on nous démontrait le contraire avec une argumentation dépassant le stade de l'allégation gratuite...

B - Pour qui n'a pas enquêté sur place, il est toujours possible d'envisager un canular ou une opération à but lucratif. Le camescope des Gonéra était une acquisition récente (3 mois seulement). C'était également la première fois qu'ils en possédaient un. La cassette (au standard PAL) nous a été remise gratuitement, en échange d'un simple transfert de son contenu sur une bande V.H.S Secam afin que la famille puissent conserver et visionner, outre le film des événements du 16 août, des souvenirs de scènes familiales.

Leur savoir-faire en matière de prise de vue était réduit à sa plus simple expression. Quant à élaborer un montage, cela est purement inconcevable: leurs connaissances dans ce domaine sont nulles. De plus, vous viendrait-il à l'idée de faire un montage si, pour le contrôler, vous n'avez en votre possession qu'un vieux téléviseur non équipé du standard P.A.L. ?

C - Rappelons que la famille Gonéra a remis *spontanément* l'ensemble film et camescope à la gendarmerie de St-Firmin le lendemain même. Ceci milite encore en faveur de leur bonne foi.

Le samedi 24 août 1991, date de notre première enquête, nous nous sommes rendus préalablement à la brigade de gendarmerie. C'est là, avant même d'avoir vu les témoins, que nous avons pu visionner le film sur le camescope avec lequel il avait été enregistré. Le matériel et la bande ont été restitués à leurs propriétaire le lendemain matin.

D - L'examen du film dans la régie d'Acropolis à Nice, grâce à l'amicale collaboration de Patrick Laurent, a plongé dans la perplexité les techniciens présents. Ces professionnels de la vidéo nous ont avoué devoir éliminer toute interprétation conventionnelle, aucune ne pouvant finalement rendre compte convenablement du phénomène visible sur l'enregistrement, y compris "l'explication par la lune".

Par ailleurs, l'un de nos correspondants, Mr. Turco, diplômé en physique, s'est également livré à un visionnage minutieux d'une copie que nous lui avions fait parvenir. L'examen, réalisé image par image, a permis de mettre en évidence un fait jusqu'alors passé inaperçu. En effet, vers la fin du film, alors que le phénomène est en train de se perdre dans le lointain, une séquence, très brève puisque portant seulement sur deux images consécutives, montre un brutal déplacement vers la gauche du phénomène (cadré à ce moment-là pratiquement au centre de l'image), et apparition sur l'image suivante, légèrement en contrebas et sur la droite, d'un flash lumineux. Ce flash ne persiste que la durée d'une image. Mr Turco nous ayant fourni les indications utiles à la localisation de cette séquence, nous avons pu également constater la réalité de la chose.

Reprenons un à un les éléments qui vont à l'encontre de la lune se profilant derrière les crêtes du relief; "bizarrement", nos contradicteurs ne les relèvent pas.

*1 - Position de la lune.*

Les témoins sont tous affirmatifs: ils n'ont pas aperçu la lune dans le ciel durant toute la durée de l'observation (une seule source lumineuse dans le ciel à cet instant avec le comportement que l'on sait). La lune étant pour le moins un spectacle familier, une confusion paraît extrêmement peu plausible surtout par ciel parfaitement dégagé. On peut donc en déduire, après coup, compte tenu des éphémérides mentionnés plus haut, que l'observation débute après 20h15 TU ce qui reste compatible avec la fourchette horaire estimée par les témoins.

Un autre argument de poids vient également infirmer la thèse de la lune.

L'azimut de l'observation est situé au 260°. La aussi, curieusement, personne n'en parle. Pourquoi ? Le sujet serait-il tabou ? Les témoins ont pourtant tous été unanimes quant à la direction d'observation et du tournage du film. De 20h10 TU à 20h30 TU (pour se ménager une marge d'incertitude) la lune passe de l'azimut 224° à l'azimut 228°. Est-il logiquement concevable que les témoins se soient trompés à l'unisson de 32 à 36° dans leur estimation, leur témoignage étant recueilli seulement *8 jours* après l'observation ? Didier Floriaux, le cameraman, nous a montré la position qu'il avait dû adopter pour filmer le phénomène depuis la fenêtre de la salle à manger: la moitié du corps à l'extérieur pour éloigner le camescope du mur gênant son champ de vision, le phénomène se trouvant quasiment dans l'alignement de l'immeuble. Or ce mur est très exactement orienté au 265° et le sommet du Faraut, à la verticale duquel évolue le phénomène, au 260°; autant de points de repères fiables et concordants. Concluez...

Il semble, là encore, nécessaire de revenir sur le fait que la ligne de crête, derrière laquelle serait censée se profiler la lune, n'est pas apparente sur la vidéo. La luminosité réfléchie par l'astre lunaire, en toute logique, devrait assurer un rétro-éclairage et donc permettre à la ligne de crête de se détacher nettement, par différence de contraste, sur le fond de ciel beaucoup plus clair dans l'azimut de la lune.

Or, il n'en est rien; ce qui confirme les assertions des témoins qui nous ont assuré avoir vu et filmé une lumière haut dans le ciel.

*2 - Les changements de forme et de perspective.*

L'hypothèse invoquant la lune ne rend pas compte des variations de forme (parfaitement visibles) de l'objet filmé (des reproductions d'arrêts sur image sont fournies en page 16 et 17 de Trait d'Union n°7 et L.D.L.N. n° 311). Elle n'explique pas non plus les changements de perspectives synchrones aux variations de trajectoires constatées lors de l'examen du film dans la régie d'Acropolis. La tâche des supporters de cette hypothèse ne va pas vraiment être facile s'ils veulent expliquer le processus qui conduit un "bougé de caméra", voulu ou non, à se traduire sur la bande par un changement de perspective du phénomène filmé.

Nous avouons d'ailleurs être curieux d'apprendre également comment et pourquoi ces changements se sont opérés durant 3 minutes, la "lune" disparaissant ensuite dans le lointain et apparemment dans un mouvement ascendant (si l'on veux bien considérer, outre les témoignages des personnes présentes, le mouvement relatif de la lumière sur l'écran et les incessants recadrages du cameraman pour le maintenir à peu près au centre du viseur).

*3 - La disparition et l'appendice.*

A ce jour, aucun astronome n'oserait affirmer qu'il est dans la faculté de l'astre lunaire de se lever à l'Ouest à l'heure de son coucher et de "disparaître" du ciel d'une manière fort peu conventionnelle, convenons-en.

Saurait-il également expliquer comment un "appendice carré" peut apparaître à sa base pendant quelques dixièmes de seconde puis disparaître aussi soudainement qu'il est apparu ?

Mais, si ces évolutions n'ont apparemment pas ébranlé la sérénité de certains, il est vrai une très faible minorité parmi ceux qui nous ont fait part de leurs réactions, c'est que ces manifestations ne doivent pas leur apparaître aussi inhabituelles qu'à nous-mêmes. Si ce sont eux qui ont raison, alors, à l'évidence, nous serions fort nombreux à devoir réviser sur l'heure nos connaissances de base en astronomie !

Nous nous garderons bien de faire le moindre reproche à notre ami Joël Mesnard pour avoir formulé son hypothèse de "la lune derrière le créneau" car il s'est borné à suggérer une piste méritant un complément d'information, tout en reconnaissant les incompatibilités présentées par certaines pièces du dossier. Dans

| Heure TU | Azimut de la Lune | Distance Crête/Lieu d'obs. | Hauteurs de crêtes (-940 m) | Hauteur Angulaire de la Lune | Tgα | α |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 19h45 | 219,40° | 9000m | 1580m | 13,39° | 0,1755 | 9,95° |
| 20h00 | 222,37° | 8850m | 1590m | 11,69° | 0,1796 | 10,18° |
| 20h10 | 224,31° | 8725m | 1560m | 10,51° | 0,1787 | 10,14° |
| 20h15 | 225,26° | 8750m | 1560m | 9,90° | 0,1782 | 10,11° |
| 20h30 | 228,07° | 8625m | 1560m | 8,02° | 0,1808 | 10,25° |
| 20h45 | 230,81° | 8500m | 1340m | 6,07° | 0,1576 | 8,96° |

la mesure où cette attitude n'a rien de péremptoire et qu'elle nous a conduit à des démarches complémentaires nous permettant d'approfondir l'enquête et d'établir de nouveaux constats, elle s'est avérée fructueuse.

De même, reconnaissons à Pierre Guérin le bien-fondé de son article mettant en cause à juste raison certains de nos calculs. On peut seulement regretter que l'astrophysicien ne se soit pas prononcé sur le fond et n'ait pas cru bon d'analyser et commenter toutes les pièces du dossier. Son avis d'expert aurait été autrement plus éclairant.

Il y a malheureusement une autre catégorie de "contradicteurs". Il s'agit en l'occurrence des debunkers et autres "sociomachins" qui, en faisant l'impasse totale, avec une légèreté inqualifiable, sur le contexte global de l'enquête et les autres éléments susceptibles de les contredire, décrètent avec suffisance qu'il s'agit de ceci ou de cela. Par contre, pas une seule personne contestant, implicitement ou explicitement, que les Goméra aient pu filmer un ovni en évolution, n'a cru bon de se déplacer pour effectuer une contre-enquête in-situ, qui aurait démontré que nos conclusions sur ce cas étaient erronées.

Que notre position dérange, irrite ou inquiète, nous pouvons parfaitement le concevoir. Après tout, si cela rassure certaines personnes de penser des ovnis qu'ils ne sont que des mésinterprétations, des "phénomènes naturels inconnus", ou, plus simplement, que ce qui est observé n'a pas de réalité objective, c'est leur problème. Faisons remarquer au passage que des hallucinations "camescopiques" sont très peu probables et que, par ailleurs, la bonne foi des témoins étant à nos yeux parfaitement établie, un trucage est également à écarter pour toutes les raisons que nous avons amplement développé dans cet article et les précédents.

Concernant les fameux "phénomènes naturels inconnus", on voit mal comment, sans connaître les phénomènes en question, on peut leur attribuer le qualificatif de naturel ou d'artificiel.

D'autre part, il faut vraiment avoir les neurones en désordre pour oser "expliquer" une observation en arguant que le témoin a confondu un phénomène qu'il est incapable d'identifier et que personne d'autre n'a vu, avec un autre phénomène qui nous est encore inconnu !

Mais ne nous a-t-on pas enseigné quelque part qu'il n'est de pire sourd que celui qui ne veut point entendre, ni de pire aveugle que celui qui ne veut point voir ?

*Denis Alarcon - J.Pierre CALMEL*

*Cher Monsieur,*

*J'ai visionné, avec intérêt, la cassette. Et voici ce que j'ai remarqué sur un magnétoscope avec un défilement de 25 images par secondes:*

*- Jusqu'à la 120 ème image, la lueur diminue considérablement de volume puis ensuite reprend sa taille initiale (mouvement de fuite et retour ou autre chose ?).*

*- 233 ème image : légère accélération sur la droite avec déformation.*

*- 330 ème à 400 ème image : la lueur semble être animée par une rotation de droite à gauche, ou une pulsation ? En fait cette constatation peut être faite sur toute la durée du film. Ce mouvement à lieu toutes les images (pour 25 images/seconde).*

*- 490 ème à 500 ème image. La lueur semble s'allonger vers le bas et descendre doucement.*

*- 533 ème image. La lueur grossit et devient presque sphérique. Jusqu'à la 575 ème image, la lueur semble se modifier en permanence.*

*- 575 ème image. Brusque disparition vers le bas avec traînée au bas de l'écran (se mettre dans l'obscurité pour visionner). L'opérateur recherche la lueur et on voit alors les images présenter une déformation du sujet due au mouvement du bras de l'opérateur. Ce n'est pas comparable à la faible traînée du brusque mouvement vers le bas de la lueur (disparition en 1/25 ème de seconde)*

*- A la fin du film (4179 ème image ou après 2 mn 47 sec. et 4 images) l'objet a pratiquement disparu en un endroit de l'écran.*

*- A la 4180 ème image brusque apparition d'une vive lueur.*

*- 4181 ème image : plus rien.*

*- 4182 et 4183 ème image : on devine une très faible lueur à la position de la 4179 ème image (se mettre dans le noir)*
*- Description de la 4180 ème image : (voir l'extrait ci-dessous)*

- Contenu de la lettre de Monsieur TURCO -

- Description de la 4180ème image -Extrait de la lettre de Mr. TURCO

Description de la 4180ème image

Observation 1/25ème de seconde — lueur jaune verte très brillante — barre noire

**Dans le prochain numéro de Trait-d'Union nous publierons des photographies extraites d'une copie du film de St Firmin réalisée, grâce à l'amabilité de Mr Patrick LAURENT, dans la régie vidéo professionnelle d'Acropolis à Nice. Cette copie a été *effectuée au ralenti*, sur les passages les plus remarquables *agrandis au zoom électronique*.**

# SAINT-FIRMIN !

## ERRARE HUMANUM EST ...
## ... PERSEVERARE TANTUM DIABOLICUM

Dans un article intitulé **"Un clair de lune ombrage Magonia"**, publié dans le Numéro 1 du **"Bulletin interne de la SERPAN"**, Eric Maillot explique comment J.P. Calmel et D. Alarcon, tous deux responsables de l'association MAGONIA, ont préféré s'engager dans la polémique partisane plutôt que dans l'examen pondéré d'une argumentation constructive. Résumons l'histoire, pour celles et ceux qui n'auraient pas lu cet article.

Ayant développé des relations cordiales et un début de collaboration avec ces personnes, à propos de leur projet "Licorne", nous échangeons donc nos publications respectives. C'est ainsi que dans le N° 5 de leur bulletin "Trait d'Union", ils publient un compte-rendu d'enquête sur le cas de **Savasse** (Drôme), survenu le 04-11-1990 vers 21h 45 (HL). (Voir aussi LDLN N°305 p 40, N° 301 p 21 et N° 303 p 18).

Eric Maillot, travaillant sur sa base de données informatisée et vérifiant les risques de méprise de tous les cas à y intégrer, met en évidence pour ce cas précis une possible confusion avec la lune au lever. Examinant en détail les rapport, dont celui transmis par Magonia, il note quelques incohérences ou imprécisions qu'il me soumet pour examen. Il se renseigne auprès de J.P. Calmel qui lui confirme l'invisibilité de la lune d'après enquête (et est informé d'une autre enquête en cours, apparemment prometteuse, avec film vidéo de l'ovni). Je reprends donc à mon tour ce dossier qui, lors d'une précédente lecture, m'était apparu comme digne d'intérêt, l'enquête semblant détaillée et approfondie. L'examen attentif des données astronomiques fournies met alors en évidence que les deux enquêteurs se sont fourvoyés (en toute bonne foi) dans le calcul de la position de notre satellite. Les précisions demandées nous apprennent qu'ils ont utilisé un logiciel de calcul à vocation astrologique et des coordonnées erronées du lieu, augmentant légérement la marge d'erreur d'un tel calcul.

**Errare Humanum Est !**

Ce logiciel n'intégrant pas la correction en longitude, ils avaient entrepris d'y porter remède mais une erreur de signe fut fatale au calcul ainsi mené. L'erreur qui en résultait devenait alors **double** de celle commise par le logiciel inadapté. L'erreur en question, si pardonnable soit-elle, mettait donc la lune "dans la course", puisque se levant et frisant l'horizon local à quelques 8° de hauteur angulaire et dans un azimut proche de celui d'observation. Les témoins ne l'auraient cependant pas vu ... sauf peut-être en fin d'épisode (ou plus tard encore ?). Eric Maillot, concluant à une probabilité élevée de méprise, leur adresse diverses remarques concernant l'enquête et leur propose quelques vérifications propres à contrôler si la lune n'était pas susceptible d'expliquer l'observation ou à défaut d'apprécier en quoi elle aurait pu influencer certaines phases du scénario. Pour ma part, je me permets de leur indiquer courtoisement le "pourquoi du comment" de l'erreur. La réponse de nos correspondant allait alors nous surprendre.

Ne pouvant que reconnaître l'erreur de calcul (comment faire autrement ?), nos amis d'alors s'engagent pourtant dans une argumentation que l'on ressent vite comme polémique, le ton des propos laissant bien transparaître que remettre en cause le cas (ne serait-ce que pour mieux le confirmer !) relève du sacrilège et qu'ils ne sauraient accepter celà. S'agissait-il d'un manque d'expérience en matière de confusions avec la lune, d'une confiance exagérée dans le récit des témoins (les respecter c'est aussi admettre qu'ils peuvent se tromper !) ou plus dangereusement une tendance à préjuger que toute observation insolite relève d'un extraordinaire aussi évident qu'omniprésent? L'avenir était chargé de répondre à cette question. Eric Maillot répond aux arguments avancés, tout en signifiant son désir de poursuivre une collaboration sur le "Projet Licorne". le Dossier ne notre enquête commune à Bertre (Tarn), joint à ce courrier, en constitue la preuve. Nous ne fermions donc aucune porte mais un long silence allait pourtant s'en suivre.

L'affaire en restait donc là pour un temps, les nombreux dossiers à l'étude reprenant rapidement le monopole de nos loisirs. Le masque était pourtant tombé puisque J-P. Calmel, dans un nouvel article (sur la trace de Bernay (Trait d'Union) distillait son fiel sur les "debunkers", épinglant au passage "deux bouffons d'envergure" (SIC), spécialisés en méprises lunaires et autres vessies. N'ayant pas l'amabilité de nous transmettre un exemplaire de ce bulletin (ce qui de fait mettait un terme à notre "échange de presse", sans considération aucune pour les membres du CVLDLN qui ne sont pas responsables de mes opinions...) il y désignait bien du doigt les deux "bouffons" en question. Nous étions donc fixés quant à la réponse attendue.

Une satisfaction tout de même; notre intervention pourtant bien intentionnée, tout en s'avérant fatale à de futures échanges, avait conduit nos "nouveaux détracteurs" à remplacer leur logiciel d'astrologie par un **vrai** logiciel de calculs astronomiques acquis auprès de l'A.F.A.

Enseignants tous deux, nous pouvions considérer cela comme une "victoire pédagogique", certe chèrement payée, mais notre expérience nous a appris qu'en ce domaine les succès sont fragiles et parfois virtuels. La suite allait le confirmer.

**... Perseverare tantum Diabolicum !**

La revue LDLN allait rappeler à notre bon souvenir l'attitude partisane et pour le moins mesquine de nos interlocuteurs. Dans son numéro 312 (p 28 à 30), cette revue publie une nouvelle enquête de nos deux intrépides ufologues, relative à un cas survenu à **Saint-Firmin** (05) cette fois, les 15 et 16 août 1991, étayée d'une séquence vidéo de l'ovni.

Sous la plume de LDLN, une critique de l'enquête argumente intelligemment et sur la base de calculs que **"Si ce n'est pas la lune, c'est quand même bien imité !"**. Le sacrilège n'étant pas cette fois de notre fait et une vérification des calculs n'étant pas chose exagérement fastidieuse, nous confirmons une nouvelle fois que la lune semble s'acharner... à se cacher résolument là où les témoins observent des phénomènes insolites ! Rassurez-vous, elle est là et bien là mais faut-il le croire, suffisamment invisible pour ne pas perturber l'observation. Et pour mieux confirmer la chose, les experts de Magonia vont **encore** nous démontrer qu'en fait ... elle n'est pas là !

La position dans le ciel, la phase, l'orientation du terminateur sont des arguments de poids avancés par LDLN qui va jusqu'à soupçonner un détail du paysage (horizon local) comme explication d'un détail ... du phénomène. C'en est trop pour Magonia qui **contre-attaque**, tant dans "Trait d'Union" N°9 que dans LDLN N° 316 (p18 à 22). La démonstration, qui insiste sur les "faiblesses" du raisonnement de LDLN n'est en fait convaincante que pour les partisan et/ou les ignorants. Le texte explique savamment comment corriger le temps local (en voulant dire légal !) en temps TU (en voulant dire local !), sans erreur de signe cette fois (ouf !), mais en oubliant le fait que leur nouveau logiciel (d'astronomie lui !) qui demande tant la latitude que la longitude du lieu d'observation se charge de faire lui-même la correction. La refaire à son tour revient à commettre l'erreur **inverse** de celle du pauvre logiciel d'astrologie (damned !). En fait ces Messieurs n'ont toujours pas asssimilé les différences entre temps légal, T.U, civil, GMT, solaire vrai, solaire moyen, sidéral ... d'où une confusion pour le moins inévitable et fatale.

Si l'erreur entachant le cas de Savasse retardait le **lever** de la lune, celle affectant le cas de St-Firmin en avançait le **coucher** soit dans les deux cas ... l'art et la manière de faire disparaitre la lune derrière l'horizon pour mieux voir l'ovni fleurtant avec la cime des arbres ou les contours de la montagne... Quand la malchance s'ajoute à l'incompétence, il ne reste que la foi ou le fanatisme pour sauver la face !!

Comme un malheur n'arrive jamais seul, plus l'on se débat et plus l'on s'enfonce. Ainsi la démonstration nous serait faite que LDLN s'était fourvoyé dans la position du "creneau dans la montagne" évoqué pour rendre compte de quelques fugaces images. De plus la lune se trouverait bien trop à gauche de l'azimut d'observation.

Le plus diabolique dans cette histoire provient de l'erreur commise (bien involontairement) par LDLN quant à la position du "créneau"(supposé confondu avec la lune dans le 227° d'azimut (erroné)). Magonia l'exploite pour balayer l'intérêt du dit **"créneau"** mais conduit en définitive (selon la "boussole"des enquêteurs) à replacer ce satané "créneau" ... dans un azimut (219°/NM ou NG ?) quasi identique à celui (réel cette fois) de ... la lune (222°/NM) qui, vous l'avez compris, n'est pas encore couchée. La faible différence est certe à expliquer mais il faudrait pour cela procéder à un calcul d'incertitude. La précision de position sur la lune est plus faible que sur les étoiles (irrégularités plus nombreuses), la lune a un diamètre de 1/2° d'arc, l'enquêteur a-t'il tenu compte de la déclinaison de la boussole ? Si oui n'y a-t'il pas une nouvelle fois erreur de signe ? Quelle est la précision de la mesure ? Beaucoup d'interrogations sans réponses et je passe sur la réfraction, la turbulence atmosphérique et ... sur l'âge de l'enquêteur ! (Sans parler des erreurs de calcul de la hauteur angulaire de la cîme des montagnes du Faraud que P. Guérin démontre dans LDLN N° 317 p 43).
Coïncidence malheureuse vous diront nos deux compères mais force est de constater que cela commence à faire beaucoup! Alors imaginer que les témoins ne se souviennent pas exactement de la direction d'observation précise (de nuit on a vu bien pire pour d'autres cas), que les enquêteurs ont pu se tromper de 2° (ou moins ou plus; si l'on tient compte de l'incertitude du calcul informatisé, de la réfraction, de la précision de la boussole, de l'incertitude sur la lecture ...) dans la détermination de l'azimut du "créneau" ne constitue pas un débordement imaginatif déplacé.
Ceci admis, il apparait raisonnable de se poser quelques questions sur le cas et ce ne sont pas les quelques arguments d'autorité avancés au niveau vidéo qui suffisent pour oublier les graves carences précédemment évoquées. Pour nous le respect des témoins passe par le verdict des vérifications et celui des "spécialistes" par la contre-expertise des démonstrations et des documents examinés. Même si nous ne disposons pas d'un matériel professionnel "impressionnant", l'examen du film ne serait pas pour nous rebuter a priori (Voir cas de la vidéo de "Crozia" ... effet expliqué sans le concours de tels spécialistes voir LDLN N°303 p 34 et Inforespace N° 79 p 25).
Mais là encore, **osera-t'on fournir le document au diable ?**

Toujours dans ce même numéro 316 de LDLN, Joël Mesnard (qui au passage signe le précédent article!) préfère ne pas froisser les susceptibilités et laisse ressurgir le spectre d'un ovni venant "parasiter" un coucher de lune. C'est encore plus facile à faire (même pour les E.T.) que pour une rentrée atmosphérique, la lune bougeant moins vite et de façon autrement moins aléatoire qu'un débris de fusée !. Qu'à Savasse et à Saint-Firmin l'astre des nuits n'y soit pour rien et que de réels ovni (mais qu'est-ce alors que ces ovni?) soient responsables des observations n'est pas totalement exclu. Nous affirmons cependant que pour l'heure le doute, estimé en probabilité et non en conviction, l'emporte largement sur la certitude affichée par Magonia. Ceux qui refusent de regarder ces faits objectivement feraient bien de se demander qui d'eux ou de nous se comportent le plus en **"debunker"** ... de la vérité ?

C'est au lecteur d'apprécier les arguments et d'établir où se situe la démarche à privilégier mais si notre propos l'a quelque peu interpelé, il lui reste à vérifier les faits par lui-même et à tenter d'obtenir une copie de qualité du film vidéo.

Pour notre part, nous serions autrement plus convaincus de l'impartialité de nos "collègues" s'ils faisaient ainsi la preuve de leur "honnêteté intellectuelle" plutôt que par leur actuelle tendance à "casser du sucre", article après article, sur de prétendus "bouffons" ou autres "debunkers" issus de leurs fantasmes pour mieux masquer, peut-être, leur incapacité à faire avancer la recherche ufologique.

GMH-EMT

# ST-FIRMIN(05) LE 16 AOUT 91 :
# LA LUNE INNOCENTEE...

Par CALMEL Jean-Pierre (Magonia)

[illegible]AMBULE

[illegible]vable membre des S.D.F (Sectes des Debunkers [illegible] "bien connu de nos services", que nous devons ce [illegible] sur le cas de St-Firmin.

[illegible] la véhémence frénétique dont il fit preuve pour [illegible] SA "lune" comme seule et unique "explication" valable, [illegible] pas réexaminé certains éléments troublants du [illegible] (cf. Trait d'Union numéros 7, 8, 11).

[illegible] point que ses "éclaircissements lunaires" nous aient con[illegible] nos conclusions initiales quant à la nature de [illegible] au soir du 16 Août.

[illegible] magistral de "l'explication" qui nous y incita [illegible] proférée, sans document à l'appui, sans l'om[illegible] d'une contre-enquête, elle bafoue ouvertement la simple logique et s'oppose au plus élémentaire bon sens.

*Car les évidences que nous portons à votre connaissance [C]ONTREDISENT FORMELLEMENT non seulement "l'explication" elle-même, mais également les plus rudimentaires [notions] d'astronomie !*

[illegible] étonnant est que son auteur s'attribue la qualité "d'astro[nome] amateur".

[Il est] connu que tout debunker qui se respecte essaie de tirer [illegible] d'un "label" à connotation scientifique pour tenter d'impres[sionner] les "ignares" que nous sommes et jouer à l'érudit [illegible]. Technique et mentalité classiques dans la secte des debunkers.

[illegible] alors se persuader d'avoir cautionné son interprétation en [illegible] d'une hypothétique rigueur n'ayant de scientifique que [illegible].

[C]onnaissant la marotte de la contestation qui l'habite, il est [pos]sible que l'honorable adepte en question nous élucubre [illegible] quelque spéculation de son cru quant aux divers points [illegible].

[illegible] elles seraient publiées AVEC le nom de l'auteur, et [illegible] deux excellentes raisons :

*a* - La première veut que si tout un chacun peut proférer [illegible] des idioties ou manifester sa mauvaise foi, il [faut] aussi qu'il ait le courage de les assumer publiquement.

*b* - La seconde est qu'il ne faut jamais rater une occasion de bien [illegible] il est vrai qu'elles sont rares de nos jours.

[illegible] maintenant le premier des cinq points de cette [illegible].

[illegible] premiers sont des rappels et des développements de [illegible] antérieurs, le cinquième constituant un argument *NOUVEAU* et de poids à l'encontre de l'hypothèse "lune-cre[illegible]".

Photo 1 : Durée inférieure à 1 seconde

## 1° POINT : LE "BOUGE" (Photo n° 1).

Cette photo, a été publiée en page de couverture de Trait d'Union n°7. Le sillage lumineux matérialise une séquence de la trajectoire de la lumière.

Précisons de suite que notre mauvaise foi serait patente à vouloir nier la présence, dans certaines séquences, de "bougés" dus à l'opérateur. Mais la "cible" n'étant pas en permanence immobile, la probabilité est grande pour que deux causes non contradictoires puissent expliquer ces trajectoires lumineuses :

*a* - des bougés du cameraman,

*b* - les déplacements propres à l'objet.

Rappelons que les témoins font état de mouvements propres à la lumière et de son éloignement progressif, (rapetissement et élévation dans le ciel - cf. bande son de la séquence vidéo...)

- L'adepte du débunking se borne à affirmer catégoriquement et sans nuance qu'il s'agit d'un "bougé" du bras du cameraman. Pour lui, cette affirmation gratuite et péremptoire tient lieu d'explication.

- Joël MESNARD dans L.D.L.N (n°312 - p.30), autrement plus circonspect, pose le problème de *"l'épaississement (lumineux N.D.L.R.) de la trajectoire dans les angles"*. Il pourrait s'expliquer, selon lui, par un effet d'inertie empêchant le bras de l'opérateur de changer brusquement de direction. Quant aux trajectoires "lumineuses" elles lui font craindre qu'elles aient pour cause un déplacement du camescope.

Les suggestions de Joël, exprimées sous forme interrogative, sont logiques et prudentes. Elles méritent à ce titre toute notre attention.

Examinons maintenant la photographie de plus près.

Nous y distinguons nettement les 5 changements de direction et une augmentation de l'intensité lumineuse dans les angles de la trajectoire. Notons également et c'est important, la forme nettement circulaire de la luminosité.

Partant de ces constatations nous pouvons faire le commentaire suivant :

Si la trace lumineuse a réellement été provoquée par un "bougé" de l'opérateur, il faut alors expliquer la remarquable performance de Didier Foriaux ayant pu, ***en moins d'UNE SECONDE, changer 5 fois de direction, avec un camescope pesant plus de UN kilogramme dans les mains.***

*Appuyé sur le bord de la fenêtre, le buste à l'extérieur, la caméra dans l'alignement du mur, Didier Foriaux est dans une position inconfortable lui interdisant tout mouvement brusque.* Ce qui va dans le sens de la remarque précédente de Joël Mesnard qui précise que si le cameraman a bougé, ***il ne pouvait pas le faire brusquement.***

Faisons également remarquer que le tracé lumineux est constitué d'un enchaînement d'angles très fermés (inférieurs à 90°) et de faible amplitude ce qui, compte tenu de la brièveté de la séquence, est incompatible avec un mouvement de bras...

## 2° POINT : LE HALO

Au nombre des caractéristiques intéressantes, figure ce halo de lumière parfaitement visible autour de l'objet. (cf. les séries de photos A et B en fin d'article).

*Un examen superficiel peut faire penser qu'il n'y a là rien d'anormal.*

Cependant, notons que la formation d'un halo est liée à la présence de nuages, de brume ou d'humidité importante dans l'air.

Si nous relisons le rapport météo pour le 16 août 91, la température n'était pas inférieure à 11°, le temps était sec et beau, sans instabilité orageuse avec une excellente visibilité horizontale s'étendant sur 30 kilomètres.

Ce qui implique l'absence totale des conditions nécessaires à la formation du halo.

Et pourtant il est là, et bien visible !

Joël Mesnard stipule que ce halo n'est que peu ou pas visible sur la bande vidéo (p. 29 n°312 de L.D.L.N). Ces propos laissent présumer qu'il est si peu apparent sur le film que sa présence sur les photographies est équivoque.

Il convient de préciser que vu sur un écran de téléviseur l'objet est petit, en taille relative, et il est malaisé de distinguer certains détails. D'autres facteurs entrent en jeu : qualité de l'image et du magnétoscope, réglage des couleurs, du contraste et de la luminosité. Lors des séquences copiées au ralenti dans la régie vidéo professionnelles d'Acropolis, l'objet a été ciblé lors du grossissement électronique. Il occupe ainsi une surface bien plus importante ce qui permet de mieux distinguer des détails, tel que celui du halo. D'où les deux séries de photos présentées plus loin.

Joël évoque également la possibilité d'une surexposition lors de la prise de vue en arrêt sur image et se demande si elle n'expliquerait pas sa présence.

Cette hypothèse est fortement sujette à caution pour la raison suivante :

La diversité des matériels utilisés (magnétoscopes, téléviseurs, appareils photo) fait obstacle à l'hypothèse d'un artefact à l'origine du halo. Celui-ci est visible sur le document original (se mettre dans le noir pour le visionner plus commodément) et il est fidèlement restitué sur les copies effectuées.

Précisons, c'est important, que les duplications du document original ont TOUTES été réalisées par des professionnels de la vidéo, avec leur propre équipement (cf. photos dans Trait d'Union n° 9 page 21).

Concernant un hypothétique artefact imputable au camescope des témoins, rappelons que celui-ci est équipé de capteurs CCD, ce type de matériel permet grâce à un drain de surcharge d'absorber les charges lumineuses excédentaires, les empêchant de se répartir sur les pixels voisins.

Le halo étant bien là, parfaitement visible sur tout le pourtour de la lumière centrale, comment va-t-on interpréter cette aberration que constitue la PRESENCE DE LA PARTIE INFERIEURE DE CE HALO SENSEE ETRE OCCULTEE PAR LA CRETE ? (photos 2 et 2 bis).

***Par le halo devant la crête et la Lune derrière peut-être ?***

Décidément, les phénomènes astronomiques ont été insolites, étranges et incompréhensibles ce soir-là... N'est-il pas vrai ?

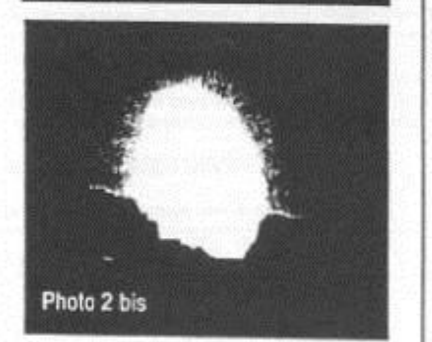

Photo 2

Photo 2 bis

Précision importante concernant la photo 2 bis ci-dessus :

Il s'agit d'un photo-montage. La crête a été créée artificiellement et rajoutée devant une copie de la photo 2 à l'aide d'un logiciel de dessin. Ceci pour donner une idée de l'aspect que peut présenter la lune avec son halo derrière une crête de montagne.

- Photos 2 et 2 bis -

## ANNEXE 1 - 12

Annexe 1-12-1/6

0 075

## 3° POINT : LE CRENEAU

*a - Localisation*

Inexplicablement et en dépit du rapport d'enquête, certains s'obstinèrent à ramener l'azimut de la prise de vue au 227°, qui était celui du coucher de lune ce soir-là.
Il était pourtant bien précisé que la direction de l'observation et du tournage était le 260°, dans le prolongement de la façade de l'immeuble des Gonéra ; le relèvement fut effectué par nos soins à la boussole, sur les indications des témoins, depuis la fenêtre où Didier Foriaux avait filmé.
Que fallait-il de plus ?
Pourtant, on lit dans le n° 312 p 28 de L D L N, paragraphe 6 :
*"Si aucun repérage en azimut n'a été fait pendant l'observation, une erreur d'estimation de 33° est-elle exclue, quelques mois après une observation nocturne ? Qu'il nous soit permis d'en douter un instant..." (sic.)*
Notre réponse est catégorique : OUI, elle est exclue dans le cadre de l'observation.

Notre certitude s'appuie sur quatre remarques.

*1* - Les témoins ont été UNANIMES quant à la direction. Et à moins d'une épidémie ponctuelle d'erreurmania, peut-on objectivement les suspecter de s'être fourvoyés sept jours après ? Soyons sérieux.

*2 - "Si aucun repérage en azimut n'a été fait pendant l'observa-[illegible]"*

[illegible] phrase nous amène à poser la question suivante :
*[illegible] quel moment le témoin peut-il connaître l'azimut de son observation si ce n'est PENDANT l'observation elle-même?*
[illegible] pas toujours, et loin s'en faut, une boussole dans sa poche [illegible] que se manifeste le phénomène, mais il prend des repères instinctivement. Ensuite, il va indiquer la direction à l'enquêteur qui effectuera le relèvement à l'aide d'une boussole.
En extrapolant sur ce texte, on peut en inférer que si le relèvement n'est pas fait pendant l'observation et avec une boussole, elle est douteuse.
[illegible] est burlesque.

[illegible] dans ce paragraphe il est envisagé que l'erreur [illegible] quelques mois après l'obser[illegible]

[illegible] enquête débuta UNE SEMAINE après [illegible]ATION, le Samedi 24 Août 91 à la gendarmerie et le [illegible] 25 Août 91 chez les témoins, et non quelques mois après. La date était pourtant précisée dans le compte-rendu du n° 7 de Trait d'Union en page 13...
D'autre part, si nous retenons ce genre de critère pour mettre en doute les cas enquêtés plusieurs mois après leur déroulement, et à fortiori plusieurs années, il faudra éliminer beaucoup de comptes-rendus et de rapports. Que penser par exemple d'un témoignage rapporté en 1994, sur une observation faite en 1950 ? Ne devrait-on pas, légitimement, mettre en doute les dires du témoin ?
**Ne serait-ce pas plutôt les capacités mémorielles de l'observateur qui seraient suspectées, plus que la réalité des événements? Dans ce cas, qu'est-ce qui nous y autoriserait et pourquoi ?**

*4* - Cette remarque concerne le doute émis sur ***l'ampleur supposée de l'erreur d'estimation (33°).***
*Quels sont les éléments tangibles permettant de présumer d'une telle erreur ?*
Pourquoi se cramponner à cet azimut de 227°, en dépit des éléments du rapport et des mises au point successives ?
Pour avancer que les témoins sont dans l'erreur, il faut pouvoir le ***démontrer objectivement.*** Aucun élément, aucune contradiction ou ambiguïté ne permet de le faire.
Alors, pourquoi cette suspicion puisque, ***indéniablement, personne n'est plus qualifié que les témoins eux-mêmes pour indiquer la direction de leur observation. Cela suffit à proscrire toute extrapolation hasardeuse tendant à vouloir leur faire dire ce qu'ils auraient dû voir et où ils auraient dû le voir...***
**Ceci pose un triple problème : confiance envers le témoin, l'enquêteur et possibilité de vérification des faits.**
**Nous savons tous que des événements majeurs (dont ces observations font partie) marquent profondément les témoins, très souvent** à vie. Des souvenirs de cette nature restent vivaces et intacts très longtemps, mais dans la plupart des cas, il s'avère impossible de vérifier les propos des observateurs à cause de l'ancienneté du cas.
*Pourtant ils sont pris en compte et publiés...*
Partant de cette constatation, je ne comprend pas pourquoi, ***SEPT jours après leur observation,*** **on soupçonnerait d'erreur la famille Gonéra, sans raison acceptable, alors que leurs dires sont corroborés par les images d'un document vidéo et par la cohérence interne de leur récit.**
***Que faut-il donc que les témoins produisent pour qu'on les croit ?***

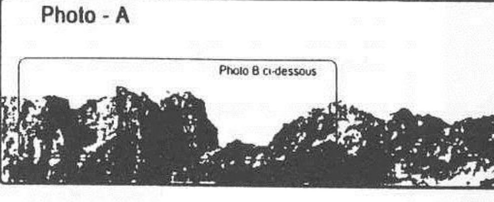
Dans un autre paragraphe, Joël nous avait très logiquement suggéré une vérification sur le terrain pour s'assurer que le fameux "créneau" se trouvait bien dans l'azimut 227°, celui du coucher de lune.
Celle-ci ne put être réalisée qu'un an et demi après environ et c'est un élément supplémentaire infirmant encore un peu plus l'hypothèse "lune-créneau".
La photo 4 (ci-dessous) représente la partie agrandie de la ligne de crête concernée par cette vérification. Nous y avons reporté ***les relevés en azimut effectués sur place.*** L'évidence s'impose d'elle-même et peut être vérifiée sur le terrain par qui veut s'en donner le temps et la peine : l'emplacement du créneau incriminé (cf. fig.1et photo 4), se situe au 220° et non au 227°, azimut très spéculatif sur l'erreur d'interprétation supposée de 33°.

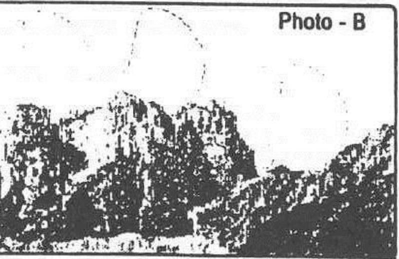
Photo 4 — 220° 221° 222° 223° 224° 225° 226° 227° 228°

- Figure 1 -
Reproduction du croquis paru dans L.D.L.N n° 312, p.29

*b - Forme du créneau*

Nous avons voulu pousser un peu plus loin cette vérification. En élargissant le champ angulaire (par agrandissement des parties de crêtes encadrées) nous avons recherché, en nous basant sur la forme de "l'appendice", tout créneau susceptible de s'y adapter.




Nous avons positionné sur ces créneaux des images-contours de l'objet. (Photos B et C).
Les résultats n'ont rien de surprenant. Aucune "dentelure" ne s'adapte de manière concluante. Si parfois l'on y retrouve une identité de forme, elle n'est jamais que partielle et ce, dans tous les cas de figure.
Rappelons ***encore*** que la forme de l'objet avec son appendice (visible seulement 1/25 ème de seconde), est à la base de la controverse. Elle est celle qui "favorise" au mieux l'hypothèse "lune-créneau".
Maintenant, si l'on utilise d'autres vues, par exemple celles référencées A5, A6, A13, A15, A16, A17, A18, A20, pour ne citer que celles-là, elle s'effondre lamentablement...

## *4° POINT : FORMES DE LA LUMINOSITE.*

Les bougés accidentels du camescope ne peuvent avoir d'incidence sur la forme intrinsèque de l'objet. Comparez la forme circulaire de l'objet de la photo 2 avec la photo 3 ci-contre et celles des deux séries dans les pages suivantes : c'est édifiant.
Et nous aimerions bien que l'on nous explique le comment sinon le pourquoi de toutes ces déformations "lunaires" quasi-permanentes tout au long de la séquence (changements de perspectives et impression de mouvements d'oscillations).

## ANNEXE 1 - 12

## *5° POINT.*
## *UN NOUVEL ARGUMENT : LA RECONSTITUTION*

Réexaminons la photo 3. Nous savons qu'elle est l'élément fondamental de la tentative d'explication par la lune.
Nous l'avons utilisée ***VOLONTAIREMENT*** pour parer à d'éventuelles oppositions. Il serait en effet trop facile aux contestataires de récuser un choix qu'ils prétendraient tendancieux en invoquant qu'il nous aurait facilité la vérification développée dans ce 5° point.
Pour l'effectuer, nous nous sommes basés sur la considération suivante :
***- Si l'objet visible sur cette photographie est REELLEMENT la***

0 077

Annexe 1-12-3/6

**ANNEXE 1 - 12**

Photo - 3

A

B

C

***LUNE derrière une crête, il doit être possible, par comparaison homothétique des proportions de cet objet avec la reconstitution d'un modèle mathématique de l'aspect du croissant de lune ce soir-là, de RETROUVER ENTRE CES DEUX ELEMENTS UNE IDENTITE SIGNIFICATIVE DE FORMES ET DE SURFACES.***

Nous précisons bien que cette vérification n'a aucune prétention scientifique. Elle poursuit un but pratique, aidée en cela par la logique et le sens critique. Ce qui n'implique pas son inexactitude.

*Rappel condensé en 3 points de l'argumentaire des debunkers (cf. photo 3)*

*1* - Globalement l'aspect de la lune ce soir-là était identique à ce que l'on observe sur la photo 3. Le côté référencé AB serait la partie visible du terminateur.

*2* - La forme du côté BC et l'appendice seraient conséquents à la ligne de crêtes se découpant en contre-jour devant l'astre lunaire.

*3* - L'arc AC représenterait la bordure du disque lunaire non occultée par le relief.

*But de la démonstration :*

Elle se propose d'établir, à partir de bases mathématiques simples, que l'objet filmé le 16 août 91 à St-Firmin vers 20h15 T.U. ne s'explique pas par une erreur d'interprétation et ne peut pas être assimilé à l'astre lunaire.

Les trois points énumérés ci-dessus étant les fondements de "l'explication" astronomico-lunaire du debunking, nous allons *les utiliser comme base de vérification*, afin de mettre en exergue leur absurdité foncière. Nous constaterons, au cours de ce développement, qu'ils sont porteurs de leur propre réfutation.

*Principe de la méthode en 3 phases :*

*1* - Reconstituer par le calcul l'aspect du croissant lunaire grâce aux données fournies par les éphémérides et celles que nous déterminerons.

*2* - A l'aide d'un logiciel de traitement d'image et d'un scanner, création d'un contour, d'une forme homothétique de l'objet avec l'appendice.

*3* - Superposer les images à l'aide d'un logiciel de dessin et vérifier si les proportions obtenues sont respectées.

*Précision des calculs :*

Certaines valeurs ont été arrondies. Les dérives qui en résultent sont insignifiantes vu l'échelle extrêmement réduite utilisée pour représenter le disque lunaire. Elles sont sans incidence sur le résultat final car il faut prendre en compte la limite imposée par la précision des tracés. Un écart d'un demi-degré, par exemple, est imperceptible sur un croquis et une telle exactitude, dans le cadre précis de cette vérification, n'a pas lieu d'être.

A contrario, les calculs trigonométriques effectués par ordinateur sont d'une très grande précision. C'est uniquement pour qu'ils n'introduisent pas un biais dans l'obtention du résultat recherché. Ils sont ensuite arrondis à deux décimales, ce qui est nettement suffisant pour la compatibilité avec le tracé géométrique.

*Document utilisé :*

- Photographie n° 3 extraite du film.

*Données utilisées par le logiciel EPHEMERIDES de l'A.F.A :*

- Coordonnées de St-Firmin : Longitude 6° 02' 24" - EST. - Latitude 44° 47' 27" - NORD.
- Altitude 940 mètres.
- Heure 20h15 T.U. Elle représente la moyenne de la fourchette horaire déterminée et publiée dans nos précédents comptes-rendus. Les variations des résultats fournis par le logiciel Ephémérides entre 20h T.U et 20h30 T.U ne sont pas restrictives. Deux des trois éléments utilisés (angle de position, % d'illumination) y sont très peu sensibles. Le troisième (heure et date du P.Q) ne varie pas.

*Données fournies par le logiciel et utilisées pour les calculs :*

- Angle de position : 286.55 degrés décimaux (286° 33' en D.M.S) arrondi à 286°.
- Taux d'illumination : 46.5 % en phase croissante. (L'éclairement progresse d'EST en OUEST)
- Passage au Premier Quartier le 17 août 91 à 4h59 T.U (à 20h15 T.U, la lune était donc à 8h44 de son P.Q)

*PHASE 1 : Reconstitution du croissant (Cf. figures 2 & 3)*

*Cette phase est quelque peu complexe mais comme nous désirons qu'elle soit vérifiable, nous nous excusons auprès de nos lecteurs de la longueur inévitable de ce développement.*

Nous utilisons - arbitrairement - pour représenter la Lune, un disque de 7,2 cm de rayon. Cette valeur permet d'obtenir un croquis clair et aéré.

- Le contour du disque est entièrement reconstitué, sur la base de ce modèle, avec un logiciel de dessin. Il détermine ce cercle de 7,2 cm de rayon.
- L'axe diamétral OX est l'angle de position à 286°
- La perpendiculaire MB représente l'axe d'inclinaison du croissant. Ses extrémités sont situées aux intersections M et B de l'axe avec le cercle.
- Surface du cercle : 162,8601632 cm²
- Surface éclairée 46,5 % du disque : 75,7299 cm²
- Pour utiliser dans nos calculs les propriétés trigonométriques du demi-cercle, nous allons retrancher la moitié gauche non éclairée du disque, ce qui donne :
- Pourcentage non éclairé du demi-disque : 53,5 % - 50 % = 3,5 %
- Surface équivalente : 3,5 % de 162,8601632 cm² = 5,700105711 cm²





Vers le centre O du grand cercle

Côté OM du triangle MOB et rayon du grand cercle

0°

M

Angle MOH 9,41°

Rayon 7,2 cm

Axe MHP d'inclinaison du croissant à 16°

TERMINATEUR

Vers le centre O du grand cercle

O

OH : Apothème du triangle MOH

Angle BOH 9,41°

H

P

270°

90°

flèche HP : 0,6 cm

Axe OX de l'angle de position à 286°

X

Vers le centre O du grand cercle

Côté OB du triangle MOB et rayon du grand cercle

B

180°

- Figure 2 -

- Tracé partiel de la reconstitution du croissant lunaire -

ATTENTION : Sur ce croquis aucune proportion n'est respectée. Son seul but est de montrer une vue complète du tracé



- Figure 3 -

Sur notre croquis, c'est la surface de référence du segment circulaire non éclairé, délimité par le terminateur et l'axe d'inclinaison MB

- Calcul du rayon du grand cercle contenant l'arc MB pour obtenir la hauteur de la flèche HP

*Cette hauteur de flèche va nous permettre de reconstruire la courbure du terminateur.*

Le problème de son évaluation a été résolu par l'écriture d'un petit programme informatique

Il se charge de calculer, à chaque itération

1 - Le sinus de l'angle MOH (rapport des côtés MH et HO)
2 - L'arc-sinus de cet angle
3 - La surface du secteur circulaire contenant l'arc MB
4 - L'apothème OH
5 - La surface du triangle MOB inscrit dans le secteur circulaire.
6 - La surface du segment non éclairé sur le demi-disque (en grise fig. 2)
7 - La hauteur de la flèche HP

Sont utilisées : des variables double précision, une boucle d'itération au pas de 0,000001 cm et deux constantes : 7,2 cm pour le rayon et 3,141592653589793, valeur de PI calculée par la formule PI = 4 x arc-tangente de 1.

Les valeurs de la boucle (44 à 44.01 cm) ont été circonscrites par [illegible] successives. Le résultat le plus proche de la valeur ci-dessus est reproduit en figure 4.

**Figure 4**

```
Résultat 3
Rayon : 44.00956099997586
Sinus de l'angle MOH : .1636008095892064
Valeur de l'angle MOH : .1643395443003?? Radians ou 9.4159622955?...
Valeur de l'angle MOB : 18.83192459103172 degrés
Surface du Secteur circulaire MOB : 318.2996428216494 cm²
L'apothème OH mesure : 43.41660353087489 cm
Surface totale du triangle MOB : 312.5995371412393 cm²
Surface du segment MB : 5.700105880410104 cm²
La flèche HP mesure : .5929574691009663 cm
```

## *PHASE 2 : Obtention du contour de l'objet (fig 5).*

La photographie n° 3 est numérisée à l'échelle 1/1 avec un scanner à plat de format A4. Mémorisée sous forme de fichier numérique, elle est importée dans un logiciel spécifique de traitement d'images dont nous utilisons la fonction de détourage pour en tracer les contours. Eux seuls nous étant utiles pour la suite, ils ont été vectorisés et conservés.

Résultat obtenu :

voir figure 5 ci-contre

**Figure 5**



## *PHASE 3 : Comparaison (fig 6).*

Nous allons juxtaposer l'image du croissant reconstitué à celle du contour de l'objet en faisant coïncider avec le maximum de précision :

*1* - La courbure de l'arc AC de la silhouette de l'objet (sensé représenter la partie visible du disque lunaire) avec celle de l'arc correspondant du croissant reconstitué.

*2* - le côté AB de la silhouette (sensé représenter le terminateur) avec le terminateur du croissant lunaire reconstitué.

Pour cela, les dimensions du croissant resterons fixes.

Seule l'image-contour de l'objet sera réajustée par modification homothétique de ses proportions à l'aide du logiciel de dessin.



**- Figure 6 -**



*Les 3 constats :*

*1 - La surface de l'image-contour de l'objet filmé, même en tenant compte de la partie supposée cachée par la crête, est nettement inférieure à celle du croissant de lune reconstitué.*

*2 - La forme du contour de l'objet filmé présente une dissemblance manifeste avec celle du croissant de lune.*

*3 - Les cercles dans lesquels s'inscrivent les deux représentations sont loin d'approcher le rapport 1/1 auquel nous étions en droit de nous attendre si l'hypothèse lunaire formulée était exacte.*

***Nos conclusions :***

Le postulat de départ - *identité significative de formes et de surfaces* - n'est pas validé. Force nous est de le constater. Aucune similitude dans les proportions de formes et de surfaces des objets comparés n'est mise en relief ; l'écart entre les rapports homothétiques est trop élevé (1 pour 3 environ) pour qu'il soit réaliste et objectif d'en inférer que l'objet filmé s'explique par l'hypothèse testée. ***Il faudrait également prendre en compte TOUS LES ELEMENTS de l'enquête*** (film et photos, récit des témoins, relevés sur le terrain et les cartes etc...) qui non seulement forment un tout cohérent, mais s'accordent parfaitement avec les résultats de cette vérification.

***Résumons brièvement :***

- Nous avons donc affaire à une "lune" qui se lève à une heure où logiquement elle se couche (cf. éphémérides).
- Elle est observée et filmée à un endroit où elle ne devrait pas se trouver.
- Elle se déplace sur des trajectoires erratiques, se déforme, s'entoure d'un halo qui n'a logiquement pas lieu d'être mais qui y est, puis elle disparaît du ciel en quelques secondes en "rapetissant"...
- Le tout en 3 minutes !

***Apparemment, tout cela est normal, rationnel et logique puisque cela ne choque personne !***

Le scepticisme prudent mais ouvert, je suis pour. Mais je ne comprends pas l'aveuglement de ceux qui s'obstinent à ne pas vouloir regarder les *évidences* en face...

Il est produit, me semble-t-il, suffisamment d'éléments mettant la Lune hors de cause. *EXIT donc, pour notre part, l'hypothèse de la "lune derrière le créneau".*

## *ET MAINTENANT QUE VONT-ILS FAIRE ?*

Juste une invitation et un conseil à l'adresse des détracteurs taxinomes et des debunkers atrabilaires:

***Si vous voulez SERIEUSEMENT DEMONTRER ou mieux encore PROUVER, que la "lune" de St-Firmin est bien l'astre familier que nous connaissons, arrêtez la rengaine des AFFIRMATIONS GRATUITES. Il serait plus rentable et positif de présenter, pour une fois au moins, un argumentaire digne de ce nom, c'est-à-dire cohérent, logique et vérifiable.***

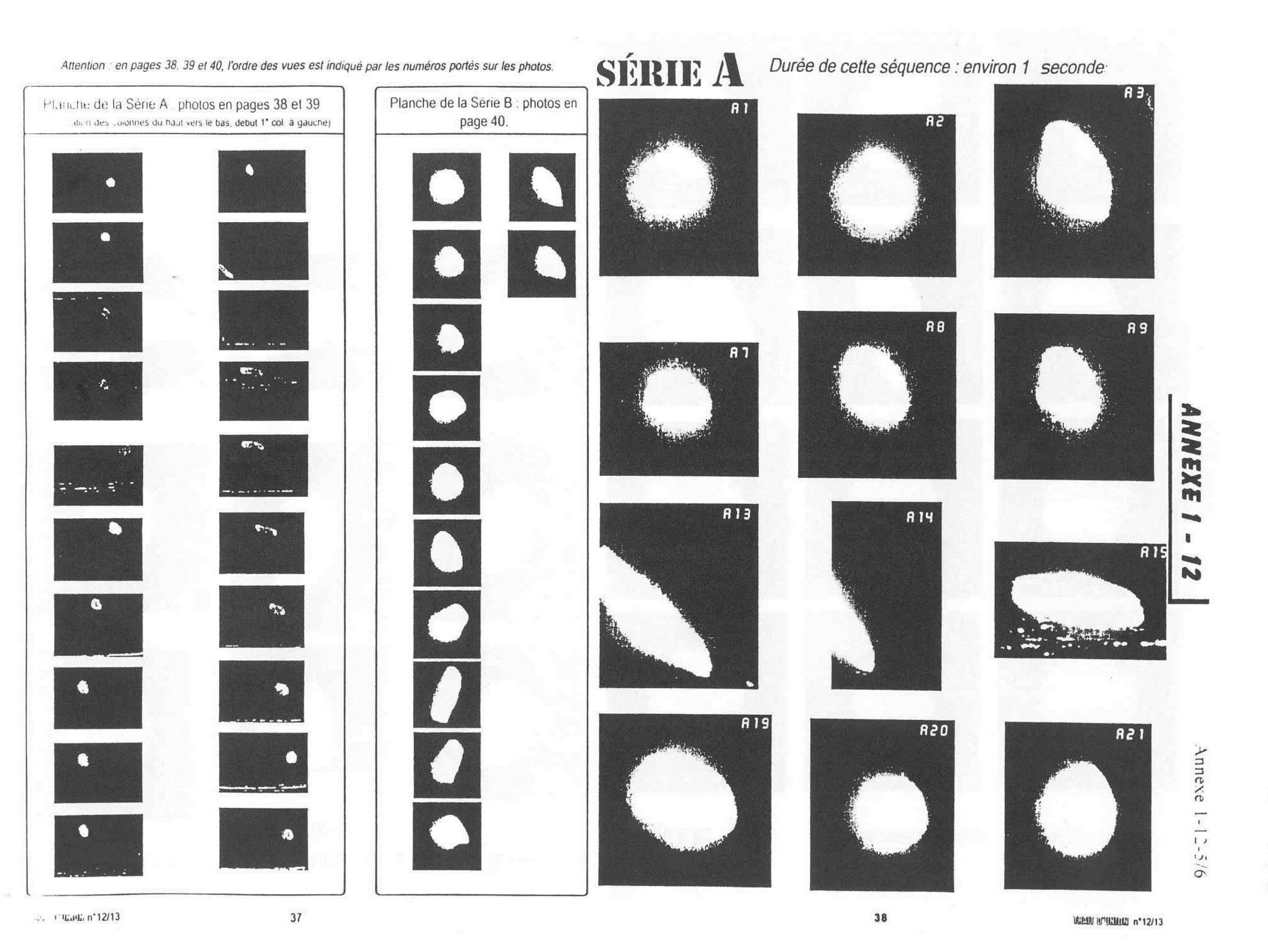
***Encore que cela implique qu'il faille avoir le COURAGE d'être HONNETES avec les FAITS, même s'ils dérangent !***

On peut toujours rêver

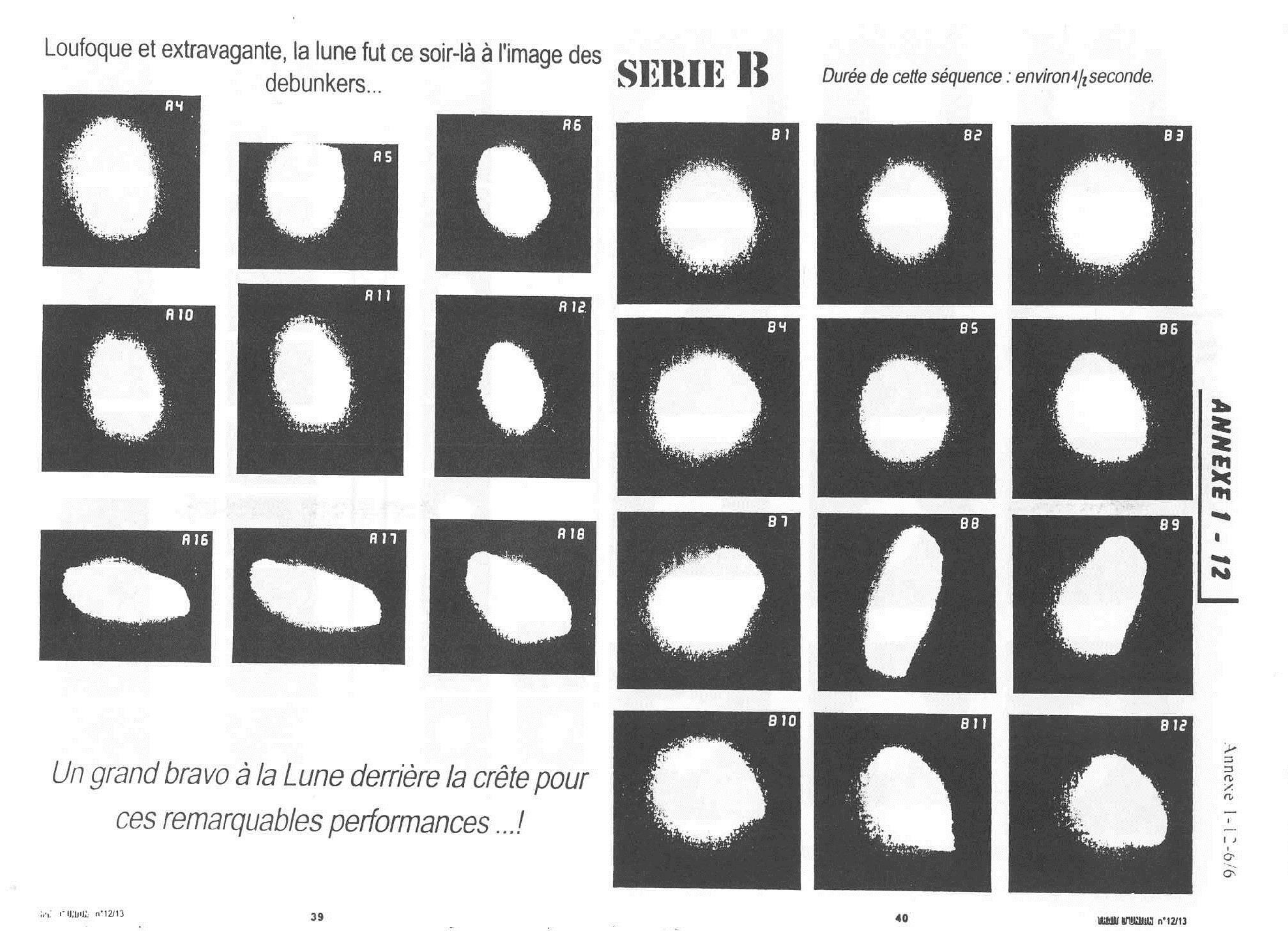
J-P C

## ANNEXE 1 - 12




Attention : en pages 38, 39 et 40, l'ordre des vues est indiqué par les numéros portés sur les photos.
Planche de la Série A : photos en pages 38 et 39
(...des colonnes du haut vers le bas, début 1° col. à gauche)
Planche de la Série B : photos en page 40.
SÉRIE A
Durée de cette séquence : environ 1 seconde
A1
A2
A3
A7
A8
A9
A13
A14
A15
A19
A20
A21

## ANNEXE 1 - 12


Loufoque et extravagante, la lune fut ce soir-là à l'image des debunkers...



**SERIE B**

*Durée de cette séquence : environ 1/2 seconde.*

*Un grand bravo à la Lune derrière la crête pour ces remarquables performances ...!*

# ANNEXE 1 - 14

**Bande sonore de la bande vidéo du cas de Saint-Firmin (16.08.1991)**
Retranscription globale réalisée par GMH en août 1995

**N.B. :** Cette retranscription ne prétend pas correspondre parfaitement aux propos tenus, tant la superposition des paroles prononcées par les témoins avec le son d'une émission télévisée *(dont nous ne disposons pas de l'enregistrement)* n'est pas aisé. L'essentiel est cependant retranscrit *(souligné si incertain).*

L'émission a été identifiée par Isabelle Dumas comme étant :

Vendredi 16 Août 1991 - TF1 - **INTERVILLE 91** - Programmée à 22h 35 *(probablement plus tard !!).*
Duel entre les villes de BEAUSOLEIL et de BAR-LE-DUC.

Les jeux à **Beausoleil** :
- Le soleil a rendez-vous avec la lune. ......... ***(amusant non ?)***
- Une soirée au casino.
- Les paparazzi de Beausoleil.

Les jeux à **Bar-le-Duc** :
- Aux armes citoyens.
- La confiture de groseilles. *(au début de la séquence vidéo)*
- Il était une bergère.

Présentateurs : Guy Lux **(A)**, Claude Savary **(B)**, Patrick Roy **(C)**, Denise Fabre **(D)**, Evelyne Leclerc **(E)** et Simone Garnier **(F)** + un invité : l'imitateur Pascal Brunner **(G)**.

Témoins entendus durant la séquence *(avec réserves)* :
Mme Aliette Gonéra **(1)** - Didier Foriaux **(2)** - Léticia Gonéra **(3)** - Aline Gonéra **(4)**

| Propos tenus par les témoins | Propos tenus à la télévision |
| --- | --- |
| **(4)** ... C'est pour qu'il tombe dedans ?<br>**(1)** ... J'suis assez longtemps ici pour dire que la lune n'a jamais descendu dans la montagne ... comme ça ! | **(F)** ... Quasiment deux groseilles par coupe (ou couple ?) |
| **(2)** Ouais, mais là tu vois pas la montagne , hein !<br><br>**(1)** Ah ! ... Parce qu'elle est sur le soleil ! | **(F)** ... 4 points ... et si nous descendions à nouveau dans l'arène. Voici, grâce à notre partenaire, un montage des moments les plus intenses ... les vachettes qui ont la parole et vont aller constater une fois de plus qu'avec les concurrents ... |
| *(???)*<br>Tu vois ?<br>**(3)** ... Non là, elle est bizarre ! | ... *(musique)*<br>**(G imitant Léon Zitrone)**<br>... bon, une, deux minutes, tout est ... je ne comprends pas les avis d'un professionnel et du jury populaire ... c'est à vous! |
| **(1)** Bon ! Je vais laisser un message sur le répondeur !<br>Ah tiens ! ... Ca sonne occupé chez eux ! ...Tu vois *(inaudible)* ... tiens ... | **(G imitant ?)**<br>Alors le Zitrone, vous allez me foutre le camp, foutez-moi le camp ! J'ai déjà ...<br>... Je vais vous briser en deux ! Foutez-moi le camp !<br>Ah, mais c'est pas vrai ! |
| ... Euh ! Attends !<br>J'vais appeler madame Co ? ... | **(G imitant François Mitterrand)**<br>Tiens mais ... mais qu'est ce que fait Madelin ici . Encore une ... *(?)* ...<br>Ah ben non ! Tiens, c'est l'pere Lang ! Ben, ben, qu'est-ce |

| Propos tenus par les témoins | Propos tenus à la télévision |
|---|---|
| Euh ! ...<br>Qu'est-ce que j'ai fait de mon putain de sac ?<br>...<br>**(3)** Elle, elle peut le voir d'où elle est !<br>J'te dis, c'est pas normal papa ! ... *(inaudible)* ...<br>**(2)** Ca diminue, elle diminue, hein !<br>**(3)** Ah là ! D'ailleurs Didier m'lavait dit t'à l'heure, en bas, c'est pas la lune à mon avis ! Tu vois ? | qu'il fait ?<br>Ben, le v'là qui coure partout ! Lang ! Lang ! Arrêtez-vous, hein !<br><br>**(G imitant Jean Gabin)**<br>Ouh ... ... voleurs ! ... et v'là les deux voleurs ! ... |
| **(3)** Elle tombe toujours ?<br>**(2)** *(approbation)*<br><br>**(1)** Allo ? Oui ! C'est ...<br>Paul ! C'est madame Gonéra ! ...<br><br>Je sais pas, mais il s'passe quelque chose de bizarre ! J'suis...<br>La lune, elle tombe derrière la montagne ! C'est pas normal!<br>Ecoutez, j'suis encore toute retournée !<br>**(2)** Elle est tombée d'un coup, eh !<br><br>**(1)** ... C'est dingue ! ... normal, d'un coup elle a fait "touc", comme ça ! Elle est tombée ! Elle est derrière la montagne, pas dans un aspect normal !<br>Alors, j'sais pas si vous la voyez, vous ?<br>... Vous n'la voyez pas !<br><br>... Elle était en ville ? | ... ça c'est encore une idée à la con du père Guy Lux !<br>Ouh ! ...<br>... *(musique)* ...<br>**(F)** ... Allez une dernière fois, histoire de nous rafraîchir la mémoire : ....<br>... Beausoleil : 4 (15 ?), Bar-le-Duc : 11 ...<br>Et ... Je vais tout de suite donner la parole à Claude et à Evelyne. Qu'elles sont les dernières nouvelles ...<br>**(E)** ... Les nouvelles sont bonnes Simone, merci !... d'un instant à l'autre ...<br>... Pour vous signaler mesdames et messieurs que vous avez été des dizaines de milliers à nous téléphoner et à nous retrouver sur le 36.15 TF1 grâce au minitel, pour nous donner vos pronostics ...<br>... Maintenant tout est terminé. J'espère que vous avez trouvé le bon score et le reste ...<br><br>Celui qui finalement ... Dans une bonne 1/2 heure - 3/4 heure et bien verra ou la victoire de Beausoleil ou celle de Bar-le-Duc, et vous gagnerez aussi, je l'rappelle, des coffrets numérotés de pin's, la collection de pin's TF1 !<br>Mais pour l'instant Claude, place au super-défi N° 2 ...<br>.... *(inaudible)* ... |
| **(2)** Elle tombe de plus en plus ! Hein ! Ca ne fait plus qu'un petit point là !<br>He ! Ca ne fait plus qu'un p'tit point ! | Il s'agit de notre ami ... ...Quel est votre ...<br>... Je travaille dans la mécanique ! ...<br>... Et au niveau des bras donc euh .. pas de problème ! |
| Ah ! J'en ai mal au bras, hein !<br>...<br>Tiens, ça ne fait plus qu'un p'tit coin, .. point !<br><br>**(1)** Il la voit pas lui ! ...Justement ! ... Il l'a vu ...<br><br>**(2)** Ah ! Eh ! Il faut qu'il ...<br>...Tiens ! Ca ne fait plus qu'un tout petit point ! Hé !<br><br>Ca n'fait plus qu'un tout petit point blanc !<br><br>**(1)** ... C'est le répondeur ...<br>**(2)** Et voilà ! J'ai plus rien ! | Est-ce que Pierre, qui représente Beausoleil, est en forme ?<br>**(B)** Pierre m'a l'air en forme, il a .... y'a 45 minutes - une heure ! ...<br>...<br>On se met en position, tu as un partenaire tout neuf ! Attention !<br>Nous jouons évidemment comme d'habitude pour une minute ...<br>... Nous aurions des soucis avec ceux, celui de la télévision, Pierre ...<br><br>... On ne s'aide ni des pieds ni des genoux !<br>Attention ! 3, 2, 1, stop ! |

**Commentaires :** Nous voyons bien dans cette bande que les témoins ne cessent de parler de la lune même s'ils se persuadent peu à peu qu'il ne s'agit pas d'elle ! Aucune allusion à une montée brusque du phénomène mais confirmation de la fatigue du cameramen.
Enfin, petit clin d'oeil du destin *(?)*, outre le jeu "le soleil a rendez-vous avec la lune" nous constatons que le compte a rebours d'interville s'applique aussi à : **LA LUNE** qui se couche !!

# ANNEXE 2

## COUCHER de LUNE

Le temps mis par la lune pour se coucher *(ou se lever)* n'est pas une valeur constante. En effet, comme pour le soleil, le disque lunaire, d'un diamètre apparent voisin de 1/2 degré d'arc, met un certain temps pour disparaître derrière l'horizon local. La question est de déterminer la durée écoulée entre l'instant du premier contact du disque avec l'horizon et l'instant de sa totale disparition.
Plusieurs paramètres entrent en jeu dont les principaux sont la latitude du lieu d'observation et la déclinaison de l'astre considéré. Pour simplifier le calcul qui suit et qui concerne la lune, nous négligerons entre autres choses :

- le mouvement propre de la lune sur sa trajectoire
- la parallaxe lunaire
- la variation de réfraction atmosphérique lors de la descente vers l'horizon
- l'inclinaison du terminateur.

Si l'on prend l'exemple du soleil, chacun sait que la durée de son coucher *(et par extrapolation du crépuscule)* est nettement plus faible à l'équateur *(latitude nulle)* qu'à Paris *($\varphi$ = 48°50')* et a fortiori que dans les régions polaires.
De même la déclinaison du soleil influence cette durée puisque l'angle selon lequel il va disparaître derrière l'horizon peut varier *(pour une latitude de 46° Nord)* entre 44° aux équinoxes *(durée du coucher la plus courte)* et 38,36° aux solstices *(durée la plus longue)*. La différence de durée entre ces deux extrêmes est de l'ordre de 20 sec, soit plus de 10%.

Il en va de même pour la lune dont la déclinaison varie du fait de l'inclinaison par rapport à l'écliptique du l'axe des pôles d'une part et du plan de l'orbite lunaire d'autre part.
Sans entrer dans le détail de calculs qui relèvent essentiellement de la trigonométrie sphérique, nous retiendrons la formule ci-dessous, qui permet de trouver **l'angle horaire H** de la lune, en fonction de sa **déclinaison $\delta$** et de sa **hauteur angulaire** au-dessus de l'horizon **h** *(avec **z** = 90° - **h** = **distance azimutale**)*, la latitude d'observation $\varphi$ étant connue.

$$\text{Tan } \mathbf{H} / 2 = [ (\cos(\varphi - \delta) - \cos \mathbf{z}) / (\cos(\varphi + \delta) + \cos \mathbf{z}) ]^{-1\,2}$$

**Résultats :** si $\varphi$ = 44° 47' 27" = 44.79° *(St-Firmin)*
et $\delta$ = -21° 51' = -21.85° *(lune à 20h 15 TU)*

alors : pour **h** = 10° | niveau de la montagne supposé à 9.75° | **H** = 48.57 ° *(environ)*
pour **h** = 9.5° | | **H** = 49.56 ° *(environ)*

soit une différence de 0.99° qui, exprimée en temps, correspond à : **3 min 58 sec**

**Conclusion :**

Si le profil de la montagne était horizontal, il aurait fallu sensiblement **4 min** à la lune pour disparaître, ce qui semble bien s'accorder avec la durée de **2 min 55 sec** de la séquence vidéo si l'on se souvient que la partie inférieure *(environ 1/4)* du croissant lunaire présumé est absente en début de séquence *(car déjà couché)*. La durée de la séquence s'en trouve donc diminuée d'autant et se rapproche alors des **3 min.**
Le rapport **"durée de la séquence / durée de disparition de la lune"** est donc très voisin de **1** ce qui renforce très nettement la plausibilité de notre hypothèse d'un **"coucher de lune"**.

I/ LES DEUX BOULES REVINOISES du 24 juillet 1966 (suite)

Comme promis dans le premier numéro des "Mystères de l'Est", voici les informations obtenues sur cette observation diurne.
Tout d'abord une recherche aux archives départementales de Charleville-Mézières m'a permi de retrouver divers articles intéressants pour amorcer une piste explicative du cas.

Il y est fait référence, en juillet 1964, à des manoeuvres mettant en oeuvre des hélicoptères lourds, transporteurs de troupes, se posant notamment près de Monthermé qui se situe, comme Revin, dans le secteur nord des Ardennes, le plus boisé et vallonné du département. L'un des appareils se posa même à Revin sur le boulodrome à la surprise des autochtones... (voir annexes)

C'était en 1964, pas en 1966! Oui, mais cela montre la présence de manoeuvres d'été dans un secteur préférentiel. Quand on sait que ces exercices sont souvent récurrents en date et en localisation, pour le 3ième Génie ou les commandos de Givet par exemple, cet article prend toute sa valeur.

En 1966, un autre article daté du 15 juillet relate l'installation d'une zone aménagée en bordure de Meuse servant d'héliport de secours pour les commandos de Givet. Cette aire d'atterrissage existe encore aujourd'hui. Elle se situe au nord de Revin, justement dans la direction de départ des "boules". Il est ici nécessaire de préciser que Revin se situe, en longeant la Meuse, entre Monthermé et Givet, villes citées dans la presse.

Je n'ai pu prouver par des documents de presse l'existence de manoeuvres en 1966 dans le secteur revinois, mais celles-ci sont pourtant probables. Elles pourraient fournir une explication plausible aux deux observations relatées. Deux hélicoptères de transport de troupe, se posant au sol pour récupérer des militaires, auraient été pris pour des ovnis. L'aspect d'une boule de petit diamètre s'expliquerait aisément par une grande distance entre l'observateur et les appareils. Les reflets du soleil auraient donné l'aspect brillant et les colorations orangées, rouges et violacées (interaction entre la couleur des hélicoptères et la lumière solaire ou subjectivité du témoignage des couleurs?). Resterait la trace...

Il est possible d'envisager deux explications:
L'échappement d'un de ces hélicoptères aurait produit cette zone brûlée et chaude lors de son décollage , au moment où le pilote a besoin de puissance. Inconvénient que présentait le Sikorsky S58 avec son échappement dirigé vers le sol qui enflammait parfois des herbes sèches. Sur les autres hélicoptères, la tuyère d'échappement a effectivement été orientée différemment. Ceci impliquerait que le témoin se soit fortement rapproché du site ou qu'il ait sous-estimé la taille apparente, chose rare.
A moins que cette trace soit tout simplement indépendante, comme beaucoup, des objets observés. Le témoin, prenant le premier indice au sol, dans le secteur visuel de l'ovni, s'arrête devant une zone sans herbe donc d'aspect différent de l'environnement immédiat. Il touche le sol pour vérifier que les ovnis ont bien , comme il se doit dans l'imagerie populaire de la S.V, produit un effet thermique. Le sol est chaud.

La chaleur constatée pourrait n'être que la conséquence du rayonnement solaire de juillet qui réchauffe fortement toute zone de terre (habituellement rafraichie par la présence d'une couverture végétale) privée de végétation par des causes triviales: lieu d'un vieux de feu de camp ou de brûlis d'herbe, zone devenue stérile par absence de lumière (bac à eau pour bestiaux, dépot de bois,...)

Ce qui me semblait être deux ovnis hier, me paraît aujourd'hui devoir être plutôt envisagé comme une possible méprise avec des hélicoptères. Mais, le cas restant encore très sous-informé, il est difficile d'être affirmatif (aussi bien pour la méprise que pour l'ovni!). Le dossier reste ouvert...

II/ UN OVNI AU DESSUS DU REEMETTEUR REVINOIS le 15 juillet 1976

C'est Jean-Michel Ligeron qui relate, en temps qu'enquêteur, cette observation dans la revue Oranos n°19 de juin 1977 et dans son ouvrage "Ovni en Ardennes". Résumons:

Ce jeudi soir vers 23h10 légales, des Revinois du quartier d'Orzy observent aux jumelles 12x50 (5° de champ), dans un ciel clair et une chaleur caniculaire (26°C), comme "un petit tube néon" long de 10cm, se déplaçant dans le ciel sans traînée lumineuse et en silence. D'autres parleront d'un point lumineux allant à la vitesse d'une étoile filante, passant du zénith vers le réémetteur du Mt Malgré-Tout, cela en moins d'une minute. Puis l'ovni disparaît par extinction instantanée.
Soudain, le possesseur des jumelles voit une boule variant de coloration rouge,verte,blanche .Cette boule, estimée à une taille apparente de 5mm au comparateur, va osciller (descente en feuille morte) à proximité du réémetteur en prenant la forme d'une brioche avant de disparaître derrière le mont ou en filant au loin, au bout de 20 minutes. Ceci aurait été observé par une dizaine, voire une trentaine, de témoins du bloc HLM prenant "le frais".
Une déposition fut faite à la gendarmerie de Revin par 4 personnes. Jean Michel Ligeron estime la taille de l'ovni à 10m et un témoin évalue la vitesse à 150km/h. L'enquêteur exclut une hallucination collective et précise que le témoin principal G. suivait les émissions radio sur les ovnis en 1974 et 1975, lisait Nostra et avait déjà été témoin d'un ovni en 1961.

Peut-on trouver une explication simple à cette observation? Oui. Il y a en fait deux phases au récit et très probablement aussi deux objet différents en cause:

Le premier objet serait un satellite artificiel rapide reflétant la lumière solaire jusqu'à son entrée soit:
- dans une zone nébuleuse assez proche de l'horizon
- dans le cône d'ombre terrestre qui dès lors fait qu'il n'est plus éclairé par le soleil et devient invisible instantanément.
Il est amusant de constater qu'un témoin pense à un satellite puis élimine l'idée sur des bases très subjectives.

Si vous êtes possesseur d'un logiciel de localisation et poursuite de satellite, vous pourrez vérifier par vous-même la valeur de mon hypothèse et peut être même identifier l'"ovni" par sa trajectoire qui semble circum-polaire.

Le deuxième objet serait une étoile dont la variation lumineuse serait provoquée par la mauvaise transparence atmosphérique de cette chaude soirée de juillet . Les turbulences de l'air saturé par l'humidité (provenant de la Vallée de la Meuse et des forêts environnantes) participe à ce phénomène de coloration variable (anomalie de réfraction) souvent observé pour des étoiles basses sur l'horizon.

L'oscillation serait uniquement apparente et due au micro-mouvement du bras tenant les jumelles. La forme de brioche peut être une déformation provenant d'une optique de mauvaise qualité, d'un mauvais réglage ou écartement des jumelles (qui passent de main en main!).

Vérifions sur un logiciel d'astronomie quelle étoile de première grandeur pouvait se situer quasiment plein Nord, c'est à dire un peu à gauche du réémetteur, comme le décrivent les témoins.

Capella du Cocher se trouvait bien là, assez basse venant du Nord/Nord-Ouest, donnant l'impression à cause du relief local de descendre (voir éphémérides en annexe). Ce mouvement descendant associé à des mouvements latéraux des jumelles donne une interprétation par le témoin d'une lente descente en feuille morte.

Notons qu'avec une heure de patience, les témoins auraient pu voir leur ovni réapparaître de derrière la colline au Nord.Nord.Est!
Ce n'est pas la dernière fois que cet ovni sera visible dans le ciel de Revin (ni la première d'ailleurs). Chacun aura le loisir d'aller l'observer tous les 15 juillet (au moins) flirter avec le réémetteur en émettant son clignotement vert et rouge caractéristique.

Voilà donc un autre cas explicable par une réalité triviale, une méprise avec deux objets réels n'ayant aucun lien entre eux mais amalgamés en un seul et même ovni par une trentaine de témoins dignes de foi sous l'influence d'un témoin principal lui-même influencé par ceux qui médiatisent le phénomène ovni.

Conclusions:
1/ Les observations en contexte de vague médiatique doivent, plus que toutes les autres, inciter l'enquêteur à rechercher des explications simples avant de parler et publier en terme d'ovni.
2/ Le nombre de témoins ne fait pas la qualité de l'ovni.
3/ Le nombre d'"ovnis" enquêtés ou relatés par une personne ne fait pas de lui un expert du ciel ni un spécialiste capable d'en parler sans erreur.

Eric Maillot, le 26/08/1996

# GIVET, DOTE D'UN HELIPORT

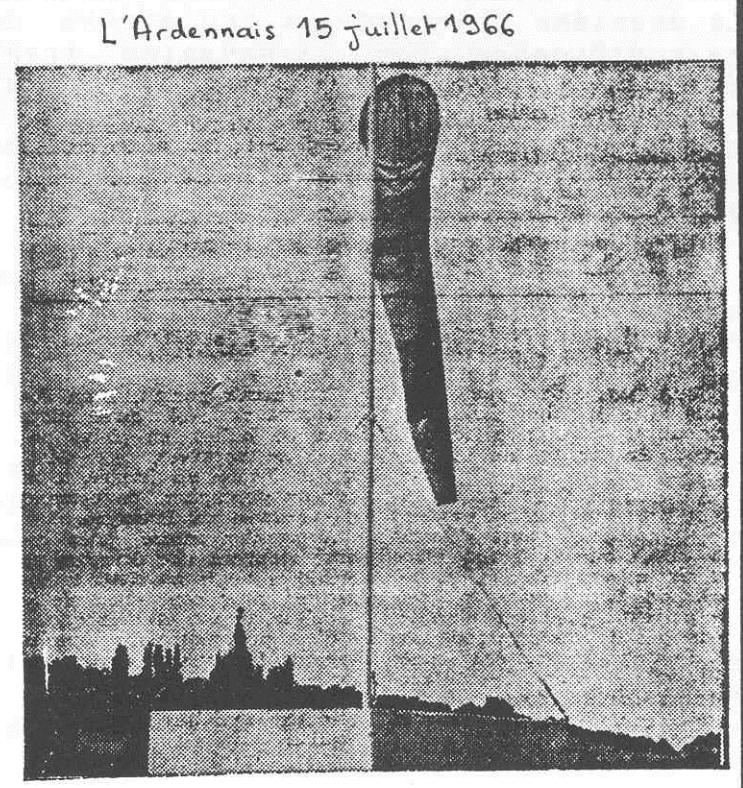
L'Ardennais 15 juillet 1966

Depuis deux semaines environ, le « Centre Entrainement Commando » de Givet dispose, le long de la route nationale 51, d'un héliport d'urgence, servant de base de départ aux éventuels blessés militaires. Auparavant, lorsqu'un soldat stagiaire était sérieusement touché dans les différents exercices au Fort de Charlemont, il était immédiatement descendu dans les milieux hospitaliers givetois (clinique, radio, etc...) et devait si le cas était jugé très sérieux être remonté à la base d'A.L. A.T. de Charlemont.

Pour éviter ces déplacements toujours trop longs, sur un parcours pas toujours carrossable, le commandant de la Place de Givet, le Lieutenant-Colonel Lemaire a pris l'initiative de créer un petit héliport de secours, avec aire d'atterrissage, et manche à air pour donner la direction des vents. Si les travaux ne sont pas entièrement terminés, ils sont déjà fort avancés.

C'est ainsi qu'il y a quelques jours, un blessé civil a pu être évacué d'urgence par un hélicoptère de la Protection Civile d'Issy-les-Moulineaux.

Cet héliport montre donc une fois de plus que les Givetois peuvent toujours compter avec les militaires, qui, pendant l'hiver, ont été déjà d'un grand secours lors de la période des inondations.



L'héliport de Givet tel qu'on peut le voir actuellement.

Un hélicoptère sur le boulodrome...! Ce n'est pas une galéjade de joueur de boules car plusieurs témoins ont pu le voir descendre du ciel dans un tourbillon de poussière, embarquer quelques soldats, puis disparaître aussi vite qu'il était venu. Cette place semblait pourtant interdite à tous véhicules !

18-19 Juillet 1964
L'Ardennais (REVIN)

# Des hélicoptères ont atterri au « Haut du Terne »

Jeudi dernier vers 5 heures du soir, des hélicoptères venaient chercher des soldats qui étaient en manœuvre dans les bois des Hauts-Buttés, entre Monthermé et Hargnies.

A 20 heures, ils dévaient quitter le champ à proximité du terrain de camping derrière la « Roche à Sept Heures » pour se rendre au fort de Charlemont, de Givet, avec une douzaine de soldats de Verdun et un chien policier.

Ce spectacle inusité fut suivi par de nombreux curieux et des jeunes très intéressés.



L'Ardennais 20/7/1964.

Un des hélicoptères qui atterrirent hier au haut du Terne.

# OVNI dans le ciel revinois pendant 20 minutes 30 témoins

juillet 1976

**Les Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I.) sont certainement un des points les plus controversés de notre époque. Ceux qui n'y croient pas trouvent bizarre que les phénomènes constatés le soient toujours pendant la période estivale, période qui marque généralement un creux dans l'actualité. De là à déduire que les « soucoupes volantes » sont une invention de journalistes en mal de copie, il n'y a qu'un pas. Pourtant, des études très sérieuses ont été menées sur le phénomène, tant par des individus isolés que par des commissions gouvernementales bénéficiant d'une infrastructure technique hors du commun. Si la majorité des cas d'apparition d'OVNI ont pu être éclaircis (phénomènes météorologiques, ballons-sondes, reflets, nuées magnétiques), certains restent mystérieux et permettent de se poser bon nombre de questions, aussi septique que l'on puisse être. Ce n'est certainement pas les habitants d'Orzy, qui ont été témoins jeudi soir d'un phénomène bien bizarre dans le ciel revinois qui nous démentiront. Pour eux, aucun doute ; c'est bien un OVNI qui a survolé notre ville.**

**Le phénomène s'est produit peu après 23 heures, jeudi soir. Profitant de la température plus que clémente, nombreux étaient les habitants d'Orzy qui avaient délaissé les immeubles HLM pour jouir de la fraicheur du soir. Parmi eux, MM. Jacomino et Bourguignon, qui demeurent au bloc Pierre-Roux. Ils furent parmi les premiers à apercevoir l'OVNI. Serge Bourguignon, ouvrier aux Ets Porcher, sapeur-pompier au centre de secours principal de Revin, qui a fait son service militaire dans une base aérienne, raconte :**

« Je regardais le ciel qui était totalement dépourvu de nuages quand j'aperçus soudain un point lumineux qui passait au-dessus d'Orzy à une vitesse stupéfiante. J'ai tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'une étoile filante, puis, comme le phénomène persistait, à un satellite artificiel passant très haut dans le ciel. Mais finalement, l'objet avançait trop vite pour être un satellite. J'ai déjà vu passer des Mirages à mach 2, mais là, le point lumineux allait bien plus vite que 2 fois la vitesse du son. Et tout à coup, sans que l'on entende de bruit, l'objet s'est arrêté à l'aplomb du réémetteur de télévision, sur les pentes du Malgré-Tout, et resta immobile à une altitude d'environ 400 mètres ».

## Une trentaine de témoins

M. Jacomino avait lui aussi décelé le phénomène, ne sachant pas trop quoi en penser. La nouvelle se répandit rapidement parmi les personnes se promenant à proximité. En tout une bonne trentaine de Revinois, ce qui semble exclure l'hypothèse d'une hallucination, purent alors apercevoir l'OVNI immobile au-dessus du réémetteur-télé.

Serge Bourguignon, lui, se précipita chez lui pour y prendre une paire de puissantes jumelles, avec lesquelles il put observer tout à loisir l'OVNI. « Il s'agissait, nous a-t-il rapporté, d'une sorte de disque blanc, très brillant, surmonté de deux coupoles, la première rouge, la seconde verte, toutes deux lumineuses également. L'objet, qui est resté la plupart du temps en position horizontale, effectuait parfois un mouvement de bascule qui l'amenait à la verticale, avant de retrouver sa position initiale ».

Au début de l'apparition du phénomène, M. Bourguignon avait regardé sa montre. Il était 23 h 10. Quelque 20 minutes plus tard, l'OVNI se remettait soudain en mouvement et, atteignant tout de suite une vitesse peu commune, disparaissait au-dessus du Malgré-Tout.

## Aucune trace

La soudaineté des événements avait laissé les témoins désemparés, personne n'osant vraiment croire ce qu'ils venaient de voir. Ce n'est que vers minuit que M. Jaczinski, lui aussi parmi les premiers à apercevoir le phénomène, et qui réside au bloc Pierre-Roux, décida d'enfourcher son vélomoteur et d'aller prévenir la gendarmerie. En raison de la tension qui l'habitait, il ne parvint pas à convaincre le planton de sa bonne foi. Le gendarme de faction, et qui pourrait l'en blâmer, crut tout d'abord à une plaisanterie. Il avisa néanmoins hier matin ses supérieurs de l'incident. Ceux-ci décidaient de se livrer à une enquête et d'interroger le plus grand nombre possible de témoins, après avoir fait un rapport aux autorités civiles et militaires du département. Mais que pourront-ils trouver? Le phénomène n'a en effet laissé aucune trace matérielle, comme nous avons pu le constater nous-même en allant hier inspecter soigneusement les environs du relais de télévision. Mais est-ce bien la preuve que rien ne s'est passé? Vu le nombre de témoins parfaitement dignes de foi, nous n'oserions en aucun cas l'affirmer. Pour l'instant, l'OVNI revinois reste un mystère. Peut-être qu'un jour...

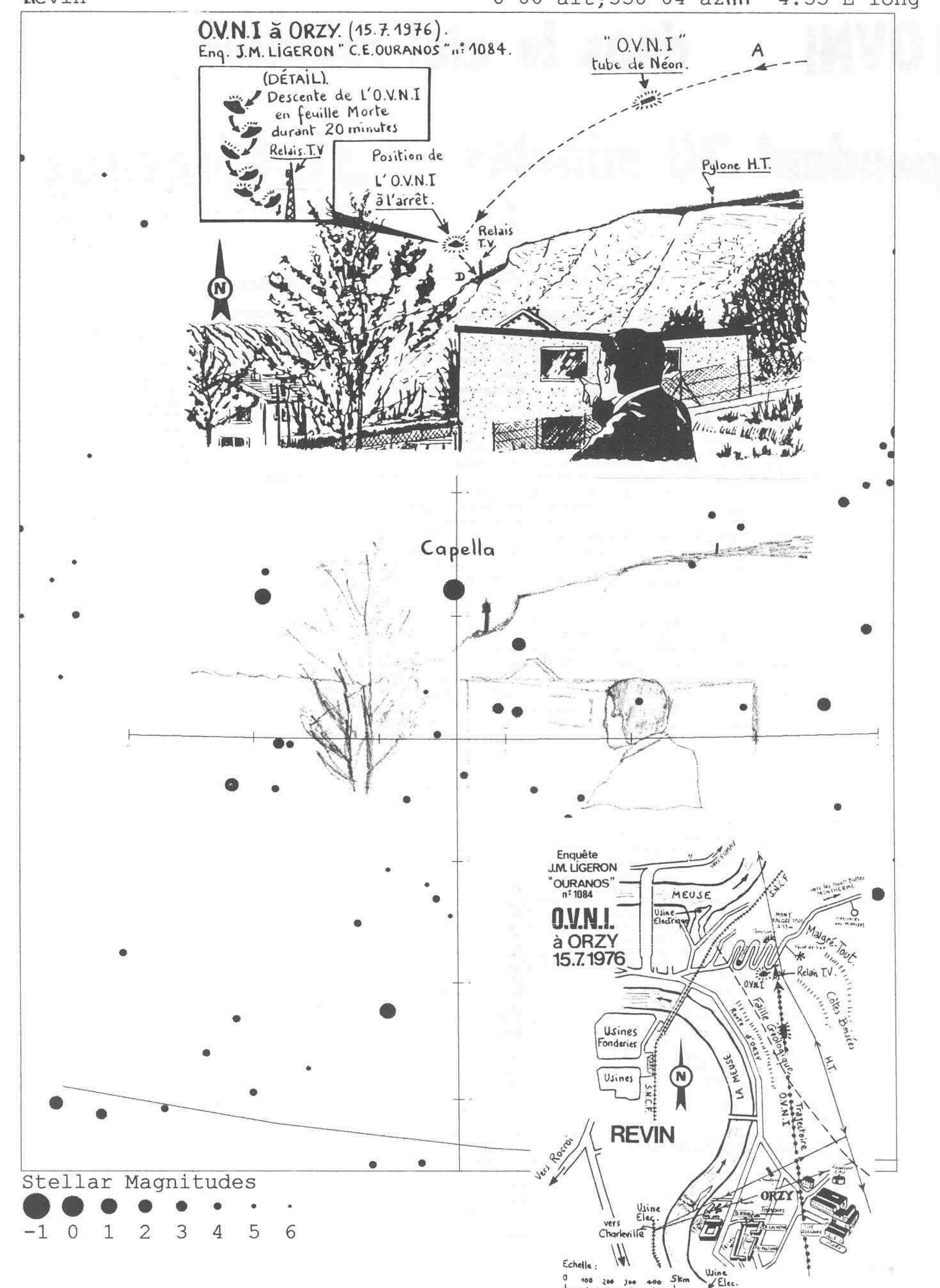
## Des précédents ?

Deux témoignages sont à ajouter au dossier. D'abord celui de M. Bruno Dessi, maçon, demeurant à Sartnizon, et de son fils, âgé de 18 ans. L'an passé, à la même époque, revenant de la décharge municipale de la route de Laifour, vers 7 h 30, le matin, ils avaient aperçu une grosse boule blanche en station au-dessus des bois entourant la cité scolaire d'Orzy. Ils avaient été à l'époque dans l'impossibilité d'expliquer ce phénomène qui n'avait duré que quelques instants.

Et mercredi soir, M. Joël Ruault, carrossier à Revin, revenant à pied d'Orzy avec son épouse, a aperçu sur le Malgré-Tout une vive lueur qui n'avait aucune explication logique. M. Ruault n'avait prêté sur le moment qu'un intérêt modéré au phénomène. Ce n'est qu'en entendant la relation des événements de jeudi soir qu'il dut reconnaître que les emplacements concordaient...



Distant Suns
10:10 pm Jul 15, 1976 AD 48 fov 5:17 ra 46:00 dec 49.59 N lat
Revin 6°00 alt;358°04 azim 4.55 E long




Stellar Magnitudes
-1 0 1 2 3 4 5 6

# LES UFOLOGUES et CUSSAC : 29 ans dans un cul-de-sac!

*- Eric Maillot -*

---

## I/ LE CONTEXTE UFOLOGIQUE :

La lecture de la première page de la revue LDLN n°90, intitulée "Un immense succès", nous apprend qu'une vague d'observations était prévue *(depuis le n°86)* pour 1967. On y apprend aussi que la nuit de surveillance organisée par LDLN, du 22 au 23 août 1967, avait reçu, pour la première fois, une large audience médiatique télévisée et radiophonique. La presse a publié les résultats de cette veillée *(la Montagne 25/08/67 page 5)* les jours suivants et la rédaction de LDLN fut submergée de témoignages. Après vérification dans "La Montagne" et la "Voix du Cantal", cette veillée n'a pas eu d'écho dans la presse locale avant la date d'observation. Ne sachant si la famille des témoins possédait la radio ou la TV, il est diffile d'exclure qu'ils en aient entendu parler directement ou par leur entourage. Notons aussi que dans les dessins humoristiques et publicités des journaux de l'époque, la soucoupe est bien présente *(Voir annexes).*

Une autre observation très ressemblante aurait pu être connue des enfants D. Le 17/07/1967, à Arc-sous-Cicon *(25)*, des enfants de 10 à 15 ans se trouvent dans les pâturages proches de leur village. Ils racontent avoir été effrayés par des "nains noirs" vêtus de "combinaisons moulantes et brillantes" avec une tête "en forme de pomme de terre", courir rapidement non loin d'eux. Aucun ovni ne sera observé. La presse relatera cette observation insolite dans bien des régions *(cf annexe)*. Voici encore un évènement, survenu environ un mois avant Cussac, qui aurait pu marquer la mémoire ou l'imaginaire des enfants D. Il s'avère que cet évènement a été publié en dernière page de Centre Presse du 21/07/1967 sous le titre de "Rencontre insolite près d'un bois" *(voir annexes Presse)* . Aucun écho dans "La Montagne" ni "La Voix du Cantal" . Là encore le rôle éventuel de la radio ou de la TV reste malheureusement invérifiable.

Une mini-vague de MOC *(du type 5 novembre 1990)*, causée par la rentrée atmosphérique du satellite Cosmos 128, mardi 18/07/1967 entre 1h 15mn et 1h 30mn à fait l'objet d'une très forte médiatisation en presse écrite *(locale)* et radiophonique *(Voir annexes Presse)*.

Cet été de 1967 ne manquait donc pas d'influences médiatiques sur le thème des ovnis.

## II/ L'ENQUETE JOURNALISTIQUE :

Le père des témoins informera Radio-Luxembourg le 30 août, déclenchant la médiatisation du cas. Vu le peu de sources de presse connues, le retentissement parait restreint.

Dans LDLN n°90 de septembre-octobre 1967, un article journalistique, sans référence, présente pour la première fois le cas au monde ufologique. L'étrangeté du récit n'y tient qu'à la description de l'apparence des êtres, des nains noirs. Il n'est nulle part question d'envol des entités mais d'un plongeon dans une sphère manifestement encore au sol puisque, je cite : "Elle n'est pas partie tout de suite car un des nains est ressorti, a fait quelques pas et a de nouveau plongé, puis tout a disparu".

Ceci m'étonna, connaissant les versions suivantes, plus exotiques, et sachant que les journalistes manquent rarement de signaler tout détail croustillant ou étrange. Cette divergence pouvait pourtant provenir d'un récit journalistique trop résumé de l'observation et/ou de sources journalistiques de seconde main.

Grâce aux patientes recherches de Raoul Robé à la B.N. de Versailles et de Claude Maugé aux archives d'Aurillac, d'autres informations ont pu être récoltées. Un article intitulé "Les martiens ont-ils atterri?" *(cf "la Montagne" du 1/9/67 page5)* fut découvert. Il permit de confirmer l'existence de cette première version du récit, fort différente des versions données ultérieurement par le milieu ufologique *(enquête GEPA, GEPAN, ...)*. Et il est clair dans cet article que le journaliste a interviewé les témoins et l'adjudant Azas chargé de l'enquête, qui lui confirma cette première version.

L'objet est décrit d'une taille de "4 m de long sur 2 m de haut". Il sera par la suite qualifié, dessiné et connu dans le milieu ufologique comme étant une sphère ou une boule *(cf Phénomènes Spatiaux du GEPA n°16, Enquête M. Mesnard et Pavy)*. Un bel exemple de déformation , dans tous les sens du mot.

Les enquêteurs du GEPA déclarent avoir eu copie de l'enregistrement radio de l'appel du père des témoins ainsi qu' une source de presse extraite de "Paris-jour". Cette dernière publication n'étant déposée à la bibliothèque nationale qu'à partir de 1977 *(et non pas 67)*, nous ne pouvons que suggérer à Joël Mesnard de publier, dans sa revue LDLN, ces éléments précieux et méconnus du dossier de presse qui lui servirent au départ de son enquête.

## III/ L'INFLUENCE D'UNE CROYANCE UFOLOGIQUE :

Si les premiers récits publiés par la presse sont exacts, chose très probable, il nous faudrait admettre que les suivants furent quelque peu déformés ou exagérés en ce qui concerne le déplacement des êtres, devenu "envol" ou "lévitation". Cette déformation proviendrait d'enquêteurs fort soucieux de détailler une phase étrange et très brève de l'observation mais moins soucieux de l'influence éventuelle sur les enfants de leurs propos ou de leur insistance *(cf GEPA n°16 p29)* .

Des questions trop suggestives auraient induit chez les enfants une description très pro-HET ou bien les enquêteurs auraient d'eux-mêmes extrapolé sur le vocabulaire des enfants, connu pour être généralement moins riche que celui des adultes. En ce dernier cas, il faudrait alors expliquer pourquoi le récit des témoins aurait évolué pour devenir identique à celui des ufologues.

On peut envisager un phénomène psychologique bien connu : les "souvenirs rapportés" que l'on reconstruit. Les lectures ufologiques ultérieures des témoins D. auraient servi à fixer quelques détails déformés *(par des spécialistes)* de leur récit. F.D. reconnait avoir lu une centaine d'ouvrages ufologiques en 1983 et A.M. avoir lu l'enquête du GEPA, très suggestive par ses illustrations.

Les premiers enquêteurs furent messieurs Ch. Caudy et Couzinié de LDLN, puis J. Mesnard et Pavy du GEPA. Seul le rapport d'enquête de ces derniers sera publié et servira de référence aux ufologues. Toutes ces personnes sont connues, à l'époque comme aujourd'hui, comme étant favorables à l'HET. Une influence involontaire sur les témoins ou une interprétation trop orientée des propos des enfants semble donc plausible. Il n'est pas question ici de faire passer ces enquêteurs pour des tortionnaires questionnant les enfants *(qui gardent un bon souvenir de leur passage)* ou travestissant sciemment leurs dires ! Tout cela serait plus subtil.

IV/ RETOUR SUR LE CAS PAR LE GEPAN *(1978)* :

En 1978, M.Poher du GEPAN/CNES étudie 10 observations anciennes. Celle de Cussac sera retenue, avec sept autres, comme étant causée par un "véritable ovni". Le rapport de cette contre-enquête d'état, effectuée par 4 personnes, resta confidentiel. Les témoins n'en eurent même pas connaissance...

Ce n'est qu'avec la parution du livre de J-J. Vélasco "Ovni, la science avance" que seront publiés quelques éléments de ce dossier officiel. Nous remarquerons à cette occasion la logique étrange qui fait que ce document confidentiel puisse être utilisé par un membre du GEPAN/SEPRA pour son propre bénéfice, droits d'auteur compris.

Dans cet ouvrage, nous apprenons que les données spatiales et temporelles fournies par les témoins sont très cohérentes. Le GEPAN en déduira que leur témoignage serait fiable.
Considérer la cohérence du témoignage d'un frère et d'une soeur comme un élément de fiabilité n'est pas raisonnable. En effet, on peut penser que l'influence de l'un sur l'autre conduira à un récit type, aplanissant les divergences *(sans pour cela les annuler)* au fil du temps. Ce n'est pas le temps qui leur aurait manqué en onze années! F. reconnait en avoir parlé assez souvent avec sa soeur *(enquête : Th. Pinvidic, B. Méheust, J-P. Grangeon - 1983)*.

Nous savons, heureusement, grâce aux premières enquêtes privées, qu'il n'y eut pas grande influence mutuelle puisque la cohérence générale existait déjà en 1967 , à quelques détails près. Il n'en reste pas moins que la démarche du GEPAN en 1978, motivée par un refus d'utiliser les enquêtes privées comme base de travail, fut absurde sachant que les témoins étaient parents et qu'ils auraient pu être de surcroît influencés par les enquêteurs privés en 1967.

Nous retiendrons toutefois dans l'enquête GEPAN quelques points vraiment nouveaux :

- durée de l'observation entre 21 et 35 secondes :
  L'extrême brièveté de la vision contraste avec l'étonnante richesse en détails du récit obtenu par les premiers ufologues.

- distance entre 70 et 80m :
  La distance, initialement estimée à 60m, augmente un peu. Un homme de 1.70 m, vu à 80m, équivaut à une silhouette de 1.5 cm regardée à bout de bras *(70cm)*. Là aussi, on est surpris par la présence de certains détails physionomiques *("poil sur le visage","barbe","nez allongé")* et par l'absence d'autres *(mains, pieds)*.
  Nulle enquête ne précise l'influence de l'ombre de la haie d'arbres, orientée nord-sud, sur la distance et sur l'aspect réel des êtres. Si les entités étaient dans l'ombre des feuillages, il ne faudrait retenir que la description des contours des entités et ne plus s'étonner de leur couleur noire! L'appareil pouvant être, quelques mètres plus loin, dans la zone éclairée du pré.

- présence inédite d'une trace :
  Signalée par un seul gendarme *(alors qu'il y aurait eu trois gendarmes engagés dans l'enquête)*, ce serait une zone circulaire de 5m de diamètre environ où l'herbe semblait jaunie. Nous ne saurons pas si la position de cette trace a été vérifiée *(coïncidence exacte avec le site allégué d'atterrissage?)*, ni même si une origine banale fut recherchée *(bac à eau pour bétail, dépôt d'une balle de foin,...)* avant de la relier avec l'ovni présumé.

- un test d'odeur pratiqué sur les 2 témoins directs *(et 2 indirects)* à qui l'on fit renifler du $SO_2$, de l'ozone, du kérosène, etc... pour tenter *(en vain!)* d'identifier l'odeur. Le fait que le kérosène n'ait pas été retenu permettrait à J-J. Vélasco d'éliminer "les gaz d'échappement d'une turbine d'hélicoptère" et donc, implicitement, la présence d'un hélicoptère. Nous noterons que le kérosène alimente la turbine et en sort brûlé. Les gaz d'échappements n'ont pas l'odeur du kérosène. Le raisonnement de J-J. Vélasco excluant de la thèse d'un hélicoptère est donc erroné et l'odeur de gaz d'échappement qui n'a pas été testée ne peut être exclue.

Les raisonnements officiels *(ou officieux)* du SEPRA sont, parfois, aussi erronés que ceux du GEPAN ou que ceux des groupes amateurs. Nul n'est parfait! Il serait temps d'en prendre conscience du côté des amateurs, comme du côté officiel, pour progresser.

## V/ L'ENQUETE SOCIO-PSYCHOLOGIQUE *(1983-1985)* :

En juillet 1983, Th. Pinvidic , J-P. Grangeon et B. Méheust rencontrent F. Ils lui font préciser divers points du témoignage. Leur contre-enquête est justifiée, même 16 ans après, puisqu'ils approfondissent essentiellement certaines facettes de la personnalité ou de l'enfance des témoins principaux pour tenter de voir s'ils se sont influencés. Vous trouverez le récit de leur enquête dans le livre "Anthropologie d'un mythe contemporain" ou dans la revue n° 52 de l'EHESS, "Communications".
Nous laisserons cette approche psychologique de côté pour examiner plus avant quelques points significatifs de leur approche d'une éventuelle méprise :

Ils pensent, comme F., que le père de F., maire de Cussac, aurait forcément été informé d'une "expérience militaire" française parce qu'"une circulaire faisait obligation à tous les maires de France de signaler toute activité étrange et non identifiée sur le territoire de la commune". Notons que ceci implique que le maire se doit d'informer les autorités mais pas qu' il soit informé par les autorités. De plus comment un maire serait-il informé, par exemple, de l'arrêt pour soulager un besoin pressant de l'équipage d'un hélicoptère de passage *(cf catalogue humanoïdes page 22, "Les Mystères de l'Est" n°1, cas de Dolcourt (54))*?

Ils envisagent alors un "hélicoptère étranger" puisque ceux-ci furent sources de nombreuses méprises depuis 1954. Mais cette hypothèse ne leur plaît guère. Le récit des témoins, présents sur les lieux depuis 8 heures du matin, ne rend effectivement pas compte de l'arrivée, normalement bruyante, d'un tel appareil.

Ils expliquent ainsi leur conclusion provisoire en 1983 :
"Comme la réalité physique de l'observation était possible, mais pas nécessaire, le modèle faisant de ce cas une expérience personnelle de F., partiellement cautionnée par A.M. sous l'effet d'une influence *(NDA: d'origine psychologique ou folklorique)* très probable, nous avait semblé plus économique."

En 1985, ils rencontrent A. M., la fillette devenue adulte, M. D. le garde champêtre de l'époque puis M.V. l'agriculteur et les parents des témoins. Ils constatent que le témoignage de A.M. suggère qu'elle a effectivement bien vu la scène décrite par son frère. Ils partagent alors la conclusion du GEPAN et ne s'expliquent finalement plus l'observation sur un modèle socio-psycho-folklorique. Après ces deux ans d'enquête auprès des personnes concernées de près ou de loin, le cas reste pour eux non-identifié.

## VI/ UNE VERIFICATION ELEMENTAIRE *(1995)* :



Un concours de circonstances accéléra mes premières vérifications sur Cussac. Ce fut une invitation de la direction du planétarium de Vaulx-en-Velin (69), le 23 novembre 1995, à un débat entre J-Jacques Vélasco du GEPAN/SEPRA/CNES, ufologue professionnel *(qui renie cette dénomination)* et moi-même, représentant d'une facette de l'ufologie des amateurs. A l'occasion de la préparation de ce débat, une lecture de l'ouvrage de J-J. Vélasco "Ovni, la science avance" s'imposait. Cussac y était cité parmi les rares cas considérés comme probants et susceptibles d'étayer l'hypothèse extra-terrestre défendue en filigrane dans son ouvrage.

Au vu de diverses ressemblances troublantes entre ce cas et la RR3 de Vaux-en-Dieulet en 1950 *(Ardennes)*, sur laquelle je venais d'écrire un texte explicatif *("Les Mystères de l'Est" n°1, bulletin CNEGU 1995)*, l'idée d'une méprise similaire était à creuser.

Je fis un résumé synthétique du récit :
"Par beau temps *(?)* 2 enfants d'agriculteur observent à environ 80m un disque *(boule,sphère?)* éblouissant au sol. 4 entités humanoïdes noires de petite taille *(?)* en combinaisons noires brillantes *(de mécanicien, plongeur?)* sont à proximité, l'un d'eux tient un objet reflétant le soleil *(miroir?)*, un autre semble examiner le sol. Ces entités pénètrent rapidement dans l'engin *(vol et entrée par son sommet?)*. L'une d'elle ressort et réintègre l'objet qui décolle. Un bruit (sifflement? souffle?) est entendu et l'objet s'élève *(en spirale?)* puis se dirige vers le "Plomb du Cantal" *(O/N.O)*. Des irritations ophtalmiques font suite à l'observation qui fut de courte durée *(<1mn?)*. Une trace *(?)* circulaire de 5m de diamètre serait vue par un *(?)* gendarme. Une odeur (persistante?) serait sentie par plusieurs personnes. Sensation de chaleur(?) ressentie au départ et témoins apeurés. Les montres des témoins se seraient arrêtées *(?)*. Réactions des animaux présents *(chien, vaches)*. Vent d'ouest ou N.O *(?)*.

Puis j'appliquais ma méthode habituelle dont voici les étapes :

1/ Principe de "bonne foi" du témoin:

Le cas n'est pas, a priori, à considérer comme un canular sachant que ceux-ci sont rares et que rien dans le témoignage ne suggère cette possibilité : les enfants rentrent chez eux apeurés et larmoyants, le sifflement est entendu par un témoin indépendant , ...

2/ Principe de "reconstitution" de l'environnement :

En se mettant dans le contexte de l'observation, présumé être celui d'un ciel limpide, l'auteur vérifie que le soleil est effectivement situé de telle manière à se refléter sur tout objet en verre, plexiglas ou en métal brillant poli situé sur le site d'atterrissage allégué. Ceci confirmait la plausibilité de la présence d'un objet matériel constitué de l'une de ces matières réflectrices.

L'engin s'éloignant en direction du Nord-Ouest, donc à l'opposé du soleil situé au Sud-Est *(9h30 solaire)*, conserverait très logiquement son caractère éblouissant. Il est logique de penser que les détails concernant les personnages seront probablement déformés, ou au moins sujets au doute, dans de telles conditions d'observation gênantes. Jusqu'à quel point? Voilà la vraie question.

La présence d'un muret, d'une route puis d'une haie d'arbres et d'arbustes, entre les témoins et l'ovni allégué, était à considérer dans la configuration locale *(voir photo Phénomènes Spatiaux - GEPA - N° 16 et carte en annexe)*.

3/ Principe "d'économie" ou de probabilité maximale :

Le seul engin volant connu *(donc hautement probable)* pouvant avoir des caractères de forme, d'audibilité et de trajectoire proches de l'objet décrit est l'hélicoptère. Ceci n'est pas une idée nou-

velle. Certains anciens ufologues n'ont eu que le tort d'en rester là ou de rejeter cette hypothèse sur des arguments très douteux en se passant de la vérification de son absence. Démarche qui aurait été aisée à l'époque, mais qui aujourd'hui relève de la gageure *(Beau gâchis!)*.

Réexaminons cette fameuse hypothèse pragmatique :
Cet hélicoptère devait être d'aspect ovale ou quasi-sphérique et de grande surface réflectrice pour être cohérent avec le témoignage. Deux candidats existent en 1967, l' Alouette II française et le Bell 47 américain, surnommé "bocal à poisson" *(expliquant la RR3 de Vaux-en-Dieulet)*. Le premier modèle est à turbine et fréquemment quadriplace. Le deuxième est à moteur à pistons et fréquemment biplace. Une version quadriplace existe aussi. Ce sont deux appareils très utilisés sur le territoire français.

Les entités seraient alors des passagers. La description d'un habillement d'aspect uniforme et sombre *(si l'on considère que les entités n'étaient pas à l'ombre des arbres)* ouvre une piste plausible vers un appareil militaire, de l'ALAT ou de la Gendarmerie Nationale.

Ce type d'appareil militaire s'affranchit des couloirs de vols réservés aux avions. Il se déplace en général en ligne droite d'un point à un autre, par principe d'économie de carburant et de temps. Sur une carte de la circulation aérienne, les différents aérodromes et héliports sont mentionnés. Il suffit donc de prendre l'azimut donné par le site d'atterrisage et le sommet du "Plomb du Cantal", visible de Cussac, puis de prolonger la direction ainsi obtenue sur une distance d'au moins 250 km , environ la moitié d'autonomie d'un hélicoptère. Ensuite, il convient de regarder si sur cette ligne ou à proximité se trouve une base de l'ALAAT ou de la gendarmerie.

On trouve alors, peu à l'écart de la ligne obtenue, le premier site possible : Egleton, détachement aérien de la gendarmerie. Renseignements pris, 1975 serait la date de création de ce détachement. Exit de ce site! Limoges est le deuxième candidat sur la ligne où se trouvent encore un détachement aérien et une base de la G.N.
Les gendarmes, très aimables, m'apprirent que leur détachement n'existait pas en 1967 mais que celui de Feytiat était en activité. Ce détachement aurait été équipé principalement de "Bell" à pistons. Les Alouettes étant principalement sur Bordeaux.
Après consultation de carte, Feytiat est en banlieue de Limoges, très exactement sur la ligne de trajectoire, à environ 160 km à vol d'oiseau de Cussac. La direction correspond parfaitement avec le témoignage!

La tribune du planétarium de Vaulx-en-Velin fut l'occasion d'exposer cette démarche non effectuée par le GEPAN et d'inviter J-J. Vélasco à effectuer les investigations complémentaires auprès du Centre d'Archives de la Gendarmerie Nationale *(CAGN)* de Le Blanc dans l'Indre.
Informé du fait que cette recherche menée par des amateurs aurait peu de chance d'aboutir auprès de l'armée, le représentant du SEPRA prit aimablement l'engagement devant le public et le personnel scientifique du planétarium de transmettre ma demande d'information par le canal du SEPRA qui travaille en relation directe avec les gendarmeries. J-J. Vélasco confirma que cette recherche était en cours quelques mois plus tard *(cf lettre du 19.01.1996 en annexe)*.

## VII/ DES HYPOTHESES EXPLICATIVES VERIFIABLES :

A ce stade, il était possible d'imaginer des scénarii plausibles *(l'avenir en jugera)* pour la méprise :

**a /** - Un hélicoptère de la G.N, survolant la zone de Cussac, aurait aperçu le matériel d'enregistre-

ment d'un ballon sonde au sol. L'appareil se serait posé brièvement pour récupérer ce matériel. Le réflecteur radar aluminisé serait "le miroir", reflétant dans toutes les positions, tenu par un des gendarmes. Ce type de matériel est, en cas de découverte, à remettre à la gendarmerie qui le transmet au service responsable de son exploitation *(météorologie, CNES)*.

**b / -** Un arrêt pour besoin urgent de l'équipage d'un hélicoptère militaire ou civil pourrait expliquer les positions des entités et la courte durée de l'observation. Le miroir serait, par exemple, un document sous plastique *(carte de vol)* manipulé par le pilote.

Si les gendarmes, plausibles aujourd'hui, s'avéraient exclus à l'avenir, d'autres scénarii ne pourraient être ignorés :

- Vol de l'ALAT et manque de recherches sérieuses par le GEPAN en 1978 *(rien ne nous prouve que cela fut vérifié auprès de toutes les bases ALAT!)*. A ce propos, sachant que les gendarmes de l'époque penchèrent vers cette thèse *(cf courrier SEPRA)*, l'absence de procès verbal, malgré l'intervention de deux brigades de gendarmerie dans l'enquête qui leur fut signalée par un maire, est très surprenante. Il est tout aussi étrange que personne *(GEPAN compris)* ne s'en étonne ni ne l'explique. L'explication hélicoptère aurait-elle été confirmée puis étouffée *(pas de trace d'un PV)* par l'adjudant A., commandant par intérim, peu désireux de ridiculiser un maire *(qui avait alerté Radio-Luxembourg le 30 août!)* et ses enfants au yeux de son village et du public? Le GEPAN a-t-il rencontré cet homme-clé ou un autre gendarme nommé S. seulement *(du fait de la fréquence des mutations du personnel militaire)* ?

- une prospection archéologique aérienne pourrait aussi être un motif envisageable et vérifiable. La présence d'un tumulus très proche *(cf carte)* et du nom de cette parcelle "les tuiles" *(tegulae romaines?)* seraient des indices positifs. Une trace dans la végétation, visible en altitude, aurait pu attirer l'attention et motiver un atterrissage pour examen rapide. Les archéologues locaux devraient être consultés...

- des prospecteurs géologues du Bureau des Recherches Géologiques et Minières *(BRGM)* ou d' autres compagnies *(ELF, COGEMA)*,

- des employés à la surveillance des lignes électriques d'EDF, qui comme un article de presse de l'époque peut le suggérer *(cf : "La Voix du Cantal" du 09/09/67 page2 )*, auraient pu être actifs à cette époque dans le Cantal. Une ligne à haute tension passait déjà à l'époque près de Cussac, au Sud-Sud/Est.

N.B. : Une mission de photographie aérienne à but cartographique est désormais exclue suite à une vérification sur le serveur de l'IGN.

Voilà bien des civils qui utilisent l'hélicoptère. Pourtant aucun ufologue privé ou officiel n'a jugé bon de les consulter avant de parler d'objet non-identifié ou E.T. Il est amusant de voir ces mêmes ufologues, qui se présentent comme enquêteurs chevronnés ou spécialistes ès-ovni, répéter à leurs lecteurs crédules que ceux qui proposent une explication d'un cas, les vilains débunkers *(démystifieurs)*, ne vont pas sur le terrain et ne font pas d'enquête sérieuse. Un comble.

VIII A PROPOS DE TERRAIN... ET DE NAINS :

Le site d'atterrisage à une légère pente qui empêche probablement de voir les parties basses de la scène. Vu de 80m, située derrière une haie, la base de l'appareil n'est pas complètement visible des enfants. On peut donc logiquement s'attendre à ce qu'il en soit de même pour la partie inférieure des jambes des personnages située dans une herbe dont nul ne s'inquièta de la hauteur.

Ceci expliquerait que F. soit monté sur un muret pour mieux voir mais m'amène aussi à penser que des hommes, ainsi tronqués visuellement, pourraient donc être mémorisés comme étant de taille inférieure à la normale. Le raccourcissement apparent des jambes donne logiquement l'impression que les bras sont surdimensionnés et donne un aspect simiesque aux êtres, deux choses qui furent décrites par les enfants. Les pieds "palmés" et leur grande taille ne seront relatés que par l'un d'eux, lors de l'entrée dans l'appareil. Ceci s'expliquerait éventuellement par le port de grosses chaussures, type "rangers" ou bottes, aperçues fugitivement par A.M. seule.

Imaginons que des gendarmes, revenant tout juste d'une mission aquatique, soient encore habillés d'une "combinaison de plongée brillante et noire". Il n'y a pas assez de place pour se changer dans ce type d'appareil et une combinaison de plongée est un bon isolant contre la fraîcheur des vols en altitude. Le site est à 1040m.

Nous aurions alors aussi l'explication de l'aspect particulier de la "tête allongée" puisqu' encore couverte de la cagoule caoutchoutée qui fait ressortir le nez et le menton *(par son arrondi et le placage des cheveux)* et peut donner, de loin, l'illusion d'une "barbe". Cette cagoule est parfois tirée à l'arrière sur la nuque et donne, vu de loin, un aspect très étrange d'une tête en forme de haricot *(cf annexe)*.
La "finesse des jambes" serait aussi cohérente vu l'absence de largeur d'un pantalon. Il en serait de même pour la forte largeur du thorax qui ressort visuellement de la silhouette d'hommes-grenouilles qui doivent, vu leur entraînement, être déjà bien bâtis de ce côté-là. Pour peu qu'ils portent un gilet isolant thermique sous la combinaison, on ne s'étonnerait pas de ce détail.

Des plongeurs! Surprenant ou ridicule, penserez-vous. Pourtant si l'on regarde quelques 18 km "à vol d'oiseau" à l'E/S.E de Cussac, il y a bien une rivière, la Truyère, qui, grâce au barrage EDF de Granval *(achevé en 1959)*, forme un immense lac de 27 km non loin du viaduc de Garrabit *(cf carte en annexe)*.
Alors des plongeurs *(ou du personnel d'EDF dans l'ombre)* seraient-ils plus surprenants ou plus ridicules que des extra-terrestres spécialement venus là pour admirer l'herbe du Cantal et faire peur aux enfants ?
Malgré un examen attentif de la presse locale de ce mois d'août 1967, la preuve formelle d'une intervention d'un hélicoptère dans ce secteur de Cussac n'a pu être trouvée. Comble de malchance, les 2 numéros hebdomadaires de la "Voix du Cantal" de la période du 22 au 31 sont les seuls absents du mois... pour cause de congés annuels du journal.

IX/ LEVITATION DES ENTITES ou ENVOLEE LYRIQUE ? :

La manière de pénétrer dans l'hélicoptère serait la seule partie du récit des enfants vraiment déformée par rapport à cette hypothèse explicative. Admettons que les témoins, des enfants, n'aient pas le vocable nécessaire pour décrire objectivement l'observation ET/ OU que les enquêteurs originels aient pu interpréter des mots pour leur donner un sens plus théâtral étayant leur croyance pro-HET. Et voyons les conséquences :

Pour pénétrer dans un hélicoptère, une personne doit effectivement monter ou s'élever du sol. La tête du passager se trouve très près du sommet de la cabine *(ou sphère)*. L'entrée est en général rapide avec, par souci de sécurité, la tête baissée surtout si le rotor tourne. Il y a donc bien une posture très particulière : entrée de face ressemblant à "un plongeon" dans la cabine avec une trajectoire du corps en courbe ascendante puis descendante.

Cette posture est différente de celle de l'entrée dans une voiture qui est descendante et surtout latérale. Voilà peut-être tout simplement ce qui surprit les enfants et qu'ils ont voulu décrire *(et assez bien décrit!)* avec leurs mots. Ceci présuppose donc qu'ils n'avaient ni l'habitude ni l'idée de voir des passagers monter dans un hélicoptère. Je ne crois guère m'avancer en pensant que tel était bien le cas de ces deux enfants de la campagne.

N'oublions pas aussi que l'entrée dans l'appareil ne dure que quelques secondes *(pour une observation elle-même très brève)*, ce qui ne facilite ni la description et ni la mémorisation exacte dans de mauvaises conditions d'observation *(éblouissement, haie)*. De là à décrire un ou des personnages volants, on pourrait penser qu'il y a tout de même un gros décalage. C'est juste. Mais même en admettant que cette phase soit une partie fabulée *(inconsciemment)*, il nous faudrait tout de même reconnaître que ce serait le rare détail inexact parmi tous ceux du témoignage *(s'il s'agit de plongeurs de la G.N)*. Epatant pour des enfants! Bien des adultes déforment la réalité en toute bonne foi avec plus de générosité...

Admettons pourtant que l'une des entités soit réellement vue "en vol". Il est possible que l'un des passagers soit resté hors de l'hélico en appui sur un patin ou marche pied, qui n'aurait pas été vu à cause des branchages et de la vue de face. Accompagnant l'appareil, cet homme donnerait l'illusion de flotter près de l'objet éblouissant! En ce cas, seule l'altitude de l'ovni serait surestimée *(dizaine de mètres)* ou amalgamée avec l'altitude à l'instant de l'entrée de ce dernier passager resté en appui extérieur. Très risqué, improbable... Certes.

## X/ UNE ARRIVEE TROP DISCRETE :

L'absence de bruit à l'arrivée de l'hélicoptère chagrina plus d'un esprit rationnel. Encore un point qui me paraît être explicable par un peu de psychologie et de logique.

Dans le scénario que je propose de vérifier, l'hélicoptère serait arrivé très peu de temps avant que les enfants l'aperçoivent, venant contre le vent *(ce qui serait cohérent avec la direction E/SE vers O/N.O sus-citée!)*. De ce fait, le son aurait déjà été atténué. Le garde-champètre qui déclara avoir entendu *(de son grenier)* un sifflement qu'il prit pour celui d'un hélicoptère *(Cf enq 1983)*, a pu percevoir le son de son arrivée puisqu'il se situait sous le vent *(plus à l'Est)* et plus décalé par rapport à l'axe de sa trajectoire que ne l'étaient les enfants *(voir carte)*.
Plus un hélicoptère s'approche droit vers vous, moins il est audible. La rangée d'arbustes située entre les enfants et l'hélicoptère a pu aussi diminuer le son à l'atterrissage. Il est aussi utile de savoir que les enfants jouaient, assis, près d'un muret qui rassure, abrite de la fraîcheur d'un léger vent et surtout coupe encore plus le son.

Il n'en resterait pas moins un bruit encore important pour une campagne paisible, penserez-vous. Paisible ? Il y avait un tracteur au travail à quelques centaines de mètres des enfants dont le moteur n'est pas *(en 1967!)* des plus silencieux. N'étaient-ils pas très près d'une route où sont parfois sensés circuler des véhicules *(dont des tracteurs)* ?
Admettons même que le bruit de l'hélicoptère ne puisse être couvert par un véhicule, soyons beau joueur...

Nous savons que les enfants jouaient aux cartes. Il paraît probable que leur cerveau ait fait abstraction des bruits environnants s'ils étaient dans une phase prenante, voire vocalement bruyante, de leur jeu *(bataille, bouchon, pouilleux...)*. C'est cette sélectivité du cerveau qui, lorsque vous êtes dans une lecture passionnante, vous rend sourd à ce qui se passe autour de vous. Il serait intéressant de voir si A.M. et F. ont ce petit défaut assez répandu *(notamment chez l'auteur)*.

En 1983 et 1985, les socio-psychologues n'ont pas abordé ce sujet dans leur enquête. Ni même cherché à savoir si les témoins étaient plus visuels qu'auditifs *(dans la mémorisaton en général)*. Dommage... D'autant plus qu'ils passent à côté de peu. Ils ont noté que la vision de l'objet déconnecte F. du reste de son environnement. Il est "plongé" dans cette observation comme l'on peut l'être dans un livre.

Ils relièrent cet état altéré de conscience aux visions folkloriques puisque c'était leur conviction ufologique. Mais ils sont heureusement, aujourd'hui encore, conscients que pour Cussac cette voie mène dans un cul-de-sac.

Cet état particulier lors de l'observation d'un objet qui devient centre d'intérêt n'est-elle pas en fait une caractéristique banale ? Ne serait-ce pas, tout simplement, un symptôme que manifesteraient les personnes ayant une grande faculté de concentration, une forte dominante visuelle ou une grande imagination *(image = vision)* ? N'est-ce pas là un des principes utilisés en hypnose pour amener l'individu à un état modifié de la conscience ? Voilà de vrais sujets de recherches pour des socio-psychologues à condition d'utiliser des tests de personnalité adaptés et non pas seulement des références livresques, même sérieuses.

Les seules paroles ou pensées des enfants, envers les entités qu'ils aperçoivent pour la première fois, seraient centrées sur le jeu et confirmeraient que tel était leur intérêt premier au début de l'observation. D'après F., le mouvement d'une vache *(ou du troupeau)* qui s'échappait serait le stimulus *(visuel!)* qui les aurait sortis du jeu. Leur responsabilité du troupeau est un intérêt supérieur *(équivalent à un danger ou une menace)* qui prime alors sur leur intérêt ludique. Leur attention se porte donc en priorité sur l'observation du troupeau, l'agitation et les aboiements du chien qui y sont, d'après eux, liés.
Leur cerveau peut avoir effacé, temporairement, de leur conscience le bruit de l'hélicoptère jusqu'au moment de la disparition des êtres, autre centre d'attention. C'est à partir de ce moment là que l'information visuelle n'est plus prioritaire sur l'auditive puisqu'il ne reste plus que l'engin, trop éblouissant, qui décolle et effectue un virage *(turbine vers les enfants)*. Le bruit devient alors conscient.

L'enquête de J. Mesnard et Pavy montre à ce sujet un comportement intéressant qu'ils ne cherchèrent pas à comprendre *(ni aucun autre enquêteur d'ailleurs)*. Le garçon tourne le dos à l'ovni quand il s'inquiète pour ses vaches. Pourtant il se retourne et voit l'objet. Qu'est-ce qui a pu le faire, aussi soudainement et bizarrement, changer de préoccupation et se retourner vers ce qu'il ne pouvait avoir aperçu encore *(à moins d'avoir des yeux derrière la tête)*? Un bruit qu'il ne connaissait pas...

Il est probable que le chien et les vaches *(qui fuyaient en direction opposée de l'objet)* aient réagi au stimulus auditif inhabituel *(turbine,ultra-son)* émis par l'hélicoptère, dès l'arrivée de l'appareil et ce quelques dizaines de secondes avant l'observation des enfants. Ce laps de temps couvre normalement l'atterrissage de l'appareil et la sortie des passagers.

C'est en tout cas aussi plausible que l'amusante idée d'une vache agacée par une piqûre de taon que R. Marhic évoque à cette occasion dans un article sur Cussac *(Phénoména n°25)* destiné, uniquement, à faire connaître ce cas mal connu du public ufologique d'aujourd'hui grâce à un "remix" d'enquêtes privées.

Cet aparté nous écarte-t-il du sujet ? Si peu en fait. Si Cussac n'a pas reçu d'hypothèse explicative depuis aussi longtemps, c'est simplement parce que trop de ceux qui en ont parlé ont surtout plus eu l'envie de le conter comme une diablerie que de le résoudre. Le cas a trop souvent servi de prétexte pour d'autres buts : remplissage de revues, livres et B.D ; faire-valoir à des croyances aux extra-terrestres ou à des convictions folkloristes.

La dernière publication du cas dans "Science et Vie junior" n°77 de janvier 1996 par P.Lagrange *(ufologue ou sociologue?)* est un exemple révélateur du peu d'intérêt pour la compréhension du cas et du profit qu'on peut tirer en réhaussant le côté science-fiction du récit pour séduire la jeunesse. P. Lagrange est pourtant réputé pour dénoncer l'aspect socio-psychologique des ovnis et connaître l'influence de la presse sur le public constitué de témoins potentiels. Les conséquences d'une telle attitude sont d'autant plus graves sachant qu'il s'adresse à des enfants ou à des adolescents fortement influençables par le thème S.F et E.T. Il n'hésite pas à user d'un vocabulaire suggestif *(vaisseau, sphère incandescente)* et d'un style affirmatif qui ne laisse guère place au doute *(des étranges créatures à la barbe fournie, l'un d'eux joue à envoyer la lumière avec une sorte de miroir,....)*. Quelle mouche l'a piqué?

## CONCLUSION PROVISOIRE :

L'hypothèse de l'hélicoptère militaire *(ou civil)* pourrait s'avérer, après les vérifications nécessaires, partiellement ou totalement invalide. Je l'admets modestement et sans gène.
Elle a au moins, outre le fait de tenir compte de toutes les informations disponibles et d'être cohérente, le mérite d'être, depuis 1967, la seule vérifiable par différents moyens :

- recherche aux archives de presse ou de la radio d'un fait divers local *(accident, noyade,...)*;
- recherche de récupération et lacher de ballon-sonde en archive météo ou CNES;
- recherche aux archives de la gendarmerie nationale *(avant 60 années, espérons-le!)* d'un hélicoptère atterrissant à Feytiat le 29 août entre 10h 30 et midi mais aussi des évènements notés dans la main courante des gendarmeries de Neuvéglise et St-Flour *(noyades, accidents graves, info de l'ALAT, intervention d'hélicoptère,...)*
- recherche auprés d'organismes civils *(EDF, BRGM, ...)* pour d'autres scénarii.

On ne peut pas en dire autant de l'hypothèse d'un engin E.T soutenue comme un dogme depuis 29 ans.

Attendons donc les résultats de l'enquête complémentaire de J-J. Vélasco auprés de la Gendarmerie Nationale pour savoir s'il fait ce qu'il a promis publiquement de faire, dans le but qui est celui du SEPRA. Si tel est bien le cas , je serai le premier à le féliciter, et à me réjouir qu'une communication entre gens raisonnables permette de progresser dans la compréhension et l'étude des phénomènes ovnis.

En cas contraire, je serai aussi le premier *(mais pas le seul, je l'espère)* à demander aux dirigeants du Centre National des Etudes Spatiales si la mission confiée au GEPAN/SEPRA est d'entretenir la crédulité publique et de cautionner l'existence d'extra-terrestres *(volontairement ou pas)* ou bien d'enquêter scientifiquement et d'informer honnêtement le public, quels que soient les résultats.

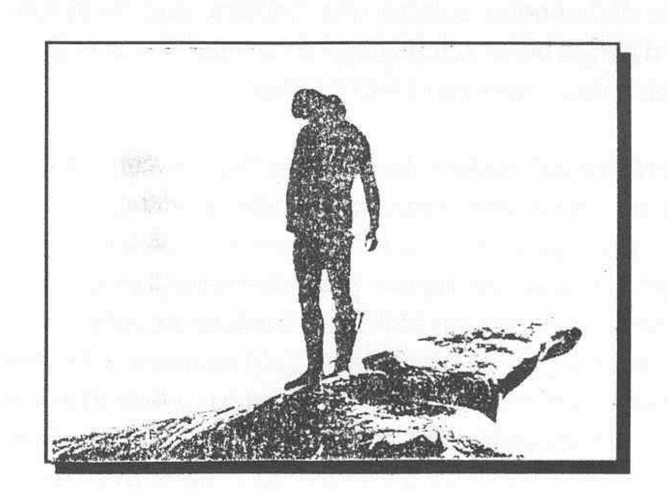
**Eric Maillot, le 19/8/1996**

Remerciements à Raoul Robé, Claude Maugé, Thierry Rocher, Thierry Pinvidic et Renaud Leclet pour leurs précieuses recherches documentaires.

**- Figure 1 -**

Regardez cette silhouette *(à 70 cm de vos yeux)* :

Pouvez-vous y reconnaître un plongeur cagoule rabattue sur la nuque et regardant vers le bas ?





**- Figure 2 -** Hélicoptère et plongeur de la Gendarmerie Nationale.




Toulouse, le 19 janvier 1996

CT/EO/ST/SC/SEPRA N° 96-901

CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DEPARTEMENT EXPLOITATION SATELLITES SCIENTIFIQUES
SEPRA

**Monsieur Eric MAILLOT**
**20, rue J. Moulin**
**08800 MONTHERME**

**Objet : Cas de "Cussac"du 29/08/1967**

Réf. : votre lettre du 24/12/95

Cher Monsieur Maillot,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs voeux de santé, bonheur et réussite dans vos activités.

Ainsi que je vous l'avais indiqué lors de la tribune du Planétarium de Vaulx-en-Velin, je peux essayer d'entreprendre des démarches complémentaires à l'enquête du cas de "Cussac" pour vérifier la validité de l'hypothèse de l'hélicoptère que vous semblez privilégier.

A l'époque de la contre-enquête effectuée par le GEPAN en avril 1978, les éléments recueillis par les enquêteurs du GEPAN, dont un magistrat, ont clairement montré que cette hypothèse pouvait être retenue.

Cependant, l'analyse des témoignages de tous les acteurs de cette affaire, y compris les gendarmes qui enquêtèrent à l'époque, montre que celle-ci a été écartée.

Les gendarmes de deux brigades (Neuvéglise et St Flour) se sont rendus sur les lieux en fin de journée. L'un des gendarmes qui a effectué l'enquête, sans qu'il y ait malheureusement de PV de gendarmerie, a déclaré aux enquêteurs du GEPAN qu'il se souvenait de l'odeur sulfureuse dégagée à l'endroit supposé de l'objet ainsi que des traces d'herbe jaunie observables durant 2 à 3 jours selon un cercle de 4 à 5 mètres de diamètre.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
AGENCE FRANÇAISE DE L'ESPACE
Siège
2 place Maurice Quentin - 75039 Paris Cedex 01
Tél. : (1) 44 76 75 00 / Téléfax 44 76 76 76 / Télex 214674
SIRET 775 665 912 00082
Centre de Toulouse
18, avenue Edouard Belin - 31055 Toulouse Cedex
Tél. : 61 27 31 31 / Téléfax : 61 27 31 79 / Télex : 531081
SIRET 775 665 912 00033
RCS PARIS B 775 665 912 - CODE APE 731 Z - N° d'identification TVA : FR 49 775 665 912

SEPRA\MAILLOT.DOC

La conclusion des gendarmes fut la suivante :

- il s'est réellement passé quelque chose,
- les enfants avaient vu un véhicule militaire piloté, probablement une opération d'une puissance étrangère.

De même, le Maire de la Commune indiquait, à l'époque, qu'il y avait eu une circulaire de la préfecture mentionnant qu'il fallait prévenir la gendarmerie en cas de manoeuvres militaires ou de faits anormaux. Il y avait eu du reste, 2 à 3 ans après la parution de cette circulaire, des manoeuvres dans la région. Mais au moment de l'observation, aucun évènement de cet ordre n' a été signalé.

Ces conclusions amènent évidemment plusieurs remarques :

- les gendarmes admettent la présence physique d'un objet à cet endroit ; par conséquent, ils excluent tout phénomène de nature psychologique dans cette affaire.

- ils indiquent l'hypothèse d'un véhicule militaire, sans préciser sa nature (hélicoptère, avion, ballon, etc.) mais qui n'appartient pas, selon eux, à un quelconque corps d'armée français, ce qui suppose qu'ils ont dû se renseigner auprès des autorités militaires concernées, y compris l'ALAAT.

J'ai transmis votre demande au C.A.G.N. avec l'espoir d'obtenir une réponse dans les meilleurs délais. Quant aux ballons du CNES, je vais par ailleurs me renseigner afin de vous fournir les réponses aux questions que vous posez à propos des lâchers de ballons et de leur récupération.

Cependant, je doute de la possibilité de retrouver des archives concernant les vols ballons de cette époque car les données de cette nature ne sont pas conservées au-delà d'une dizaine d'années. En outre, je ne comprends pas très bien votre demande au sujet des ballons car s'il s'agissait d'un ballon (scientifique ou météorologique), nous aurions retrouvé des débris au sol après la chute. Or, pour le cas qui nous intéresse, il n'est fait mention que d'une boule posée au sol et décollant avec une trajectoire en tire-bouchon !

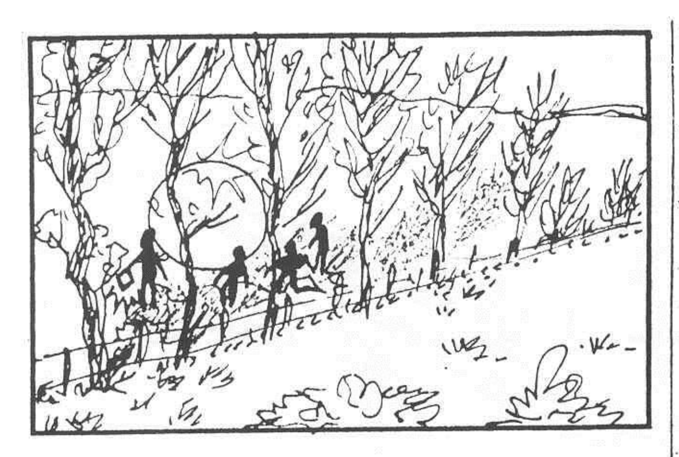
Je vous transmettrai, dès réception, les informations recueillies à ce sujet et dans cette attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur Maillot, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Responsable du SEPRA

J.J. VELASCO

P.S. : suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous adresser ci-inclus, à titre gratuit, 5 plaquettes du SEPRA ainsi qu'un exemplaire des notes techniques du GEPAN N° 5 et 7.

MAILLOT.DOC / V 1



CUSSAC 29 AOUT 1967

DES NAINS HABILLES DE NOIR PLONGENT DANS... UNE MACHINE EBLOUISSANTE.

SAINT-FLOUR - « J'ai vu des petits hommes habillés de noir plonger dans une machine toute brillante » - entre deux sanglots François Delpuech, 13 ans, a raconté aux villageois de Cussac (Cantal) l'étrange rencontre qu'il venait de faire en compagnie de sa sœur.

- C'est en allant garder les vaches que François et Anne-Marie aperçurent à l'entrée du champs des nains vêtus de combinaisons noires. Les prenant d'abord pour d'autres enfants ils s'approchèrent d'eux ce qui provoqua aussitôt leur fuite. « Je suis monté sur le talus et je les ai vus plonger dans une machine qui m'éblouissait. Elle n'est pas partie tout de suite car un nain en est ressorti, a fait quelques pas et a de nouveau plongé. Puis tout à disparu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les vaches se sont mises à beugler », a raconté le jeune garçon.

Le père des deux enfants, qui est également maire de la commune alerta aussitôt les gendarmes qui ne purent rassembler d'autres témoignages. Tout au plus apprirent-ils qu'il y a quelque temps déjà on avait entendu dire dans le village qu'une forte prime récompenserait celui ou celle qui le premier rencontrerait des Martiens...

LDLN n° 90 septembre-octobre 1967.

La Montagne [Clermont-Ferrand - ed Cantal] 01.09.67 p.5

# Les "Martiens" ont-ils atterri?

## François (13 ans) et Anne-Marie (9 ans) ont vu quatre petits hommes noirs débarquer d'une soucoupe volante

SAINT-FLOUR. — *Depuis quelques jours, le bourg de Cussac est en émoi... et non sans raison : les « Martiens » ont-ils atterri ? C'est la grave question que discutent les habitants de ce village proche de Saint-Flour, après l'aventure, pour le moins surprenante, arrivée à deux enfants du village : François Delpuech, 13 ans et demi, et sa sœur Anne-Marie, 9 ans.*

*On peut résumer ainsi le récit qu'ils en ont fait à leur père, le maire de Cussac, et, qu'ils ont répété à l'adjudant Azas, commandant par intérim la compagnie de gendarmerie, et à notre correspondant :*

*Alors qu'ils gardaient les vaches, un matin, vers 10 h. 30, ils aperçurent soudain quatre petits nains, et, croyant qu'il s'agissait de petits enfants, François les appela : « Vous voulez bien venir jouer avec nous. » Les quatre nains se sauvèrent aussitôt derrière une haie de buisson. C'est alors que François monta sur un mur pour les distinguer. Il vit alors un engin brillant qui l'aveugla à soixante mètres de là. Les quatre nains semblaient vêtus de combinaisons noires et portaient des poils sur la face. Ils plongèrent tête première dans cet appareil, de quatre mètres de large sur deux mètres de hauteur. Anne-Marie en vit ressortir un qui semblait avoir oublié quelque chose. Puis l'engin s'éleva et disparut rapidement dans le ciel.*

xxx

*Ce récit a été diversement accueilli par ceux qui l'ont entendu : le père des enfants, l'adjudant Azas et les habitants du bourg. M. Delpuech, à tout hasard, a préféré alerter la gendarmerie ; il est certain que tous ces détails sont troublants : comment les enfants, qui, inutile de le dire, ignorent tout de la science-fiction et des soucoupes volantes, les auraient-ils inventés ?*

*D'autre part, plusieurs voisins travaillaient dans les champs tout près de l'endroit où se serait posée la « soucoupe ».*

*Ils n'ont rien entendu, et nulle part on n'a trouvé de traces... mais, répondent les enfants, l'endroit a été piétiné, entre temps, par les vaches.*

*Alors, la question reste posée... Cussac (Cantal) a-t-il reçu la visite de voyageurs d'un autre monde ? ou bien François et Anne-Marie se sont-ils raconté un joli conte de fée à la mode du XX[e] siècle, dans lequel les Martiens, comme on le sait, remplacent les lutins d'autrefois ?*

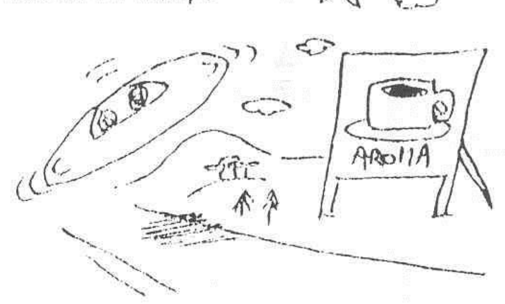
## INCENDIE D'UNE GRANGE

GUERET. — Hier matin, à 1 heure, à la sortie est de La Souterraine, sur la route de Guéret, le feu s'est déclaré dans une grange qui a été entièrement détruite.

Les causes en sont indéterminées, une enquête est en cours. Le bâtiment appartient à M. Dominique Molina, actuellement absent de son domicile, route de Guéret à La Souterraine, et en vacances à Castelsarrazin.

Le sinistre, combattu par les sapeurs-pompiers de La Souterraine, a été circonscrit vers 2 h. 30. On ne déplore aucun blessé.

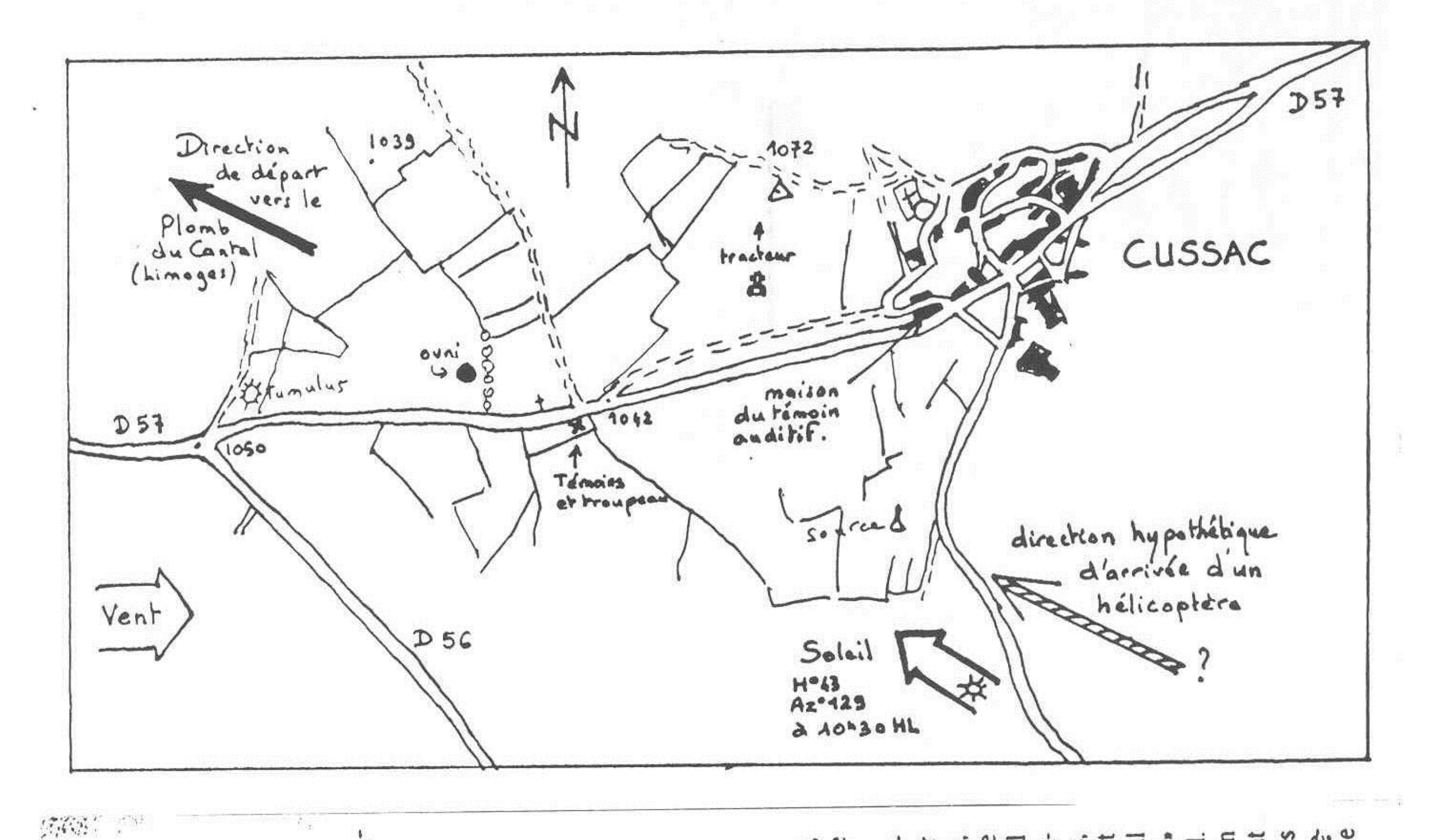
page 12 La Montagne 20 août 1967
dessin d'humour avec une soucoupe




"Bon sang, en plus de la soucoupe, ils ont déjà découvert la tasse, eux"

**- ANNEXE 3 -**

- Plan des lieux
- Article de Pierre Lagrange - Science & Vie Junior N°77 - 01.1996.







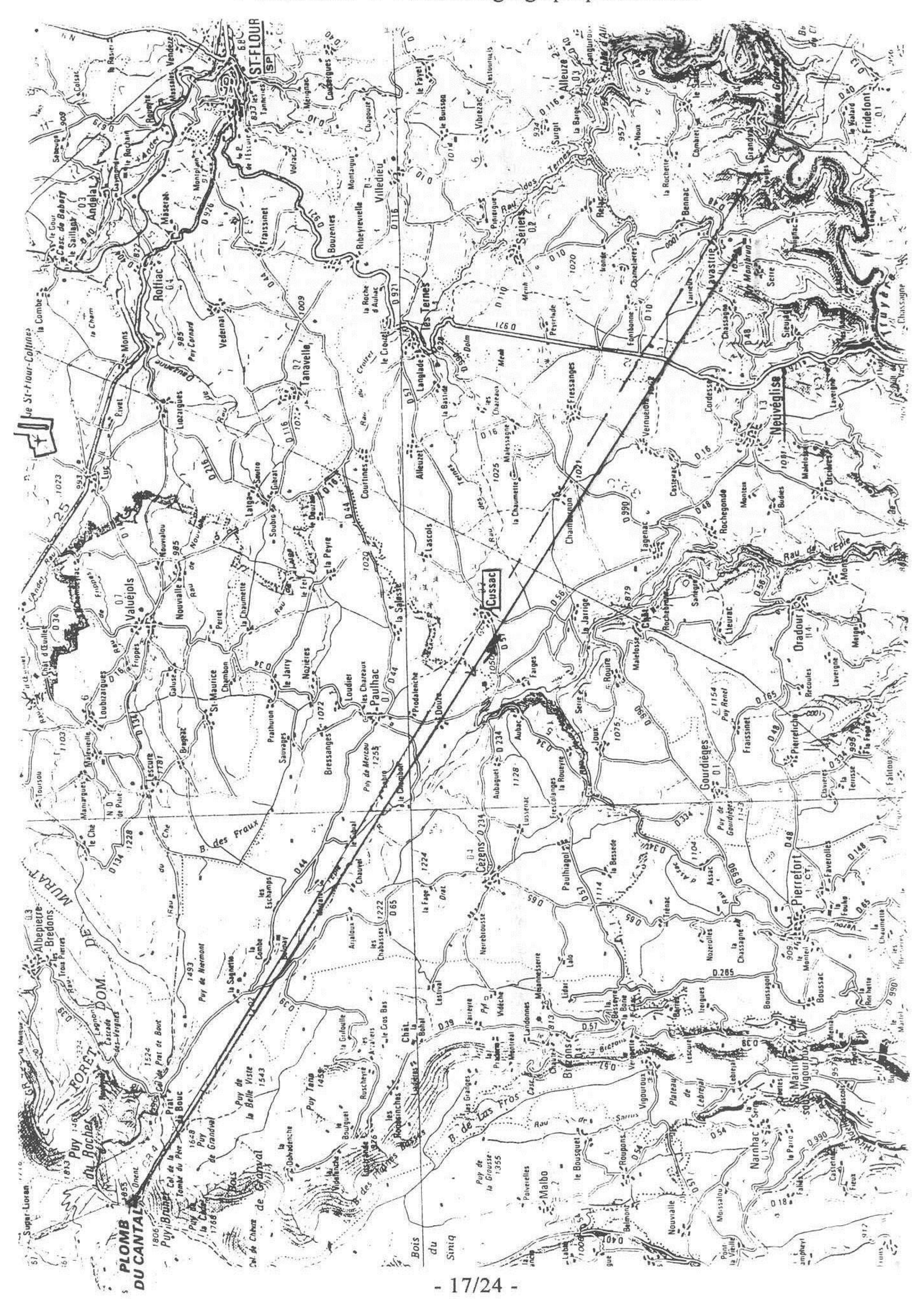
Un matin d'août 1967, au fin fond du Cantal, Philippe, treize ans, et sa sœur Valérie, huit ans, tapent le carton tout en gardant un œil sur les vaches du troupeau familial qui paissent paisiblement sur le plateau. Soudain, les ruminants, visiblement inquiets, se regroupent bizarrement. Philippe siffle son chien et s'apprête à aller voir quelle mouche a piqué ses bêtes, lorsqu'il croit apercevoir, de l'autre côté de la route, quatre gamins.

« Ils pourraient peut-être venir jouer avec nous », se dit le petit vacher, qui grimpe sur un muret pour les interpeller. C'est alors qu'il prend un coup de sirocco ên plein visage et qu'il réalise qu'en fait de mômes se sont des « gnomes » : 1,20 m à vue de nez, tout de noir vêtus, de petites gambettes fluettes et de longs bras simiesques, les étranges créatures à la barbe fournie ont une tête en forme de haricot, allongée vers l'arrière. Derrière eux, une grosse sphère lumineuse de 2,50 m de diamètre au bas mot.

Les humanoïdes sont très affairés à quelque tâche inconnue. L'un deux joue à envoyer la lumière avec une sorte de miroir. La sphère, devenue littéralement incandescente, s'élève bientôt dans les airs en sifflant. Est-ce le signal du départ ? Les petits noirauds barbus se mettent au garde-à-vous, les bras contre le corps, leurs pieds palmés bien serrés, et décollent dans les airs, pour plonger comme un seul E.T., la tête la première, dans le « vaisseau » qui file dans le ciel vers le plomb du Cantal.

Terrorisés, les vaches mugissent, le chien aboie, Philippe et Valérie pleurent et rentrent en courant à la ferme. Les gendarmes alertés passeront le champ au peigne fin sans déceler le moindre indice sauf une vague odeur de soufre : le fumet de l'espace...

- **ANNEXE 4** - Situation géographique des lieux.



10 JUILLET 1967 Centre Presse 19.07.1967 dernière page

# INVASION DE SOUCOUPES VOLANTES

UN grand vol de « soucoupes volantes » semble avoir traversé cette nuit le ciel de France.

Dans la région parisienne, de nombreuses personnes ont suivi du regard, vers 1 h 15, ce qu'on est convenu d'appeler des « objets non identifiés ».

On signale que des commandants de bord ont fait une même observation, à peu près à la même heure, dans les régions de Nantes et de Strasbourg.

Un habitant de Villemomble raconte : « Il était 1 h 20 lorsque, sortant de la gare, au retour de mon travail, j'ai aperçu, filant droit dans le ciel de Villemomble et du Raincy, un objet très brillant, suivi d'une longue queue qui se dirigeait en deux branches. Il glissait à trois ou quatre cents mètres d'altitude, à vitesse réduite, sans le moindre bruit de moteur. Il rayonnait d'une vive lumière teintée d'orange. Il a suivi sans dévier une direction générale sud-est-nord-ouest, puis, silencieusement, a disparu à l'horizon ».

## AU LARGE DE DIEPPE

Les officiers et les matelots du car-ferry « Valençay » qui se trouvait au large de Dieppe, faisant route en direction de Newhaven, ont déclaré avoir aperçu, vers 1 h 15, lors de l'évitage du bâtiment, six objets lumineux se déplaçant dans le ciel et dont le trajet apparent était orienté d'ouest - nord-ouest et est - sud-est.

C'est dans la direction du sud-ouest que ces objets — un groupe de cinq à la suite d'un premier — présentèrent le maximum de luminosité. C'étaient, aux dires de l'équipage, des boules de feu légèrement orangées suivies chacune comme d'une queue de comète composée de points scintillants. Cette sorte d' « escadrille » — ainsi appelée par un officier du « Valençay » — s'est fondue dans la nuit du ciel au bout d'une minute environ.

A Orly, la tour de contrôle a été avisée que plusieurs équipages en vol avaient pu voir de mystérieux objets d'une vive brillance évoluer dans le ciel.

Des estivants de Saint-Tropez, des Bordelais, des habitants des Vosges, de la Bourgogne en ont également aperçu.

aperçu, la nuit dernière, dans le ciel de la haute vallée d'Aoste, à Courmayeur.

Les rayons d'un rouge vif se dégageant des « engins » se reflétaient sur les flancs des montagnes de la vallée. Selon des témoins oculaires, les « objets », ressemblant à des « ballons incandescents », donnaient l'impression de voler en formation et de se diriger vers la Suisse.

Un phénomène analogue a été aperçu, la nuit dernière, dans le ciel de Faenza, près de Forli, en Romagne. Un « objet » incandescent, après avoir longuement survolé la ville, se serait désintégré.

Un « engin volant » a été également aperçu aux Pays-Bas.

Les témoins sont aussi nombreux que les témoignages sont contradictoires. Les uns ont vu une seule soucoupe, d'autres toute une escadrille. La — ou les — soucoupe était-elle circulaire comme son nom l'indique, ou allongée en forme de cigare ? Etait-elle rouge ou orange ou même argentée ? Emettait-elle ou non du bruit ? Avait-elle une queue ou pas ? Se dirigeait-elle de l'est vers l'ouest ou en sens inverse ? Qui croire puisque les visions varient ?

Ce qui est nouveau ce n'est pas le fait lui-même mais le fait qu'il ait été vu par tant de monde sur une aussi grande étendue de pays. Déjà une bonne dizaine de fois depuis le début de l'année, ici ou là en France on avait vu — ou on avait cru voir — des soucoupes voler. Celles-ci ignorent le rideau de fer puisqu'on en a vu aux Etats-Unis aussi bien qu'en U.R.S.S.

C'est précisément de ce pays-ci que viendrait l'objet qui a été aperçu la nuit dernière.

Etoiles filantes, bolides, aérolithes, simples masses de gaz ionisé, ballons sondes, jeux de l'air et des nuages ou, si l'on veut entrer dans le domaine de la science-fiction, quelque engin construit sur une autre planète.

A toutes fins utiles, un bureau a été créé en octobre dernier par l'armée de l'air américaine. Une centaine de chercheurs, dotés de 300.000 dollars de crédit, se penchent sur le problème.

## IL S'AGIRAIT DE LA DESINTEGRATION D'UN SATELLITE SOVIETIQUE

Ces objets lumineux proviendraient sans doute d'un satellite artificiel qui s'est désintégré dans l'atmosphère. La station d'observation de Besançon, qui fait partie du réseau français d'observation des satellites, a aperçu très distinctement, vers 1 h 15, un objet très brillant entouré de nombreux objets lumineux plus petits.

Les spécialistes français pensent qu'il s'agissait probablement de la désintégration d'un satellite soviétique « Cosmos 168 », lancé le 4 juillet dernier.

Le phénomène de la nuit dernière risque de se renouveler sous peu, d'autres satellites étant actuellement sur le point d'aborder les couches denses de l'atmosphère terrestre.

## UN APPEL DE L'OBSERVATOIRE DE MEUDON

A la suite de ce phénomène lumineux, l'Observatoire de Meudon demande à toutes les personnes ayant vu ce phénomène de répondre au questionnaire ci-dessous, qui pourrait permettre de reconstituer la trajectoire de l'engin :

— Nom et adresse du témoin.
— Lieu et heure, de l'observation (aussi exacts que possible).
— Sens du mouvement (de droite à gauche ou inversement), ne pas chercher à indiquer de points cardinaux).
— Repères éventuels (passage de la lune ou d'une étoile brillante connue).
— Durée, si le témoin avait un moyen de la mesurer.

Prière d'adresser les réponses à M. P. Muller, service des satellites, Observatoire de Meudon 92 - Meudon.

## DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE

Mais notre pays n'est pas le seul a avoir été survolé par ces engins non identifiés

Le ciel de Suisse a connu lui aussi sa « grande nuit des soucoupes volantes ». Des phénomènes célestes ont été aperçus entre 1 h 15 et 1 h 30 aux quatre coins du pays, au dessus d'Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg), Saignelegier (canton de Berne), Saint-Gall, Zurich, Genève et dans la région du Valais.

Un habitant d'Estavayer affirme avoir vu un groupe de 4 à 5 corps brillants apparaissant dans le ciel à l'ouest et se dirigeant lentement vers l'est, laissant derrière eux des traces rouges et jaunes et scintillant à intervalles réguliers, « comme s'ils se trouvaient en rotation ». L'apparition a duré, selon ce témoin, plus de cinquante secondes.

« Fantastique, formidable, inoui » ont déclaré des vignerons valaisans qui, eux aussi, ont observé ce phénomène céleste ressemblant à « un gigantesque feu d'artifice ». L'un des témoins a affirmé : « La première étoile était si proche de nous que nous étions tous persuadés qu'elle allait s'écraser contre la montagne. Elle était dix fois environ plus grande que l'étoile du berger. Cette boule de feu était suivie d'une série de boules plus petites, puis d'une longue trainée où scintillaient des milliers d'autres parcelles. Le spectacle a duré près d'une minute ».

## ENGINS VOLANTS EN ITALIE

Un groupe « d'engins volants » luminescents a été clairement

Centre Presse 19.07.1967

La Montagne 19.07.1967 page 5

# Ces objets mystérieux qui hantent le ciel...

## DE NOMBREUX TEMOINS DANS LA REGION ET TOUS ONT VU LE MEME PHENOMENE : « Une boule de feu suivie d'une traînée lumineuse »

BRIOUDE. — Il n'était question hier, sur les ondes, que de l'apparition d'un engin lumineux dans le ciel de France aperçu par des centaines de témoins, à des centaines de kilomètres de distance, et qui intrigue les spécialistes de l'astronomie.

Est-ce le même qui a été aperçu à Lamothe (Haute-Loire), dans la nuit de lundi à mardi, entre 1 h. 15 et 1 h. 30 du matin ? C'est bien possible. Ou bien était-ce seulement un élément d'une « escadrille » d'origine mystérieuse que M. Simon Gilbert a vue traverser du nord au sud le ciel de Lamothe ?

« J'étais couché depuis peu, nous a confié M. Gilbert, encore intrigué par cette insolite apparition, quand je fus surpris par une lueur inaccoutumée qui éclairait ma chambre. En haut de la tour du château de Lamothe, mes yeux qui se portaient à la fenêtre virent bientôt apparaître un globe lumineux important, de couleur orange, avec le centre vert, suivi d'une traînée lumineuse. Il venait du nord et se dirigeait à faible allure vers le sud, quand soudain, à hauteur des Monats (montagnes à l'est), le globe plongeait à une allure vertigineuse et remontait aussitôt à son altitude avant de poursuivre sa route horizontale, pour disparaître derrière les monts de Fix.

» Je vous jure que je n'ai pas eu la berlue et j'ai pensé, en ancien aviateur, à un avion en difficulté dont le pilote avait réussi à remettre les gaz. Cependant, je n'ai perçu aucun bruit accompagnant ce passage. C'est le matin, à l'heure des informations, que j'ai entendu la relation de ce phénomène en divers points de France. »

M. Gilbert est formel dans son affirmation, qui corrobore les divers et nombreux témoignages recueillis sur d'autres secteurs. « Il ne s'agit sûrement pas d'un météorite, comme je l'ai entendu avancer par la radio. En effet, la durée du passage a été de près de 30 secondes et j'ai eu tout loisir de l'observer. »

Aux savants de trouver une explication à ce phénomène, qui nous replonge dans le mystère universel. Ils peuvent trouver auprès de M. Simon Gilbert, du château de Lamothe, un témoignage nouveau au chapitre de l'inexpliqué.

### Un autre témoin à Coubon

Le phénomène a été remarqué également à Coubon, toujours dans la Haute-Loire.

En effet, Mme Pubellier, maire de Coubon, qui, venant d'assister à une réunion, sortait hier soir de la mairie en compagnie de plusieurs de ses collaborateurs, eut la surprise d'apercevoir l'une de ces formes lumineuses.

Il s'agissait, nous a-t-elle dit, d'une boule nantie d'une longue queue étincelante brillant de mille feux qui s'avançait lentement dans le ciel, direction Le Puy - Le Monastier.

Mme Pubellier crut tout d'abord qu'il s'agissait d'une étoile filante, mais, à la réflexion, elle conclut qu'il s'agissait d'un tout autre satellite, beaucoup moins rapide qu'une étoile filante.

### « Boule blanche » dans le Puy-de-Dôme

Plusieurs centaines de personnes ont aperçu, en France et à l'étranger, des « objets » éblouissants qui traversaient la nuit. Il y a un Clermontois parmi elles. Il nous a raconté ce qu'il avait vu.

Il était autour de 1 h. 15 quand il aperçut, pendant 20 secondes, un « objet » rond qui se dirigeait selon une trajectoire rectiligne de l'ouest-nord-ouest vers le sud-est.

C'était une boule blanche, moitié moins grosse environ que la pleine lune, située au même endroit. La boule était suivie d'une « queue » faite de petites particules blanches. Elle produisait une lueur aveuglante. La longueur de la « queue » était dix fois plus grande que celle de la boule.

L'observateur clermontois, qui ne croit pas aux « soucoupes volantes », pense qu'il s'agissait d'un aérolithe et non d'un satellite artificiel, car l'objet semblait voler entre 50 et 100 kilomètres d'altitude.

### « Comète » dans le Bourbonnais

MOULINS. — Soucoupe volante, satellite, comète, les Bourbonnais ont vu, eux aussi, un phénomène dans la nuit de lundi à mardi.

Nous avons un témoignage digne de foi, celui du docteur Laloi, maire de Beaulon :

« Vers 1 h. 10, 1 h. 15 du matin, nous dit-il, entre Beaulon et Garnat-sur-Engièvre, alors que je me rendais au chevet d'une future maman, j'ai brusquement aperçu dans le ciel une boule de feu qui venait du nord-ouest, vers le sud-est. J'ai arrêté ma voiture et suis descendu. La comète — je suppose qu'il s'agit d'une comète — laissait derrière elle une longue traînée accompagnée d'une principale étoile suivie de plusieurs autres petites. Le phénomène a duré de trente à quarante-cinq secondes ».

Deux autres personnes ont été témoins du même fait, Mme Blandin et Mme Parizet, à Garnat.

D'autres Moulinois sont venus également nous informer d'un phénomène aperçu la même nuit, mais vers 21 h. 30.

### Observé également dans la région montluçonnaise

Le même phénomène a été observé dans le ciel de Doyet, Bézenet et Chambonchard (Creuse). C'est ainsi qu'un habitant de Chambonchard a vu un engin survoler sa propriété pendant environ une minute. Il se dirigeait vers le sud. Il était de forme arrondie, avec une queue très longue, et était muni d'ailes, de couleur rouge-orange fluorescente.

### SOUCOUPES VOLANTES

De source bien informée, nous apprenons que les objets mystérieux signalés dans le ciel de Paris, Nantes et Strasbourg, ont été vus au-dessus de notre région au cours de la même nuit et presque à la même heure.

Témoins de ce phénomène, des habitants de L'Hôpital-Yties, d'Anglards, de Salers.

La Montagne 23.07.1967 page 4

La Montagne 20.07.1967 page 9

# Les soucoupes volantes viendraient... du soleil

## Observez le ciel : d'autres satellites sont sur le point de se désintégrer

La « folle nuit des soucoupes volantes » risque de se renouveler très bientôt, la nuit prochaine, peut-être... En effet, le service d'observation optique des satellites, que dirige l'astronome Paul Muller, signale que plusieurs satellites sont sur le point d'entrer dans les couches denses de l'atmosphère et de s'y désintégrer, provoquant l'apparition de nombreux objets lumineux dus à l'incandescence du métal brûlant dans l'atmosphère.

Cette véritable « pluie » de satellites a notamment une cause : une activité plus grande du soleil. Ce dernier obéit, en effet, à un cycle de onze ans qui comprend un minimum et un maximum d'activité solaire. La période du soleil calme s'est étendue de janvier 1964 à décembre 1965. Actuellement, le soleil est de nouveau « très actif » et la période du maximum d'activi[illegible] est prévue pour dans quelques mois.

### Explosions thermonucléaire[illegible]

Que signifie « activité » du soleil ?

Le soleil est une étoile incandescente [illegible] de laquelle se produisent de gigantesqu[illegible] thermonucléaires. Ces dernières sont p[illegible] et plus puissantes évidemment pendan[illegible] d'activité. Des flux de particules, de g[illegible] fées » de vents solaires se dirigent [illegible] vers la planète Terre...

La vitesse du vent solaire peut atteindre 1.000 à 2.000 kilomètres par seconde et la densité des particules jusqu'à 30 protons (noyaux d'hydrogène) au centimètre cube. [illegible]usement, une grande partie de cette masse de [illegible] n'atteint pas la surface de la Terre, c[illegible] [illegible]tée par la triple barrière des ceinture[illegible] [illegible]an Allen » entourant notre globe. [illegible] [illegible]utefois dans l'atmosphère terre[illegible] [illegible]ense, et les orbites des sat[illegible] [illegible] Les satellites sont, [illegible] course et leur [illegible] bas jusqu'au [illegible] ses de l'at[illegible] [illegible] trop [illegible] ne [illegible]

maximum d'activité solaire et les troubles politiques, sociaux, les cataclysmes, etc.

La « chute » des satellites constitue un événement scientifique extrêmement intéressant. En effet, la « rentrée » des satellites artificiels dans l'atmosphère se produit à partir de 150 kilomètres d'altitude et le satellite « brûle » alors pendant toute sa descente. Or, si on a de nombreuses données sur le milieu spatial au-dessus de 150 kilomètres d'altitude, zone limite au-dessous de laquelle les satellites ne peuvent « plus tenir longtemps », on en a beaucoup moins sur toute la zone s'étendant au-dessous jusqu'à 40 kilomètres, altitude maximum que peuvent atteindre les ballons-sondes. Il est vrai qu'une partie de cette zone intermédiaire est explorée par les fusées-sondes, mais cette exploration est insuffisante. Un satellite qui brûle, c'est une trace lumineuse extrêmement intéressante pour les savants, car ils peuvent en tirer une série de renseignements sur la composition, la [illegible]sité, les anomalies de l'atmosphère. [illegible] [illegible]n projet international, le projet T.I.P. (Tracking [illegible]act Prediction), qui consiste à prévoir et à étu[illegible] [illegible] » des satellites, la « queue de leurs trajec[illegible] [illegible]illeurs été mis sur pied par le départe[illegible] [illegible]rce américain. [illegible] [illegible] a commencé de façon si spectacu[illegible] [illegible] risque donc d'être riche en enseig[illegible] [illegible]nts et d'émotions pour le com[illegible]

---

Centre Presse 21.07.1967 page 1

## Observez le ciel

# UNE NOUVELLE « PLUIE » DE SATELLITES ATTENDUE

LA « folle nuit des soucoupes volantes » risque de se renouveler très bientôt. En effet, le service d'observation optique des satellites que dirige l'astronome Paul Muller, signale que plusieurs satellites sont sur le point d'entrer dans les couches denses de l'atmosphère et de s'y désintégrer, provoquant l'apparition de nombreux objets lumineux dus à l'incandescence du métal brûlant dans l'atmosphère.

Cette véritable « pluie » de satellites a notamment une cause : une activité plus grande du soleil. Ce dernier obéit en effet à un cycle de 11 ans qui comprend un minimum et un maximum d'activité solaire. La période du soleil calme s'est

● LIRE LA SUITE EN DERNIERE PAGE

# "PLUIE" DE SATELLITES

● SUITE DE LA 1re PAGE

**étendue de janvier 1964 à décembre 1965. Actuellement le soleil est de nouveau « très actif » et tie pénètre toutefois dans l'atmosvité est prévue pour dans quelques mois.**

**DE GIGANTESQUES EXPLOSIONS THERMO - NUCLEAIRES**

Que signifie « activité » du soleil ?

Le soleil est une étoile incandescente à l'intérieur de laquelle se produisent de gigantesques explosions thermo-nucléaires. Ces dernières sont plus nombreuses et plus puissantes évidemment pendant le maximum d'activité. Des flux de particules, de gigantesques « bouffées » de vents solaires se dirigent alors en particulier vers la Terre...

La vitesse du vent solaire peut atteindre 1.000 à 2.000 km par seconde, et la densité des particules jusqu'à 30 protons (noyaux d'hydrogène) au centimètre cube. Heureusement, une grande partie de cette masse de « projectiles » n'atteint pas la surface de la terre, car elle est arrêtée par la triple barrière des ceintures de radiations « Van Allen » entourant notre globe. Une parte pénètre toutefos dans l'atmosphère terrestre, qui devient ainsi plus dense, et les orbites des satellites artificiels sont modifiées. Les satellites sont, en effet, davantage freinés dans leur course et, leur vitesse diminuant, ils « tombent » plus bas jusqu'au moment où ils brûlent dans les couches denses de l'atmosphère, car leur vitesse est cependant trop grande. Si les vaisseaux spatiaux des cosmonautes ne disposaient pas de rétrofusées de freinage et de parachute de descente, ils « brûleraient » dans l'atmosphère avant d'atteindre le sol.

**D'IMMENSES TEMPETES MAGNETIQUES**

Un accroissement de l'activité solaire a bien d'autres conséquences que la perturbation des orbites des satellites.

D'immenses tempêtes magnétiques se produisent, les émissions radio sont perturbées, le temps luimême subit de brusques changements et même une certaine corrélation a été établie entre les périodes de maximum d'activité solaire et les troubles politiques, sociaux, les cataclysmes, etc...

La « chute » des satellites constitue un événement scientifique extrêmement intéressant. En effet, la « rentrée » des satellites artificiels dans l'atmosphère se produit à partir de 150 km d'altitude, et le satellite « brûle » alors pendant toute sa descente. Or, si on a de nombreuses données sur le milieu spatial au-dessus de 150 km d'altitude, zone limite au-dessous de laquelle les satellites ne peuvent « plus tenir longtemps », on en a beaucoup moins sur toute la zone s'étendant au-dessous, jusqu'à 40 km, altitude maximum que peubent atteindre les ballons sondes. Il est vrai qu'une partie de cette zone intermédiaire est explorée par les fusées sondes, mais cette exploration est insuffisante. Un satellite qui brûle, c'est une trace lumineuse extrêmement intéressante pour les savants, car ils peuvent en tirer une série de renseignements sur la composition, la densité, les anomalies de l'atmosphère.

Un projet international, le projet T.I.P. (Tracking and impact prédiction), qui consiste à prévoir et à étudier la « fin » des satellites, la « queue de leurs trajectoires », a d'ailleurs été mis sur pied par le département de l'Air force américain.

La période qui a commencé de façon si spectaculaire, il y a deux jours, risque donc d'être riche en enseignements pour les savants et en émotions pour le commun des mortels.

*Centre Presse 21.07.1967 dernière page.*

# BOLIDE DANS LE CIEL DE BESANÇON ET RENCONTRE INSOLITE PRES D'UN BOIS

**DEUX astronomes de l'Observatoire de Besançon, qui suivaient, l'autre nuit, les satellites « Echo-I » et « Echo-II » dans leurs trajectoires, ont déclaré avoir eu leur attention attirée, vers 1 h 15, par un objet lumineux de forme circulaire.**

Ayant fait son apparition à l'ouest, l'objet, ont précisé les deux astronomes, est demeuré immobile durant 30 secondes au-dessus de l'horizon, puis s'est dirigé vers le sud à très grande vitesse. Il a ensuite disparu. Selon les deux observateurs, il pourrait s'agir d'un bolide de taille inusitée, dont l'entrée dans l'atmosphère a provoqué la combustion.

**RENCONTRE INSOLITE**

De son côté, une enfant de 15 ans, Joëlle Ravier, dont les parents demeurent à Arc-sous-Cicon (Doubs), a déclaré avoir rencontré, mardi après-midi, 4 petits êtres mystérieux à proximité d'un bois où elle se trouvait en promenade, avec trois enfants de la localité. L'un de ceux-ci, a-t-elle précisé, s'était quelque peu éloigné, lorsqu'il revint précipitamment en larmes. Il manifestait une grande frayeur. Joëlle Ravier s'avança, et aperçut, à l'orée du bois, lieu-dit « Les Gravières », quatre petits êtres hauts d'environ un mètre, tout noirs, la tête en forme de pomme de terre et l'abdomen proéminent.

Joëlle Ravier a ajouté, après cette description, que, dès qu'ils l'avaient aperçues, ces « individus » s'étaient enfuis « au ras du sol, à une vitesse incroyable, en échangeant entre eux un langage musical », et ont disparu dans le bois.

C'est dans l'air

# Ovnis au Planétarium

*Plus de 150 milliards d'étoiles, 100 milliards de galaxies... L'univers est infini. Sommes-nous les seuls à cogiter dans cet immense espace intersidéral ? Débat avec les spécialistes. En direct du Planétarium de Vaulx-en-Velin.*

POUR REJOINDRE avec nos fusées actuelles Proxima du Centaure, la plus proche étoile de la terre, il faut 40 000 ans de navigation intersidérale. Pas moins. Ce n'est donc pas demain que nous serons en mesure d'aller serrer la pince à nos éventuels voisins d'en-haut. Mais de là à prouver qu'ils viennent nous espionner régulièrement, n'en déplaise à Jacques Pradelle, c'est une autre paire de soucoupes. Pour en savoir plus, l'équipe du Planétarium de Vaulx-en-Velin a organisé sa première tribune[1] sur ce sujet controversé des ovnis. A la barre, deux spécialistes : Jean-Jacques Vélasco, responsable du Service d'études des phénomènes de rentrée atmosphériques (CEPRA) du Centre national d'études spatiales (CNES) et Eric Maillot, ufologue distingué[2], qui investigue à son compte pour le comité nord-est des groupes ufologiques.

Qu'il y ait d'autres vies intelligentes dans l'univers, c'est tout-à-fait plausible pour nos deux spécialistes. Et, pourquoi pas, beaucoup plus évoluées que la nôtre. Mais des preuves tangibles d'ovnis, ils n'en n'ont pas. Grosse déception. Des soupçons, quelques-uns... Parmi les 1500 observations de "rencontres rapprochées" (observations à moins de 300 mètres), examinées en France trois, en effet, interrogent encore les scientifiques.

1967, Cussac dans le Cantal : 2 enfants 12 et 14 ans gardent les vaches. Soudain, ils aperçoivent, dans un champ voisin une sorte de *"boule lumineuse"* avec *"des enfants qui jouent"*. Leur chien aboie, les petits êtres *"embarquent"* sauf un qui les rejoint ensuite *"par lévitation"*. La boule regagne le ciel avec un bruit de moteur, dégageant une odeur très particulière.

1981, Trans-en-Provence : M. X travaille son jardin quand il observe très près, dans le ciel un objet en forme de *"2 soucoupes"*. Quelques instants plus tard, celui-ci atterrit dans un chemin à 50 mètres de lui et redécolle.

1983 : une petite *"soucoupe"* atterrit en plein jour dans le massif d'un jardin privatif d'une grande ville de France (son nom est resté secret). Le témoin, un scientifique, voit l'engin repartir à toute vitesse. Les prélèvements du sol révèlent une modification de la structure des plantes ... *"Les coques d'amarante avaient éclaté, les graines étaient cuites*, explique Jean-Jacques Vélasco, *et comme en Provence le phénomène générait des champs magnétiques"*. Après plusieurs années d'investigations, aucun de ces trois cas n'a pu être élucidé. Les experts du CEPRA ont conclu à des *"événements physiques inconnus"*, *"ovnis"* disent les ufologues. Restons simples.

## Brèves rencontres

Tout cela n'est pas très croustillant et encore moins convaincant. D'autant plus qu'Eric Maillot réfute la première "rencontre" démontrant, carte à l'appui, qu'il s'agit probablement d'un effet d'optique. L'ovni ne serait que la réflexion d'un hélicoptère Bel d'une des bases militaires de Limoges, se trouvant dans le prolongement de l'observation... Pour une fois, l'amateur dame le pion à l'expert qui devra revoir sa copie.

Combien d'ovnis présumés révèlent leur secret des années plus tard ? L'équipe d'Eric Maillot vient d'élucider un fait remontant à 1976. Près de Nancy, à la tombée de la nuit, plusieurs témoins aperçoivent une boule de feu qui "poursuit des voitures". Par recoupement il déduisent qu'il s'agit de la lune. En revenant sur les lieux 18 ans plus tard, le soir où le ciel présente la même configuration planétaire, ils peuvent enfin le démontrer aux témoins ébahis...

Comme quoi ! Parmi les milliers de cas étudiés dans le monde depuis l'apparition de la première soucoupe volante en 1947[3], à peine une dizaine résisterait aux enquêtes approfondies, affirme Jean-Jacques Vélasco. Nous n'en saurons pas plus. Y aurait-il vraiment cachotteries de la part du CEPRA et autres états-majors des forces aériennes, autorisées, sous couvert du secret militaire, à occulter ce que bon leur semble ? *"C'est pour ne pas perturber le public et protéger l'anonymat des citoyens"*, se défend Jean-Jacques Vélasco. *"Le CEPRA n'est là que pour faire de la désinformation"*, ronchonne l'un de ses interlocuteurs. Reste à le prouver et autrement qu'avec des films de faux extra-terrestres de Rosewell !

**France LOR**

*(1) "La vie extra-terrestre : entre probabilité et certitude", jeudi 23 novembre.*

*(2) L'ufologie est la science des ovnis. Le mot s'est formé à partir de l'anglais "UFO" : unidentified flying object et non à partir du mot français "Ovni" : objet volant non identifié.*

*(3) Le 20 juin 1947, le pilote américain Kenneth Arnold aux commandes de son avion aperçoit neufs engins ovoïdes filant dans le ciel à toute vitesse "en forme de soucoupes", dira-t-il.*

Lyon Capitole 07.12.1995

PROGRÈS DE LYON Déc. 1995

# Planétarium de Vaulx-en-Velin : sur les traces de E.T.

« La vie extra-terrestre : entre probabilité et certitude ». Tribune à ciel ouvert au Planétarium avec deux axes de réflexion : la possibilité de l'existence, quelque part dans l'univers, d'une forme de vie extra-terrestre, puis l'analyse et l'interprétation de ces phénomènes insolites et mystérieux qui apparaissent dans le ciel : les fameux objets volants non identifiés

**Le Planétarium accueillait, pour l'occasion, un tiers de sceptiques purs et durs**

Petits hommes verts venus des lointaines galaxies dans leur vaisseaux intersidéraux, les extra-terrestres peuplent depuis plus d'un siècle nos imaginaires. Certains sont même devenus des stars du grand écran, quand ils n'inspirent pas nombre d'animateurs de télé en mal d'audimat, sans oublier les mystificateurs. Mais existent-ils vraiment ? Sans être des agités de la soucoupe, tout bon terrien peut raisonnablement se poser la question. Pour y répondre, le Planétarium de Vaulx-en-Velin a lancé sa première grande tribune sur ce thème très controversé.

La tête dans les étoiles, emporté à des années lumière grâce au système Digistar et au spectacle « Cosmic perceptions » produit par le Carnegie Science Center de Pittsburgh, le public était venu nombreux assister au débat animé par deux spécialistes des OVNIS : un chercheur du CNES de Toulouse (Centre National d'Etudes Spatiales), Jean-Jacques Velasco, responsable du SEPRA (Service d'Etudes des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique) et un amateur éclairé, l'ufologue Eric Maillot.

Dans la salle, deux tiers de croyants à une vie extra-terrestre, le reste s'affichant comme sceptiques purs et durs. Du côté des deux spécialistes, deux démarches et deux perceptions différentes. Un débat nourri, toujours de bonne tenue. Avec deux axes de réflexion : la possibilité de l'existence, quelque part dans l'univers, d'une forme de vie extra-terrestre et l'analyse et l'interprétation de ces phénomènes insolites et mystérieux qui apparaissent dans le ciel : les fameux objets volants non identifiés. Leur observation depuis un demi-siècle a suscité bien des polémiques, et dès 1948, en pleine guerre froide, les experts scientifiques américains et soviétiques se sont intéressés de près à la question.

## 10 % DE MYSTÈRE

Aujourd'hui, à la lumière des recherches effectuées ces dernières années – à savoir vérification des témoignages, des photos, des données radars et analyses des traces – en France ces enquêtes sont menées par le SEPRA, on peut avancer que *« 60 % des phénomènes sont identifiés, 30 % sont non identifiables, à cause d'une information trop partielle. Seulement 10 % restent mystérieux parce le phénomène ne présente aucun des caractères naturels ou artificiels connus »* souligne Jean-Jacques Valesco.

Quels sont les objets qui ont livré leur secret ? Le plus souvent des météorites, ou des satellites, quand ce ne sont pas des éléments de fusée. Beaucoup sont des phénomènes lumineux, parfois spectaculaires comme les faisceaux produits sur les nuages, le plus souvent par temps bas, au-dessus des discothèques qui utilisent des lampes à tungstène. *« D'ailleurs, ils ne sont visibles que les vendredi, samedi et dimanche soirs »* précise M. Valesco.

Parmi les 10 % non élucidés, deux hypothèse peuvent être émises : les objets sont des objets militaires secrets. *« Mais notre collaboration avec l'armée nous permet de lever le voile »*, et M. Maillot de déplorer le manque de coopération de certains organismes publics français qui gardent top secret leurs enquêtes sur les OVNIS. *« Cette rétention de l'information pénalise les recherches des amateurs »*. Il en faut cependant plus pour décourager ces Sherlock Holmes d'un autre type lancés sur la piste des petits frères de E.T.

Deuxième hypothèse : les objets non identifés viennent d'ailleurs *« mais nous n'avons scientifiquement aucune preuve que ces objets soient le fait d'extra-terrestres venus nous observer. Certes, certaines affaires qui ont défrayé la chronique dans le Cantal en 1967 ou en Provence restent très troublantes »* confirme le spécialiste. Pour l'heure, cela reste encore du domaine de la science-fiction.

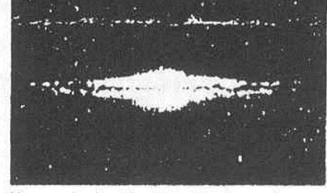
*« Aucun matériau inconnu n'a encore été observé à ce jour et l'archéo-fiction, qui prétend que dans le passé des extra-terrestres sont passés sur terre, n'apporte pas plus de lumière. Là encore, nous n'avons aucune preuve vérifiée scientifiquement »* rappelle M. Maillot.

## 150 MILLIARDS D'ÉTOILES

Quant à la possibilité de l'existence d'une vie extra-terrestre, peu de scientifiques l'excluent aujourd'hui. Certes les biologistes ont un peu plus de mal pour imaginer une vie hors du modèle de la chimie du carbone, que les astrophysiciens. Vie, oui mais sous quelle forme ? Là encore c'est le grand trou noir. Même si les calculs de probabilité réalisés par des scientifiques américains dans les années 60 laissent à penser qu'il pourrait exister entre 10 et 100 civilisations développées hors de notre système. Des êtres plus intelligents que nous ? Peut-être. Mais si nous sommes des êtres primaires pour eux comme le sont des fourmis pour nous, nous ne les intéressons sans doute pas beaucoup et il y a très peu de possibilités de communication.

Certains rêvent que ce soit nous, les terriens, qui partions coloniser l'espace à la recherche d'« êtres » mystérieux évoluant dans d'autres univers. Mais vu l'état de la physique humaine aujourd'hui, c'est rêve perdu à cause des problèmes de distance et de temps. Quand on sait qu'il y a 150 milliards d'étoiles dans notre galaxie et qu'on peut supposer qu'il y a des milliards de galaxies ! Vertige des chiffres. Avec nos fusées actuelles il faudrait 40 000 ans pour atteindre Proxima, l'étoile la plus proche de notre système solaire et envisager de quitter le système. Alors plan sur la comète ? Sans doute, mais rien n'empêche de mettre nos rêves en orbite.

M. J. DUFOUR



Une voie lactée vue par tranche

**Il y a 150 milliards d'étoiles dans notre galaxie et on peut supposer qu'il y a des milliards de galaxies : difficile de faire des pronostics...**

**▶ Le Planetarium de Vaulx-en-Velin propose tribunes, aperus sciences, expositions et tous les week-ends des projections-debats autour de trois films : « Ombres et lumières de la Voie lactée », « Soleil » et « Cosmic perceptions », une très belle production du Carnegie Science Center, de Pittsburgh.**

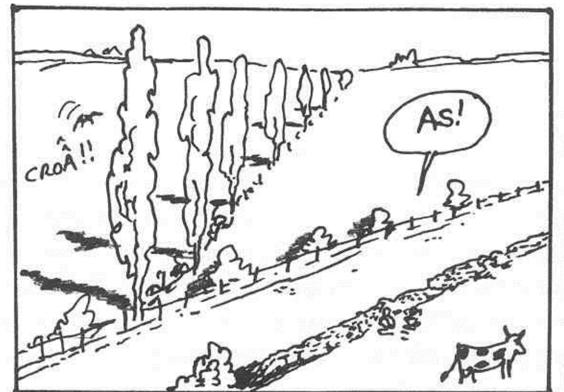
**Renseignements Planetarium, place de la Nation, à Vaulx-en-Velin, tel : 78.79.50.10**

## Références relatives au cas de Cussac

------------------

- LDLN N° 90, page 6.
- LDLN N° 233/234, pages 5 à 8.
- Phénomènes Spatiaux - GEPA - N° 16, pages 27 à 32.
- Face aux extra-terrestres - CH. Garreau & R. Lavier, page 192.
- OVNI et extraterrestres, vol.3, page 137.
- La Nouvelle vague des soucoupes volantes, J-C. Bourret, pages 136 à 138.
- Phénoména N° 25 - SOS OVNI - pages 11 à 13.
- Science & Vie Junior N°77, page 84.
- Paris-Jour des 2/3 Sept. 1967 *(non retrouvé aux archives !)*
- Hebdo de Toulouse du 12 Oct. 1968.
- La Montagne - St-Flour, 1 Sept. 1967.
- Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France - M. Figuet & J-L. Ruchon, pages 285 à 287.
- OVNI la science avance - J-C. Bourret & J-J. Vélasco, pages 112 à 123.
- Communication - revue EHESS - N° 52.
- Le progrès de Lyon - 01 Sept. 1967.
- L'autre monde N° spécial N° 2.
- Mystérieuses soucoupes volantes - Fernand Lagarde, pages 127 à 132 et illustration page 160*(8)*.

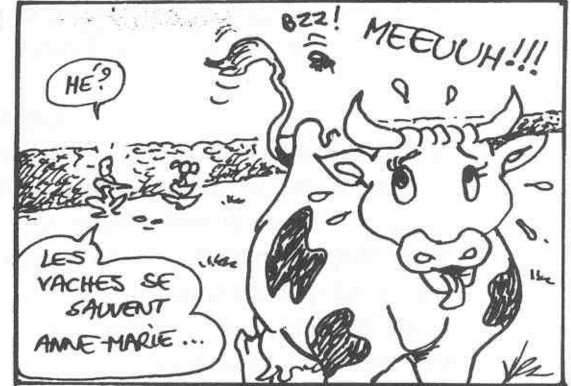

À TOI DE JOUER FRANÇOIS!


CROÂ!!
AS!


ALORS LES GARS QUOI D'NEUF?
PFUF!
Y'SE PASSE JAMAIS RIEN ICI!


HÉ! VISEZ MOI ÇA!
CHOUETTE UN BALLON


ALLONS VOIR DE PLUS PRÈS
FLAP! FLAP!
POF!

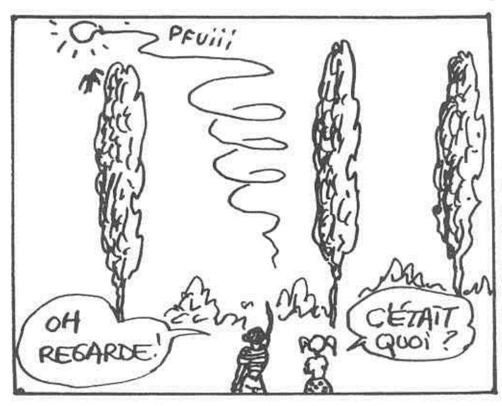

BZZ!
MEEUUH!!!
HÉ?
LES VACHES SE SAUVENT ANNE-MARIE...


Y'A QUELQUECHOSE LÀ-BAS!
ET LES VACHES?


ÇA BRILLE!
SSS!!!!!!!!
QUI L'A CREVÉE?
HÉ! LA BAUDRUCHE ... SE DÉGONFLE!


HÉ VOUS VENEZ JOUER AVEC NOUS?
QUI C'EST?


SSSSS!!!!!!!
HÉÉÉ! LE VOILA QUI FICHE LE CAMP!


PFUI!!
OH REGARDE!
C'ÉTAIT QUOI?


C'ÉTAIT MARRANT C'TRUC LÀ!
ÇA DOIT VENIR D'UN CENTRE MÉTÉO...


TIENS, LES 2 GOSSES EN BAS ONT CESSÉ DE JOUER...
C'EST PAS TOUS LES JOURS QU'ILS VOIENT UN BALLON COMME ÇA!


LA PROCHAINE FOIS ON AURA PEUT-ÊTRE DROIT À UN HÉLICO!
AH AH POURQUOI PAS À UNE SOUCOUPE VOLANTE!

# CUSSAC 29 AOUT 1967

Développement d'un scénario:
Les enfants constatent la panique du troupeau, ils se lèvent et se retournent vers la rangée d'arbres de l'autre côté de la route. Ils entendent un sifflement et aperçoivent cachée derrière le rideau d'arbres une scène qu'ils ne comprennent pas. Un ballon sonde se dégonfle près du sol , le réflecteur métallique traîne au sol et reflète les rayons du soleil. Attirés par l'objet, une nuée de gros oiseaux noirs (genre corbeaux, ou corneilles) s'agite autour de l'objet. Ils volent autour, l'un d'eux saisit même, avec son bec, le réflecteur. Le ballon finit par se dégonfler et part brusquement en montant en spirale (comme un ballon de baudruche) effrayant du même coup les oiseaux qui s'envolent et disparaissent dans les grands arbres. Les enfants s'occupent des vaches très agitées et ne voient pas la disparition . Le ballon s'éloigne à toute allure et retombe plus loin complètement dégonflé et déchiqueté. Il ne ressemble plus qu'à de vieux morceaux de caoutchouc dans un fourré. Personne ne le retrouvera.

Eléments soutenant cette hypothèse:
_léger vent souffle de l'ouest (déplacement du ballon),
_vue cachée par la rangée d'arbres, distance importante (50 mètres...),
_sphère de 2m de diamètre environ, couleur argent brillant, parfaitement lisse, sans détail,
_personnages étranges, tout noirs de vêtement et de visage, pas tous la même taille, bras trop longs et fins (ailes), pas distingué de mains, jambes courtes et fines (pattes d'oiseaux) et même palmées pour un des témoins, tête au crâne pointu et menton très accentué, le nez est pointu, pas d'oreilles (tête avec bec), corps à l'aspect brillant comme de la soie (plumage),
_l'un baissé et parait s'affairer à terre (oiseau picorant),
_un autre tenant d'une main (bec) un objet reflétant le soleil (réflecteur métallique du ballon attirant les oiseaux) agite ses mains (ailes),
_envol des personnages (sans appareils),
_sifflement doux et assez aigu, mêlé au bruit d'un souffle,
_la sphère monte en spirale,
_les enfants ne voient pas l'objet disparaître.

Pour étayer encore cette hypothèse, nous présenterons ces éléments extérieurs:
_une coupure de presse du 19/03/1979 (archives E.Maillot), qui relate les évolutions surprenantes d'un tel ballon:

# « OVNI » dans le Var

JOURNAL ?
DU 19/03/1979

## Au même moment panne générale d'électricité dans la commune

*TOULON. — M. Raymond Poppel président de l'Office du Tourisme de Saint-Cyr-sur-Mer, n'en est pas encore revenu : vers 12 h 30, mardi, il sortait dans son jardin, profitant d'un moment d'accalmie de la pluie, lorsque son attention fut attirée par un objet blanc, ayant la forme d'un ballon qui descendait lentement vers sa maison.*

*« Dans un premier temps, j'ai pensé à un ballon de la météo, a-t-il déclaré, je m'aperçus bientôt qu'il était comme dégonflé, et sous lui pendait à quelques mètres un cube ayant peut-être 50 cm de côté, mais d'une brillance extraordinaire.*

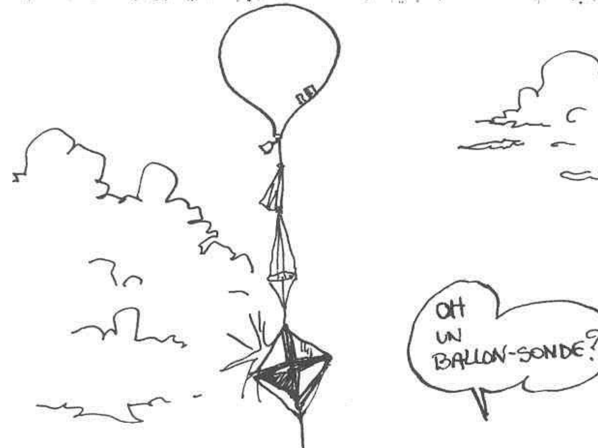
*A ce moment-là, j'appelai ma femme et me précipitai dans ma maison pour prendre ma longue vue et mon appareil photo.*

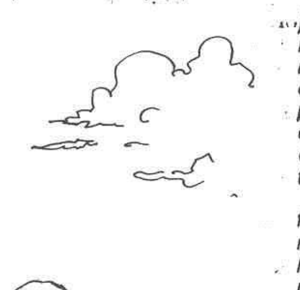
*Mon épouse sortit, et vit également l'objet distinctement. Mais celui-ci au lieu de se poser à terre, alors qu'il était peut-être à 80 cm ou un mètre, remonta brusquement à une vitesse stupéfiante pour un ballon, surtout dégonflé, et disparu bientôt dans les nuages, à grande altitude, en direction de Marseille. J'ai pu le suivre assez longtemps avec ma longue vue ».*

*Il est à noter qu'au moment où cet objet volant non identifié (OVNI) se trouvait au-dessus de la maison de M. Poppel, une panne générale d'électricité a affecté la seule commune de Saint-Cyr-sur-Mer, et la lumière devait être rétablie vers 14 h.*

*Les services régionaux de l'EDF à la Seyne, ne s'expliquant pas cette panne.*

*M. Poppel a prévenu aussitôt le maire de Saint-Cyr-sur-Mer, M. Bernard Revest, qui a lui même alerté la brigade de gendarmerie.*





_nous avons retrouvé aussi **deux autres cas** dans la littérature ufologique qui pourraient bien être aussi des méprises avec des oiseaux:

Dans le livre de M.Figuet: **"OVNI: le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France"** (éditions A.Lefeuvre 1979), on peut lire en page 249:

*"..11 1962 Le soir Var 83 (Lieu exact inconnu)*
*Témoin M.S... (homme d'affaires).*
*Observations.*

*a)Des êtres (sortes d'animaux bizarres à têtes d'oiseaux) couverts d'une sorte de plumage.*

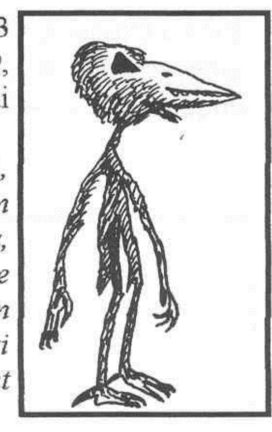
*b) Un objet lumineux bleu foncé, ressemblant à deux assiettes renversées.*

*Déroulement. Le témoin circule au volant de sa voiture, sur une petite route départementale du Var. Il fait nuit noire et il pleut à verse, si bien qu'il roule en phares.Alors qu'il amorce un virage,il voit, à 80m devant lui, quelques êtres groupés au milieu de la chaussée.Il ralentit pour éviter le groupe qui, au même instant se sépare en deux d'une façon soudaine. Sa vitre étant baissée, il penche alors sa tête à l'extérieur pour voir se qui se passe; c'est alors qu'il voit des "bêtes", sortes d'"animaux bizarres" à tête d'oiseaux et couverts d'une espèce de plumage, se précipitant sur son véhicule des deux côtés.*

*Terrifié, il remonte la vitre, accélère, puis s'arrête 150m plus loin. Il se retourne et voit ces êtres cauchemardesques se diriger, avec une sorte de battements d'ailes, vers un objet lumineux bleu foncé planant à très basse altitude au-dessus d'un champ, de l'autre côté de la route. Lorsque ces "oiseaux" le rejoignent, ils sont littéralement aspirés dans la partie inférieure de cet appareil comme par un tourbillon. Un bruit sourd (clac!) et l'objet s'élève à une vitesse prodigieuse et disparaît...."*

*Source: Catalogue Vallée, cas n°551- Flying Saucer Review 68/6- Enquête de M.Lyonel Trigano.*

Plus récemment, dans la revue ufologique Lumières Dans La Nuit n°323 (mars 1994; date théorique:sept/octob.1993) en couverture et à la page 8 et 9, on retrouve la description d'un être (sans observation d'ovni) à Tenay (01) qui pourrait là-aussi correspondre à une belle méprise avec un oiseau.



*"Un lundi matin,entre 5h45 et 6h, fin février ou début mars 1991, Nadia, étudiante de 21 ans, a vu un être ne ressemblant ni à un animal ni à un humain....Il se tenait courbé. Ses longs bras pendaient le long de son corps, arrivant au niveau des genoux. Son visage ressortait anec une prédominance du crâne, d'un important "museau" et de gros yeux noirs. Son corps, d'environ 1,60m de hauteur, était couvert de poils, sauf sur le dessus du museau ainsi que sur les pieds, qui paraissaient plus lisses. Ses mains et ses pieds avaient des griffes, même aux talons..."*




Rappelons que le premier qui a eut cette idée de **méprise avec des oiseaux** pour le cas de Cussac était M.F.Lagarde dans LDLN n°233/234 page 8. Il concluait à l'époque (années 80)...*"ce genre d'hallucination existe à de très nombreux exemplaires, il est fort possible et rien ne vient l'infirmer, pas plus qu'aucune trace n'est restée venant confirmer la réalité objective des témoignages. Est-ce alors le "cas béton" comme aurait pu le laisser croire le double témoignage?...."*

Raoul Robé (septembre 1996).

# CUSSAC 29 AOUT 1967



Similitudes et coïncidences d'après les recherches dans les archives de presse de la région.

*(dessins d'aprés photos)*

**Journal La Montagne du 21/08/1967**
page 7: Echelle de Jacob
pour les fantassins US.
Dans la jungle vietnamienne les militaires pourront être déposés sans risque au moyen d'échelles par un hélicoptère Chinook.

<------------------------------------------

RR3 à Cussac le **29/08/1967**:
interprétation de la scène d'après les enquêteurs---------------------------->

**Journal La Montagne du 31/08/1967** page 16:
Spectacle au-dessus de l'héliport de Choulex, une acrobate se pend à sa chevelure.

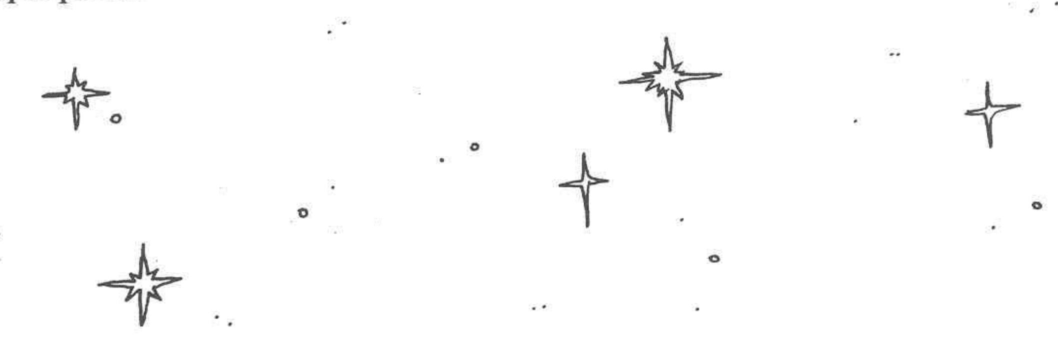
<------------------------

Raoul Robé (1996)

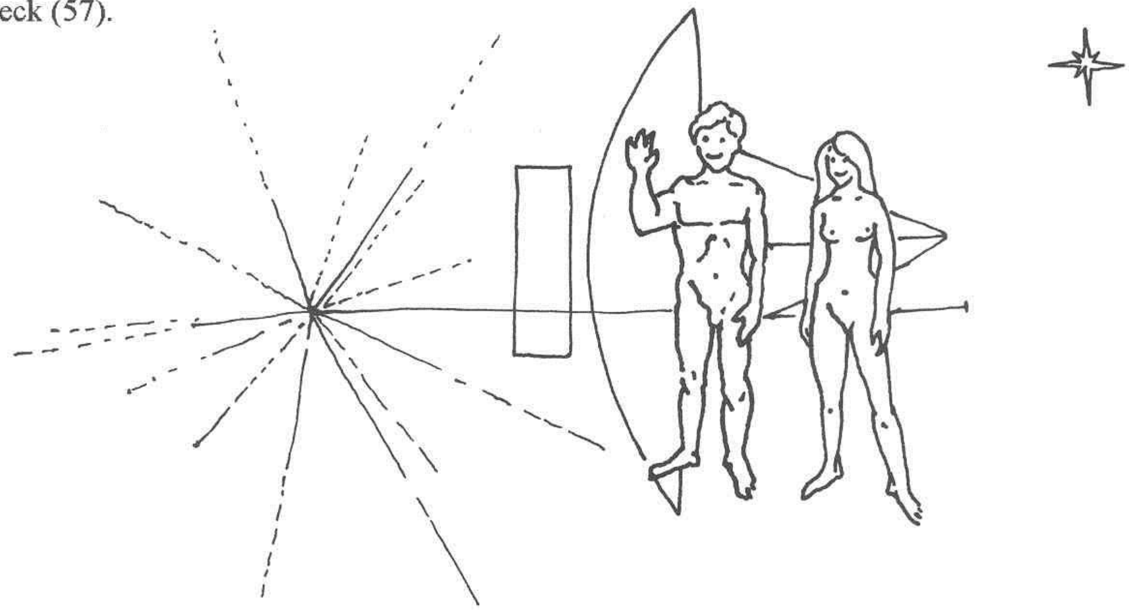
# ACTIVITÉS DU CNEGU

******

Le jeudi 23 novembre 1995, la direction du Planétarium de Vaulx-en-Velin (69) organisait un débat contradictoire sur le thème "***Les ovnis et la vie extraterrestre***".
Les deux protagonistes Jean-Jacques Vélasco (SEPRA) et Eric Maillot s'exprimèrent chacun à leur tour avant de débattre sur des cas précis (Cussac,Trans-en-Provence). Puis l'animateur du débat, le journaliste télé M.Gickel donna la parole au public qui était venu nombreux (150 personnes) dans la salle ronde de ce planétarium nouvellement inauguré dans la banlieue lyonnaise. Les sujets variés sur la "science ummite", la M.H.D., la possibilité de vie ET dans l'univers furent abordés. Plusieurs membres du CNEGU (I.Dumas, C.Zwygart, G.Munsch et R.Robé) avaient fait le déplacement pour participer à ce débat serein.
La soirée ce termina par un repas amical entre les participants et les responsables du Planétarium. Ce fut l'occasion pour échanger des idées et évoquer les relations entre le SEPRA et les groupes privés.



Durant le week-end des 21 et 22 octobre 1995, nos amis du GIFAPS (Groupe d'Information Fameckois sur les Phénomènes Spatiaux de Moselle) nous invitaient à participer activement à leur exposition sur les possibilités de vie dans l'espace. G.Munsch et R.Robé avaient réalisé trois panneaux d'exposition sur les thèmes: l'enquête ufologique, les sources de méprises, le CNEGU, le CVLDLN et le SCEAU. A.Pemmers enquêteur de la SOBEPS présenta quelques cas non identifiés de la vague belge et G.Munsch parla de cas identifiés après enquête. La soirée du samedi fut clôturée par une conférence de Léon Brenig (SOBEPS). Le public apprécia les diverses attractions proposées par les animateurs (une vidéo permanente sur l'espace, un diaporama sur les phénomènes spatiaux, un atelier d'astronomie et une exposition: "*L 'Homme à la découverte de l'Univers.")*, et notamment la visite du planétarium mobile de G.Munsch. Un pin's souvenir et un tee-shirt à l'effigie du message envoyé dans l'espace par les Pioneer X et XI ont été édités à cette occasion pour marquer ces 1ères journées sur l'espace de Fameck (57).



# LES OVNI DANS LA PRESSE

# Rozoy-sur-Serre (Aisne) : une étrange lumière observée dans la nuit

DOMICILIÉ dans une commune des proches environs de Rozoy-sur-Serre, aux confins de l'Aisne et des **Ardennes**, un couple se souviendra longtemps de cette soirée du 3 mars 1996 au cours de laquelle il a observé pendant près de quarante-cinq minutes un mystérieux phénomène lumineux. Par crainte des moqueries, le couple n'a pas souhaité voir publier son nom ni même le lieu de l'observation de peur d'être reconnu dans son village.

Ce dimanche 3 mars, la soirée était froide et le ciel étoilé. Vers 21 h 45, alors qu'elle sortait dans la cour, M^me^ X. a été surprise par la luminosité ambiante. « *Je me suis dit : il fait clair aujourd'hui !* ». Si elle éprouve des difficultés à définir cette luminosité, la dame est néanmoins certaine qu'elle n'avait rien à voir avec la lumière blafarde diffusée par la lune. « *J'ai eu l'impression que quelqu'un m'épiait lorsque je fermais la porte à clef. C'est comme si j'étais éclairée par une lampe. J'ai tourné la tête et j'ai alors vu sur ma gauche comme un projecteur. C'était une boule jaune, d'un jaune vif comme les phares d'une voiture, mais ça n'éblouissait pas* (le mari rapprochera cette couleur de celle des plaques d'immatriculation réflectorisées). *De chaque côté partaient trois rayons un peu plus clairs. Ils étaient parfaitement délimités, comme les branches d'un soleil dessiné par les enfants.* »

Selon les témoins, les rayons étaient aussi longs que le diamètre de la boule, les deux du milieu étant les plus grands.

### Jumelles et appareil photo

Aperçu à l'ouest au-dessus d'une pâture, stationné dans le ciel à la hauteur d'un arbre, le phénomène était d'une grosseur dont la dame, comme son mari d'ailleurs, n'a pas osé donner une estimation, de peur de se tromper. C'était moins gros que la pleine lune mais beaucoup plus qu'une étoile, suffisamment gros pour dissuader, un temps, la dame de prendre une photo. « *Avec le flash, j'avais peur que ça se rapproche.* » Ebahie, l'épouse rejoignait et alertait son mari qui travaillait dans un hangar édifié au pied de la pâture.

« *On avait l'impression que la boule oscillait en se balançant du côté gauche mais c'est peut-être une illusion d'optique* », précise l'époux. Si ce n'est le fonctionnement d'un moteur électrique, lequel a d'ailleurs empêché de détecter un éventuel bruit, la nuit était calme, les chiens du couple silencieux. L'étrange luminosité du début avait disparu.

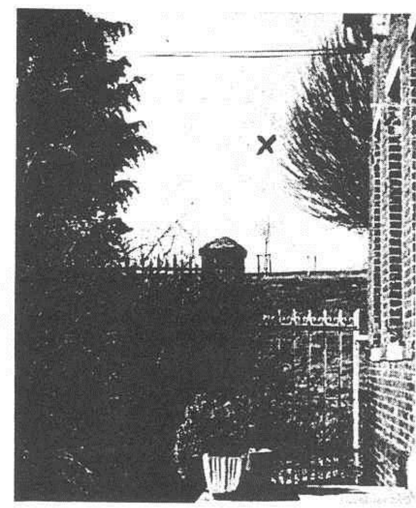
A un moment, le phénomène a changé d'aspect sans que les témoins s'en aperçoivent. « *Ça ressemblait à une cloche posée sur une assiette.* » La « *cloche* » était d'un jaune un peu moins vif et l'« *assiette* » une « *masse sombre* » non éclairée par le phénomène pourtant lumineux. L'objet semblait toujours se balancer.

C'est à ce moment-là que la dame, partie chercher jumelles et appareil photo, a pris trois clichés qui n'ont rien donné (seuls les poteaux de la pâture sont visibles au premier plan). Aux jumelles, si la masse sombre n'était plus visible, le couple a en revanche distingué au sommet de la « *cloche* », du côté droit, un point rouge fixe non clignotant.

Au fil des minutes, la chose régressait, donnant l'impression de s'éloigner « *en reculant* ». « *A la fin, ce n'était plus qu'un point comme une étoile. Aux jumelles, on voyait encore une boule lumineuse jaune avec à l'intérieur des petits ronds tirant sur le rouge, disposés en cercle sur le pourtour. Ça nous a fait penser à un hochet d'enfant.* »

Ce fut la dernière vision de l'OVNI. Peu de temps après, la lumière s'estompait, laissant le couple seul face à ses interrogations. Il était 22 h 30. Depuis cette nuit, comme avant, jamais il n'a eu l'occasion d'observer pareil phénomène.

**Fabrice Curlier**




*Eclairée par une lumière inhabituelle, la dame a aperçu l'OVNI à l'emplacement de la croix*

## Une confusion avec Vénus ?

Le phénomène observé le 3 mars dans les environs de Rozoy-sur-Serre peut-il s'expliquer par une confusion avec la lune, voire avec Vénus ? Si l'on prend en compte la seule position du phénomène, et seulement sa position, le témoignage peut en effet faire penser à la vision d'un astre au couchant.

Des deux hypothèses, celle de la lune tourne court. Le 3 mars, la lune s'est levée à 16 h 58 heure légale pour se coucher à 6 h 14. Au moment des faits, elle se trouvait au sud-sud-est alors que le phénomène était observé plein ouest. Justement, la planète Vénus, plus communément appelée étoile du berger et souvent prise pour un OVNI en raison de sa luminosité, se trouvait ce soir-là dans la même région du ciel, du moins approximativement, puisqu'elle s'est couchée vers 22 h 45 à l'ouest-nord-ouest. A quinze minutes près, l'heure de disparition coïncide en plus avec l'évanouissement du phénomène. De plus, les deux témoins ne se souviennent pas avoir vu l'étoile du berger, mais ils ne se souviennent pas non plus d'avoir vu la lune alors qu'ils apprendront par un proche qu'elle était parfaitement visible de leur cour au moment des faits (à signaler aussi que le lieu d'observation est encaissé et l'horizon ouest barré en grande partie par le hangar).

Que penser ? L'hypothèse d'une confusion avec Vénus pourrait séduire à condition toutefois d'amputer la quasi-totalité du témoignage et de ne s'embarrasser d'aucun détail : l'étrange luminosité du début ; une boule pleine bien délimitée ; des « *branches* » nettement visibles des deux côtés, « *comme un soleil dessiné par les enfants* », et ne correspondant en rien aux habituels scintillements des étoiles ; la « *cloche renversée* » avec au sommet un point rouge fixe non clignotant ; le « *hochet* » vu aux jumelles, etc, etc..

Le couple, lui, n'a pas attendu d'être interrogé sur la possibilité d'une telle confusion pour se poser la question. Depuis ce fameux soir, il scrute le ciel dans l'espoir de revoir la chose et a donc eu l'occasion d'observer Vénus, une planète qu'il a d'ailleurs l'habitude de voir pour vivre et travailler souvent de nuit dans la campagne. Conclusion : « *Ça ne ressemble absolument pas à ce qu'on a vu, ni à l'œil nu, ni aux jumelles. C'était beaucoup plus gros, ça n'avait pas la même forme et pas la même couleur.* » Bref ! Vénus était bien là, ce soir-là, mais peut-être pas forcément au même endroit que le phénomène.

## Deux précédentes observations en 1980 et 1986

Ce n'est pas la première fois que les proches environs de Rozoy-sur-Serre sont concernés par le phénomène OVNI. Au moins deux observations y ont été rapportées.

La plus récente remonte au 28 avril 1986. Vers 22 h 15, une habitante de **Résigny** qui fermait ses volets vit une lueur qui éclairait un objet de forme allongée avec des feux clignotants. Silencieux et immobile, le phénomène disparut après quatre minutes d'observation.

En date du 28 janvier 1980, la seconde affaire est beaucoup plus intéressante. Vers 19 h 15, trois femmes qui marchaient dans le hameau de la Garde-de-Dieu, situé le long de la RD 977 sur le territoire de la commune de **Parfondeval**, virent apparaître une lumière de couleur jaune-orangé se dirigeant rapidement vers elles. De forme sphérique, la lumière était très puissante en son centre et plus pâle sur les côtés.

Prises de panique, les dames se précipitèrent chez une habitante du hameau tandis que le phénomène stationna dans un premier temps au-dessus d'un calvaire situé à quelques mètres de la route. De là, l'OVNI effectua alors une série d'allers et retours de part et d'autre de la départementale, s'éteignant parfois lors des arrêts pour se rallumer ensuite. A trois reprises, il donna l'impression d'être définitivement parti mais il réapparaissait subitement à chaque fois que les trois témoins se risquaient au dehors de la ferme.

Au bout d'un quart d'heure, celles-ci décidèrent d'appeler le mari de l'une d'entre elles pour qu'il vienne les chercher en voiture et les ramener à **Brunehamel**. A l'arrivée du conducteur, l'OVNI était toujours là, plus haut dans le ciel et d'un diamètre moins important. C'est alors que le phénomène s'est mis à suivre la voiture jusqu'au village en restant toujours à la même hauteur, du côté gauche de la route. S'arrêtant sur la place de Brunehamel, les quatre occupants étaient rejoints par deux autres personnes et tous les six purent contempler l'objet qui s'était stabilisé au-dessus des toits. Après un quart d'heure d'observation, il s'éteignait subitement pour ne plus réapparaître.

A l'époque, cette affaire avait donné lieu à des dépositions auprès des services de gendarmerie. Concernant le phénomène du 3 mars, le couple n'a pas osé en parler aux gendarmes de **Montcornet**, territorialement compétents, lesquels nous ont déclarés n'avoir eu connaissance d'aucun fait bizarre survenu ce soir-là, ni les autres jours d'ailleurs.

**Rozoy-sur-Serre (Aisne)**

# OVNI : les spécialistes ne sont pas d'accord

L'Ardennais, 20 avril 1996

LE 3 mars dernier, un couple et leurs enfants domiciliés dans les environs de Rozoy-sur-Serre (Aisne) avaient observé de 21 h 45 à 22 h 30 un étrange phénomène (notre édition du 25 mars). Visible au-dessus d'une pâture, le phénomène s'était d'abord manifesté sous la forme d'une boule avec des rayons bien délimités avant de se transformer en une cloche posée sur une masse sombre pour finalement disparaître après avoir retrouvé une forme sphérique avec des points lumineux sur son pourtour.

Trois associations spécialisées dans l'étude du phénomène OVNI se sont intéressées depuis à cette observation. Pour la Société d'enquête et de recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés basée à **Monthermé** (Ardennes), l'OVNI vu par les témoins n'était en réalité que la planète Vénus. Ce soir-là en effet, à 21 h 45, Vénus était visible à l'ouest (azimut 272°) et à une hauteur angulaire de 13°, soit pratiquement la direction du phénomène indiquée par les témoins (270° d'azimut, 10° de hauteur, mais une marge d'incertitude est toujours possible). Au passage, l'association apporte une explication similaire à l'observation faite le 28 janvier 1980 à Parfondeval-Brunehamel et qui était évoquée dans l'article.

Ayant procédé séparément à une enquête sur le terrain, le Centre d'études OVNI-France de **Charleville-Mézières** (CEOF) et le représentant de l'association Tau-Ceti à **Reims** se montrent moins catégoriques. L'un et l'autre ont bien constaté, après vérification, la présence de Vénus ce soir-là dans la même région du ciel mais tous deux, pour l'instant, continuent de considérer le phénomène comme « *inexpliqué* ». Motif : la description des trois phases du phénomène est difficilement compatible avec l'aspect que présente l'étoile du berger, même en cas de mauvaise interprétation. Le CEOF souligne également que la chose a conservé le même azimut tout au long de l'observation (quarante-cinq minutes) alors qu'un astre se déplace en raison de la rotation de la Terre (à moins que les témoins aient mal évalué la position du phénomène). Enfin, le fils du couple, lui, dit se souvenir d'avoir vu Vénus ce soir-là à proximité du phénomène.

On s'abstiendra de conclure dans un sens ou dans l'autre. Pour terminer, signalons qu'aucun autre témoin ne s'est fait connaître.

**Monthermé**

# Ovni au-dessus de la ville

L'Ardennais, 19 mars 1996

Mardi 12 mars, en fin d'après-midi, trois personnes ont observé un objet brillant et émettant une lumière blanche et orange qui est resté stationnaire environ une heure à haute altitude au-dessus de Monthermé, avant de séloigner vers l'ouest.

Le centre d'étude Ovni France, 20, rue Waroquier à Charleville-Mézières (24.59.08.42.), invite les personnes ayant aperçu l'objet volant non indentifié à lui fournir leur témoignage.

( FAUSSE ) AUTOPSIE D'UN (FAUX) EXTRA-TERRESTRE

# LA "CAVERNE DES ETOILES

[OU QUAND .... 2 + 2 = 2 !]

La mariée était trop belle. Les ufologues se sont méfiés quand on proposa au public un film stupéfiant : l'autopsie d'une créature "alien" effectuée secrètement aux USA en 1947 ... et gardée secrètement par son caméraman depuis presque un demi-diècle !... L'Histoire est toujours pleine de surprises, mais à ce point-là ...

Les médias se sont montrés nettement moins réservés : dans plusieurs dizaines de pays, des chaînes-télé ont acheté ce film. En France, TF1 produit une cassette ( titre : " L'extra-terrestre" de Roswell ) montée par Jacques Pradel et son équipe de "L'Odyssée de l'Etrange". La "version intégrale" du film est accompagnée d'une "enquête" qui ne "parvient" pas à conclure : " supercherie ou réalité ?.." Pourtant, le trucage est facile à établir : au lieu de se contenter de voir ce film , il faut aussi le regarder. Ouvrons les yeux.

* * * * * *

diffusé en août 95 par TF1-Vidéo, ce film en Noir et Blanc ( muet) constitue la dernière péripétie en date d'une affaire que le public commence à connaître sous le nom de "Incident de Roswell ". Résumons-en l'histoire :

## "CAPTURE" ET EMBROUILLES

Dans les premiers jours de juillet 1947, un mystérieux engin volant s'écrase dans la prairie d'un ranch du Comté de Chaves ( ou de Lincoln ) dans l'Etat du Nouveau-Mexique ( USA ). Le propriétaire, William "Mac" Brazel prévient les autorités militaires. Le 7 juillet, le major ( commandant ) Jesse Marcel vient de la Base de Roswell ( Armée de l'Air ) située à 75 kms de là et récupère les débris de l'engin qui tapissent le sol sur 1 km . Le lendemain 8, vers 13 h., la Base diffuse un communiqué officiel, annonçant "la capture d'une soucoupe volante "( "flying Disk"). Tous les médias américains bondissent : ils sont " sur les dents" depuis que, le 24 juin, le pilote privé Kenneth Arnold observa 9 machines volantes aux performances impossibles, au-dessus des Montagnes Rocheuses ; ce qui va devenir " le Phénomène OVNI " entame son 14° jour d'existence.

Une conférence de Presse est organisée à la Base de Fort Worth ( Texas) où les journalistes découvrent ( vers 17 h.) ... les débris d'un ballon-météo : les militaires s'étaient trompés !... Il n'y aura pas de sanctions : muet comme une carpe pendant la conférence, le major Marcel ( Officier de Renseignement et ... spécialiste des ballons !) sera promu lieutenant-colonel quelques mois plus tard ; son supérieur, le Colonel Blanchard ( qui ordonna la publication du "fameux" communiqué de presse) prendra sa retraite avec la 2° étoile ( équivalent à général de Corps d'Armée ) ; le fermier Brazel aura un nouveau ranch ...

En 1977, le colonel Marcel est à la retraite. Il reconnaît auprès de journalistes et d'ufologues que le public fut trompé : ce sont bien les débris d'un véhicule de technologie inconnue, venu d'un autre monde tout aussi inconnu, qu'il ramassa dans le ranch. Ces aveux provoquent une intense activité dans l'ufologie américaine. Plusieurs groupes d'enquêteurs recherchent les indices, retrouvent les témoins. Une piste semble prometteuse : le crash principal ( de l'objet-mystère ) se situerait à quelques kms du ranch Brazel ; les militaires y auraient retrouvé ( et escamoté ) l'épave et ... les cadavres de ses occupants, des êtres de forme humaine, quoique ... différents ( humanoïdes ).

L'AVEU DE L'US AIR FORCE

Malgré des années d'investigation ( et de fausses pistes ), rien de décisif ne sera établi, jusqu'à ce que, début 1994, M. Steven Schiff, Représentant ( député) du Nouveau-Mexique, s'intéresse à l'affaire : il obtient que le G.A.O. ( équivalent américain de l'Inspection des Finances ) enquête sur la gestion administrative de "l'Incident de Roswell". C'est avec une démarche similaire que l'Inspecteur du Trésor Eliott Ness ( avec ses copains "Incorruptibles") fit "tomber" Al Capone et son Syndicat du Crime.

Le 8 septembre 1994, surprise : l'US Air Force, "grande muette" depuis 1977, publie un long rapport d'enquête sur le crash. Ce rapport avoue que l'objet mystérieux n'était pas un ballon-météo, mais ... un ballon chargé d'espionner les expériences nucléaires soviétiques (1). Ce "projet Mogul" étant ultra-secret, il fallait donc le "protéger" par un mensonge. Quand aux thèses des ufologues et autres cadavres d'extra-terrestres dans les placards, celà n'avait ( bien sûr !) aucun sens. ( 1 bis)

Cette "explication" fut accueillie avec un immense scepticisme par les médias américains ( ce qui est nouveau ) qui préférèrent ( sagement ) attendre que le GAO dépose ses conclusions.

Et puis ... une rumeur se propagea : un film montrant l'autopsie faite en 47 d'une créature extra-terrestre dans un laboratoire secret des Forces Armées allait être disponible prochainement.

Dans les mois qui suivirent, il apparut que le "Merlin Group", société britannique de production et édition audiovisuelle a acheté un film ( en bobines de 3 minutes) au caméraman qui prit les images à l'époque ; M. Ray Santilli, responsable du "Merlin" garantissant l'anonymat de la source. C'est ce film qui, après montage, fut commercialisé en vidéo-K7 et acquis dans 27 pays ( selon Michel Polac, sur "Arte" ) et , en particulier, par M. Jacques Pradel.

LA CAMERA EXPLORE L'ESPACE

Dans "image", il y a "magie" ; l'objectif d'une caméra fut nommé, à juste titre, "oeil magique" : il peut nous montrer et nous cacher ce qu'il veut, à sa guise ; dans le même mouvement. (2)

Que nous montre ce film ?... Une salle, de petites dimensions ( grosso modo, 5 à 6 mètres sur 4 ), genre dispensaire ; accrochée au mur du "fond", une horloge ; poussées contre ce même mur, des tables couvertes d'instruments indistincts ; le mur d'angle ( sur la droite) est percé d'une fenêtre sans système d'ouverture : s'y encadre, à l'extérieur, un personnage vêtu d'une combinaison isolante style "chirurgien" ( blouse, capuchon, masque sur le visage ) dont on ne distingue que les yeux ; de toute évidence, il surveille ce qui se passe dans la salle. Pour être fonctionnelle et offrir un total champ de vision , la vitre doit se trouver au "milieu" du mur. C'est important car on ne voit pas l'autre angle du mur, à l'extrême-droite .

Dans la salle, sur un "billard", un être étrange est allongé sur le dos, la jambe droite très endommagée. Deux personnages, en combinaison totalement isolante ( "heaume" sur la tête, avec une fente pour les yeux ) opèrent diverses manoeuvres de dissection. La caméra enregistre les opérations, se polarisant sur les différences avec un corps humain. La caméra n'est pas fixe et se déplace à travers la pièce. L'image revient souvent sur le mur de l'horloge. Pas très à son aise dans une salle de dissection, le caméraman cherche-t-il des yeux à mesurer le temps qui passe ( avec sa main qui suivrait son regard, instinctivement ) ?...

LE MUR QUI N'EXISTAIT PAS

Celà, c'est ce que le film nous montre ( ou plutôt nous suggère ) pendant

environ 20 minutes. Mais cette scène est-elle réelle ou nous cache-t-elle quelque chose ?... Ce sont les plans répétitifs sur l'horloge qui m'ont mis sur la voie : ce mur ( du "fond") est visible presque tout le temps, tandis que, malgré les déplacements du caméraman dans la salle ( et donc de l'angle de prise de vues, JAMAIS LE MUR OPPOSE N'APPARAIT !...Celà se remarque en particulier sur le plan prenant le profil gauche ( et l'oreille gauche ) de la créature ; aucun plan du profil droit ( et de l'oreille droite ). C'est ce déséquilibre " chronique" dans le défilement de l'Image qui m'a mis la puce dans la mienne, d'oreille !...

Autrement dit, cette "salle d'opérations" n'est concrétisée que par DEUX MURS SUR QUATRE ; ni porte, ni plafond, non plus. Ne tenons pas compte du mur de "gauche" : comme l'action se déroule à l'opposé, il pourrait être resté hors du champ de la caméra ... mais pas le mur qui fait face à l'horloge. Ce mur "manquant" DEVRAIT apparaître, suite aux mouvements de la caméra.

Si nous traçons une "ligne imaginaire" ( axe médian) coupant la "salle" en deux ( dans le sens de la longueur ), les plans larges sont limités à la partie " droite" ( sur le mur de l'horloge ) tandis que dès que le caméraman passe de l'autre côté de la pièce, ce ne sont plus que des plans en "plongée" ( du soit-disant cadavre ). Ce manège très précis implique un "découpage", une CENSURE délibérée. Ce mur nous est caché. Pour quel motif ? La solution la plus simple est que ce mur n'existe pas !... En conséquence, nous ne voyons plus l'intérieur d'un "labo secret", nous regardons le décor sur un plateau en studio : à l'emplacement du mur, se tient l'équipe de tournage !... Le reste ?... Deux ( ou trois ) panneaux, quelques accessoires, des effets spéciaux ... pratique cinématographique courante : l'existence de cette "salle" est suggérée au spectateur qui en réalise, inconsciemment, une construction mentale. Ce "documentaire" est une simulation.

Le fait est-il définitivement établi ?... On m'a proposé une explication pour ce "mur caché" : qu'une baie y soit percée où on apercevrait une rangée de personnages ... disons, de haut-rang, aisément identifiables. Objection rejetée : l'équipement "de chirurgien" dont est revêtu le personnage derrière la vitre indique qu'il règnerait en ces "lieux" ( "restricted area") des règles de sécurité draconiennes, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la salle, et par extension, dans toute la "zone" alentour. En conséquence, quiconque ( "Service" ou visiteur ) devrait obligatoirement s'y plier et donc revêtir la même tenue : encagoulés, les hauts-personnages évoqués plus haut seraient méconnaissables !...

LES POUPEES RUSSES

Découvrir que ce "documentaire" n'est qu'une fiction résoud le problème principal, mais suscite beaucoup de questions :
* l'attitude des médias notamment : comment des spécialistes de l'Image n'ont-t-ils pu saisir un "truc" aussi "transparent" ?... ( sur la cassette TF1, ces spécialistes brillent par leur absence !).

* l'investigation se tourne vers les "inventeurs" : il reste à déterminer quand et où le tournage s'est effectué, l'identité des acteurs, etc ... Mais après le " comment", il faut définir le "pourquoi" : ce film aurait rapporté beaucoup ... trois milliards de centimes (3) ; ce qui fait un "beau" mobile. Mais quelques autres données amènent à soupçonner un objectif plus "tordu" qu'une vulgaire opération mercantile (4). Un masque peut en cacher un autre, à l'exemple des poupées russes.

A moins que le "Groupe Merlin" soit une société-fantôme, le risque est énorme pour une entreprise de se prêter à une supercherie de ce genre. Ensuite, la fraude est facile à repérer, comme je viens de le démontrer. Pourquoi dès lors ne pas avoir tourné un film plus solide ?... Au lieu d'un découpage tarabiscoté ( plans "ouverts" d'un côté, plans "fermés" de l'autre

il suffisait de modifier le décor en cours de de tournage, pratique usuelle sur n'importe quelle fiction . 

Cette conduite étrange m'amène à soupçonner que LE VERITABLE BUT DE CE CANULAR EST D'ETRE DECOUVERT POUR JETER LE DISCREDIT SUR L'ENSEMBLE DU DOSSIER "INCIDENT DE ROSWELL" !...L'expression " jeter le bébé avec l'eau du bain " est d'origine anglaise, et le ... sujet britannique R. Santilli insiste beaucoup pour accrocher son "wagon" ( film) au "train" ( affaire du crash) !...

Ce machiavélisme primaire ne relève pas de l'hypothèse gratuite : la rumeur puis la sortie du film s'est faite entre le "bide" rencontré par le rapport de l'USAF et la publication des conclusions du G.A.O. ( septembre 94 / juillet 95 ). Loin de toute cette agitation, cette redoutable institution qui "épingle" les plus puissants Services et entreprises ( 5) , a mené ses investigations pour découvrir que TOUS les documents relatifs à cette affaire ont été systématiquement détruits, en toute illégalité ; autrement dit, "on a fait le ménage !"... Ce qui constitue une preuve par défaut : sans confirmer irréfutablement la thèse des ufologues, il existe bel et bien un mystère autour du crash de Roswell ( et le colonel Jesse Marcel n'a pas raconté de salades !) .

Mais pour envisager une suite, il faut plus qu'une preuve ou la loi : il faut l'appui de l'Opinion Publique. Or, SI cette Opinion allait faire L'AMALGAME entre ce film-supercherie et la solidité du dossier, "l'Incident de Roswell" serait enterré une seconde fois !...

Pour les enquêteurs ufologues, il est clair désormais qu'ils se frottent à la plus opaque des forteresses : la Raison d'Etat. Une "raison" que Sir Winston Churchill définissait en ces termes : " la Vérité est un trésor si précieux qu'il doit être dissimulé derrière des murailles de mensonges ".

Jean - Louis PEYRAUT

TROYES - octobre 95 / juillet 96

(1) explication bien curieuse : en 1947, la doctrine ( convaincue) du Pentagone prétendait que les Russes n'y arriveraient pas ( à réaliser une Bombe ). Une "opinion" qui, en fait, était quasiment Parole d'Evangile !... En conséquence, l'objectif du "Projet Mogul" apparaît extravagant ... et son importance très secondaire ne peut d'autant plus justifier 50 ans de silence obstiné !...

(1 bis) ... mais bien plus aberrant d'affirmer que la "trace" du crash était dû à un "plus-léger-que-l'air" : un ballon-libre ne peut produire qu'une empreinte circulaire lors de son écrasement ; avec une répartition de débris formant un rectangle de 1200 m. de long sur 100-400 m. de large, il s'agissait de toute évidence d'un engin volant équipé d'un propulseur ( ce qui exclut d'office les ballons -sonde/ météo ou autres Mogul qui n'ont aucun moteur!). Spécialiste des aérostats, le major Marcel ne risquait pas de confondre ....

(2) je risque une métaphore : le cinéma / "lanterne magique" apparaît comme la réalisation laplus élaborée du Mythe de la Caverne, due au philosophe Platon ( V°-IV° siècle avant J-C) : il définissait que la perception du " monde sensible " ( accessible aux 5 sens ) n'est qu'un théâtre d'illusions ( en jargon techno siècles 20/21 : images virtuelles !).

(3) " le montant de la facture pour les 30 chaînes de télé réunies s'est élevé à 30 millions de francs " ( interview de J. Pradel dans TV Magazine ( 23-30 septembre 1995 ).

(4) l'Argent comme objectif n'est pas crédible : les auteurs de ce film devaient disposer d'un "budget prévisionnel" minimal très important ; je ne parle pas ici du coût de production du film . On a avancé divers chiffres, mais cette "bataille d'experts" se limite à l'aspect technique de l'opération. Il faut aussi prendre en compte le contrôle des partenaires ( ... autrement dit : empêcher que l'un des complices ne vende la mèche !); c'est déjà (beaucoup !) plus cher !... Ajoutons toute la campagne de manipulation du marché, pour être sûr de disposer d'une palette suffisante d'acheteurs potentiels. Les conditions nécessaires pour réussir cette "petite" supercherie s'avèrent très lourdes ... en tous cas, hors de portée des moyens d'une petite Société. Le "bilan d'exploitation" n'a certainement pas dégagé des bénéfices aussi avantageux. Ce qui signifie que le "Groupe Merlin" ( et associés) ont disposé, DES LE DEPART, d'un commanditaire financièrement très ... généreux !...

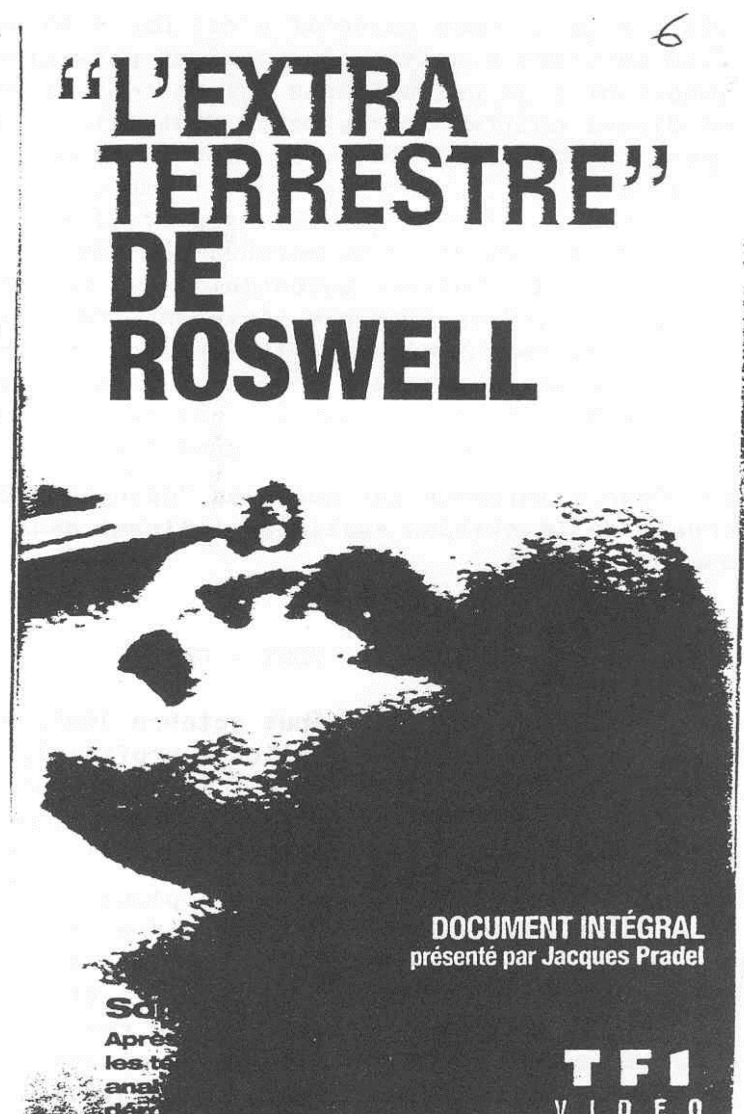
(5) Pour s'informer sur quelques "épingles" du GAO, lire " Les comptes cruels de la station spatiale" ( Alpha) dans "La Recherche" n° 279, septembre 1995.

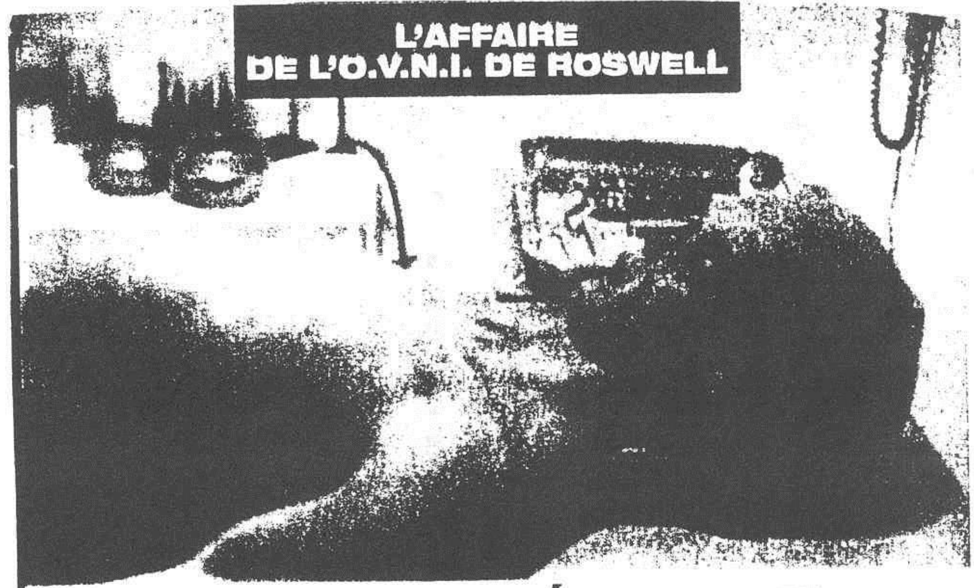
POST - FACE

Ce texte a été écrit début octobre 1995. A l'époque, je l'avais rédigé dans une optique "Grand Public" ( profane ), ce qui explique sa longueur... alors que l'information utile ( la description de l'indice établissant la fraude ) ne réclame que quelques lignes. La démonstration de la supercherie ne demande que quelques minutes, un tableau noir et une ou deux craies !...

Cet article a été communiqué à plusieurs rédactions ( Presse écrite nationale et régionale ) sans la moindre réaction ... tandis qu'une pléthore de "papiers" équivoques s'étalaient. Un rédacteur m'a "expliqué" que " ce film étant considéré comme un faux, il était inutile d'y revenir" !... Un seul journaliste a eu l'honnêteté de reconnaître qu'il n'avait pas "les épaules" pour "déranger" TF1. Confirmation supplémentaire de la fiabilité de l'information véhiculée par les médias. Ce n'est pas par ce "canal" que nous obtiendrons la solution de l'énigme de Roswell ou des OVNIs.

Une "découverte" bien ordinaire : il n'existe aucun plan du profil droit de la "créature" ( pendant 18' de projection ) , à la différence du profil gauche, abondamment filmé par une caméra très mobile !.. ( photo du bas ).
Conclusion : une partie de la "salle d'autopsie" nous est dissimulée, ce qui indique la fraude. Ce "labo" n'est qu'un "box" de tournage.
( extraits de la jaquette de la cassette-vidéo maintenant célèbre de TF1-V.



Beaucoup de choses ont été écrites sur cette cassette vidéo et sur les émissions de J.Pradel qui ont fait connaître le cas du crash de Roswell au grand public.

L'unique argument de J.L.Peyraut "*le mur qui n'existait pas*" est très intéressant et bien vu, mais il semble insuffisant pour démonter toute la séquence d'autopsie à lui seul. Il existe bien d'autres points litigieux, voire douteux, développés par d'autres et de façons tout aussi valble dans diverses revues comme Science et vie, Phénomèna, etc.

Pour répondre aux interrogations de Jean Louis dans le chapitre "*Les poupées russes*", nous attendons avec impatience la parution (?) du travail de N.Maillard qui a enquêté réellement sur le terrain (Angleterre, USA, Allemagne) pour J.Pradel.

Quant à son argument concernant la faiblesse de la "*solidité du film*" pour lui attribuer une origine officielle cachée (services secrets, ou spécialistes de la désinformation), il est amusant de savoir qu'un autre ufologue m'a présenté récemment le même argument pour soutenir justement le contraire. A savoir, si ce "film" avait été fabriqué par les services secrets, il aurait été tout de suite très facile de reconnaître le canular...

Enfin, notre ami semble croire comme G.Bourdais que le cas Roswell est solide, .

Je vais en profiter pour présenter deux informations que j'ai découvertes récemment:

_ Dans le livre de Gildas Bourdais "***Sont-ils déjà là?***" (Presses du Châtelet 1993) l 'auteur relate une information page 20 concernant le major Jesse Marcel :

Il aurait été "*promu dès la fin de l'année 1947 à un poste de responsabilité au Pentagone et à un programme "d'armes spéciales" analysant des échantillons atmosphériques à travers le monde pour détecter les futures explosions atomiques soviétiques*".

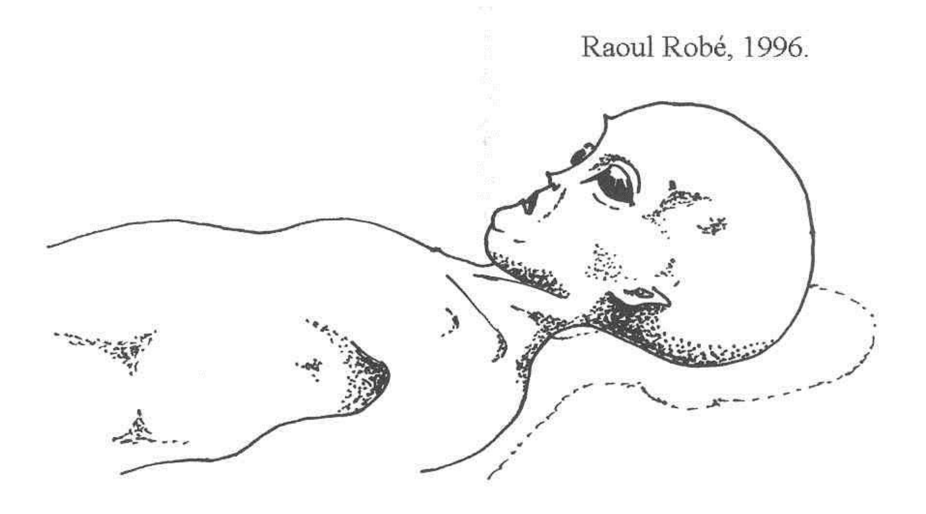
Voila une sacrée coïncidence: n'est ce pas là justement la mission du projet **MOGUL**?!!

Pour moi, cela confirmerait bien cette dernière hypothèse. J.Marcel ayant été informé de la nature réelle du "disque volant" aurait été muté dans le service gérant ces projets en fin d'année: c'est logique! Je doute que G.Bourdais ait bien pesé l'importance de cette information qu'il brandit, lui, comme un argument montrant qu'on n'a pas sanctionné l'officier après sa bourde.

_ De plus, dans la liste des témoignages autour du cas de crash de l'ovni, il est question de celui émanant d'un employé des pompes funèbres qui aurait eu une commande de petits cercueils. Tout de suite, les ufologues américains ont rapproché ce fait pour démontrer l'existence de cadavres de petits humanoïdes. Or, j'ai vu récemment, dans un cimetière parisien, de très petits cercueils en bois. Curieux, je me suis renseigné auprès des employés au travail. Il s'agit en fait de boîtes pour récupérer les restes de corps anciennement enterrés pour les déplacer et gagner de la place. Ne serait-ce pas cela l'explication de cette commande? A-t-on voulu déplacer des restes ou enterrer ce qu'il restait de corps d'aviateurs déchiquetés par un accident aérien?...

De toute façon, la cassette *"L'Extraterrestre" de Roswell* de TF1 Vidéo ne nous a rien appris de plus sur le cas du "crash" de Roswell.

Raoul Robé, 1996.



# LA TRIBUNE DE L'EXTÉRIEUR

EXTRAIT DU LIVRE "LA SOPHROLOGIE" de JEAN YVES PECOLLO
- EDITION "J'AI LU".

**HISTOIRE DU CHATEAU ABANDONNE**
**OU "LES CAUCHEMARS D'UN PROMENEUR SOLITAIRE !"**

## PREMIERE PARTIE

**Il était une fois** ... sur les hauteurs d'un village du centre de la France, un château abandonné, inhabité depuis fort longtemps, depuis que le dernier occupant, un vieux monsieur un peu fou, y avait trouvé la mort dans des circonstances très mystérieuses. Les gens du village affirmaient que parfois des bruits insolites venaient de là-bas. Surtout certaines nuits de pleine lune. Comme des hurlements, des cris inhumains ! Cela durait depuis bientôt vingt ans. Jamais personne n'osait s'aventurer trop près de cet endroit sinistre. Les herbes sauvages envahissaient le parc et quand le vent soufflait, on pouvait entendre de loin les volets grincer ... comme s'ils gémissaient. Ces plaintes lugubres duraient ensuite pendant des heures et tout bruit cessait au petit matin. La rumeur prétendait même que ceux qui avaient osé approcher ce château étaient morts dans l'année qui suivait, victimes du mauvais sort qui protégeait cette ancienne demeure.

Un jour, un homme a entendu cette légende. C'était un promeneur, un étranger, attablé à la terrasse du seul café du village. "Comment de telles histoires peuvent-elles être racontées, au XX° siècle !" Il a haussé les épaules, a payé et est parti.

## DEUXIEME PARTIE

A quelque temps de là, notre promeneur part en randonnée. Durant des heures il marche, insouciant et admirant la campagne environnante. Son esprit et son corps sont en parfaite harmonie avec la nature. Il se sent bien, alors il marche et marche encore. Mais tous les chemins creux, qui sentent si bon, se ressemblent tellement ! Ils ont l'air de mener tous au même endroit, de ne mener nulle part ! La nuit arrive vite et notre héros est maintenant quelque peu inquiet. Où se trouve le village ? Et, en plus, ces gros nuages qui arrivent, si menaçants, poussés par un vent fort ... "Un vent d'orage" avaient prédit tout à l'heure les paysans !
L'inquiétude est de plus en plus grande. Passer la nuit dehors, sans abri, sous la pluie battante ! La campagne lui semble soudain moins belle, moins accueillante. Un peu hostile même ! Il accélère alors le pas, trébuchant et pestant contre ces cailloux et ces ronces qui l'entravent. Après maints détours, il se retrouve, tout à coup, devant le château ! Il s'en approche lentement, traverse le parc et avant d'entrer, hésite ... Toutes ces histoires lugubres racontées l'autre jour ! Il regarde autour de lui et aperçoit au loin, avec un certain soulagement, une silhouette qu'il croit reconnaître. Il court à la rencontre de cet homme, fait de grands gestes pour attirer son attention. "Oh! s'il vous plait, attendez-moi ! Où se trouve le village ? Mais l'autre accélère ses pas et s'éloigne de plus en plus. "Curieux, tout de même, pourquoi part-il aussi vite ? Je suis sûr qu'il m'a vu ! Pourquoi ne s'est-il pas arrêté ?" Notre promeneur se sent bien isolé soudain et le vent qui souffle de plus en plus fort le fait frissonner. Mais il se raisonne. "Des balivernes, des sottises, cet endroit est inhabité depuis longtemps et il n'y a vraiment rien à

craindre", pense-t-il tout haut en poussant la porte qui battait sous l'effet du vent d'orage qui redoublait de violence.

**TROISIEME PARTIE**

Notre héros, bien malgré lui, se trouve maintenant à l'intérieur de cette vieille demeure. Soulagé de pouvoir s'abriter pendant l'averse mais tout de même quelquepeu inquiet, mal à l'aise.
Autour de lui, le silence ! Seulement troublé par les bruits de son coeur, qui, décidément, bat de plus en plus fort. Tout son être est tendu. Il est aux aguets, c'est plus fort que lui. Tous ses sens sont mobilisés, tel un animal traqué. Il écarquille les yeux pour tenter de discerner, dans l'obscurité, ce qui l'entoure. Rien. Rien que des vieux meubles poussiéreux et sans valeur et quelques caisses en bois laissées là, il y a bien longtemps. Alors il tend l'oreille pour tenter de discerner, dans le silence pesant, une présence quelconque. Pour essayer d'entendre autre chose que les battements de son coeur dans la poitrine ... Rien . Soudain un bruit bizarre le fait sursauter, une sorte de miaulement sinistre ! Surpris, il fait un bond en arrière, tombe sur une vieille caisse en bois, se relève brutalement ... Guettant le danger, serrant dans ses mains son bâton de marche comme s'il s'agissait d'une arme ... Sa respiration est rapide, saccadée, haletante ! Brusquement il prend une décision : il se dit que finalement le village n'est sûrement pas bien loin. Il se dit qu'en prenant la direction de cet homme qui n'a pas voulu l'attendre, tout à l'heure ...qu'en courant vite, très vite ... qu'en coupant à travers les champs ! Abandonnant son bâton sur place, le voila courant, dévalant la pente, sautant les buissons, courbant la tête à chaque éclair ...

**QUATRIEME PARTIE**

Essoufflé, ruisselant, notre pauvre promeneur arrive enfin au village et gagne sa chambre d'hôtel. Là, épuisé, il s'écroule sur son lit pour reprendre un peu son souffle et ses esprits.
Plus tard, bien plus tard dans la nuit, il s'aperçoit que sa jambe droite a saigné. "J'ai dû me blesser avec une branche en courant ou en tombant, tout à l'heure, là-bas ..."
En évoquant toutes ces images, il frissonne. Sans trop savoir pourquoi, il se laisse aller à penser à son enfance. Quand sa mère, pour l'endormir, lui racontait des histoires. Puis, bercé par ces souvenirs lointains, notre héros fatigué, ferme les yeux et s'endort. Mais son sommeil est agité et ses rêves troublés.
Cette petite histoire est terminée. Arrêtons de trembler et analysons ce qui s'est passé dans la tête de notre triste héros.

**DANS LA PREMIERE PARTIE :**

Cet homme a entendu, par hasard, l'incroyable histoire de château abandonné. A son insu, certaines images stockées ont refait surface. On pourrait dire, comme en informatique, que ces images se sont placées en "mémoire vive".
En effet, dès le plus jeune âge, au moment où ils sont le plus vulnérables, le plus influençables, tous les enfants ont leur imagination nourrie d'histoires analogues. Avec des châteaux hantés, des sorcières méchantes et des fantômes en tout genre, avec, en plus, des frissons d'horreur, des peurs et des angoisses, sans parler des vampires et des cimetières habités. (1) Toutes ces images avec leur cortège de sensations évoquées ont été stockées quelque part dans la mémoire. **Ces images mentales avec leurs émotions associées sont prêtes à resurgir un jour et à placer notre**

**conscience dans un état modifié.** C'est ce qui va se passer chez cet homme. C'est ce qui se passe chez chacun d'entre nous, à tout instant.
D'ores et déjà quelques renseignements concernant l'activité mentale peuvent être notés : le cerveau possède une formidable capacité d'imagination, c'est à dire de création d'images; ces images mentales ainsi créées vont être :
1° Stockées dans une mémoire à long terme.
2° Associées à toute la situation, vécue ou suggérée.
3° Associées à toutes les manifestations corporelles présentes.

**DANS LA DEUXIEME PARTIE :**

Le capital confiance, l'insouciance du promeneur se dégradent progressivement. Au début de la randonnée, il était sensible aux suggestions de calme et de paix de l'environnement. Progressivement, les informations seront traitées et analysées différemment. La nature, qui n'a pourtant pas réellement changé, est vue comme hostile, stressante. L'orage qui menace a également une part dans ce début de panique. Arrivé devant le château abandonné, les images mentales anciennes, qui ont été en quelque sorte "mises sous tension", vont resurgir brutalement. Elles vont devenir présentes, plausibles et mettre la conscience du sujet en *état d'alerte*.
Le comportement modifié de ce promeneur nous montre que :
1° Confrontées à une réalité analogue, les images mentales sont actualisées, "mises en mémoire vive".
2° Il peut suffire qu'un seul élément soit présent (le château) pour qu'aussitôt *toute* l'émotion réapparaisse, dans sa globalité, confuse mais envahissante.
3° Le raisonnement logique est inefficace pour calmer le trouble qui se développe dans le "monde intérieur" fait d'affectivité et non de rationalité.
L'attitude de l'homme qui n'a pas voulu s'arrêter est elle aussi intéressante. Ce personnage, qui visiblement connaît le chemin et qui est donc un habitant du village, obéit à un phénomène bien connu en psychologie qui est une **attitude d'évitement.** Ce mode de fonctionnement consiste à "se voiler la face", ou à pratiquer la "politique de l'autruche" devant une situation difficile à vivre. Evidemment, cette façon d'éviter l'obstacle et non de l'affronter avec courage ne résout en rien les problèmes qui subsistent toujours et qui peuvent réapparaître à tout moment, sous une forme ou une autre !

**DANS LA TROISIEME PARTIE :**

Notre pauvre héros est maintenant complètement dépassé par la situation. Il semble être à côté de la réalité. Son état de conscience est modifié. Il vit pleinement dans l'ambiance des images mentales et son comportement obéit plus à ces images qu'à la situation réelle. Les réponses de l'organisme ne sont que les réactions associées à ces images : le coeur bat plus vite, la respiration est saccadée, haletante ...
Tout se passe comme s'il y avait un véritable danger, et ces manifestations corporelles vont très vite devenir la preuve "objective" de la peur vécue maintenant comme réelle. De nouveaux enseignements sont à tirer de cette aventure :
1° Une fois les images mentales installées, il devient de plus en plus difficile de discerner la réalité de la fiction.
2° Le comportement général est tout entier sous la dépendance de cet état de conscience modifié.
3° Les capacités de perception, d'analyse des informations, sont altérées et les sensations sont reçues avec un a priori en conformité avec le seul "vécu mental".

4° Tout contrôle de la situation échappe et le sujet agit comme "envoûté".

**DANS LA QUATRIEME PARTIE :**

Nous assistons à la mise en place d'une véritable anesthésie de la jambe droite. Tellement occupée, focalisée dans cette urgence de s'enfuir, la conscience n'a pas enregistré les sensations de la blessure, pourtant bien réelle. La douleur n'a pas été ressentie parceque autre chose était plus important à ce moment-là. Dans d'autres circonstances la douleur aurait été perçue, car la souffrance des tissus organiques a été vraie, l'exitation des terminaisons nerveuses s'est bien produite !
Ceci montre bien la possibilité pour notre cerveau de modifier le contenu d'une sensation, c'est à dire d'en modifier la perception :
- le bruit d'un volet qui grince est interprété comme un miaulement;
- la sensation d'une blessure douloureuse n'est plus perçue !
Pourquoi ne pas penser que cette possibilité peut devenir une capacité contrôlable ? (2)

Avant d'en finir tout à fait avec cette histoire de château abandonné, il faut ajouter un détail, qu'ignore toujours notre homme. Cette même nuit, dans la vieille demeure, un autre promeneur dormait. Il venait d'un autre village et n'avait jamais entendu d'histoires sinistres sur ce château. Egalement surpris par la pluie, il avait tout simplement poussé la porte principale et constaté que l'endroit était inoccupé. Exténué par une belle et grande randonnée à travers la campagne, il s'était endormi tranquillement en laissant passer l'orage.(3)
Cette histoire caricaturale a pour seul but de montrer la manière dont un individu peut réagir lorsqu'il se trouve confronté à un évènement. Le cerveau a à sa disposition, pour porter un jugement ou une appréciation, une somme d'expériences emmagasinées dans ses structures. C'est le contenu de cette mémoire qui détermine l'individualité. Tentons de comprendre comment nous "fonctionnons", nous, êtres humains, avec nos souvenirs, nos idées et nos angoisses, avec nos émotions et nos sentiments.
Une des premières affirmations que nous pouvons formuler sans risque d'erreur est que l'homme est en **perpétuelle réaction, en constante adaptation.** Chacun vit "au milieu"(4), il est le centre de son environnement dont il reçoit une multitude d'informations. Que le système soit hostile ou clément, naturel ou social, le bombardement est incessant. A chaque stimulation, la globalité de son être est engagée. Une réponse est alors fournie, réponse plus ou moins violente, plus ou moins consciente mais toujours mémorisée. Cette constatation nous amène à la deuxième affirmation, l'homme est en **constant apprentissage.** Cet apprentissage est influencé par deux types d'expériences.
Il serait bien hors de propos ici d'entrer dans les détails des théories neurophysiologiques relatives à la transmission de l'influx nerveux. Schématiquement, disons que nous entrons en contact avec les éléments qui nous entourent par l'intermédiaire des récepteurs sensitifs.
Le monde ne nous apparaît que par les sensations qu'il nous procure. Réceptionnée au niveau de la périphérie, la sensation chemine le long des voies nerveuses sollicitées jusqu'à certains centres spécialisés du cerveau. Ce processus afférent (vers les centres) est le reflet d'une activité physicochimique et, bien que cela ne soit que partiellement exact, nous pouvons admettre qu'à ce stade la sensation est neutre. La notion de neutralité de l'information est théorique car dans les faits il faudrait imaginer une stimulation entièrement nouvelle pour l'individu et un individu sans passé, sans histoire personnelle ou sans mémoire ! Ce qui ne peut se produire que dans de rares cas pathologiques ou chez le nouveau-né, encore que celui-ci ait déjà une expérience à la naissance de par **sa propre**

**vie in utero** avec en plus, vraisemblablement, quelques schémas engrammés dans ses structures mentales (inconscient collectif ou archaïque) : *l'individu, dès sa naissance est un "fait social".(5)*
Ce n'est qu'au niveau du système nerveux central que la sensation va être analysée. Ici, la conscience du sujet intervient avec toutes les variations individuelles que cela comporte dans la **perception.** La perception - qui est la reconnaissance secondaire de l'information - donne une note qualitative et quantitative à la sensation. Grâce à ces centres intégrateurs, nous allons pouvoir dire que la sensation de départ est agréable ou pas, bienfaisante ou nocive. Par exemple, si nous donnons à chaque personne d'un groupe une tranche de citron à sucer, certaines vont la savourer avec plaisir, d'autres vont faire des grimaces. La sensation acide du citron est goûtée, analysée grâce au processus de référence. Ces références appartenant au passé individuel, culturel ou collectif, le résultat de l'analyse, donc le comportement, sera lui aussi individualisé.

Dans nos expériences quotidiennes, ces deux étapes - sensation, perception - sont confondues en un seul et même temps d'appréciation et la stimulation reçue est immédiatement perçue (analysée) sans perte de temps notable et acquiert d'emblée une valeur. L'analyse de la sensation très subtile, très fine (c'est un modèle du genre!), porte essentiellement sur les modifications organiques occasionnées par la stimulation qui, elles-mêmes, sont souvent en étroite relation avec l'état mental initial.

Les structures mentales ont une extraordinaire capacité de mémorisation dont il faut bien prendre toutes les conséquences. Quand une situation se présente, elle est formée d'un événement principal et de plusieurs éléments secondaires dont la présence peut échapper sur le moment à notre perception consciente ... mais ils sont tout de même pris en mémoire. Ceux-ci, et surtout s'ils ont suscité une émotion forte (positive ou négative), pourront être rattachés à certains autres éléments précédent l'évènement; considérés comme "facteur déclenchant", ils interviendront à ce titre dans l'expérience globale. Nous pouvons ainsi résumer ces notions par cette équation :

S = (a+b+c+d) + E (f+g+h+...etc)+ R
S représente la situation globale mémorisée.
(a+b+c+d) l'ensemble des éléments précurseurs
E représente l'élément principal.
(f+g+h+...) l'ensemble des éléments secondaires
R représente la réponse fournie (réaction comportementale).

Prenons un exemple concret : le cas d'une personne hospitalisée à la suite d'un accident de ski.
L'évènement principal E est l'hospitalisation et prendra donc, dans la mémoire, une place privilégiée. Le vécu au niveau du corps (douleur, inconfort, immobilité provisoire etc ...) comme le vécu au niveau psychologique (angoisse, douleur, perte de temps, projets immédiats contrariés ...) seront directement associés à l'élément principal (E+R).
Dans l'avenir, toute situation ayant un rapport avec un hôpital sera analysée en référence à ce souvenir précis avec la probabilité de voir le retour des réactions R. La relation de causse à effet, dans ce cas, est évidente.

Mais ce qui l'est moins, c'est qu'ont été associés également des éléments comme, par exemple, l'endroit où s'est passé l'accident, le temps qu'il faisait ce jour-là ou peut-être même la tenue de ski ou la morphologie du skieur responsable ! Cette multitude de petits souvenirs, pas toujours formulés, peuvent à eux seuls faire renaître, un jour, au hasard d'une similitude de faits, une sorte de malaise non expliqué. Nous connaissons tous, dans notre

entourage, des gens qui ne veulent plus retourner à tel ou tel endroit parce qu'un jour ...! En fait, ils ont peur d'être en situation de revivre, par images mentales interposées, de mauvais souvenirs.`
Par cette mécanique mentale pourraient être vraissemblablement expliquées certaines attirances ou certaines répulsions (sympathie - antipathie) pour des personnages, sans raison apparente. Tout se passerait un peu comme si l'ensemble psychomorphologique du protagoniste était référencé, à notre insu, au niveau des couches profondes de la conscience, à quelque chose, déjà en mémoire, que nous avons vécu comme positif ou négatif.

Egalement à cet ensemble E+R ont été reliées d'autres sensations présentées au moment de l'événement principal. Ces différents éléments concomitants, même s'ils n'ont pas été pris en compte consciemment, participent à l'élaboration de l'image mentale globale et, à ce titre, seront individuellement associés aux réactions. Ceci est d'autant plus important que cette relation échappe elle aussi à la compréhension consciente, au filtre de la logique, mettant directement en réaction l'image d'un objet et sa signification subjective avec le corps végétatif. (La "vision" globale d'une image ou d'une situation est la particularité fonctionnelle du "cerveau droit" qui en donne un jugement intuitif).
C'est ainsi que dans l'exemple choisi, l'expérience de l'hospitalisation s'étendra et englobera "les blouses blanches", les" "longs couloirs" où "résonnent les "pas rapides des soignants", le bruit métallique des instruments, la vue d'une seringue" l'odeur des désinfectants" etc.
La liste est évidemment très longue et le chemin qui conduit à la mémorisation inconsciente de tel ou tel souvenir et surtout au rappel de certains d'entre eux qui paraissent pourtant moins importants que d'autres (à des regards extérieurs) est mystérieux car il relève du même procesus général de choix selon des critères individuels.
En effet, le pseudo-choix de retenir un élément particulier dans un ensemble donné est, bien entendu, conditionné par les expériences antérieures.
Quoi qu'il en soit, la situation vécue au travers des images mentales préexistantes, et objectivée par les réactions organiques ressenties, va se traduire dans les structures mentales et dans le souvenir par de nouvelles images, une nouvelle mise en scène de notre entité psycho-physique (comportement). Cette image de soi en réaction se loge dans nos schémas intrinsèques pour les modifier ou les renforcer. Il peut suffire parfois qu'un seul de ces éléments évocateurs (même accessoire) réapparaisse pour que tout le cortège des sensations refasse surface. Toutes les combinaisons sont possibles et certaines peuvent aboutir à des associations" d'idées" souvent déroutantes.
L'attitude affichée est dite déraisonnable, c'est-à-dire qu'elle échappe à la raison, qu'elle est hermétique au raisonnement. Avec son intelligence, le sujet sait parfaitement que, par exemple, la piqûre est tout à fait supportable. Il sait que son médecin va tout faire - et bien faire - pour éviter la douleur, il sait que c'est pour son bien et pour le soulager que cet acte est réalisé, mais ... mais ... "C'est plus fort que moi, je ne peux me contrôler ..."
Les thérapeutes connaissent bien ces phrases pour les avoir entendues dans leur cabinet. Il est vraiment tout à fait singulier de voir à quel point le contrôle de la situation échappe à certains patients : ils en sont bien conscients mais avouent qu'ils ne peuvent rien faire ! Oui, leurs images mentales sont, à ce moment, plus fortes que leur volonté !
Le stockage des informations analysées constitue le bagage mnésique, une véritable banque de données, servant de référence aux jugements à porter sur une nouvelle situation. Ces connaissances semblent se fixer dans les structures nerveuses du cerveau sous forme de **graphes** ou **assemblées**

**neuronales** ayant chacun des fonctions spécifiques. Ces graphes peuvent s'organiser en images mentales par l'évocation autogène ou hétérogène. Comme une glande peut fabriquer et sécréter une substance chimique, les structures mentales fabriquent et "sécrètent" des images mentales. Cette sécrétion déclenche un état de conscience modifié qui engendre à son tour une réponse objectivée par l'attitude comportementale adaptée non, pas à la situation réelle mais à l'idée que l'on s'en fait, c'est à dire aux images mentales qui s'imposent.

A un moment de la vie, nous avons tous été en présence de ces images mentales quelque peu envahissantes et incontrôlées. Nous avons vécu ce phénomène profond, comme si quelquechose soudain échappait à notre contrôle "indépendamment de notre volonté" et semblait s'imposer à nous, souvent contre toute attente ou contre toute logique. Comme le promeneur solitaire à l'entrée du château abandonné, nous perdons la vision objective et raisonnée de la situation. Impressions sourdes et idées confuses ... Toute tentative de rationalisation est vouée à l'échec car les mots n'appartiennent pas au même monde ! Expression de notre subconscient, réveillées et stimulées par l'évènement à vivre, ces images mentales dépassent et défient l'entendement. (6)

Les exemples choisis ont trop montré le côté négatif de ce mode de fonctionnement. Il me faut rétablir un certain équilibre et préciser qu'il est également responsable de notre capacité d'adaptation au milieu naturel et culturel. Grâce à cette particularité, nous sommes capables de comprendre, d'agir, et de réagir par des actions.

**En donnant à l'individu la possibilité de rêver puis de créer selon son imagination, les images mentales sont incontestablement le carburant du moteur psychique.**

Et si parfois elles font naître la peur ou l'angoisse, elles sont aussi à l'origine de l'envie et du désir qui poussent vers demain. Elles sont des repères placés sur la route déjà faite et des formes de projets sur le chemin à faire.

Elles dessinent le parcours à vivre et montrent les buts à atteindre dans le devenir.

Dans l'interprétation d'une situation, plusieurs paramètres rentrent en jeu. L'un de ceux-ci est le **système sensoriel préférentiel.** C'est à dire par quel sens prioritaire l'évènement va-t-il être appréhendé ? Certains sujets sont plutôt des visuels, d'autres des auditifs, d'autres des intuitifs (privilégiant le senti intérieur), etc. (7) Ils prendront ainsi des éléments de la situation qui entrent en interaction avec leur système sensoriel et rejetteront ceux qu'ils ont plus de mal à intégrer.

Le processus de représentation qui préside à la libération d'images mentales spécifiques influence inévitablement l'analyse de la situation (par le choix des stimuli) et donc le comportement global qui en résulte.

Un autre paramètre est celui de la **tendance motrice**. L'être humain est un ensemble de trois plans symbolisés par le Carré : (instinctivo-moteur), la Croix (affectivo-moteur) et le Cercle (eidéolo-moteur) (8) Au moins deux de ces trois composantes (Carré et Croix) participent et réagissent à l'évènement.

Mais souvent l'une d'entre elles est prédominante et sa réaction prend le pas et s'impose.

Les sensations corporelles engendrées orientent également le vécu. Si la situation est génératice de douleur ou de peur ou d'angoisse, l'instinctivo-moteur dictera le comportement, le jugement porté et la mémorisation qui suit n'auront pas la même valeur que si le chagrin, le désespoir ou la joie prédomine.

Chaque individu a une tendance motrice qui conditionne son regard. Par exemple, au moment d'un examen ou d'un concours. Certains engageront dans cette épreuve tout leur instinctivo-moteur; ils parleront alors de "lutte sans pitié pour s'en sortir" et par cette vision des choses ils donneront une

dimension de survie (dans la jungle sociale), renieront "père et mère", amis et camarades. D'autres seront plus sensibles à la résonance affective, anxieux de leur avenir, auront tout de même "à coeur" de réussir, voire d'offrir leur réussite à ceux qui les ont aidés. Il apparaît clairement que l'évènement examen prendra une connotation fondamentalement différente pour ces deux types d'individus et que l'approche qu'ils en ont influencera l'analyse personnelle et l'attitude réactionnelle.
Un autre facteur intervient dans la perception, c'est la **prédominance hémisphérique**. Le cerveau comprend deux hémisphères, un droit et un gauche. Chacun a une particularité fonctionnelle. Leurs actions réciproques ne sont pas toujours en synergie et nous aurons alors un côté dominant. (9) D'une façon générale, il est admis que le "cerveau gauche" comprend de la situation l'aspect logique, analytique et verbalisé alors que le "cerveau droit" donne la priorité à la globalité, l'irrationnel et l'intuitif. Le ype cerveau gauche sera par exemple, moins sensible à l'ambiance d'un évènement et consacrera plus d'intérêt à ce qui est dit ou fait. En revanche, un cerveau droit va accorder plus d'importance à ce qu'il ressent et laissera au second plan les éléments plus pratiques ou plus méthodiques. Bien sûr, le vécu d'une même situation de départ sera, *finalement*, très différent.
Analyse personnelle + comportement de réponse forment un ensemble indissociable qui sera mémorisé avec deux conséquences :

Un renforcement des idées préconçues.

Elaboration d'un système de référence *prédéterminant*.

D'où l'importance de l'état d'esprit avec lequel nous abordons un problème. De cet état de départ dépend en grande partie la suite des évènements. Entre la situation extérieurement présente et celle qui est vécue, existe tout un monde ... "le monde du dedans". De très nombreuses techniques sophrologiques reposent sur ce mécanisme intime de perception.

## LA SUGGESTION

### L'influence des situations suggérées

Etymologiquement, "suggérer" vient du latin *gerere* qui signifie transporter et *sub* (dessous). *Subgerere* traduit l'idée de transporter quelque chose sous une autre. La suggestion consiste donc à placer, à transporter (on pourrait dire à transplanter) une idée chez quelqu'un d'autre et ceci à son insu - c'est -à-dire sans la prise de conscience nécessaire à l'analyse. Dans le vocabulaire usuel, le mot suggestion a pris deux sens différents et même contradictoires..

1. La suggestion est une *proposition*.

Suggérer à quelqu'un une idée, une solution, revient à lui laisser, en toute finalité, l'entière liberté de choix. Rien n'est imposé et aucune sanction (ou pénalité) n'est envisagée en cas de faute par défaut ou manquement. Suggestion est alors synonyme de conseil et l'individu se déterminera en fonction de critères personnels, dans le strict respect de sa liberté. Par exemple si quelqu'un vous fait part de ses ennuis de santé, vous pouvez tout à fait lui *suggérer* d'aller voir tel ou tel médecin. Personne alors ne peut vous accuser de violation d'espace intime !

2. La suggestion est une *manipulation*.

Suggérer à quelqu'un une idée revient alors à lui ôter toute possibilité de libre choix. Il y a là manifestement un désir ou un besoin de manipulation de l'autre, "d'ingérence" dans les affaires intérieures d'un univers privé". Le sujet, prisonnier de graphes injectés, devient l'otage d'idées qui ne lui appartiennent pas. C'est la non-liberté et la non-conscience absolues.

Certains auteurs parlent "d'hypnose culturelle", ce qui n'est pas loin de la réalité tant la pression sociale est forte dans certains domaines et sur certains sujets.

Dans les relations interindividuelles, la suggestion peut être positive et libératrice ou négative et aliénante selon la personnalité et la motivation de "l'émetteur", la puissance, la répétition et le moment de la suggestion et enfin de l'état de conscience du "receveur".
Si la suggestion est inévitable (chacun de nous y est confronté tous les jours!), elle n'a cependant pas de valeur absolue mais son influence va dépendre en grande partie de notre état de réceptivité c'est à dire de notre prédisposition.
En fait, l'homme est en perpétuel échange biologique émotionnel et intellectuel avec son environnement. Dans cet environnement (ou écosystème) à la fois naturel, artificiel, social et culturel, le "commerce" constant avec l'extérieur a pour langage les symboles. Il est tout à fait certain que, qu'elle soit proposition envisagée en toute conscience ou qu'elle soit transplantation insidieuse dans des couches plus profondes, la suggestion n'est réelle que si elle se traduit dans les structures mentales du sujet par l'élaboration de graphes.
L'homme est le centre d'une série de cercles concentriques. Un cycle d'actions-réactions réciproques s'établit entre lui et ces différentes sphères. Du cercle le plus large à la sphère la plus intime de son espace secret, l'homme est en constante communication, en éternel dialogue. Il est réceptif aux influences venant de tous ces éléments et, à son tour, les influence dans une mesure variable. A tous les niveaux il y a **suggestion.**(1O)

**FIN DE L'EXTRAIT;**

**COMMENTAIRES ET REMARQUES :**

(1) Dans la revue n° 25 de "La Ligne Bleue Survolée ?", ce thème avait été abordé avec les articles intitulés OVNIS - E.T. ET L'IRRATIONNEL COMME SUPPORTS PEDAGOGIQUES, ainsi que les OVNIS ET LA TELE. Ce dernier article était l'oeuvre de Mr Thierry ROCHER; Il faisait suite à une autre publication, du même auteur, parue dans le n° 4 de "l'Annuaire du CIGU" et intitulée : "Relevé des informations à caractère OVNI et/ou E.T. diffusées sur les chaînes télévisées, en France, en 1986".
Dans son introduction, Gilles MUNSCH, précisait que cette compilation en constituait le prolongement pour l'année 1987 et qu'elle fournissait une aide précieuse à l'enquêteur comme au sociologue soucieux, l'un comme l'autre, d'analyser les possibles relations pouvant s'établir entre les "schémas mentaux" du témoin et la "pression" culturelle qu'il subit.

(2) L'auteur fait ici directement allusion à la démarche sophrologique qui se donne comme objectif de réaliser la première étape de toute action, c'est à dire l'étape de création mentale. La méthode consiste à plonger un sujet dans un état de veille consciente, en créant dans le subconscient des souvenirs artificiels poitifs qui vont se substituer aux souvenirs négatifs et préparer le cerveau à un évènement à venir.
(3) Dans un travail effectué par Thierry PINVIDIC il y a plus de dix ans (non encore publié), il est mis en évidence que chez une certaine population, non influencée par la "civilisation", sans moyens modernes de communications et non scolarisée, le phénomène OVNI est inconnu et les descriptions de faits insolites sont sans rapport avec les descriptions "classiques" sur ce sujet.

(4) Cette expression signifie que chaque être humain est le centre de son environnement comme la suite de la phrase l'explique.

(5) Actuellement, neurologues et psychiatres ont tendance à converger vers plusieurs points importants au niveau de la mémoire :

a) Nous aurions une mémoire "rapide" qui ne nécessiterait pas un enregistrement à moyen ou long terme. C'est par exemple le cas lorsque nous marchons dans la rue et que nous croisons des personnes dont nous ne retenons pas les visages.

b) Nous aurions une mémoire "à moyen terme". C'est le cas du serveur qui se souvient pendant quelques minutes d'une commande et qui l'oublie ensuite.

c) Nous aurions enfin une mémoire "à long terme" , qui nous permet de nous souvenir de ce dont nous avons besoin pour assumer notre vie.

d) L'affectivité, l'émotion sont intimement liées à l'enregistrement des souvenirs.

e) C'est le soir que nous "retenons" le mieux, car pendant la nuit, le cerveau traite les informations, les classe dans certaines de ses zones.

f) L'enfant, avant trois/quatre ans ne fait pas la distinction entre le rêve et la réalité; ainsi certains contes ou histoires peuvent être enregistrés et leurs souvenirs s'y rapportant, considérés comme un vécu réel.

(6) En fait, dans l'exemple du promeneur, on retrouve aussi la notion de solitude d'une part (bien expliquée dans le livre de Michel Monnerie "Et si les ovnis n'existaient pas !")ainsi que "la position d'attente "d'autre part, qu'il serait intéressant de développer quelque peu.

Les récits suivants ne son pas des contes mais des "vécus" particuliers de gens qui ont entrepris une démarche de psychothérapie :

Une personne venait de perdre un membre de sa famille.
Dans son chagrin, elle espèrait la présence de quelqu'un qu'elle connaissait et qu'elle affectionnait particulièrement.
Peu de temps avant le début de la cérémonie à l'église, alors qu'elle conversait avec un ami du défunt, elle vit très nettement entrer ce "quelqu'un" qu'elle "attendait (souhaitait)" et cette présence, sans atténuer sa peine, lui fit du bien.
Plus tard, elle apprit que cette personne ne s'était pas rendue aux obsèques.
Elle s'est ainsi rendu compte qu'elle était capable de créer une image très "réelle" , avec couleurs, ombre, perspective, etc ...

- Un autre récit, par rapport à "la position d'attente" est également intéressant.

Une personne eut son enfance perturbée par la sépararation de ses parents. Livrée très jeune à elle-même, elle manquait, selon son thérapeute, de points de repères. Cela se traduisait souvent par des méprises. Par exemple, lorsqu'elle quittait son domicile, sa région d'habitation, il lui arrivait d'être persuadée de reconnaître des gens qu'elle connaissait de son environnement habituel. En fait, elle arrivait à se "créer" des repères.

- Dernier récit :,ayant deux rendez-vous successifs importants.
Au premier de ces rendez-vous, à l'heure fixée, l'intéressé n'est pas arrivé. L'impatience gagne et à un moment donné, cette "personne pressée" est persuadée de voir arriver son interlocuteur, se rassure ainsi en se disant "je

serai à l'heure à mon deuxième rendez-vous". Seulement ... le temps de penser à cela et de jeter les yeux sur les documents qu'elle a à remettre et l'interlocuteur potentiel a disparu . Il n'arrivera que plusieurs minutes plus tard en s'excusant de son retard.
Il n'était pas dans le secteur auparavant, venant directement d'un autre côté de la ville.

Ces exemples montrent bien que la "position d'attente" peut jouer un rôle non négligeable dans la création "d'images", que la position d'attente soit consciente ou pas.

(7) Il semblerait que chez les femmes le sen le plus "important" soit l'odorat.

(8) De éidétisme: Faculté de revoir avec une grande acuité sensorielle des objets perçus plus ou moins longtemps auparavant, sans croire à la réalisation matérielle du phénomène.

(9) L'impression de "déjà vu" a peut être été expliquée par une différence de "vitesse" d'intégration et de restitution de l'information dans et par chacun des hémisphères cérébraux.

(10) Les télespectateurs qui ont regardé l'émission "J'y crois - J'y crois pas" de Tina Kieffer sur la réincarnation (Avril 96) ont pu voir avec quelle facilité certains 'hypnologues" ou "hypnotherapeutes" suggéraient habilement des situations.

Cette sorte de manipulation a également très bien été démontrée par ce petit jeu que vous pouvez vous amuser à faire autour de vous, c'est sans danger :

Vous demandez à quelqu'un si, lorsqu'il croise les bras, c'est son bras droit ou son bras gauche qui se trouve au-dessus.

Presque toujours, l'intéressé va croiser les bras pour vérifier.

Or, peut vous importe que ce soit le bras droit ou le bras gauche qui soit au-dessus, ce que vous vouliez obtenir c' était que la personne croise les bras. C'est tout.

FJA.

# RETOUR SUR LE CAS DE MENETRUX 1972

La tribune de l'extérieur accueille deux textes contradictoires sur un cas célèbre de la casuistique ufologique française, suivis d'un commentaire d'Eric Maillot.

Suite à la lecture du livre "***OVNI vers une Anthropologie d'un Mythe Contemporain***" sous la direction de T.Pinvidic (éditions Heimdal 1993), Jean Claude Néglais (ancien enquêteur du G.P.U.N.) nous livre ses réflexions et ses critiques concernant le chapitre: *"Classiques? Vous l'avez dit: classiques!"* écrit par Michel Monnerie (pages 69 à 81). Rappelons aux lecteurs qu'il s'agissait de l'explication par une méprise météorologique du célèbre cas de MENETRUX (Jura) du 02/11/1972. Jean-Claude (témoin en 1967 avant de devenir enquêteur en 1977) est un passionné d'aéromodélisme et pilote (et constructeur) de planeur. Ce sont des sports obligeant à exploiter, donc à comprendre d'abord, le fonctionnement de l'atmosphère. Dans cet article, il réfute donc l'explication réductionniste de M.Monnerie. Le débat reste ouvert...(ndlr).

Rappel du cas: *il s'agit de l'observation de M.Vuillien, du 2 novembre 1972, connue des ufologues sous diverses localisations:* ***Doucier- Ménétrux-en-Joux- Val-Dessus*** *(Jura).*
*M.Vuillien, pisciculteur à Doucier; travaille à ses bassins au lieu-dit "Val-Dessus" commune de Ménétrux-en-Joux. Il est 16h 20, temps magnifique, ciel pur. Le témoin observe une succession de volutes ou ronds de fumée s'étageant dans le ciel de haut en bas. Des yeux, il descend la série au bout de laquelle se trouve une classique soucoupe de plus de 20 mètres de diamètre, stationnant à une cinquantaine de mètres de lui, immense et menaçante. Il l'observe, sidéré, pendant quelques minutes, puis l'objet bascule. M.Vuillien prend son fusil et l'arme. L'objet recule lentement de cinquante mètres, puis part plus vite que l'imagination se percher tout au haut du ciel pour disparaître peu après.*

Nous avons envoyé ce texte critique à Michel Monnerie qui nous a fait le plaisir d'y répondre. Nous publions donc sa réponse aussitôt derrière l'article de J.C.Néglais.
******************

## OBJECTION MONSIEUR MONNERIE
************

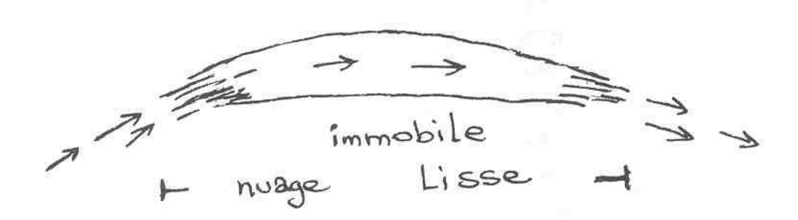
La scène se passe alors que le soleil vient de disparaître derrière la colline , les "objets" du haut sont encore au soleil. Monnerie dit: "c'est simple, l'air chaud de la vallée monte en faisant uns succession de cumulus...lenticulaires (*puisque les objets décrits le sont)* qui montent avec lui. L'objet du bas n'est que le dernier de la série"

Je réponds: c'est un ramassis d'âneries:
_les conditions météo décrites sont manifestement anticycloniques sans vent. Je développerai plus loin le fait que ces conditions s'opposent à une ascendance thermique.
_l'absence de vent, clairement précisée (*pas une feuille ne bougeait*) démontre:
a)l'absence d'ascendance thermique *(qui provoquent du vent),*
b)l'impossibilité d'une autre sorte d'ascendance *(générée par le vent).*
_Ce qui m'a fait bondir: les cumulus qui montent!
20 ans de modélisme et 10 de vol à voile, j'aimerais bien voir monter les nuages.
Les avez-vous déjà vu monter vous?
_Le cumulus-lenticulaire :INVENTÉ pour la circonstance.

Je vais développer chaque point.

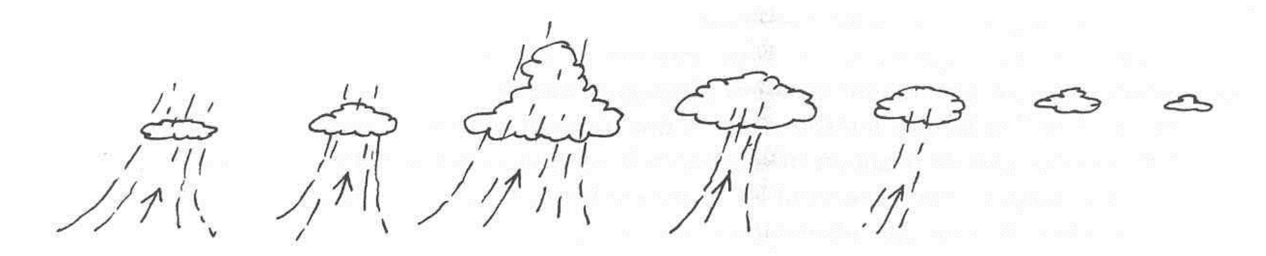
Pour schématiser, on peut dire que l'atmosphère est" normale", cyclonique *(dépression)* ou anticyclonique. Avec tous les stades intermédiaires bien entendu.
Ainsi, il existe une décroissance théorique de la pression et de la température avec l'altitude. Une 'atmosphère"standart" de référence. Si la décroissance de la température avec l'altitude s'écarte de cette valeur standard, on est soit en dépression, soit en anticyclone *(c'est à dire...toujours!).* Cela a des conséquences radicales sur la convection donc sur les ascendances d'origine thermique. Il faut dire que l'air est un mauvais conducteur et que le soleil chauffe le sol et non l'air. Le sol réchauffe ensuite l'air au-dessus de lui. C'est donc un réchauffement par le bas. Cet air chauffé s'expanse, s'allège...et monte, ce faisant, la pression et la température diminuant, il fait progressivement de même car il n'est pas isolé du milieu. Ainsi, si on considère un volume *(ou morceau)* d'air donné, chauffé par la surface du sol sous lui et montant, s'expansant et se refroidissant selon les lois de l'adiabatique, on va se trouver devant deux cas radicalement différents:
_En dépression, la température de l'atmosphère décroît plus vite avec l'altitude que la "normale". Notre volume d'air va se retrouver avec une différence de température encore plus grande avec l'air environnant au fur et à mesure qu'il monte, va accélérer sa montée et ainsi de suite. L'atmosphère est dite instable *(dans tous les cas, l'ascension s'arrêtera à une couche stable, une inversion de température. Phénomène pas rare comme se le figure les ufologues mais permanent. L'atmosphère n'est pas une épaisseur unique homogène, c'est un "mille-feuilles".)*
_En anticyclone, c'est l'inverse , la température diminue lentement, voir croît *(c'est la fameuse "inversion de température")(c'est une inversion de la répartition théorique de la température en fonction de l'altitude)* et notre volume d'air voit rapidement sa différence s'estomper jusqu'à 0...et il ne monte plus. L'atmosphère est dite stable.

Il faut avant de poursuivre, décrire les différentes causes d'ascendances.
_L'ascendance d'origine thermique dont le fonctionnement schématique vient d'être décrit est la plus spontanément évidente et quasiment la seule en l'absence de relief. Principe de la Montgolfière.
_ L'ascendance dynamique ou "de pente" est due à un phénomène tout à fait diffèrent, le contournement d'un obstacle par la masse d'air se déplaçant. Il faut donc:
a) du vent; b)un obstacle (colline, bâtiment, montagne).
Plus cet obstacle sera long, comparativement à sa hauteur, moins l'air ne pourra contourner par les côtés et plus il sera obligé de gravir la pente pour franchir le sommet.
_ Une autre ascendance dynamique est l'onde atmosphérique; elle est comparable à un sillage ondulatoire en aval d'un obstacle. Il faut bien entendu vent et relief pour la créer et l'idéal est une atmosphère stable. Elle est intéressante sous l'angle UFO car c'est elle qui génère les nuages ou piles de nuages lenticulaires qui sont fixes en altitude et par rapport au sol malgré le vent *(le nuage se forme par le devant et se dilue par l'arrière au sommet de l'onde)* pouvant être très violent.

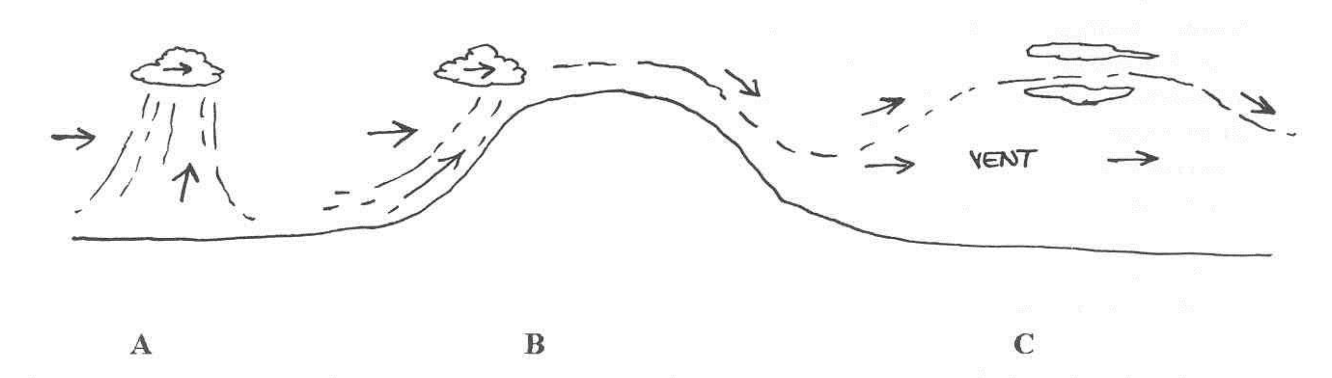



Chacune de ces multiples causes d'ascendance atmosphérique est susceptible de provoquer des nuages. L'air contient toujours une certaine quantité d'eau, si son déplacement vertical l'amène au point de pression et température où cette eau ne peut plus être contenue sous forme de vapeur invisible, il y a saturation, condensation, donc nuage.

Le nuage ne monte pas alors qu'il est fabriqué par de l'air qui monte!
Le paradoxe n'est qu'apparent. Un nuage n'est pas un objet statique mais un système en formation-développement. Il ne cesse de se créer au niveau où les conditions requises sont atteintes et augmente de volume par dessus tant que l'ascendance l'alimente...ensuite il se dilue et disparaît.



La base des nuages monte lentement au cours de l'après-midi parcequ'au fur et à mesure des échanges thermiques, les conditions requises sont atteintes de plus en plus haut. Ordre d'idée (exemple: 1200 m à 14h, et 1600 à 16h 17h).




**A** **B** **C**

**A** en plaine:ascendance thermique. Cumulus éventuel se déplaçant avec le vent, vie de quelques minutes à quelques heures,
**B** en relief: ascendance de pente. Cumulus éventuel se déplaçant avec le vent, pouvant être très bref si conditions requises seulement au point de formation,
**C** onde de ressaut: sous le vent d'un obstacle important (montagne). Lenticulaires éventuels, fixes.

Il faut signaler que les masses d'air différentes se mélangeant lentement, l'onde de ressaut est possible en plaine (*avec lenticulaire!*) mais beaucoup plus modeste en puissance et amplitude.
Dans ce cas c'est une masse d'air qui fait obstacle à une autre qui joue à "saute mouton" par dessus la première.
Enfin, dans le cas qui nous occupe (*montagne*) il ne faut pas oublier les brises. Ce sont des vents locaux montant le long de la pente pendant l'ensoleillement, hésitant quelques minutes puis redescendant cette pente une fois l'ensoleillement disparu.
De jour, la pente exposée au soleil est une source thermique permanente et l'air se déplace, parfois rapidement, en la montant, ce qui fait qu'un observateur peut être, sur la pente ou à son sommet, soumis à un vent permanent important alors que le vent général est nul ou dans l'autre sens!
Dès qu'elle est dans l'ombre, la pente se refroidit par rayonnement, devient un réfrigérateur permanent et l'air "coule" le long de la colline en se refroidissant.
Ce phénomène n'est absolument pas marginal, c'est même une part très grande de la météo locale en montagne.

## RETOUR SUR LE CAS DE MENETRUX 1972



Pour revenir au cas "démonté par Monnerie".
_La description de la météo, en cette saison est, sans l'ombre d'un doute, celle d'une masse d'air sèche et anticyclonique.
_Dans ce genre de masse d'air, une ascendance thermique n'est possible qu'aux heures chaudes EN ETE. A la saison où se déroule l'observation, le sol n'est jamais suffisamment échauffé pour à son tour être capable de déstabiliser une masse d'air stable.
Par expérience, en étant optimiste, je vous annonce ce jour là des"ascendances" thermiques de quelques centimètres par seconde sur quelques dizaines de mètres.
Alors qu'en été, dans l'air froid et instable d'une "traîne" (*quand le temps se remet après le passage de la perturbation)* elles sont de plusieurs mètres/seconde sur plusieurs kilomètres d'altitude, voire dans les cas extrêmes (*orage*) toute l'épaisseur de la troposphère *(la 1ère couche de l'atmosphère dans laquelle se produisent tous les phénomènes météo).* c'est alors la stratosphère qui tient lieu d'inversion.
_Pas de vent, pas d'ascendance dynamique non plus.
_Brise: sans doute un peu, mais soleil caché elle est soit nulle soit descendante le long de la pente.
_"Pas une feuille ne bougeait": si ascendance il y a, d'origine thermique, l'air qui monte en tournant *(loi de Coriolis, c'est le tourbillon dans le lavabo*) bouge forcément, c'est déjà du vent. S'il s'en va vers le haut, il faut bien que de l'autre vienne le remplacer... c'est encore du vent.
Prétendre qu'il y a ascendance thermique sans un souffle de vent c'est énoncer un miracle.

_Si le sol "échauffé"(?) par le soleil bas d'une journée à météo hivernale donne quelques cm/s aux heures "chaudes" que donne t-il soleil caché? Nul besoin d'être un spécialiste pour répondre!
_Les lenticulaires ne sont pas des cumulus et pas des nuages d'ascendance thermique. Le nuage d'ascendance thermique est un bourgeonnement pas une lentille. Les lenticulaires sont des altocumulus qui ne sont pas des nuages d'ascendance thermique. Ce ne sont pas des nuages dus à la convection mais à une onde atmosphérique à haute altitude. Ils ne se forment que par grand vent
Exit le cumulus lenticulaire inventé pour l'occasion et ne venant de nulle part.

C'est carrément une malhonnêteté intellectuelle pour en foutre plein la vue et clouer le bec à ceux qui croient à l'honnêteté du "scientifique" de service.

_Enfin, en admettant l'inadmettable et qu'il y ait effectivement une ascendance thermique dans cette cuvette avec ces conditions météo, en admettant qu'un nuage se forme: il se formerait UN nuage à une altitude donnée et ce nuage serait fixe pour un observateur au sol ( *et non pas des nuages successifs jouant à la Montgolfière).*
_Je crois plus probable qu'on ai une stabilité totale une fois le soleil caché. Une légère brise de pente descendante, venant remplir d'air froid le fond de la cuvette donc créant les conditions d'une belle inversion de température. Cette situation peut créer une brume au fond de la cuvette sur quelques décimètres, c'est à dire un nuage par terre. Cas archi classique, vous l'avez dit, classique, en cette saison *(imaginez un lac d'air froid au fond de la cuvette).*

Je ne vois aucun caractère extraordinaire a cette météo qui puisse expliquer l'observation (quelle qu'en soit la nature réelle) et l'explication avancée n'est même pas un miracle, c'est de la science-fiction c'est a dire une fable pseudo scientifique.

JC.Néglais 1995.

***********

# RETOUR SUR LE CAS DE MENETRUX 1972

## COMME AU BON VIEUX TEMPS!

****

Les ovnis sont désormais bien loin de mes préoccupations. L'oeil amusé que je jette parfois sur les avatars de l'ufologie ne me montre rien de bien nouveau du côté des défenseurs de l'extraordinaire mais des progrès réconfortants du côté des" nouveaux uflogues". Je regrette simplement que leur travaux restent quasi-confidentiels si l'on excepte quelques articles dans la presse qui se veut d'information scientifique. Les grands médias eux touillent la soupe qui se vend avec frénésie indécente et ne leur donnent pas la parole. Ah! ils sont bien loin les rêves d'une télévision offrant à chacun la possibilité de s'instruire. Que nous fûmes naïfs..

Mais voici qu'un texte mettant en cause mon hypothèse d'explication concernant l'observation de Ménétrux-en-Joux vient, comme "au bon vieux temps" me titiller. Il est suffisamment intéressant pour m'obliger à sortir de ma réserve.

J'ai toujours eu le plus grand respect pour la connaissance. Je reconnais donc bien volontiers que l'exposé de M.Néglais sur la formation et l'évolution des nuages est en tout point exact. Je reconnais avoir été quelque peu désinvolte avec la météorologie au point d'avancer des âneries. Par contre je ne lui reconnais pas le droit d'être désobligeant. Mon hypothèse peut parfaitement se discuter entre gens de bonne compagnie: l'ufologie est toujours spéculative pour la bonne et seule raison que les objets de son "étude" ne sont ni...des objets, ni des faits, ni des manifestations, mais des témoignages de premier ou de Xème main, dont on ignore les distorsions ou, même, simplement la réalité. Traces, photos, effets physiques, psychologiques ou autres ne sont, eux aussi, que des témoignages tout aussi sujets à caution que le récit primaire.

Dans le cas qui nous occupe on peut croire que le témoin a vu une soucoupe volante (ce dont certains sont sûrs.) On peut prétendre que le témoin a inventé cette histoire (ce que laissent entendre quelques enquêteurs). On peut enfin admettre que le témoin a vu quelque chose qu'il interprète comme un phénomène ovni faute de le comprendre: il est alors tentant pour l'analyste de chercher ce qui fut le facteur déclenchant de sa mésinterprétation.

A la lecture des enquêtes, de la description du témoin, au vu des photographies des lieux et de sa géographie la confusion avec un phénomène météorologique parait la plus probable; cependant M.Néglais a raison, les nuages ne montent pas- l'air chaud monte et la vapeur d'eau qu'il contient se condense lorsqu'il refroidit en formant un petit nuage en forme de "brioche" dont un bel exemple illustre la couverture de mon premier livre. Les observateurs sont parfois très intrigués par ce type d'objet surtout au moment où la lumière baissant il peut prendre des couleurs ou s'assombrir dans un ciel encore lumineux..

Je regrette que les enquêteurs n'aient pas insisté pour faire mieux décrire au témoin les "volutes ou ronds de fumée" qui attirèrent son attention, ni cherché à connaître leur évolution dans le temps. C'est parfois en faisant parler le témoin sur l'environnement de son observation qu'on arrive à mieux cerner ce qui s'est passé. En l'absence de ces éléments on reste dans le domaine des suppositions. Selon les enquêteurs le témoin de Ménétrux n'est pas capable d'estimer les distances, les altitudes et les dimensions avec une bonne approximation, il peut donc avoir été abusé par la perspective et avoir estimé un vague alignement horizontal comme un empilement vertical. C'est une illusion courante.

Reste à savoir la nature de ces "objets". Bien qu'aucune enquête ne donne de relevé météo, M.Néglais décrit les conditions qui devaient régner et les affirme avec force. Heureusement il nous concède la possibilité de formation de brume. Le témoin ayant qualifié les volutes de *transparentes, transparentes" comme du voile"*, peut-on poser l'hypothèse qu'il ait été abusé par quelques écharpes de brume diversement éclairées et, incapable d'estimer correctement leurs distances, leur position, qu'il se soit enfin hypnotisé sur une "volute" particulière jusqu'à la mettre en conformité avec l'image de la classique soucoupe qu'elle évoquait?

Cela ne devrait plus paraître difficile à "avaler". De nombreux cas ont été publié au fil des ans où le témoin voit une "soucoupe métallique avec hublots" là ou il n'y avait que la Lune; ou des humanoïdes qui n'étaient que des paisibles vaches.

# RETOUR SUR LE CAS DE MENETRUX 1972

Lors de l'émission à très haute altitude d'un nuage de gaz par une fusée (Tibère, je crois) un le décrit comme un avion qui tombre sur lui le balayant de ses phares avant de remonter, un autre comme une sorte de "capsule Apollo" posée au milieu d'un carrefour! Face à un objet que l'on ne comprend pas tout est possible si on se l'explique par une manifestation du phénomène mythique à la mode du jour. Je maintiens donc mon hypothèse, si le témoin n'a pas tout inventé le plus probable est qu'il fut abusé par un phénomène météo. C'est en voulant préciser ce phénomène que j'ai été imprudent, je l'avoue bien volontiers. J'aurais du rafraîchir mes connaissances en météo, faire attention au vocabulaire, ne pas dire "cumulus proche du type lenticulaire", ni dire "montent" dans le sens de la perspective sans imaginer que beaucoup auront compris: "montent de bas en haut",etc.

Ces inconséquences ont de quoi fâcher un "spécialiste", mais il est très désagréable de se voir accuser de motivations que je n'ai pas eues. Je n'ai pas inventé pour la circonstance un type de nuage qui n'existe pas, j'ai cru qu'une ascendance était possible, coiffée d'un petit cumulus d'une forme soucoupoïde avec coupole pour l'un d'eux, ce qui a déjà abusé d'autres témoins. L'hypothèse que je soutiens n'avait pas pour but d'en foutre plein la vue a qui que ce soit, pas plus que de clouer le bec à quiconque, mais simplement de montrer, une fois de plus, qu'un phénomène banal, mal vu, mal compris, peut-être à l'origine d'une observation d'ovni.

Enfin je ne suis ni scientifique, ni de service, ni malhonnête, les références des enquêtes sont clairement fournies et les becs non cloues peuvent en discuter documents à l'appui.

Quant à la malhonnêteté intellectuelle c'est autre chose. Je ne donnerai qu'un seul exemple: après la parution de mon second livre une revue ufologique décida que les cas qu'elle rapportait devaient être expurgés de la date exacte, de l'heure, du lieu, des directions apparentes du phénomène observé "afin que Monnerie ne puisse pas calculer si la Lune ou Vénus pouvait être dans le coin". Mais oui! - il est évident qu'en lisant: "M.X dans le village de Z a vu un ovni dans le courant d'une journée d'il y a quelques mois..." j'avais le bec très proprement cloué.

Tant que l'ufologie restera spéculative il est souhaitable pour qu'elle progresse que les ufologues puissent confronter leurs arguments en évitant la polémique. Je me souviens avoir tenté d'expliquer une observation dans une petite lunette par une confusion avec la planète Saturne. Cela me valut une volée de bois vert du rapporteur de ce cas. Dans une violente diatribe franchement désagréable il n'y avait qu'un point utile; la réfutation de la date et son remplacement par une autre. Selon ce nouveau paramètre la planète Saturne ne pouvait plus expliquer le cas, mais par contre la planète Jupiter était bien là et expliquait beaucoup mieux la confusion dans ses moindres détails sans contestation possible. Très "honnêtement" mon contradicteur refusa de publier la conclusion de cette affaire. Là aussi, sûr de la confusion planétaire, j'avais été un peu léger et l'explication par Saturne était un peu tirée par les cheveux. La discussion de l'hypothèse permit de passer de l'hypothèse à la certitude, dommage que les lecteurs de la revue n'aient pas pu en profiter!

Je pense qu'il faut remercier M.Néglais d'avoir apporté des précisions sur les phénomènes météorologiques qui seront d'un grand secours aux enquêteurs et aux analystes, même s'il laisse peu de place aux cas limites ou improbables mais pas impossibles. Demandons lui simplement, à lui et à tous ceux qui souhaitent discuter un cas ou sa réfutation, de le faire avec plus de courtoisie.

Donc, jusqu'à plus ample informé, et s'il ne s'agit pas d'une invention, le témoin de Ménétrux-en-Joux pourrait avoir été victime d'une confusion avec quelques brumes dans l'ombre et la lumière. La météo n'avait besoin d'aucun caractère extraordinaire pour expliquer cette observation. Je suis d'accord!

Michel Monnerie (1996).

*********************

**<u>Remarque:</u> Le CNEGU a estimé utile d'ajouter au dossier le bulletin météo officiel qu'aucun des deux auteurs n'a apparemment recherché malgré son importance dans le débat. On notera que les données fournies sont malheureusement encore trop imprécises. Que recouvre le terme de "sans vent fort"? Qu'il pouvait y avoir un vent faible? Quel sens donner à "voire dégagée"? Cela exclut-il des formations nuageuses épisodiques?**

# RETOUR SUR LE CAS DE MENETRUX 1972

0 141

## Réponse du centre météo du Jura:





Lons-Le-Saunier, le 26 avril 1996
Pièces jointes : 0

M. VACHON Patrice
9, Rue des Templiers
21121 Fontaine les Dijon

Objet : Renseignement Climatologique

Vos réf. : Votre courrier du 25.04.96

Nos réf : 96/391/092

Affaire suivie par Jean-Bernard Moinot

Monsieur,

En réponse à votre demande citée en référence et après étude des postes climatologiques voisins du site de **Ménétrux en Joux**, il apparaît que la journée du **02 novembre 1972** est une journée strictement sèche, très ensoleillée, voire dégagée, probablement la plus chaude du mois, sans neige au sol, sans vent fort, sans activité orageuse et probablement avec un peu de brume le matin. Compte tenu des postes environnant le maximum de température peut être estimé aux alentours de 18°C.

Il ne nous est pas possible de donner des renseignements plus fins par pas horaire, notamment à 16h30. Toutefois compte tenu du fait que pour cette date le coucher du soleil se situe à 17h15, que le maximum de température pour le site considéré peut être estimé à 18°C, on peut estimer que la température à 16H30 se situe aux alentours de 16 à 16,5°C.



Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le délégué départemental de Météo-France
Chef du Centre Départemental du Jura
Jean Pansu

P.O.

**Centre départemental du Jura**
16, rue du Mérite, 39000 Lons le Saunier Téléphone : 84 87 18 10. Télécopie : 84 87 18 19. Prévision : 36 68 02 39

## Qui est le réductionniste ?

M. Monnerie qui explique une observation par les mécanismes simples d'une méprise que personne n'avait réussi à comprendre serait un réductionniste (et pire encore!). Ceux qui réduisent l'observation au simple mot "d'ovni", qui ne comprennent rien à l'observation mais savent parfaitement ce qu'elle n'est pas, seraient alors les constructivistes (voire des spécialistes!).

Ceci m'amène aux constats suivants sur la critique de J.C. Néglais:

a) Elle se fonde sur le contenu d'une seule phrase erronée, extraite de l'explication très argumentée de M. Monnerie qui faisait 12 pages. Attitude de réductionniste ou de lecteur très distrait?

b) Son argumentation vise à réduire la probabilité d'une méprise (et l'honnêteté de M. Monnerie). Mais que propose-t-il à la place? Rien. Sa démarche critique cautionne implicitement l'ovni "quelque soit sa nature". Contrairement à celle de Monnerie, elle n'est guère constructive.

c) Il aborde deux possibilités qui sont cohérentes avec une possible méprise météo qu'il écarte sans fondement clair:

1/ La formation de nuages lenticulaires grâce à la présence conjuguée de vent en altitude et d'un relief (point c page 3).

Le fait qu'il n'y ait pas de vent (notable) dans la vallée exclut-il un vent en altitude (>1000m)?

J'ai personnellement observé dans des sites géographiques similaires des nuages lenticulaires dans un beau ciel bleu sans avoir mémoire d'un vent notable au sol. Ai-je eu la berlue?

2/ La présence fréquente d'une brise de pente amenant de l'air froid dans la vallée dès le coucher du soleil. Cet air froid arrivant au dessus des bassins piscicoles réchauffés durant la journée peut provoquer la formation brève et localisée de petites ascendances ou brumes se dissipant rapidement.

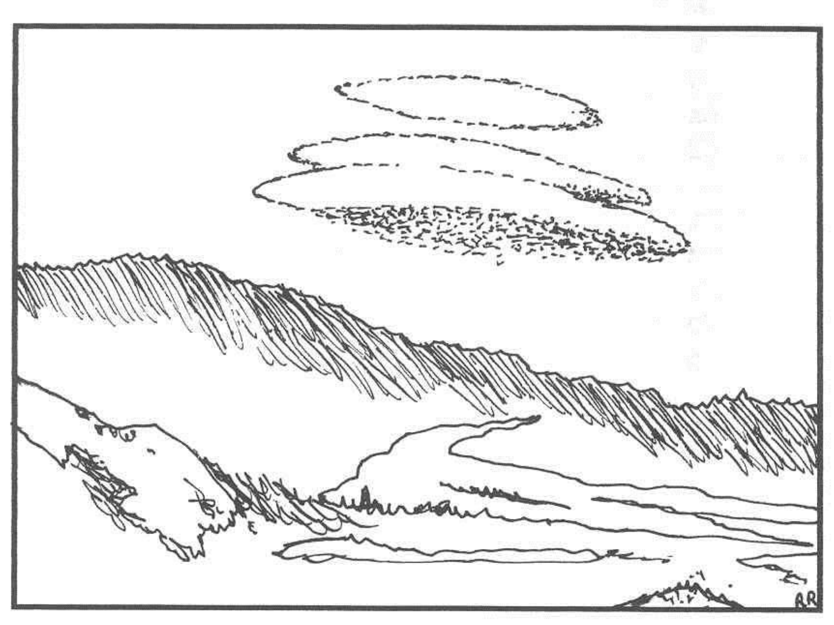
En quoi des nuées de quelques mètres servant de support à une illusion de perspective serait-elle "inadmissible"? En l'absence de toute donnée physique certaine (ex: T° air/eau avant et après coucher du soleil) comment peut-il réduire cette nébulosité "au décimètre"?

Quel effet donne la rencontre, au sommet d'un relief, d'une brise ascendante sur le versant sud exposé au soleil et une brise descendant l'autre versant nord à l'ombre?

d) Puisqu'il accepte, sans vérification, les propos du témoin comme exacts quant à la description de l'environnement (pas de vent) pourquoi réduit-il le témoignage en ne tenant pas compte des "volutes ou nuées étagées" vues par le témoin? Sont-ce des nuages, des gaz déchappement de soucoupe, la berlue... ou peu importe "leur nature réelle"?

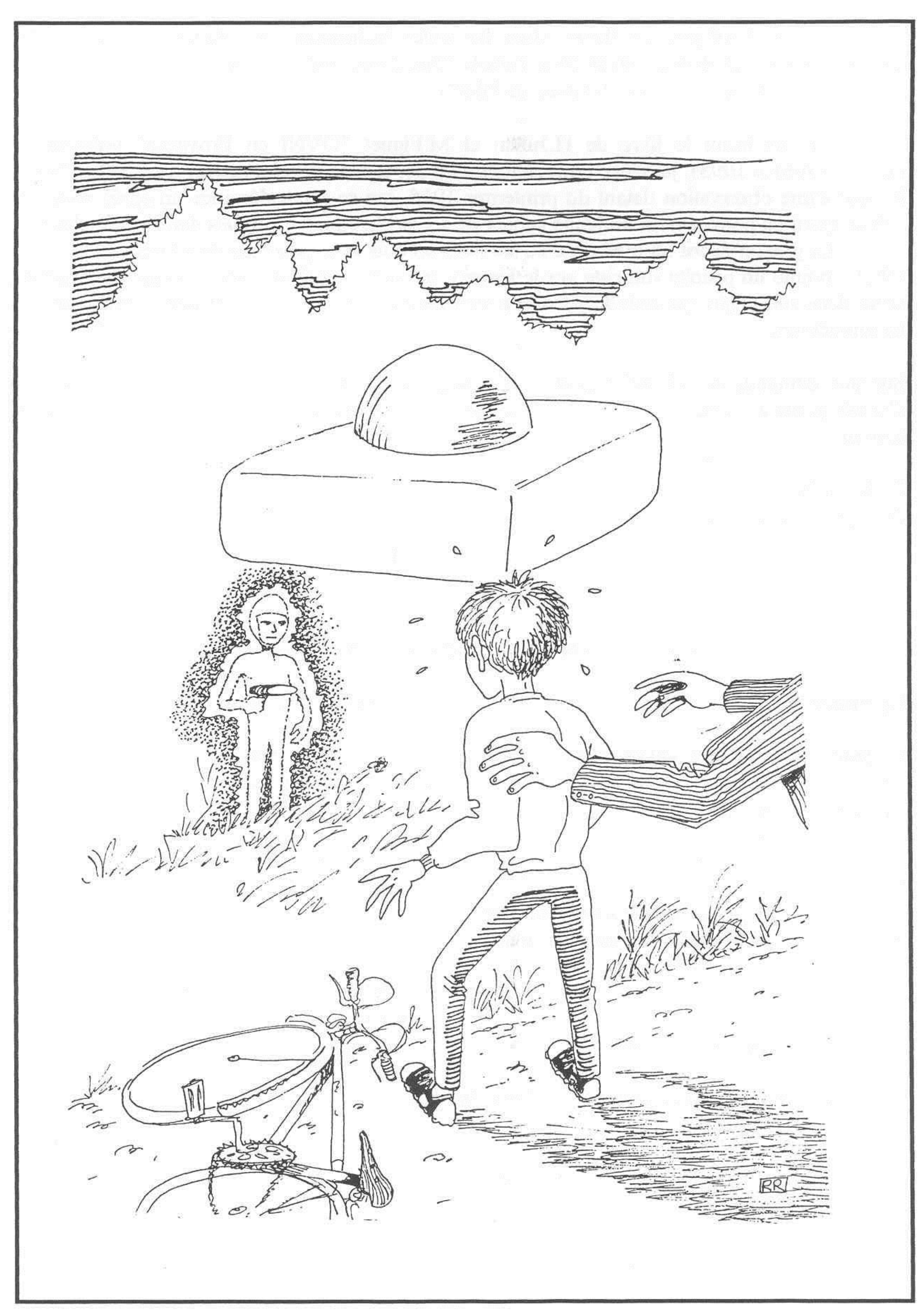
Merci d'avance à J.C. Néglais de bien vouloir répondre à toutes mes questions pour éclairer le débat.

Eric Maillot (1996).



Reproduction d'une photographie de nuages lenticulaires illustrant un article de J.C.Bourret intitulé: "*Au P.C. de la gendarmerie: la carte secrète des ovnis*" dans Télé 7 jours (14 juillet1979)

**SORGUES PRINTEMPS 1965**
**Illustration du cas (interprétation libre d'après le témoignage).**



# ENCORE UNE COINCIDENCE ENTRE S.F. ET S.V.?

**********

J'avais développé ce thème dans les notes techniques spécifiques CNEGU depuis quelques années et dernièrement dans l'article "*Similitude entre Science Fiction et Ufologie*" (page 83 à 85 du n°1 de "*Les Mystères de l'Est*").

Or, en lisant le livre de H.Julien et M.Figuet "OVNI en Provence" (éditions de Haute-Provence 1993), je relève une rencontre du 3ème type développée en page 231 à 233. Il s'agit d'une observation datant du printemps 1965, qui se serait déroulée un après-midi vers 16h et ayant eu pour témoin un jeune écolier de 12 ans habitant à Sorgues dans le Vaucluse.

Le garçon décrit un ovni posé au sol dans un bois avec présence d'un humanoïde. L'E.T.. pointe un pistolet futuriste sur le témoin, qui reste paralysé. Puis l'étrange petit homme saute dans son engin qui décolle. D'autres témoins de la scène ne seront jamais retrouvés par les enquêteurs.

Sur une demande de Michel Figuet et une suggestion d'Eric Maillot, je recherche dans les illustrés parus à l'époque si un tel récit n'aurait pas pour origine une aventure lue par le jeune témoin.

Je découvre une intéressante similitude dans la description de l'humanoïde avec un personnage de la presse enfantine devenu célèbre depuis.

Ce tableau comparatif souligne les éléments similaires:

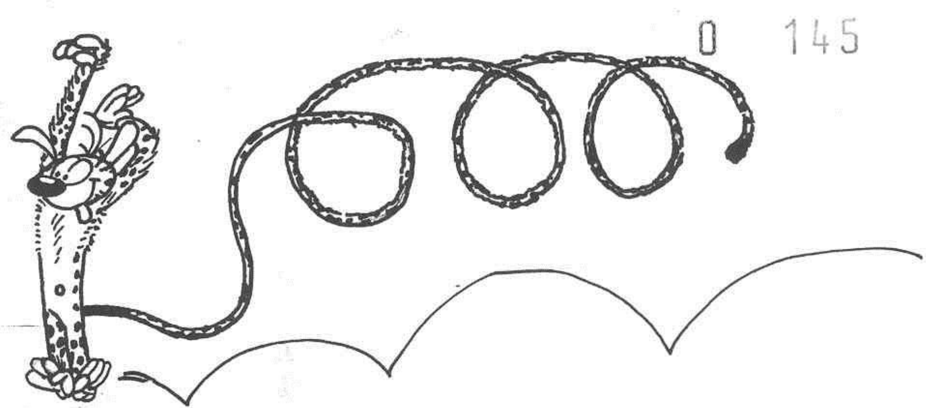
| L'humanoïde ET: | Le personnage de B.D.: |
|---|---|
| Un petit être de 40 à 50 cm de haut | petite taille, |
| Une combinaison qui le recouvrait de la tête aux pieds | pelage recouvrant la tête, |
| Le crâne avait la forme d'un oeuf | crâne ovale, |
| Yeux très grands | yeux très grands, |
| Une bouche était petite | bouche petite, |
| Pas remarqué d'oreille | oreilles non humaines au-dessus du crâne |
| Marche comme quelqu'un qui a les pieds plats | pieds plats de singe, |
| Il relevait les jambes et les reposait plus loin | jambes tendues pour sauter, |
| Il faisait des bonds très hauts | bonds très hauts, |
| Il pousse des cris: "hic...hic..." | il pousse des cris: "houba...houba...", |
| Il lève les bras au ciel | il lève souvent les bras au ciel, |
| Très agile par rapport à sa taille | très agile comme un singe. |

Voila bien des ressemblances entre ces deux "humanoïdes".

Alors, vous avez reconnu ce sympathique personnage de BD? Non? pas encore...

Encore un petit coup de pouce, il a été créé en 1952 par le dessinateur belge, Franquin.

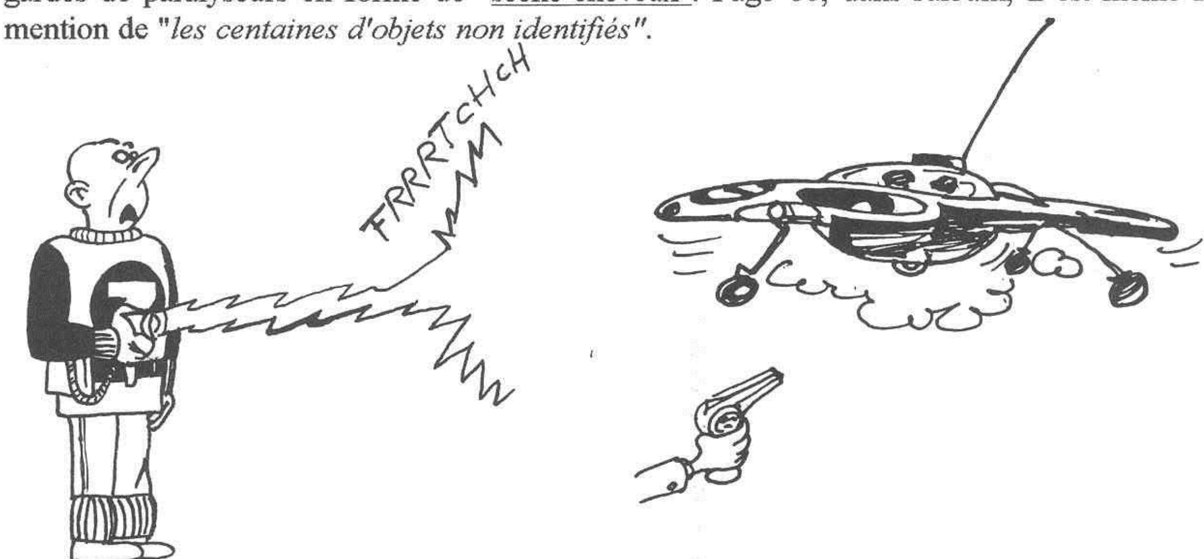
Créé pour le journal SPIROU:
c'est... **LE MARSUPILAMI!**



Si on creuse un peu plus le témoignage, et comme pour faire un clin d'oeil aux enquêteurs, le jeune témoin décrit ainsi l'engin posé:
*"un appareil bizarre, cela ne ressemblait pas à un métal solide, comme du SPIROR (?!) qui pouvait bouger. Ce n'était pas quelque chose de solide."* (dans l'enquête document M.Figuet) ce qui est traduit dans le livre page 232: *"j'ai découvert un engin qui paraissait fait d'une matière qui me parut flexible."*

Or, d'une part le Marsupilami est l'animal familier de SPIROU (le célèbre groom) et d'autre part, dans un album (*"le dictateur et le champignon"* 1956, aventure de Spirou) un génial inventeur farfelu invente un vaporisateur qui ramollit le métal!

Plus loin dans le témoignage, on peut lire:
*"le petit être a sorti un espèce de pistolet qui ressemblait à un petit séchoir à cheveux"* et en *le dirigeant vers le jeune témoin l'a paralysé sur place.*
Dans l'album "*Z comme Zorglub*", les aventures de Spirou et Fantasio, édité en 1961, un génie malfaisant invente des appareils aériens révolutionnaires, genre vaisseaux spatiaux, et arme ses gardes de paralyseurs en forme de "sèche-cheveux". Page 60, dans l'album, il est même fait mention de "*les centaines d'objets non identifiés*".




Je pense donc que notre jeune témoin (de l'époque) a lu de tels illustrés (en journaux ou en albums très diffusés par la presse enfantine, et constamment réédités, aussi célèbres que TINTIN et MILOU) et qu'il n'est pas allé chercher très loin l'inspiration de son récit de RR3.
Quelles ont été ses motivations? Faire une bonne blague, se vanter de pouvoir rouler les enquêteurs?
Ce cas nous montre qu'il n'est pas inutile de vérifier la culture et le contexte socio-psychologique du témoin pour en tirer tout élément explicatif surtout pour les cas aussi fantastiques.

Raoul Robé.

0 146

# HUMOUR

Le **5 novembre 1990** à 19 heure

LA PLUS GRANDE VAGUE FRANCAISE

(page tirée de "MÉTÉOR" 1965)





**CERCLE ZÉTÉTIQUE**

## Prière d'insérer

Le **numéro 6 des** ***Cahiers Zététiques*** vient de paraître. Une fois de plus, les **charlatans du paranormal** et les **professionnels du pseudo-mystère** ont du soucis à se faire!

Au **sommaire** de ce nouveau numéro, vous trouverez :

- **L'affaire Roswell** revue et corrigée dans l'éditorial de Paul-Éric Blanrue...

- Un **dossier "désastrologie"** dans lequel Laurent Puech analyse au cas par cas et sans concession, les **25 "plus grandes prévisions" d'Élisabeth Teissier.** Pour la première fois, un chercheur démonte les savants mécanismes de notre "astrologue nationale", en comparant d'une manière exhaustive ses prétentions prédictives actuelles et la réalité de ses "prévisions" passées. Il y a de la **démystification** dans l'air!

- Le compte rendu d'une **expérience** de Michel Barbe réalisée sur des **lycéens**, qui prouve qu'avec un peu de doigté et de psychologie, **l'astrologie est à la portée de tout un chacun...**

- Une contribution **ufologique** de Denis Meleron, qui prouve par un exemple original qu'on ne peut pas se fier aveuglément aux **"cas béton" soumis par la SOBEPS** au grand public.

- Une étude menée par Florence Leray **au sein de l'Eglise**, concernant le développement contemporain de **l'exorcisme** et les différentes façons d'expliquer cet étrange engouement.

- Une interview de **Jacques Theodor**, l'homme qui lance, avec Henri Broch et Gérard Majax, le **défi d'un million de francs** à quiconque est capable de prouver ses "dons paranormaux".

- Une longue enquête sur le **Mandarom, menée sur place, à Castellane,** par Paul-Éric Blanrue et Tania Dirheimer. Quand le Cercle Zététique pénètre une des **sectes les plus dangereuses** de France!

- Et les "notes de lectures" et le "courrier des lecteurs" habituels...

**Ce numéro de 48 pages est en vente au numéro (50 F franco) mais aussi par abonnement annuel comprenant 4 numéros (200 F franco; 150 F franco pour les chômeurs, étudiants et bibliothèques; 250 F franco pour l'étranger) au 12, rue David-Dietz, 57 000 Metz (renseignements au 87. 63. 58. 59). Chèques à l'ordre du Cercle Zététique.**

**L'adhésion au Cercle Zététique est comprise dans l'abonnement, sauf pour ceux qui le mentionnent expressément.**

La rédaction des *Cahiers zététiques.*

---

**Association Loi 1908 inscrite au Tribunal de Metz sous Volume CXXII 287/94**
**Président - Siège social :**
**12, rue David-Dietz 57000 METZ**
**Tel : 87-63-58-59**

# L'AFFAIRE DE TRANS-EN-PROVENCE

Tout le monde a entendu parler de "l'affaire " de TRANS-EN-PROVENCE. Mais pourquoi ce récit d'observation d'ovni est-il devenu si célèbre au point qu'il n'a rien à envier aux "grands classiques" connus dans le monde entier?
Est-ce dû à son caractère extraordinaire? *Non*! Aucun humanoïde en vue, mais un " banal" atterrissage d'une soucoupe volante réputée venir d'une galaxie lointaine. Alors *pourquoi* ce cas défraye t-il la chronique depuis 15 ans?

C'est précisément ce que nous vous proposons de vous raconter ici:

Les auteurs de ce document sont des enquêteurs de terrain (comme Michel Figuet), secondés par d'autres ufologues qui ont pris le "train" en cours de route (Eric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé, Thierry Rocher ) et aidés par d'autres chercheurs précisant des points du dossier (Christine Zwygart, Thierry Pinvidic, Jacques Scornaux, Henri Julien).

Ce dossier est d'abord une compilation de documents, parfois rares, sur ce cas français désormais célèbre cité dans toutes les déclarations du chef du SEPRA/GEPAN, et dans toute émission télévisée sur le phénomène OVNI. **Une chronologie des faits et des publications** diverses sur le sujet vous montrera l'abondance et l'importance des informations.
Vous y lirez aussi **toutes les hypothèses explicatives** émises par les "officiels" (qui ne sont pas des moins exotiques) et par le monde ufologique; ainsi que les **contre-expertises des analyses**.

Après avoir pris connaissance de tous ces documents, vous pourrez vous faire votre propre opinion sur ce cas ou du moins connaître enfin la consistance **réelle** du dossier.
Pour conclure, un dossier de presse fourni (mais pas exhaustif, faute de pages disponibles) vous prouvera (une fois de plus) comment les journalistes déforment les propos du témoin ou exagèrent les faits. Mais vous découvrirez qu'ils ne sont pas les seuls, malheureusement pour la crédibilité de l'ufologie, et surtout pour "l'avancée de la science". Pour vous détendre, nous vous amuserons en cours de lecture avec des dessins humoristiques caricaturant (si peu parfois) les faiblesses du dossier.

Pour terminer, **un défi** sous forme de lettre ouverte aux rédactions des revues ufologiques clôturera ce volumineux dossier de **144 pages** que nous espérons voir relevé par les dites revues.

**La SERPAN**

Bon de souscription à retourner à:

**Mr Michel FIGUET**
**La Roche**
**71520 DOMPIERRE-LES-ORMES**

Je désire recevoir le document **"L'AFFAIRE DE TRANS-EN-PROVENCE"** en:
-1 exemplaire pour 120,00 FF (port compris),
-2 exemplaires pour 240,00 FF (port compris),
-3 exemplaires pour 360,00 FF (port compris).
-....exemplaires pour.... x (120,00 FF) (port compris), soit....FF.

Je joins un chèque de...........FF à l'ordre de **LA SERPAN.**
Nom:.............................................Prénom:...........................
Adresse:...................................................................................................
Date:................................................Signature:...........................

# LE COURRIER DES LECTEURS

# COURRIER DES LECTEURS

*********************

Thierry Rocher, responsable de SOS OVNI PARIS, nous envoie ses remarques et critiques: (extraits de la lettre du 04/04/96)

*1) en page 16, le cas de Walscheid est considéré comme canular journalistique, j'y vois plutôt un beau cas de méprise. Rien ne permet de dire qu'il y a eu canular volontaire, en tout cas dans ce qui est publié en page 16.*

*2) en page 26 le cas n°48 est considéré comme douteux, puis rattaché à d'autres cas similaires considérés, eux, comme canulars. Là aussi, peut-on dire qu'il s'agit de véritables "canulars"? A mon avis, la trame du canular a un but: piéger quelqu'un, puis ensuite lui avouer le piège. IL faut arriver à prouver qu'il y a eu tromperie, mystification. N'est-on pas ici plutôt face à des faits invérifiables, plutôt à mettre en parallèle avec le phénomène des rumeurs?*
*Témoins inconnus, injoignables, enquête (rapport) invérifiable...*

*3) page 63 le seul cas ressemblant (de loin) trouvé, pouvant aider E.Maillot, serait l'observation de F.Mane, G.Gravier (et 4 autres témoins) du 30 juin 1985 près de Thionville (91). Selon les témoins: 2 ou 3 lumières rouges à déplacement parallèle (horizontal) au sol.*

*4) page 85 R.Robé prétend que ce sont des écrivains de SF des années 50 qui ont introduit le mythe des ET dans la littérature populaire de SF et la tête des futurs témoins de la vague de 1954, idem pour celle de 1974. Pas d'accord avec R.Robé. La démonstration me semble trop rapide.*

*a) pourquoi dans la SF le thème ET aurait-il influencé à ce point les lecteurs alors qu'il était loin d'être le seul. Voir l'encyclopédie de poche de la SF de Aziza et Goimard pages 465 à 479 où l'on retrouve plus d'une cinquantaine de thèmes différents...*

*b) pourquoi cette influence du thème ET uniquement aurait-elle recommencé en 1974, alors que la SF avait évolué, s'était encore plus diversifiée, touchait encore plus de monde. Nous aurions dû avoir une variété de cas ovni encore plus étranges qu'en 1954? Pourquoi peu de RR3 avec humanoïdes? Pourquoi peu de soucoupes "à boulons"?*

*c) pourquoi cette influence du thème aurait-elle touché autant de témoins d'âge, de culture, de métiers différents? On devrait retrouver cet impact, cette lecture dans les enquêtes de 1974 au moins.*

*d) pourquoi n'y a -t-il pas eu la même chose dans les autres pays européens qui recevaient eux aussi ces livres de SF?*

*e) comment estimer l'impact de la SF sur la société française de 1954 et 1974 en faisant abstraction des autres événements sociaux et culturels? Il faudrait approfondir cette théorie en la replongeant dans le contexte de chaque époque.*

*5) pages 85 86 89: dommage, mais l'état trop foncé des photocopies ne permet pas de vérifier et comparer avec les textes et /ou dessins...*

Réponse de Raoul Robé: (auteur du catalogue humanoïdes, et de l'article "*Similitude entre S.F. et Ufologie*" )
Je remercie Thierry pour ces remarques constructives et je vais essayer de répondre sur tous les points.
Pour les points 1,2 concernant le catalogue CNEGU des observations d'humanoïdes, voir le paragraphe "*Complément à la 3ème édition du catalogue Nord-Est des observations d'humanoïdes*" dans ce numéro.
Pour le point 4, d'accord pour la trop grande rapidité de la démonstration, cela demanderait de s'y pencher plus longuement. Avis aux sociologues.

<u>Néanmoins:</u>

a) le thème ET est un mythe très ancien (*"tout au long des âges, des philosophes, des savants, des écrivains ont eu l'intuition que l'Univers abritait d'autres êtres vivants. Les philosophes sont très nombreux à enseigner l'existence ET. Dès l'école ionienne, avec Thalès, la possibilité de cette vie est envisagée et prise au sérieux*" pour ne citer que JC.Ribes et G.Monnet (Astronomes) dans "*La vie ET*" (Larousse 1990) et surtout très fort (voir Méheust, Renard, Meurger, Dumerchat, Felden, Schatzman...).A.Gamard me communique fort à propos une référence (Les nouvelles de SPIROU n°1043 page 16, du 10 avril 1958) qui titre: "*l'homme qui inventa les soucoupes volantes*", Hugo Gernsback. Ce romancier américain inventa la première s.v. en **1911**! (nombreuses illustrations datant de 1915, 1922, 1929,etc).
Même le cinéma de l'époque utilisait déjà le thème avec des détails remis à la mode actuellement (les implants): dans "*Invaders from Mars*" de W.Cameron Menzies une S.V. atterrit et se cache sous terre. Les Et enlèvent les humains et les opèrent sur une table en leur plaçant un **implant** dans le crâne, ils réapparaissent avec une marque sur le cou et sont "télécommandés" par les martiens. Le film date de...**1953!**
Enfin, récemment M.Meurger (Ciel et Espace n°312 pages 56 à 59) écrit "...*les proto-soucoupes de la S.F., 20 ans de publications SF créèrent le stéréotype....la puissance des images de la SF et le désir de science qui les animent nous les ont données à voir*" (voir "Scientifictions" éditions Encrage, 1995). Comment ignorer cette influence?

b) la SF a effectivement évolué dans les années 70. Mais justement, la description du phénomène ovni par les témoins aussi! Peu de S.V. en "tôles et boulons" classiques, on décrit des transformations, modifications, dédoublement d'objets qui passent du matériel à l'immatériel, des rayons tronqués, rétractables, sans parler des enlèvements...Peu de RR3?! la consultation de la liste chronologique des cas du catalogue CNEGU des observations d'humanoïdes (page 10 et 11 du numéro 1 de *Les Mystères de l'Est)* montre que depuis 1974, le phénomène humanoïde a fait un boom: de **14 cas** en 1954, on retombe à 3 cas en 15 ans (de 1956 à 1969), et **20 cas** de 1974 à 1978 (page 27: répartition temporelle).

c) Grâce au Freedom Information Act, le GSW aurait réussi à obtenir des documents de la CIA (réf. page 61 de "Contacts avec les ET" édition Atlas 1996) qui nous apprennent que : "*une bonne partie de la population est conditionnée mentalement à accepter l'incroyable. C'est là un potentiel terrible. Il serait facile de déclencher une hystérie de masse et la panique.*"
En France, de nombreux journaux régionaux existaient en 1954 et 1974. On lisait beaucoup plus la presse, et partout. De plus, cette presse était plus proche des gens, elle n'hésitait pas à publier les faits divers locaux et les observations de soucoupes volantes en première page pouvant déclencher des interprétations hautement fantaisistes d'observation de phénomènes naturels. La question sur leur lecture (culture) SF a t-elle été vraiment posée aux témoins lors des enquêtes d'époque?

d) les études existent-elles ? Pour 1954, A.Michel avait réussi à prolonger ses lignes orthoténiques en Europe, donc la vague a bien touché d'autres pays (dans "OVNIS" édit.Atlas1996 page 101: "d'octobre *1973 à mars 1974, on enregistra un nombre anormalement élevé de rencontres d'ovnis. Cette vague visita principalement les Etats-Unis, le nord-ouest de l'Europe, l'Italie et l'Espagne"*).

e) Je pense qu'il ne faut pas faire abstraction des autres facteurs sociaux et culturels en effet, mais ceux-ci ne peuvent-ils pas être cumulatifs?
Sans vouloir tout expliquer par cette hypothèse sociologique, je crois que <u>la coïncidence est à noter.</u> Pour moi elle expliquerait pourquoi autant de témoins (honnêtes) aient déclaré à des périodes données (ce qu'on appelle les vagues) des observations "fantastiques"(E.T. ou Ovni, soucoupes volantes:termes à forte connotation ET) qui s'avèrent n'être que des méprises ou des canulars pour la plupart (voir Barthel et Brucker, Monnerie, explications des cas humanoïdes CNEGU de 1954).

5) Veuillez nous excuser pour la mauvaise reproduction des photographies.

********************

# DU JAMAIS VU, ... ET MON OEIL !

### PRÉCISIONS DE PATRICK FOURNEL

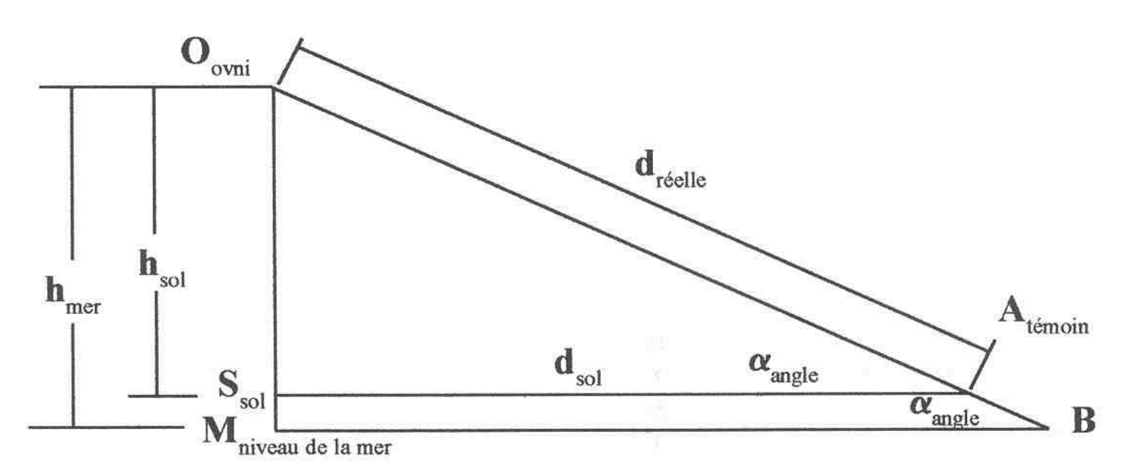
Dans les "Mystères de l'Est" N° 1, notre ami Gilles Munsch a publié une remarquable contre-enquête qu'il a effectuée sur le cas de Sancellenoz du 01-12-1968.

Ce cas a été publié pour la première fois par la revue "Lumières Dans La Nuit" *(LDLN)* - contact lecteurs de Janvier 1969, page 14.

Nous devons maintenant faire entrer ce cas dans notre liste des cas "OVI" *(Objets "Volants" Identifiés)* ou tout du moins le retirer de celle des cas dits "OVNI".

L'article de Gilles comportait à la page **4/17** un schéma explicatif qui a retenu mon attention. Ce schéma voulait signaler au lecteur la difficulté d'interprétation des dires du témoin. Distance réelle ? Distance projetée au sol ? Altitude par rapport au sol ou par rapport au niveau de la mer?
On ne le savait pas ... et l'angle formé entre l'ovni, le témoin et l'horizontale variait donc de 24° à 32°, selon l'interprétation qu'on en donnait.

Je l'avoue, ce schéma *(reproduit ci-dessous)* m'a semblé bizarre dès le premier regard. A la réflexion et après quelques calculs trigonométriques, il m'apparaissait que cette figure était erronée.




Si l'altitude de Megève est assimilée à 1100 mètres

| 8000 m | 15000 m | Angle α qui en résulte |
|---|---|---|
| $h_{sol}$ | $d_{réelle}$ | $\alpha = 32,23°$ |
| $h_{sol}$ | $d_{sol}$ | $\alpha = 28,07°$ |
| $h_{mer}$ | $d_{réelle}$ | $\alpha = 27,38°$ |
| $h_{mer}$ | $d_{sol}$ | $\alpha = 24,70°$ |

**Rappel :** $\alpha$ = atan **(h/d)**

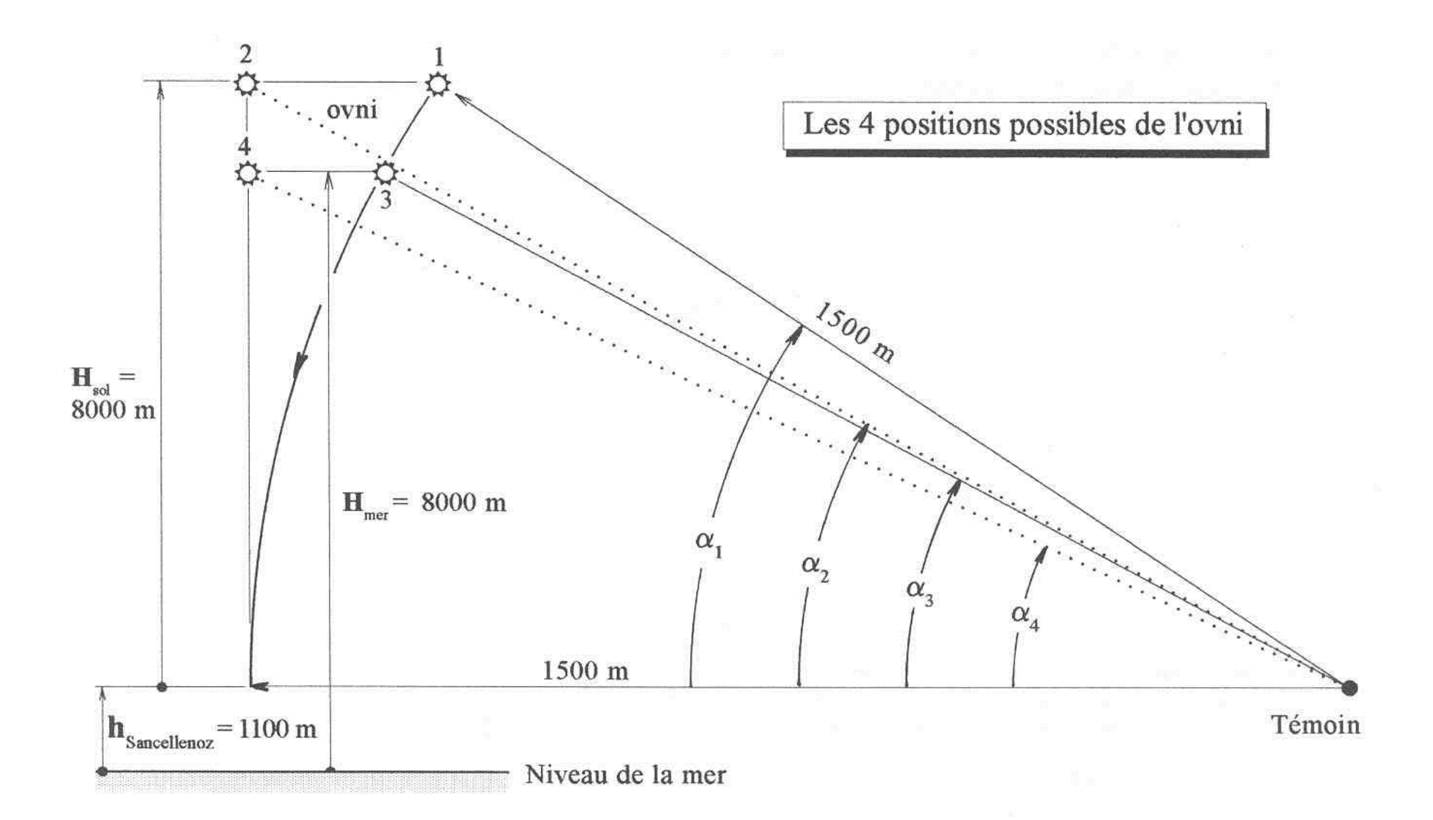
J'en informai donc l'auteur afin de lui proposer une mise au point à ce sujet et voici ce qu'il en ressort désormais :

- La figure proposée n'était pas en lien direct avec le tableau de résultats présenté en-dessous, résultats au demeurant exacts et qui justifient pleinement la démonstration générale objet de l'article.

- Cette figure visait en fait à illustrer le fait que pour deux observateurs, l'un placé à Sancellenoz *(en A)* et l'autre placé au niveau de la mer *(en B)*, voir l'ovni sous le même angle impose que les altitudes *(**$h_{sol}$** & **$h_{mer}$**)* et les distances relatives *(OA & OB)* soient obligatoirement différentes.
  **N.B :** Ceci revient aussi à dire qu'à valeurs respectivement égales, l'ovni serait observé sous des angles différents.

- A ce petit "détour" du raisonnement *(il eut été en effet plus logique de justifier les valeurs données par le tableau)* s'ajoute le fait que la légende sensée expliquer ladite figure a purement et simplement été omise, ce qui enlevait bien-sûr toute clarté au texte.

Ces précisions reçues, il apparaît tout de même opportun de fournir au lecteur que cette figure aura laissé circonspect *(et pour cause !)*, une justification plus en rapport avec les quatre valeurs de l'angle $\alpha$ proposées dans le tableau en question.
Voici donc un dessin plus explicite :




| | | | |
|---|---|---|---|
| $\alpha_1$ = arcsinus | $(H_{sol} / D_{réelle})$ | = asin (8000 / 15000) | = 32,23° |
| $\alpha_2$ = arctangente | $(H_{sol} / D_{sol})$ | = atan (8000 / 15000) | = 28,07° |
| $\alpha_3$ = arcsinus | $\{(H_{mer} - h_{Sanc}) / D_{réelle}\}$ | = asin {(8000 - 1100) / 15000} | = 27,38° |
| $\alpha_4$ = arctangente | $\{(H_{mer} - h_{Sanc}) / D_{sol}\}$ | = atan {(8000 - 1100) / 15000} | = 24,70° |